Digitized by Google

Digitized by Google

A 221/74

Digitized by Google

Digitized by Google

HISTOIRE

DE

NOTRE-DAME

DE BOULOGNE.

BIBLIOTHÈQUE
"Les Fontaines"
S J
60 – CHANTILLY

HISTOIRE

DE

NOTRE-DAME

DE BOULOGNE

PAR

M. L'ABBÉ DANIEL HAIGNERÉ,

Archiviste de la ville de Boulogne,

Membre de la Société de l'Histoire de France, des Sociétés des Antiquaires de la Morinie, de la Picardie, etc.

BIBLIOTHÈQUE S.J.
Les Fontaines
60 - CHANTILLY

BOULOGNE-SUR-MER.

Imprimerie de BERGER frères, éditeurs, Grande Rue, 51.

1857.

Digitized by Google

PRÉFACE.

Une nouvelle édition de l'Histoire de Notre-Dame de Boulogne était nécessaire pour répondre à la pieuse curiosité du pèlerin, qui, chaque année, visite notre cathédrale. Nous avions cru d'abord n'avoir rien de mieux à faire que de reproduire le livre de l'archidiacre Antoine Le Roy, écrit, au XVIIe siècle, avec une bonne simplicité de style et une grande érudition; mais, le développement immense que notre siècle a donné aux études historiques nous ayant mis à même d'ajouter beaucoup de faits nouveaux à ceux qui ont été publiés par Le Roy, il nous eut été impossible de le faire, sans bouleverser le plan de l'auteur et sans compromettre l'économie entière de son ouvrage. D'un autre côté, la révision que nous avons faite des textes sur lesquels il s'est appuyé, nous donnait en plusieurs endroits l'occasion de rectifier, d'éclaircir ou de commenter divers points de sa narration. Les retouches que nous aurions été obligé de faire ça et là, auraient encore altéré davantage le caractère de l'œuvre primitive. Ne pouvant dont la respecter en tout, nous avons dû faire un travail nouveau.

Cependant, pour conserver, autant que possible, les exigences de l'histoire et les droits acquis par un auteur qui est en quelque sorte classique sur cette matière, et qui est entre les mains ou dans la mémoire de tous, nous l'avons cité textuellement autant de

Digitized by Google

fois que cela nous a été possible. Delà ce grand nombre de pages, distinguées par des guillemets que nos lecteurs nous reprocheront peut-être d'avoir prodigués. La probité littéraire nous y obligeait ; et d'ailleurs, « Notre époque a la curiosité des textes » anciens. Toute histoire a un double prix, quand » elle nous est racontée par un écrivain d'autrefois, » ou quand on peut retrouver, dans les documents » qui en subsistent, l'impression que nos ancêtres » en ont reçue, ou le jugement qu'ils en ont porté [1]. »

Un reproche plus grave, qu'on pourra nous faire, c'est d'être entré dans de bien petits détails et d'avoir recueilli, dans cet ouvrage, beaucoup de notes et de faits peu attrayants pour le lecteur. Fénelon signale quelque part cet homme, qui, « plus savant qu'his- » torien, dit-il, n'épargne à son lecteur aucune date, » aucune circonstance superflue, aucun fait sec et » détaché ; il suit son goût, sans consulter celui du » public ; il veut que tout le monde soit aussi curieux » que lui des minuties vers lesquelles il tourne son » insatiable curiosité. » Nous croyons que c'est là un défaut inévitable dans l'histoire particulière d'une église et même d'une province. Ceux qui écrivent l'histoire générale des peuples n'ont point ces soucis et ces scrupules ; leur édifice se développe et se construit à l'aise au milieu des matériaux qui abondent de toutes parts. Quant à nous, collecteurs de pierres éparses et rongées par le temps, à grand peine pouvons-nous reconstituer quelques assises de nos vieux temples écroulés sans retour. Si nous négligions les faits secs et détachés, de quoi se composerait notre histoire ?

Persuadé que les faits historiques ne sauraient être

(1) Léon Aubineau, *Univers* du 11 juin 1857.

Digitized by Google

appuyés de trop de preuves, et voulant mettre les hommes sérieux à même de contrôler sur tous les points nos assertions, nous avons pris soin d'indiquer au bas des pages les autorités que nous avons consultées. De cette manière, si quelque jour on vient à refaire l'histoire de Notre-Dame de Boulogne, il sera possible de remonter aux sources et de s'entourer des documents qui nous ont servi pour ce travail.

Dans les ouvrages de ce genre, personne n'ignore qu'il est impossible d'être complet. Aussi appelons-nous à notre aide tous ceux de nos confrères des sociétés historiques, qui pourraient rencontrer, dans leurs lectures, des faits inédits, relatifs à notre ancien pèlerinage. Nous accepterons avec la plus grande reconnaissance toutes les communications qu'on aura la bonté de nous faire à cet égard.

Pour arriver à populariser davantage l'histoire de Notre-Dame de Boulogne, nous avons extrait de ces pages un Abrégé dans lequel nous avons tâché de ne conserver que les détails les plus intéressants, débarrassés de ce qui pourrait paraître ne pas être à la portée de toutes les classes de lecteurs.

Puissions-nous, en faisant connaître les merveilles que la Vierge de Boulogne a opérées dans son sanctuaire, obtenir aussi pour nous-même quelques-unes des grâces dont elle s'est toujours montrée si prodigue envers ses enfants.

Digitized by Google

Pour se conformer aux décrets d'Urbain VIII et des autres Souverains-Pontifes en matière de miracles, l'auteur déclare qu'en parlant de grâces miraculeuses, de faveurs célestes, de révélations, d'apparitions, et en général de tous les faits de ce genre qui pourraient se rencontrer dans son ouvrage, il n'a prétendu donner à ces faits qu'une valeur purement humaine, sans vouloir devancer le jugement du Saint-Siége Apostolique, auquel il soumet humblement sa personne et tous ses écrits.

Digitized by Google

HISTOIRE

DE

NOTRE-DAME

DE

BOULOGNE

CHAPITRE PREMIER.

De l'Image de Notre-Dame de Boulogne, dans quel temps et de quelle manière elle est arrivée au port de Boulogne.

Les origines du culte de la sainte Vierge dans la ville de Boulogne, échappent, pour ainsi dire, aux investigations de l'historien. Les pieux récits, que nos pères se transmettaient d'âge en âge, ont été tardivement recueillis par la plume de nos devanciers [1]; mais à défaut d'autre document, et surtout quand il n'y a point de témoignage contraire, la tradition orale a sa valeur en histoire. Qu'on ne s'étonne point des merveilles que nous allons redire : on en rencontre de semblables dans les annales de tous les sanctuaires où la dévotion du peuple chré-

(1) Voyez notre *Etude sur la Légende de Notre Dame de Boulogne au XVe siècle*; Brochure in 8o avec six planches gravées.

Digitized by Google

tien se plaît à honorer la Mère de Dieu. Depuis la Basilique Libérienne de sainte Marie-Majeure, érigée à Rome, au IVe siècle, jusqu'à l'église qui s'élève de nos jours, sur l'agreste montagne de la Salette, partout on trouve une mystérieuse apparition, un éclatant miracle. Sur tous les points du globe, une trace lumineuse de bienfaits signale ainsi à travers les siècles, le passage de Celle que toutes les générations proclament Bienheureuse. Comme Mère de miséricorde, Consolatrice des affligés, Secours des chrétiens, Refuge des pécheurs, cette Vierge fidèle et puissante a voulu dresser en mille endroits divers le trône où elle s'assied pour entendre la prière : ici c'est Notre-Dame de Grâce et de bon Secours ; là, c'est Notre-Dame des Victoires, ailleurs Notre-Dame de sainte Espérance ou de bon Conseil ; dans notre ville, aux bords de l'océan qui frémit en rongeant nos côtes, c'est l'Étoile de la mer, guide et boussole du nautonnier, du voyageur et du pèlerin.

Laissons raconter aux anciens comment la divine Vierge elle-même est venue se choisir un sanctuaire sur la colline de Boulogne [1].

« L'an 633, ou 636 selon quelques-uns, sous le règne du roy Dagobert, arriva au port de Boulogne un vaisseau sans matelots et sans rames, que la mer, par un calme extraordinaire, sembloit vouloir respecter. Une lumière qui brilloit sur ce vaisseau fut comme le signal qui fit accourir plusieurs personnes, pour voir ce qu'il contenoit. L'on y aperçut une image de la sainte Vierge, faite de bois en relief, d'une excellente sculpture, d'environ trois pieds et demy de hauteur, tenant Jésus

(1) Histoire de Nostre-Dame de Boulogne, par M. Antoine Le Roy, chanoine, archidiacre et official de Boulogne. — Paris, Cl. Audinet, 1681.

Digitized by Google

enfant sur son bras gauche. Cette Image avoit sur le visage je ne sçay quoy de majestueux et de divin, qui sembloit, d'un costé, réprimer l'insolence des vagues, et de l'autre, solliciter sensiblement les hommes à luy rendre leurs vénérations. Tandis que la nouveauté de ce spectacle ravissoit ceux qu'une sainte curiosité avoit attirez sur le rivage, la sainte Vierge ne causa pas de moindres charmes dans les cœurs du reste du peuple, qui estoit, pour lors, assemblé dans une chapelle de la Ville haute, pour y faire ses prières accoûtumées. Car s'apparoissant à eux visiblement, elle les avertit que les Anges par un ordre secret de la providence de Dieu, avoient conduit un vaisseau à leur rade, où l'on trouveroit son Image : Elle leur ordonna de l'aller prendre, et de la placer ensuitte dans cette Chapelle, comme estant le lieu qu'elle s'étoit choisi et destiné, pour y recevoir à perpétuité les effets et les témoignages d'un culte tout particulier. On tient mesme qu'elle leur commanda de fouir dans un endroit qu'elle leur découvrit, les assurant qu'ils y trouveroient de quoy fournir aux frais nécessaires, pour mettre cette Église en sa perfection.

» La nouvelle de cette apparition se répandit aussitost par toute la ville, et en mesme temps le peuple descendit en foule sur le rivage, pour y recevoir ce sacré dépost et ce riche monument de la libéralité divine. C'estoit là véritablement la marchandise la plus précieuse qui fût jamais entrée dans cet ancien port [1] des Morins, autrefois si

(1) Cluvere parlant de cet ancien port des Morins, dit qu'il a eu trois noms différens, selon la diversité des temps, celuy d'Icius, celuy de Gésoriac, et celuy de Boulogne; en quoy il a esté suivy de Monsieur Samson qu'on sçait avoir le plus pénétré en la Géographie. Ce dernier a fait un sçavant Traité sur ce sujet, qui n'a pas encore esté imprimé, mais qui m'a esté communiqué par son fils, où il prouve à fonds, par les deux ports

Digitized by Google

fameux par son commerce ; et c'estoit là aussi ce qui luy devoit faire voir dans les siècles suivans plus de Roys et de Princes Chrétiens prosternez aux pieds des Autels de la sainte Vierge, que la commodité de son trajet ne luy avoit fait voir auparavant de Césars et de chefs Romains.

» Cette sainte Image fut solemnellement portée dans l'Église, où elle est encore à présent honorée ; Église qui peut passer à bon droit, pour un des plus anciens Sanctuaires de toute l'Europe, où la piété envers la sainte Vierge ait fleuri davantage, et où Dieu ait opéré plus de merveilles par son intercession, la plus part des autres images et lieux de dévotion n'ayant esté connus que longtemps après.

» Outre les anciennes généalogies des Comtes de Boulogne, qui nous parlent de l'arrivée et de la réception de nostre sainte Image [1], toute l'histoire en estoit autrefois décrite dans de vieilles tapisseries qui servoient à l'Église, avec certaines rimes du temps, au bas de chaque pièce, d'où l'on a tiré entr'autres ces quatre vers, qui ont longtemps servi de frontispice à la principale porte de l'Église Cathédrale.

qui sont au dessus et au dessous du port Icius, selon César ; par le promontoire voisin qui porte le mesme nom, par la façon que le mesme César aborde en la Grand' Bretagne, par le vent qui luy sert, par la distance du trajet, par la qualité du port, par les chemins militaires ou Romains qui y aboutissent, et par plusieurs autres belles recherches, que *Portus Icius*, *Portus Morinus*, *Portus Morinorum Britannicus*, *Gesoriacus Portus*, *Gesoriacum Navale*, *Gesorigia et Bononia*, ne sont que des noms differens usitez en divers temps, par différens Auteurs, pour exprimer un mesme lieu.—Note de Le Roy.

(1) Nous avons consulté plusieurs copies des généalogies en question, sans y rencontrer un seul mot sur Notre Dame ; nous serions heureux de découvrir quelque part une des copies sur lesquelles s'est appuyé notre historien.—(Note de l'auteur).

Digitized by Google

Comme la Vierge à Boulogne arriva,
Dans un bateau que la mer apporta,
En l'an de grâce, ainsi que l'on comptoit;
Pour lors, au vray, six cens et trente trois.

» Plusieurs écrivains modernes font aussi mention de tout cecy, comme le docte André du Saussay [1], Evesque de Toul, dans son Martyrologe de France, le Père Poiré dans son Livre [2] de la Triple Couronne de la sainte Vierge, Gonon [3] dans sa Chronique, et quelques [4] autres, qui en rapportent toutes les mesmes circonstances.

» La mesme tradition, qui nous persuade l'arrivée de l'Image, en la manière que nous venons de le rapporter, nous apprend aussi que l'on trouva dans le vaisseau deux autres reliques très-saintes, l'une de Jésus-Christ notre Seigneur, et l'autre de la sainte Vierge, avec une Bible manuscrite : ce qui se confirme par ces deux vers latins que l'on trouve gravez en vieux caractères goliques sur un couvert d'argent de cette mesme Bible*, et qui se ressentent si fort du temps barbare auquel ils ont esté composez.

Affert Boloniam navis, abs ductore, Mariam,
Lac, Umbilicum, et Thema Theologicum.

» Et l'on croit, suivant quelques anciens mémoires, que ces précieuses reliques furent ensuite

(1) *Martyrolog. Gallican in append. part. ult.*
Sanctæ Mariæ Virginis Deiferæ susceptio mirificæ Imaginis apud Bononienses. — Note de Le Roy. Le *Dictionnaire des pèlerinages* (tom. XLIV de *l'encyclop. cathol.* de M l'abbé Migne), met au 20 février la mention de N.-D de Boulogne dans le *calendrier majeur de Notre-Dame.*

(2) *Traité* 1, *Chap.* 12, *parag.* 5, *n* 53. — Note de Le Roy.

(3) *Chron. S. Deiparæ Virg. Benedicti Gononi Burgensis.* — Note de Le Roy. Ce renvoi à la chronique de Gonon est mal fondé ; on ne trouve rien dans cet écrivain sur N.-D. de Boulogne-sur-mer,

(4) *Malbrancq de Morinis*, *l.* 3, *c.* 22. — N. de Le Roy.

Digitized by Google

richement enchâssées par saint Éloy, Évêque de Noyon. Cette créance, après tout, n'est pas sans fondement, car nous lisons dans Méyère [1], sous l'an 649, que ce saint Prélat, dans le cours de sa Mission Apostolique vers la coste maritime de Flandres, visita, entr'autres lieux, la ville de Boulogne, et y laissa des marques de son zèle, et nous sçavons d'ailleurs, par le témoignage authentique de saint Ouen, son contemporain, qui a écrit [2] l'histoire de sa vie, que ce grand Évesque, qui avant sa promotion à l'épiscopat, avoit employé son art et son industrie, à orner et enchâsser la pluspart des Reliques de son temps, ne laissa pas, après mesme qu'il fut élevé à cette haute dignité, de s'appliquer souvent avec beaucoup d'affection, à cette sorte de travail de mains, en faveur principalement de plusieurs églises de sa Province : De sorte qu'il est très-probable, qu'estant à Boulogne, et y séjournant comme il a fait, il employa une partie de ce temps si précieux, qu'il consacroit tout à Dieu, à enchâsser les sacrées Reliques dont nous venons de parler, comme pour se délasser saintement des honorables fatigues de l'Apostolat.

» On ne sçait pas au vray, de quel lieu est venue l'Image de Nostre-Dame de Boulogne, mais si l'on regarde le temps de son arrivée, l'on pourra facilement donner dans la pensée de ceux, qui ont cru qu'elle venoit de l'Orient, et qu'elle estoit un reste du débris arrivé, selon Baronius [3], environ ce temps-là, dans les villes d'Antioche et de Jérusalem, par l'invasion des Sarrasins, qui donna lieu, selon la remarque de ce sçavant Cardinal, de faire transporter par divers moyens, plusieurs reliques dans l'Oc-

(1) *L. 1, Annal. Fland.*—N. de Le Roy.

(2) *L. 2, c. 7.*—N. de Le Roy.

(3) *Baron., tom. 8, ad an. 637. Meyer. L. 2. ad an. 633.* — Note de Le Roy.

Digitized by Google

cident, où l'Église jouissoit pour lors d'une profonde paix. Et ainsi la ville de Boulogne, quoy que située dans un coin des plus reculez de l'Occident, pourroit bien avoir profité, dans cette occasion, des dépouilles de l'Orient; et l'Image avec les Reliques, dont nous avons parlé, pourroit bien estre une partie des richesses qui luy furent alors enlevées. Comme si Dieu, dans le temps que ces barbares s'emparoient de la terre Sainte, avoit voulu, par un dessein tout particulier de sa Providence, que l'Image de sa sainte Mère chassée en quelque façon de la Palestine, trouvast son azile, justement dans une Ville qui devoit un jour donner la naissance à l'invincible Godefroy [1] de Bouillon, ce grand restaurateur de son saint nom dans les païs du Levant.

» Au reste, comme ni la tradition, ni les anciens monumens ne décident rien touchant le lieu d'où pouvoit venir cette Image, je ne m'aresteray pas d'avantage à vouloir par de simples conjectures sonder un secret, qu'il semble que le Ciel s'est voulu réserver ; il nous doit suffire de sçavoir, que ce don si saint et si précieux est parti de la main libérale de Dieu, qui a des thrésors de grâce et de miséricorde, qu'il découvre et qu'il distribue, quand et comme il luy plaist, et qui a voulu sans doute attirer entièrement ces peuples tout addonnez au traficq de la mer, en leur envoyant par la voye de ce mesme élément, l'instrument et l'organe de ses plus rares faveurs.

» Ce seroit peut-estre avec plus de fondement que l'on avanceroit, que cette Image a esté faite

(1) Oriundus fuit de regno Francorum, de Rhemensi provincia, Civitate Boloniensi, quæ est secus mare Anglicum sita. *Guill. Tyr. l. 9, c. 5.*—Note de Le Roy.—Voyez la savante dissertation de M. l'abbé Barbe, sur le *lieu de naissance de Godefroi de Bouillon*, (Br. in 8o de 126 pp.). Il est impossible de mieux démontrer la naissance boulonnaise du héros des croisades.

Digitized by Google

par saint Luc, aussi-bien que celle de Lorette, à qui elle est toute semblable, et en sa grandeur, et en sa matière, qui est d'une espèce de bois incorruptible; puisque non seulement c'en a esté une créance continuelle descendue jusqu'à nous, par la tradition, et confirmée, selon quelques-uns, par des révélations particulières; mais qu'outre cela, les Démons mesmes, quoy qu'ennemis déclarez de l'honneur de la Mère de Dieu, ont esté contraints quelquefois, par la force des exorcismes, de rendre témoignage à cette vérité par la bouche des personnes qu'ils obsédoient. Aussi est-ce une opinion communément reçue, que ce saint Evangéliste, qui avoit une grace particulière pour pouvoir représenter au naturel la figure de la sainte Vierge, à laquelle il estoit très-affectionné, en a fait diverses Images, tant en relief, qu'en peinture, que Dieu a rendues recommandables par un grand nombre de miracles. Outre celle de Lorette taillée en bois l'une des plus renommées par tout le monde, à qui personne ne dispute la gloire d'estre sortie des mains d'un si digne ouvrier; l'histoire Ecclésiastique [1] fait une expresse mention d'une autre faite avec le pinceau, qui se voit à Rome, dans l'Église de sainte Marie-Majeure. Saint Grégoire le Grand, pendant une peste des plus violentes, qui désoloit toute la ville, la fit porter en Procession, et l'on remarqua que l'air corrompu se fendoit à son abord, et s'écartoit de costé et d'autre, comme pour luy céder la place. »

(1) *Baron. tom.* 8, *an.* 590.—Note de Le Roy.

Digitized by Google

CHAPITRE II.

Histoire de l'Église de Notre-Dame de Boulogne, depuis sa première fondation jusqu'au développement du pèlerinage.

Bien que la ville de Boulogne, à cause de son importance sous la domination romaine et de ses rapports avec la Grande Bretagne, comme principal port d'embarquement pour cette île, ait été probablement honorée d'un siége épiscopal [1], dans les premiers siècles de notre ère, l'histoire ne cite aucun texte précis sur la première fondation de l'église de Notre-Dame. Mais, si nous n'avons aucune trace des luttes que le Christianisme eut à soutenir pour triompher des faux-dieux qu'adoraient nos pères, nous savons du moins qu'à Boulogne, comme ailleurs, la croix de Jésus-Christ fut plantée sur les ruines fumantes de l'idolâtrie vaincue. Les débris du temple romain que nous avons retrouvé, sous la nef de Notre-Dame, nous l'apprennent assez clairement [2].

Il faut attendre jusqu'au commencement du VIIIe siècle, pour trouver un historien qui nous parle d'une église à Boulogne. Le vénérable Bède, consciencieux annaliste de l'Église d'Angleterre, rapporte qu'en 606, ou environ, il y avait dans notre ville une église, où l'on transporta le corps du premier abbé de Canterbury [3], dont les reliques y furent long-

(1) Voyez notre *Étude sur l'existence d'un siége épiscopal dans la ville de Boulogne avant le VIIe siècle.*—Brochure in-8°,—1856

(2) Voyez notre *Notice historique, archéologique et descriptive sur la Crypte de l'Église N. D.*—Brochure in-8°,—1851.

(3) Bedæ *Historia eccles. gentis Anglorum,*—Lib. I, cap. 33.—Né en 673, Bède mourut en 735.

Digitized by Google

temps honorées d'un culte solennel [1]. On parle aussi d'un édifice que le roi Clotaire II aurait commencé, sous son règne, et qui n'aurait été achevé qu'après l'arrivée de la Vierge miraculeuse; mais on ne peut rien affirmer à ce sujet [2]. La tradition que nous avons invoquée dans le chapitre précédent rapporte qu'au VIIe siècle l'Image sainte fut mise dans une chapelle « couverte de genests ou de joncs » marins, qui avoit bien plus l'air d'une pauvre » Église champestre que d'une Église Matrice et » principale de tout un païs. On en voyoit autre- » fois la triste figure, dans les vieilles tapisseries » dont nous avons déjà parlé et qu'on dit avoir » esté renouvelées de temps en temps pour estre » un continuel mémorial de l'antiquité [3]. »

L'historien de Notre-Dame, auquel nous empruntons ces lignes, signale un « vieux légendaire » qui dit, « sans pourtant spécifier le temps, qu'ayant » esté brûlée par trois diverses fois, » l'église de Boulogne « s'est vue renaistre autant de fois de » ses propres cendres [4]. » Les fouilles qui ont été faites, lorsqu'on a ouvert la crypte, sous le sol de l'église actuelle, n'ont amené la découverte d'aucun reste d'architecture appartenant au style latin

(1) Le Bréviaire de l'Abbaye de Notre-Dame de Boulogne, dont nous possédons un exemplaire manuscrit, contient deux offices de St. Pierre, abbé (vulgairement appelé St. Pierre d'Ambleteuse, à cause de la baie où il fit naufrage); le 29 Décembre, PETRI, *abbatis et confessoris* vj *lectionum*, et le 11 juin, *Elevatio beati* PETRI *abbatis, duplex*, vj *lectionum*. Le chef de ce Saint était conservé dans un riche reliquaire dont les inventaires de la Trésorerie ont fait mention plusieurs fois.

(2) Ferreolus Locrius in Mariâ Augustâ; L. 4, c. 64, ap. Le Roy, édit. 1681, p. 23 Le Martyrologe des fondations de l'Église de N.-D., imprimé en 1694, met le roi Clotaire II, parmi les bienfaiteurs dont on doit célébrer l'obit dans la cinquième semaine de décembre.

(3) Ant. Le Roy; édit. 1681, p. 23.

(4) Ant. Le Roy, édit. 1681, p. 23.

Digitized by Google

qui a précédé l'époque byzantine ; mais il est facile de supposer que les édifices qui ont été ainsi consumés successivement par l'incendie, étaient construits en bois, comme c'était assez la coutume avant l'an 1000, même pour des églises cathédrales [1].

Le grand évêque des Morins, saint Omer, a célébré les divins mystères et présidé l'office canonial dans l'église de Notre-Dame de Boulogne. Ses successeurs, pendant tout le Xe siècle, ont résidé dans notre ville, où ils avaient transféré leur chaire épiscopale [2].

Lorsque la famille des comtes de Boulogne, qui se rattachait par alliance aux descendants de Charlemagne, commença, sous les Eustache, à jouer un rôle important dans l'histoire de la France et de l'Angleterre [3], l'église de Notre-Dame fut l'objet de la sollicitude de ces princes. Vers l'an 1104, la bienheureuse comtesse Ide, femme d'Eustache II, mère d'Eustache III et de Godefroi de Bouillon, fit rebâtir l'édifice, tel qu'il subsistait encore, en grande partie, à l'époque de la Révolution française. C'est à la même date que nous reportons la construction de l'ancienne crypte. On peut voir, dans la notice que nous avons publiée sur ce monument, les raisons qui nous ont fait adopter cette opinion [4].

Il est probable que l'église de Notre-Dame, qui à cause de son ancien titre épiscopal, avait la ju-

(1) On croit que la cathédrale de Chartres, avant sa reconstruction par l'évêque Fulbert, n'était bâtie qu'en bois. Cs. Daniel Ramée, *Manuel de l'histoire générale de l'architecture*, t. II, p. 140.

(2) Cs. *L'Étude sur l'existence d'un siége épiscopal*, citée plus haut.

(3) Cs. *Du lieu de naissance de Godefroi de Bouillon*, par M. l'abbé Barbe.

(4) Cs. *Notice sur la crypte*, citée plus haut.

Digitized by Google

ridiction paroissiale sur toute la ville de Boulogne[1], a été, jusqu'au XIIe siècle, desservie par un chapitre de chanoines séculiers, gouvernés par un doyen. C'est ce qui nous semble résulter d'un acte par lequel l'évêque des Morins, Jean de Commines, déclare, en 1129, confirmer l'église de Boulogne dans la possession de ses biens et revenus. On y voit qu'un Baudouin, connétable du Boulonnais, avait autrefois remis entre les mains du doyen et des chanoines de cette église, *in manu decani et canonicorum*, une donation considérable pour l'entretien du luminaire; et la lettre de confirmation, qui nous fournit ces détails, est adressée simplement *Dilectis in Christo filiis, sancte Boloniensis ecclesie canonicis*, « à nos chers fils en Jésus-Christ les chanoines de la sainte Église de Boulogne. »

Nous devons citer ici les noms des villages, hameaux ou fermes, sur lesquels, à cette époque, l'église de Notre-Dame étendait son patronage; car depuis sept cents ans, les fils des anciens donateurs s'empressent de venir honorer la Reine du Ciel, dans son vieux sanctuaire, et d'acquitter en hommages de respect et d'amour la dette de famille contractée par leurs pères. Le chapitre de Notre-Dame possédait alors les autels de Condette, de Hessinguehen (Échinghen), de Questinguehen (hameau de Baincthun), et les cures de Bellebrune et de Wierre-Effroy. Il avait en outre de nombreuses métairies[2], terres et portions de dîmes « à Cormont, Frenc, Dannes, Nelles, Maninghen, Wabinghen (Outreau), Her-

(1) Voyez pour plus de détails l'*Appendice* à notre *Étude sur l'existence d'un siége épiscopal.*

(2) Luto, (*Mém. mss. sur l'histoire de Boulogne et de son comté*), a lu *hospices*; c'est une fausse interprétation du mot *hospitia*: Tome 1er, p. 424, 425. Cf. p. 379. Le ms. de Luto est dans la Bibliothèque de Boulogne.

Digitized by Google

merengues (hameau d'Isque), Isque, Herclingue (hameau d'Isque), Macquinghen (ham. de Baincthun), Brunembert, Wicardene (hameau de St.-Martin-lès-Boulogne), Odre (ferme de Boulogne), Trelinctun (ham. de Wimille), Odreselle (Audresselles), Sin-Hongrevelt (St.-Inglevert), Godinctun (ham. de Pernes), Waudringhen (Vaudringhen), Odinghen (Audinghen), Leulinghen, Fiennes, Hardentun (ham. de Marquise), » et plusieurs autres endroits moins connus [1]. La plupart de ces donations ont probablement été faites par les comtes, et par les seigneurs les plus importants du pays; mais, en l'absence de document certain [2], il faut se borner à des conjectures.

Godefroi de Bouillon, au rapport de l'historien Le Roy, qui a recueilli les traditions de ses devanciers, enrichit l'église de Notre-Dame « de quan-
» tité de reliques très-précieuses, qu'il envoya de
» Syrie et de Palestine, POUR GAGE ET PRÉROGATIVE
» D'AMOUR SINGULIER [3] : » « Ce sont, » ajoute-t-il,
» les termes d'un ancien titre tiré des archives
» de l'Église collégiale de Lens en Artois, qui
» eut aussi part à ce présent, et qui se glorifie
» d'avoir les mesmes comtes de Boulogne, pour
» ses restaurateurs et ses bienfaiteurs. On tient
» mesme que la couronne d'argent, qui luy fut
» présentée, quand il fut proclamé Roy de Jéru-
» salem, et qu'il refusa de porter, se souvenant

(1) Luto, notre seul guide sur ce point, cite Rebinghen, Turne, Badinghen (Bazinghen?) Beaumont, Bikendal, Elinctun. Le Roy indique ce document (p. 29), mais il n'en fait aucun usage, si ne n'est pour mentionner la donation du connétable Baudouin, *Baldevinus constabularius*, p. 79.

(2) Luto, à l'endroit indiqué en donne une analyse, avec la mention marginale : *Ex cartario B. M. Beton.* (p. 379).

(3) Le Roy, cite en marge : « Quadam prerogativâ specialis amoris. *Otiv. Vred. in Geneal. Fland.*, tome I. Voyez pour plus de détails : *Du lieu de naissance de Godefroi de Bouillon*, par M. l'abbé Barbe, pp. 75, 76.

Digitized by Google

» que le Roy des roys en avoit porté une d'épines » en ce lieu-là mesme, fit partie de sa libéralité » envers Nostre-Dame de Boulogne [1]. » On conserva jusqu'à la Révolution française une couronne qu'on disait être celle de Godefroi de Bouillon, « où sont à l'entour divers petits chasteaux (huit reliquaires), où sont les reliques de la Terre-Sainte, » dit un ancien inventaire [2]. Elle était en « argent étranger, sans poinçon [3]. »

Parmi les reliques venues de la Terre-Sainte, la tradition signale une relique du Saint-Sang, qui était « tenue par deux anges d'argent doré, » renfermée dans un petit cristal, « avec ceste inscription à l'entour : *Sanguis Dni Iesu Chri.* [4] » On nous assure qu'il en subsiste encore de nos jours quelque parcelle; et il serait à souhaiter que l'autorité ecclésiastique soulevât enfin les voiles qui l'ont cachée à la vénération publique depuis la Révolution française. La susception de ces précieux « gages d'amour singulier » envoyés par Godefroi de Bouillon à sa ville natale, a déterminé la fondation d'une chapelle, dite du Saint-Sang, située dans le faubourg de Bréquerecque. Ce fut là que la procession du clergé de Notre-Dame rencontra ceux qui apportaient les saintes reliques, au-devant desquelles on s'était empressé d'accourir, afin de les recevoir en grande pompe et solennité.

Nous ne saurions dire l'époque à laquelle l'église de Notre-Dame cessa d'être une collégiale de chanoines séculiers, pour devenir une Abbaye régulière. Le Roy attribue cette réforme au comte Eustache

(1) *Hist. de N.-D. de B.*, édit. 1681, pp. 27, 28.

(2) *Notes mssles sur l'hist. de N.-D. de B.*, par *Ant. Le Roy* (dans la riche bibliothèque de M. Abot de Bazinghen), p. 65. Voyez encore l'ouvrage de M. l'abbé Barbe, p. 78.

(3) *Inventaire* du 14 janvier 1791, cité par M. l'abbé Barbe.

(4) *Notes mssles* d'Ant. Le Roy, déjà citées, p. 65.

Digitized by Google

III, « environ l'an 1109[1]; » mais il n'apporte point d'autorité sérieuse, à l'appui de son opinion. Luto fait remarquer que l'abbaye de Notre-Dame occupait le troisième rang au chapitre général de la congrégation d'Arrouaise, dont Gervais le premier abbé, qui était natif de Boulogne, a été installé en 1121 [2]. Ce n'est que sous le pontificat du pape Innocent II (1130-1143), qu'on trouve la mention d'un abbé de Notre-Dame. Luto cite une bulle de ce Pontife, adressée à « Jean, abbé de Sainte-Marie de Boulogne » , et nous retrouvons la signature ou le nom de ce prélat dans plusieurs écrits datés de 1132, et années suivantes [3]. Si l'on nous avait conservé la copie des quatre bulles données par Innocent II en faveur de l'église de Notre-Dame, suivant le rapport de Luto, aussi bien que des bulles d'Honorius II (1124-1130) dont parle Le Roy, nous aurions probablement d'amples détails sur les biens dont les seigneurs boulonnais du XIe siècle ont enrichi l'église de leur vénérée patronne [4]. Nous saurions quelque chose sur les donations du comte Eustache [5], vaguement énoncées dans une bulle d'Innocent III de l'an 1207; sur celles qu'avaient faites Warin ou Guarin de Fiennes, ce dévoué serviteur de Dieu et des pauvres, le sénéchal (*dapifer*) Ardulf, le chambrier Gibelin, le doyen Ingelramn, Eustache de Pernes et Gocelin d'Ordre, dont les noms seuls sont parvenus jusqu'à

(1) Ant. Le Roy, *Hist. de N.-D. de B.* édit. 1681, p. 29. En marge cette vague indication : *Mss. Eccles. Bolon.*

(2) Luto, *Mém. mss.* cités, p. 378 et 379.

(3) *Gallia christiana*, t. X, col. 1586, in Abbat. B. M. de Bolonia.

(4) Luto. *Mém.* cités. ibid.—Le Roy, édit. 1681, p. 29.

(5) Terras et mansuras ex dono comitis Eustachii ecclesiæ vestræ collatas. Ant. Le Roy, édit. cit. *Pièces justif.* p. 26.

Digitized by Google

nous[1]. Peut-être sera-t-il possible de rencontrer quelque part une copie de ces documents que le temps paraît avoir dévorés sans pitié.

L'église de Notre-Dame de Boulogne, à peine érigée en Abbaye, voulut ressaisir l'honneur de son ancien siége épiscopal. Nous avons essayé de raconter, dans une notice spéciale, la tentative que les clercs de notre cité ont faite en 1159, pour obtenir du Saint-Siége l'érection de leur église en évêché distinct de celui de Térouanne; et nous y renvoyons le lecteur [2]. Outre l'insuccès de leur démarche à cette occasion, le ciel envoya une terrible épreuve à l'Église de Boulogne. Le comte Mathieu d'Alsace, non content de son mariage avec une femme consacrée à Dieu, union sacrilége qui fit tomber sur sa tête les foudres de l'Église et jeter l'interdit pendant dix ans sur le Boulonnais, chassa par force hors de leurs églises les deux abbés de Notre-Dame et de Saint-Wulmer, ainsi que tous les frères, « hommes réguliers et craignant Dieu ». Il y fit entrer à leur place des hommes sans mœurs et

(1) *Lettre du B. Jean de Commines*, de l'an 1129, citée plus haut; ap. Luto, *Mém.* cit. p. 424.

(2) Un document intéressant avait échappé à nos recherches : c'est une lettre de Jean de Salisbury, secrétaire de S. Thomas Becket, puis du pape Alexandre III. Il n'eut pas plutôt appris la démarche des Boulonnais, qu'il adressa au pape Adrien IV, (prédécesseur d'Alexandre III), en 1159, de vives réclamations contre « l'ambition de l'Église de Boulogne. » Il espère que le Pontife prendra la défense de l'Église de Térouanne, cette mère dévouée qui comble d'amour des enfants ingrats : les Boulonnais cherchent leur propre intérêt, déchirent le sein qui les a nourris, rendent le mal pour le bien, etc. *Ecclesia Morinensis his qui eam impugnant maternum semper impendit amorem... ; ipsi autem pro bonis mala retribuunt, et, quærentes quæ sua sunt, matrem suam scindere conantur ; inde est quod... supplicamus ut gratia vestra quæ consuevit punire ingratos... conatus manifestæ ambitionis vacuet.*

Joan. Saresber. *Ep.* 41 ap. *Rerum gallic. et francic. script.* t. XVI, p. 494.

Digitized by Google

sans discipline, qui furent excommuniés, aussi bien que le comte, par l'évêque des Morins, Milon II, l'archevêque de Reims, Henri de France, et le pape Alexandre III, qui écrivit à ce dernier deux lettres relatives à cette malheureuse affaire [1].

Notre but en esquissant quelques traits de l'histoire ecclésiastique de Boulogne jusqu'au XIIIe siècle, a été de suppléer à l'énorme lacune qui existe entre l'époque où la tradition place l'arrivée de la Vierge et celle où commence le développement du pèlerinage, dont il n'y a aucune trace positive avant l'année 1212. On pourrait citer, pendant tout cet espace de temps, le passage de beaucoup de saints par notre ville; depuis le prêtre romain Birinus, allant évangéliser les Bretons au VIIe siècle, jusqu'à saint Anselme qui vint visiter sainte Ide à Boulogne. Les bienheureux Lugle et Luglien y débarquèrent pour se livrer à la prédication de l'Évangile; le corps de saint Bertulphe de Rentì fut longtemps déposé dans notre église; c'est encore à l'ombre de son patronage et sous la protection des murs de la cité que reposa pendant quelque temps le corps de saint Ansbert, archevêque de Rouen, tandis que les reliques des saints de Fontenelle s'abritaient sous le toit du moutier de saint Quentin de Wabinghem (Outreau), en attendant que le comte de Flandre, Arnoul-le-Vieux, les fit transporter, en 944, dans son abbaye de Blandinberg, à Gand. L'église de Notre-Dame fut aussi l'asile du corps de saint Maxime, pendant les troubles que l'avidité sacrilége de Robert-le-Frison suscita dans l'église de Térouanne (1083). Ces saintes reliques ne furent reportées à Térouanne que vers l'an 1133; encore les Boulonnais, par un larcin assez commun de leur temps, en avaient-ils

(1) Alexandri III. *Epp.* 62 et 63 ap. *Rer. gallic. et francic. script.* t. XV. p. 783 et sq.

Digitized by Google

volé la tête qu'ils furent obligés de rendre. Nous indiquerons en outre la présence du célèbre Lanfranc à Boulogne vers l'an 1068 et celle de S. Bernard en 1131; mais rien dans les récits originaux n'indique encore la trace du pèlerinage [1].

Il y avait pourtant à travers toute la chrétienté un grand mouvement de pérégrination. Les croisades, commencées en 1095 et incessamment continuées pendant tout le XIIe siècle, avaient répondu à la tendance générale du peuple chrétien pour ces pieux voyages vers les saints lieux de l'Europe et de l'Asie. Les peuples se mêlaient, pour moins se haïr; il n'y avait pas de pèlerin qui, suivant l'expression de Chateaubriand, ne revint à son village ou dans sa ville, « avec des préjugés de moins et quelques idées de plus. »

C'était pour satisfaire à cette ardeur de lointains voyages qu'avait été érigé en 1131, par un Oilard de Wimille [2], le prieuré-hôpital de Sontinghevelt, mal à propos nommé depuis Saint-Inglevert, et qu'on établit à Wissant un cimetière spécial pour la sépulture des Écossais, des Irlandais et autres pèlerins [3]. Une chapelle attenante à ce cimetière dépendait de l'abbaye de St-Wulmer et fut confirmée à cette abbaye dans un acte du pape Alexandre III de l'an 1177. Cette érection d'un cimetière spécial pour les étrangers à Wissant ne

(1) Cs. Bède, *Hist. eccles. gent. Angl.* Lib. III. cap. 37; Eadmer, *Hist. nov.* Lib. I. part. II, cap. 1; Locrius, *Chron. Belg. ad. an.* 700; *Act. SS. ord. S. Bened.* sæc. II. p. 552; Bolland. *Act. SS. Febr.* t. II. p. 347, *Julii* t. V. p. 285; *Item.* Febr. t. I, p. 682. Meyer, *Annales flandr. ad an.* 1083; S. Bernardi *Ep.* 334; Le Roy, *Hist. de N. D.* passim, Luto, *Mém.* cit. passim.

(2) Lamberti Ardensis *Chronic. Ghisnense* cap. 41. (édit. de M. le Mis de Godefroy Menilglaise), p. 97, sqq.

(3) In sepulturam Scotorum et Hyberniensium et aliorum peregrinorum. Cs. *Hist. de N. D. de B.* par le R. P. Alphonse de Montfort, capucin, (1634), pp. 67, 68. Ant. Le Roy, déjà cité, p. 68.

Digitized by Google

s'explique pas seulement par l'affluence des pèlerins mais aussi par l'importance que cette ville avait acquise depuis un certain temps. Le port de Calais n'existait pas encore ; et celui de Boulogne avait été dépossédé d'une partie de son ancienne gloire.

L'historien Le Roy s'efforce de trouver avant le XIIIe siècle, des vestiges du pèlerinage de Notre-Dame de Boulogne. La tradition n'en fournit qu'un seul ; encore le fait repose-t-il sur des autorités qui sont de beaucoup postérieures à l'événement [1].

« La dévotion à Nostre-Dame de Boulogne s'est toûjours accrue, et la renommée s'en est si fort étendue de tous costez, qu'elle a attiré les peuples, non seulement des Païs et des Royaumes les plus voisins, mais mesme des dernières extrémitez de la Chrestienté. Molan [2], que le cardinal Baronius ne cite jamais qu'avec éloge, nous fournit une grande preuve de cecy, dans son Traité des Saints de Flandres [3]. Il rapporte que, dès l'an 1033, ce Pèlerinage estoit en si grande réputation par tout le monde, que S. Jor y vint du bout de l'Orient. Il estoit natif de la grande Arménie, et évesque du Mont-Sina ; poussé d'un désir extraordinaire de visiter tous les lieux saints de la Chrestienté, et animé à cela par l'exemple de S. Macaire son frère, Patriarche d'Antioche, qui en avoit fait autant, et qui estoit mort en Flandres durant le cours de son Pèlerinage, il quitta son païs, traversa toute l'Europe, et vint en France, où entr'autres lieux de piété, ausquels il s'arresta, il visita avec beaucoup de dévotion l'Église de Nostre-Dame de Boulogne [4]. Ce fut presque la dernière action de piété

(1) Ant. Le Roy, *Hist. de N.-D. de B.* édit. 1681, p. 33, 34.

(2) *Vide cap.* 9 *præfat. Martyrol. Rom.* Ap. Le Roy.

(3) *In natal. SS. Belg.* 26. *Iul.* (Ibid.)

(4) *Martyrolog. Eccles. Colleg. S. Bartholom. Bethun.* (Ibid.)

Digitized by Google

qui couronna toutes les autres de sa vie; car, comme il s'en retournoit, il mourut à Béthune, dans le baiser du Seigneur, et alla jouir dans le Ciel de la présence de Celle dont il venoit d'honorer l'Image sur la terre. La pluspart des Annalistes de Flandres[1] nous confirment la mesme chose, selon les mesmes circonstances, entr'autres Ferry de Locre[2], lequel parlant de la mort précieuse de cet illustre Pèlerin de l'Orient, dit qu'elle arriva immédiatement après, que par un motif général de Religion, et par un engagement particulier de s'acquitter de son vœu, il eut esté visiter l'Église de Nostre-Dame de Boulogne, et honorer sa sainte Image. *Cum religionis et voti gemino flabro impulsus, Boloniensis in Picardis Virginis Icunculam atque aram præsens honorasset.*

» Voilà pour ce qui regarde l'antiquité de nostre Pèlerinage : Or ce que nous avons maintenant à considérer davantage, c'est sa perpétuelle durée pendant tous les siècles qui ont suivy son establissement. »

(1) *Gazet, Hist. Eccles. des Païs-bas, p.* 460. (Ibid.)

(2) *In Chron. Belg. ad an.* 1033. (Ibid.)

Digitized by Google

CHAPITRE III.

Le pèlerinage de Notre-Dame de Boulogne, au XIIIe siècle.— Philippe-Auguste ; les comtes de Flandre, de Boulogne et de Ponthieu ; Henri III, roi d'Angleterre ; saint Louis ; le concile de Boulogne.

En l'année 1212, suivant le récit d'Ipérius, abbé de St.-Bertin[1], « des miracles nombreux, « à la louange et à la gloire de Jésus-Christ » et de sa très-glorieuse Mère, se firent dans la » ville de Boulogne, et y attirèrent un grand con- » cours de peuple de tous les points du royaume. » C'est là, ajoute-t-il, l'origine du pèlerinage de » Notre-Dame de Boulogne, qui subsiste toujours » depuis lors[2]. »

Nous allons raconter, dans leur ordre chronologique les détails du concours des pèlerins, tels que nous les trouvons dans les chroniques, sans y mettre même toujours « le filet à les lier » dont parle Montaigne.

1213. Philippe-Auguste, sur le point de passer en Angleterre, vint à Boulogne[3] avec une puissante armée, et y séjourna pendant quelque temps. C'était

(1) Jean d'Ipres, plus connu sous le nom d'Ipérius, 58e abbé de St.-Bertin, mort en 1383. Voyez le bel ouvrage de M. H. de Laplane sur les *Abbés de St.-Bertin*, tom. 1er, pp 329-346.

(2) Eodem anno, (1212, Le Roy dit par erreur 1211) ad laudem et gloriam Jesu-Christi et suæ gloriosissimæ Matris, in Bolonia supra mare plurima fiunt miracula, magnusque populi confluxus ex omni parte regni, et inde ortum habuit peregrinatio ad beatam Mariam in Bolonia, quæ adhuc est. *Chron. S. Bertini* ap. Martenne, *Thes. nov Anecdot.* T. III. col. 693; Cf. *Rerum gallic. et francic. script.* T. XVIII. p. 603.

(3) Eodem anno (1213) venit rex Philippus magnanimus,

Digitized by Google

dans notre ville qu'il avait fixé le rendez-vous de sa flotte, composée de dix-sept cents barques, et des troupes qui venaient de toutes parts se ranger sous sa bannière, pour se rendre à Gravelines où il devait rencontrer les trahisons dont il allait se venger à Bouvines. On ne doute point qu'il n'ait honoré d'un culte particulier la Vierge dont la puissance s'était manifestée si visiblement par les miracles dont parle Ipérius. L'église de Boulogne conserva longtemps de précieux joyaux, dus à la munificence de ce prince, entre autres, « une » double croix garnie de plusieurs reliques de divers » saints et enrichie de quantité de pierreries, » et » une très-belle Image de vermeil doré, avec un » cœur effigié en or [1]. »

1228. « A tous ceux à qui le présent écrit parviendra, Thomas, par la permission divine, humble abbé de l'église de Notre-Dame de Boulogne-sur-mer, et tout le couvent de ce lieu, salut dans le Seigneur. »

« Sachent tous que Madame l'illustre comtesse Jeanne de Flandre, étant venue dans notre église, en pèlerinage, voulant et désirant, après avoir visité les saintes reliques qui y sont contenues, participer aux prières et autres bonnes œuvres qui

cum immenso exercitu Boloniam, et ibi per dies aliquot naves suas et homines de diversis partibus venientes exspectans, transivit usque Gavaringas. Guill. Armoric. *ap. Rer. gal. et Franc. Script.* T. XVII, p. 88. Cf. *Chroniques de saint Denys*, Ibid. p. 401. « Assembla li Rois grant ost et le conduist droit à Boloigne ; » *Annal Belg.* Ægid. de Roya, Ibid. T. XIX. p. 256 ; P. d'Oudegherst *Annal. de Fland.* Edit. Lesbroussart, ch. 102, p. 82. « Le Roy de France vint à Bologne sur la mer à grande puissance avec intention de cingler de là en Angleterre. » Dans son Histoire des comtes de Flandre, T. I, p. 477, M. Edw. Le Glay fait partir la flotte du port de Calais. Il y a des historiens qui ont de singulières distractions.

(1) Ant. Le Roy, *Hist. de N-D. de B.* édit. 1681, p. 53.

Digitized by Google

à présent se font et à perpétuité se feront dans ladite église, elle a, pour son ame et celle de ses ancêtres, donné et accordé à notre dite église, pour toujours, une aumône de rentes, sur lesquelles se prendra la dépense nécessaire pour le pain et le vin qui servent à la consécration du Sacrement de l'Autel, et pour des cierges de cire, destinés à toutes les messes qui se célébrent dans ladite église et à perpétuité y seront célébrées, comme plus à plein est contenu dans les lettres scellées du sceau de ladite comtesse... Donné l'an du Seigneur 1228. [1] »

Cette donation de Jeanne de Flandre, fille de Baudouin de Constantinople, est faite au nom du célèbre Ferrand, le vaincu de Bouvines, et datée du jeudi après la Nativité de saint Jean-Baptiste, 29 juin 1228. Elle consistait en huit livres, monnaie de Flandre, à percevoir sur le cens auquel les comtes avaient droit dans la ville de Gravelines.

« Marguerite, comtesse de Flandres et de Hainault, leur sœur et héritière, ensuite de leur déceds sans enfans, ne se contenta pas de confirmer cette donation, elle l'augmenta mesme notablement; car elle donna à l'Église de Nostre-Dame vingt-cinq livres de rente, à prendre tous les ans, à la Saint-Remy sur la mesme recepte » (les accises) « de Gravelines, à condition qu'on entretiendroit deux cierges à perpétuité, » pesant chacun une livre de cire, « qui brûleroient jour et nuit devant les sacrées reliques de la trésorerie, » *coram sacrosanctis dictæ ecclesiæ reliquiis.* « Guy de Dampierre, » comte de Flandre et marquis de Namur, « fils de Marguerite, approuva cette pieuse libéralité de sa mère, et s'engagea luy et ses successeurs les comtes

(1) Foppens, *Dipl. Belgic. nova Collect. sive suppl. ad opp. diplom.* Aub. Miræi, Tom. III, pp. 678, 679.

Digitized by Google

de Flandres à son entière exécution, par des lettres scellées de son sceau et de celuy de la comtesse sa mère, en datte du mois d'octobre 1263[1].»

» Après nous être étendus sur ces témoignages de dévotion et de zèle que les comtes de Flandre ont rendus à Notre-Dame de Boulogne, il est juste maintenant, dit Le Roy, que nous rapportions avec la mesme exactitude, ceux qu'elle a reçus de ses propres domestiques, je veux dire des comtes de Boulogne. Nous avons déjà touché ailleurs ce que la comtesse Ide de Lorraine et ses fils Godefroy et Eustache ont fait en faveur de son église: à présent il nous faut voir ce qu'ont fait leurs successeurs. Et d'abord nous pourrions alléguer, comme une preuve générale de leur attachement au service de Nostre-Dame de Boulogne, leur cry de bataille[2], qui estoit Nostre-Dame, au lieu de Boulogne-Belle, qu'ils crioient anciennement. Mais en voicy de plus singulières et de plus précises, tirées de leurs fondations.

» Une des plus considérables, et qui mérite à bon droit de tenir le premier rang, est celle de Mahault, fille de Renaut de Dammartin et femme de Philippes de France. Celui-cy avoit voulu perpétuer sa mémoire dans le païs, par la construction des châteaux de Boulogne et d'Hardelot, par la réédification des murs de la ville, qu'il rétressit du costé du Levant, pour la rendre plus forte, et par divers autres ouvrages somptueux et magnifiques[3]: mais pour Mahault, elle employa ses richesses à des usages plus saints et plus chrétiens. Outre

(1) Ant. Le Roy, *Hist. de N-D. de B.* édit. 1681. p. 72 et 73.

(2) *Un Ms. de saint Bertin.*—N. de Le Roy.

(3) D'Oudegherst en sa Chron. de Fland. c. 6.
Chronicon Andrense Guillelmi Abb. in fine, ad an. 1233.
Généalog. de la M. de Boul.—N. de Le Roy.

Digitized by Google

l'établissement d'une chapelle en l'Hôpital Sainte-Catherine, elle en érigea trois autres dans l'église de Nostre-Dame, pardessus le nombre de cinq qui estoient déjà, et qui avoient esté fondées par les anciens comtes de Boulogne : et pour augmenter de plus en plus le service de la Sainte Vierge dans cette église de son nom, elle y légua la maison et les terres des Moulins-l'Abbé près Boulogne, et quelques autres portions de son héritage. Une Bulle de Clément IV, de l'an 1268, qui confirme toutes ces donations, fait aussi mention de quarante arpens de bois en une pièce, qu'elle accorda, outre l'ancien droit de chauffage donné par ses prédécesseurs, et qui consistoit à pouvoir couper chaque jour, dans la forest, jusques à deux charrées de bois. Enfin, après avoir fait l'église de Nostre-Dame, héritière de la meilleure partie de son patrimoine : elle décéda en 1258, et voulut que son corps fust enterré à l'entrée de cette mesme église, auprès de celui de la comtesse Ide, fille de Mathieu d'Alsace, sa mère, qui avoit esté rapporté de Flandres, où elle estoit décédée en 1216. Les tombeaux de ces deux comtesses se voyoient encore, avant que la ville fut prise par les Anglois ; mais l'un et l'autre furent renversez et démolis par ces ennemis, ainsi que plusieurs autres précieux monuments de l'antiquité. Au reste, ny l'injure des temps, ny le sort des armes n'ont pas esté capables de détruire un monument bien plus glorieux, que cette mesme bienfaitrice s'est élevé dans le cœur des pauvres, par cette aumône publique, que l'on continue de faire tous les ans au jour de son Anniversaire, et qui du nom de sa fondatrice, s'appelle vulgairement La partie Mahault [1]. »

Jusqu'au dix-huitième siècle, en effet, les dernières volontés de la comtesse Mahaut furent

(1) Ant. Le Roy, *Hist. de N.-D. de B.* édit. 1681, p. 76 et 77.

Digitized by Google

religieusement exécutées. Un obit solennel, célébré le 14 janvier de chaque année, attirait dans l'église de Notre-Dame une foule de personnes, à qui l'on distribuait indistinctement, au sortir de l'office, un pain de douze onces et un hareng saur [1].

Les lettres de Clément IV, données à Viterbe en 1268, dont il est fait mention dans l'extrait qu'on vient de lire, constatent que, avec les chapellenies qui jouissaient d'un revenu de 96 rasières d'avoine, l'église de Notre-Dame possédait encore l'église de Wierre-Effroi avec toutes ses appartenances [2], vingt-cinq livres parisis sur la vicomté de Boulogne, un *vicus* (rue ou faubourg), situé près de la porte Gaiole, et 216 boisseaux d'avoine sur un tènement de Gautier, chatelain de Rollers, outre les biens dont nous avons déjà eu l'occasion de parler. C'était la coutume, à cette époque, d'obtenir ainsi du chef suprême de l'Église, regardé comme le Monarque en même temps que l'Évêque universel, la confirmation de toutes les propriétés ecclésiastiques, afin qu'elles fussent placées sous la protection de saint Pierre et la sienne, *præfatam ecclesiam sanctæ Dei genitricis et virginis Mariæ Boloniensis sub B. Petri et nostra protectione suscipimus* [3].

(1) Comptes de l'Église de Notre-Dame. Cette distribution cessa vers le commencement du XVIIIe siècle; et la somme qu'on y employait fut donnée à l'hôpital.

(2) Ecclesiam de Vuarchainfridi, (Wierra-Hainfridi), cum omnibus pertinenciis suis. Le Roy, *op. cit.*, pièces justificatives, p. 162.

(3) Honorius II et Innocent III avaient accordé à l'église de Notre-Dame des lettres semblables. Le Roy ne les cite pas en entier. Dans celle d'Innocent III, datée de 1207, (1209, d'après Luto et Foppens, *Dipl. Belg.* T. IV, p. 30), on voit la confirmation des biens de N.-D, avec cette énumération ; « le lieu sur lequel est située ladite église avec toutes ses appartenances, terres, vignes, prés, pâturages et pâtures, bois, eaux et moulins, droits de pêche, fermes, églises, demeures, hostes, droits de comté, familles, patronages et tous biens meubles et immeubles, cultes et incultes, etc. » — Ant. Le Roy. *Op. cit.* pièces justif. p. 261.

Digitized by Google

Reprenons le récit des pèlerinages, ou des oblations faites à Notre-Dame.

1233, Février. Simon de Dammartin, comte d'Aumale et de Ponthieu, et Marie, sa femme, comtesse de Ponthieu et de Montreuil, déclarent donner à l'église de Notre-Dame de Boulogne, en perpétuelle aumône, pour le soulagement de leurs âmes et de celles de leurs ancêtres, quarante sous parisis [1] à prendre annuellement sur la vicomté de Rue, au terme de l'Assomption. Cet acte, daté de Boulogne, permet de soupçonner un pèlerinage accompli par Simon et Marie, peut-être en reconnaissance de la grâce que le comte avait obtenue de rentrer en France après seize ans d'exil. Quoi qu'il en soit, Simon, à son lit de mort, laissa encore une autre rente de vingt sous parisis, à prendre au même lieu, pour avoir chaque année, le jour anniversaire de son décès, un service funèbre dans l'église de Boulogne. Sa veuve ratifia cette concession, par un acte expédié en octobre 1239 [2].

Par un testament daté d'août 1248, « Bauduins

(1) Cette somme est plus considérable qu'elle ne le paraît de prime abord. Les éditeurs du T. XXI des *Rerum gallic. et francic. Scriptores*, ont publié un tableau comparatif des valeurs monétaires au temps de saint Louis. D'après leur évaluation, les sous tournois ou parisis, (dénomination conventionnelle qui ne répondait pas à une pièce déterminée), représentaient une collection de douze deniers, de même que le mot livre exprimait une collection de vingt sous. Le sou parisis atteignant à la *valeur intrinsèque* de 1 fr. 12 c et une fraction, vingt sous parisis font un peu plus de 22 fr. 46 c. La rareté relative des espèces monétaires quadruplait, ou peut-être même quintuplait cette somme.

(2) Archives capitulaires, D. n° 2. Reg. 1, p. 214.

Ces deux pièces, copiées d'après des *vidimus* donnés par l'official de Térouanne, sont inédites.—Simon de Dammartin mourut le 21 septembre 1239 ; Marie épousa en secondes nôces Mathieu de Montmorency, fils puiné du célèbre connétable de même nom, et mourut en 1251, laissant pour héritière Jeanne de Ponthieu, femme de saint Ferdinand III, roi de Castille et de Léon.

Digitized by Google

de Hésèques, cevaliers et sire de Hésèque [1], » légua « pour Dieu et en aumosne et pour la sauveté de son âme, à Nottre-Dame à Boulongne, xx sous de parisis [2]. »

L'année 1254 fut une des plus glorieuses pour le pèlerinage de Notre-Dame. Henri III, roi d'Angleterre, revenant de Gascogne, avait traversé la France en grande pompe. Saint Louis avait reçu avec honneur et cordialité son royal visiteur. Henri, de son côté, admirait cette France si belle et si riche, avec ses villes, « les plus populeuses du monde; » et l'état calme et prospère de ce beau royaume lui faisait soupirer sur les malheurs dont l'Angleterre offrait le triste spectacle.

Après les fêtes de la cour, le roi d'Angleterre retourna par Boulogne, où il arriva peu de jours avant la fête de Noël. Le vent était contraire; aussi le monarque ne pouvant remédier à cet accident, parce que, dit l'historien, la mer et les vents ne lui obéissaient point, fut contraint de demeurer dans notre ville, jusqu'à ce que le temps se fût apaisé. Pendant les loisirs que lui faisait la tempête, il visita l'église de Notre-Dame et honora les saintes reliques dont cette église était alors abondamment enrichie, *quarum copia habetur in ecclesia sanctæ Mariæ de Boloniâ.* Mathieu Paris, à qui nous empruntons ces détails, nous fait remarquer que cet exercice de dévotion était dans les habitudes du monarque, et qu'en s'y livrant, il suivait l'inclination de ses goûts, en même temps que l'attrait de sa piété.

Henri III avait avec lui la reine Aliénor, sa femme, et la comtesse de Cornouailles, toutes deux

(1) Hézecques est une commune du canton de Fruges, arrondissement de Montreuil.

(2) Dom Bétencourt, collection des chartes de l'Abbaye d'Auchy-lez-Hesdin, O. S. B. In 4o, 1788, p. 172.

Digitized by Google

sœurs de la reine de France et de la comtesse d'Anjou. Un clerc, originaire de Poitiers, nommé Pierre Chaceport[1], conseiller de la couronne et trésorier de la reine, tomba malade à Boulogne et y mourut la veille de Noël, en faisant bonne fin, dit le chroniqueur[2]. Le roi, qui l'aimait beaucoup, lui fit faire de magnifiques funérailles et donner une honorable sépulture, probablement dans l'église de Notre-Dame. Enfin, le dimanche 27 décembre de l'année 1254, suivant notre manière de compter[3], le vent et la mer étant devenus favorables, Henri III s'embarqua pour Douvres et fit une heureuse traversée[4].

La comtesse de Flandre, en 1228, et Henri III d'Angleterre, en 1254, font surtout porter leur dévotion sur les reliques dont l'église de Notre-Dame était l'asile et le sanctuaire. Le Roy fait à ce sujet les réflexions suivantes[5] : « Il n'y avoit point alors dans tout le voisinage d'église plus riche et plus abondante en toute sorte de reliques, que

(1) On lit aussi Chaceporc ; le *Monasticon Anglicanum*, T. II. edit. Londin. 1661, p. 333, le fait archidiacre de Wells.

(2) Pierre Chaceport fit l'avant-veille de Noël un testament très-noble, (*testamentum nobile nimis*), dans lequel il léguait entre autres choses 600 marcs d'argent pour acheter une terre où l'on bâtirait une église de chanoines réguliers, dans laquelle Dieu serait servi dignement et louablement à perpétuité, et où l'on offrirait chaque jour à Dieu des sacrifices pour le repos de son ame et de celle des fidèles défunts.

(3) Les Anglais commençaient alors l'année à Noël, c'est ce qui fait dire à Mathieu Paris que le roi quitta Boulogne en 1255. Une circonstance prouve que c'était bien en 1254 : Noël tombait cette année là un vendredi, et plusieurs de la suite du roi mangèrent de la viande, suivant l'usage qui commençait à s'introduire, mais qui était encore assez nouveau pour que l'historien en fit la remarque.

(4) Matth. Paris. *Hist. Angl. Henric. Tert.* ad an. 1254 *in fine*, 1255, *in init.* Edit. Parisina 1644, p. 605. Cf. Du Chesne, Hist. d'Angl. (3e édit. 1641), p. 564. et Ant. Le Roy, *Hist. de N.-D. de B.* édit. 1681, p. 69.

(5) Ant. Le Roy, jam. cit. p. 69.

Digitized by Google

l'estoit celle de Nostre Dame de Boulogne, où l'on faisoit mesme tous les ans, le 8 de juillet, une feste solemnelle, sous le nom de la feste des Reliques [1] : et elles estoient comme les suites et les accessoires de nostre Image miraculeuse, ayant esté apportées, comme j'ay dit ailleurs, de différens endroits aux pieds de cette Image, ou par manière de dépost, ou par forme de présent et d'offrande. Ainsi, quoy que Mathieu Paris exprimant le séjour d'Henry à Boulogne, ne fasse pas une mention précise et distincte de cette Image, et qu'il se contente de dire en général que ce fut pour honorer les Reliques qui estoient en l'église de Nostre-Dame de Boulogne, nous devons néanmoins supposer, comme une chose incontestable, que sous ce nom de Reliques, il comprend aussi l'Image qui en faisoit la plus saine partie, et qui estoit mesme alors en sa plus grande réputation, comme nous l'avons prouvé dans son lieu, par le témoignage irréprochable de Jean d'Ipres, abbé de Saint-Bertin.»

Pendant son séjour en France, Henri III avait entretenu le monarque français des difficultés qu'il rencontrait dans l'administration de son royaume, principalement de la part de ses barons. On sait comment le malheureux roi tomba peu après entre les mains des factieux, et comment il réclama l'arbitrage de saint Louis. Ce prince convoqua à Boulogne, au mois de septembre 1263, un parlement où le roi d'Angleterre fut mandé, mais où il

(1) Le Bréviaire de l'Abbaye de Notre-Dame indique cette fête, sous la rubrique du 8 juillet, mais pour le premier dimanche après l'octave des Apotres saint Pierre et saint Paul : *Dominicâ primâ post octavam Apostolorum, celebratur festum reliquiarum ecclesiæ Boloniensis, duplex sine octava.* Voici la collecte des deux vêpres « Propiciare, quesumus, Domine, nobis indignis famulis tuis per sanctorum tuorum, quorum reliquie in hac continentur ecclesia, merita gloriosa ; ut eorum pia intercessione ab omnibus semper muniamur adversis. Per D. »

Digitized by Google

ne pût se rendre, bien qu'il eût engagé sa parole royale de ne pas tarder à revenir si on lui permettait d'y aller[1]. L'affaire se trouva différée jusqu'au mois de janvier de l'année suivante, 1264, et la sentence de saint Louis fut prononcée à Amiens, en présence du roi d'Angleterre, qui revint par Boulogne et Wissant[2] (7 et 8 février).

La décision de saint Louis n'ayant pas été acceptée, le chef de l'Église résolut d'intervenir à son tour. Le Saint-Siége a toujours tant fait pour le bien de l'ingrate Angleterre! Au mois d'août de l'an 1264, Guy Fulcodi, cardinal évêque de Sabine, arrivait dans la ville de Boulogne au nom du pape Urbain IV, pour tâcher de faire entendre au milieu du débat la parole du Pontife suprême. Saint Louis, au rapport de Guillaume de Nangis, accompagna l'envoyé du Saint Père, afin de joindre l'autorité de sa vertu et l'ascendant de sa persuasive sagesse aux efforts de l'évêque de Sabine. Il manda le chef des rebelles, Simon de Montfort, et eut avec lui un long entretien; mais il fut obligé de le laisser repartir sans avoir pu fléchir son obstination[3]. Le légat, de son côté, se vit fermer l'accès de l'Angleterre; et, forcé de rester à Boulogne, il y convoqua les évêques de cette île à comparaître devant lui. Le mardi 12 août, il assembla solennellement le peuple et le clergé dans l'église de Notre-Dame de Boulogne, et là il adjura les barons anglais de lui ouvrir l'entrée de l'Angleterre avant le premier septembre, et de rétablir leur Roi dans son ancienne liberté, sous peine d'excommunication et d'interdit.

(1) Rymer, *Fœdera*, édit. 1745, T. I. P. II, p. 22. Les itinéraires de saint Louis nous signalent sa présence à Hesdin le 10 août et se taisent sur le reste.

(2) Rymer, Ibid. p. 83, sqq.

(3) Guill. de Nangiaco, ap. *Rer. gal. et fr. script.* T. XX,

Digitized by Google

Quelques évêques seulement répondirent à l'appel du légat. Avec les deux députés politiques Simon de Montfort et Hugues le Despenser, nous ne pouvons nommer que Walter, évêque de Worcester, Jean, évêque de Winchester, Henry, évêque de Londres, et Richard de Mephan, archidiacre d'Oxford. Personne ne voulut sérieusement reconnaître l'intervention du légat. Aussi, après avoir vainement attendu, l'évêque de Sabine se rendit à Hesdin, et là, dans l'église du prieuré de St-George, il publia solennellement la sentence d'excommunication contre les rebelles et jeta l'interdit sur leurs terres, sur la ville de Londres et sur les cinq ports de la Grande-Bretagne [1] (20 octobre 1264).

Cette mesure n'eut aucun effet. Les évêques n'étaient pas d'accord sur la question qui divisait le roi et les grands [2].

Bien que cette démarche de saint Louis et le séjour momentané que le pieux monarque a fait dans notre ville ne puissent pas être regardés comme un pèlerinage; cependant, personne ne saurait douter que la Vierge de Boulogne n'ait été honorée d'une manière toute spéciale à cette occasion. Si Henri III lui rendait de si dévots hommages en 1254, assurément le légat apostolique, les prélats anglais venus à cette assemblée qu'on a mise au rang des conciles [3], le roi de

p. 559. Les itinéraires de saint Louis indiquent sa présence à Boulogne le 2 août. *Lud. IX mansiones et itinera*, Ibid. T. XXI, p. 420.

(1) Rymer, *Fœdera*, T. I, P. II, p. 91. Quant aux évêques, le Dr. Lingard (*Hist. d'Angl.*) dit que le légat en cita quatre à comparaître devant lui : « He was content to summon four of the English prelates to appear before him at Boulogne.

(2) Le continuateur de Mathieu Paris dit : De cujus causa non satis certa diversi varie opinabantur (*op. cit. p.* 671).

(3) Labbe, Concil. T. XI. P. I, coll. 829 et 830.

Digitized by Google

France avec ceux des officiers de sa cour qui durent l'accompagner, n'ont pas négligé de vénérer les saintes reliques qui faisaient la réputation de l'église de Boulogne.

L'évêque de Sabine, élu pape sous le nom de Clément IV, à son retour de la mission dont nous venons de parler, donna en 1268 à cette église une bulle de confirmation que nous avons citée plus haut, souvenir adressé de Viterbe au sanctuaire où il avait commencé d'exercer, au nom d'Urbain IV, sur les Royaumes et les Rois, cette juridiction paternelle qui lui était maintenant dévolue à lui-même [1].

CHAPITRE IV.

Concours populaire à la fin du XIIIe siècle. — La commune de Courtrai; — les comtes de St-Pol; — arrêt du parlement en 1296.

La dévastation de nos archives ne nous permet pas de trouver dans l'histoire de notre Église, les documents qui seraient nécessaires pour retracer dans tout son éclat le tableau des gloires de Notre-Dame au XIIIe siècle. Toutefois, les documents généraux qui concernent l'histoire de France nous fournissent de beaux témoignages en faveur de la réputation qu'avait acquise notre pèlerinage. C'est la justification du texte d'Ipérius : *Magnus*

(1) Dominus humilitatem nostram super gentes et regna constituens Nobis licet immeritis universorum curam regnorum commisit et regum. Bull. Clem. PP. IV. ap. Rymer, *op. cit.* T. I. P. II. pp. 98, 99.

Digitized by Google

populi confluxus ex omni parte regni. L'histoire des miracles de saint Louis, par le confesseur de la reine Marguerite, rapporte qu'en 1275, on conseillait à Fr. Jehan de Leigni, de l'ordre des FF. mineurs du diocèse de Paris, qu'il se « voast à » Nostre-Dame de Boloigne sus la mer, » pour obtenir la guérison d'une maladie qu'il éprouvait. En 1277, une femme de 28 ans, nommée Emmeline ou Emmelot de Chaumont, ayant recouvré la santé devant le tombeau de saint Louis dit « que ele » voloit aler en pèlerignage et visiter » par reconnaissance « l'église de Nostre-Dame de Boloigne » sus la mer, et ainsi » continue l'auteur en son vieux langage, « ele se departi de la ville Saint-» Denis, et fu une pièce du tens passé ainçois » [avant] que ladite Emmelot revenist. » En 1282 Robert du Puis, de la ville de Grooley, (village voisin de Montmorency), guéri, comme la précédente, au tombeau de saint Louis, se rendit avec Guillot du Puis, son frère « à Nostre-Dame de Bo-» loigne sus la mer, » et revint par Saint-Eloi de Noyon et d'autres saints lieux de pèlerinage.

On conçoit que le narrateur des miracles de saint Louis ne pouvait parler qu'incidemment des miracles de Notre-Dame de Boulogne : aussi, ne citons-nous ces faits que comme preuves de l'affluence des pèlerins. Dieu dispense ses dons comme il lui plaît : tel qui n'a pas obtenu sa guérison au tombeau de saint Louis, l'obtient à Notre-Dame de Boulogne, ou ailleurs; et tel qui n'a rien obtenu à Notre-Dame de Boulogne, trouve dans un autre sanctuaire le prix de sa persévérante prière. C'est ce qui est arrivé pour « Nichole de Lalaing, » de la coutée de Hénaut, de la dyocèse d'Arraz, » qui « ala à Nostre-Dame de Boloigne en pèlerignage » et riens ne li profita à cele maladie; » aussi bien que pour « Richard Laban, de Lerni, du dyocèse

Digitized by Google

» de Soissons, » précédemment forestier du roi en la forêt de Rouen, qui « visita les églises de » mout de sainz; mès onques pour ce ne pot estre » guéri. » A la fin cependant « com il eust visité » l'église Nostre-Dame de Boloigne sus la mer por » ce, et ne fust de nule chose assouagié quant il » revint à sa meson, » il trouva à Saint-Denis la grâce qu'il sollicitait.

Cinq mentions du pèlerinage de Notre-Dame de Boulogne dans l'histoire des miracles de saint Louis [1], entre 1275 et 1282, démontrent bien évidemment quelle était en France la renommée de cette Vierge de la mer dont les faveurs sont inépuisables. Si déjà, dans les humbles villagesdu Hainaut, et de l'Ile de France, Notre-Dame de Boulogne était connue du bon peuple chrétien qui bénissait sa main secourable, ne devons-nous pas croire que sa bénigne influence s'étendait plus merveilleusement encore sur les populations groupées, pour ainsi dire, autour du sanctuaire béni ?

A la fin de ce XIIIe siècle si riche de foi, de piété et de bons exemples, mais exposé comme les autres époques, aux séductions du mal, nous trouvons, à côté de grands crimes, de grandes réparations; et le pèlerinage de Notre-Dame de Boulogne a été plusieurs fois imposé comme pénitence à des criminels par la justice de ce temps. Le premier fait que les annales judiciaires nous permettent de citer, appartient à la Flandre. En 1281, « Li prevost et li eskevin et li communs de Courtray », (on voit que c'était une expédition populaire en règle et quasi officielle), se portèrent,

1 Apud *Rerum gallic. et francic. script.* T. XX; Emmelot de Chaumont, 2e miracle, p. 125. Nichole de Lalaing, 13e mir., p. 136. Richard Laban, 28e mir., p. 151. Robert du Puis, 33e mir., p. 156. Fr. Jehan de Leigni, prêtre, curé de Torigny, 50e mir. p. 174.

Digitized by Google

nous ne savons pour quel motif, sur une maison qui appartenait à la collégiale de St-Pierre de Lille, et y mirent le feu. Les chanoines de St-Pierre, s'en plaignirent à la cour du Comte de Flandre et obtinrent justice de cet attentat. On condamna la commune de Courtrai à restorer « le lieu et le maison » bien et souffisaument » et à rendre « tous cous, » tous damaiges et tous despens que li doyens et li » capitles de Lille ont fais pour l'occoison del arsin » devant dit. » En outre, la comtesse Béatrix, « jadis » femme à noble homme Guillaume de Flandres, » dame de Courtray [1] », nous apprend, dans une lettre qui est parvenue jusqu'à nous [2], que « douse » personnes dou commun de no ville de Courtray » sunt alé en pèlerinaige à Nostre-Dame, à Bou- » loingne, et ont rapporté letres k'il ont fait leur » pèlerinaige en non d'amende, » c'est-à-dire pour acquitter, par cet acte de dévotion, l'amende pécuniaire souvent exigée, en pareil cas, par la justice seigneuriale, (16 novembre 1282).

Nous retrouvons dans la suite de cette histoire plusieurs condamnations à des peines semblables. C'était un spectacle bien digne de la religion que celui de voir ces pèlerins, venant payer à Dieu et à la divine Vierge le tribut d'expiation que la justice humaine impose au coupable.

La bienheureuse Vierge de Boulogne n'était pas

(1) Béatrix de Brabant, veuve en premières noces de Henri, Landgrave de Hesse et de Thuringe, élu empereur des Romains, épousa Guillaume de Dampierre, fils de Marguerite de Flandre, comtesse de Hainaut, qui fut établi comte du vivant de sa mère, et mourut en 1251. Sa veuve conserva le titre de comtesse, simultanément avec Marguerite, mais sans en partager l'autorité. Voyez Moréri, *Dict. hist.* Art. *Flandres*, édit. 1759, T. V. p. 180.

(2) Dr. Le Glay, *Analectes historiques*, Paris et Lille, 1838, pp. 119-120. M. A. Gérard, bibliothécaire de Boulogne, a déjà cité cet acte dans sa *Bénédiction et pose de la première pierre de la nouvelle église de Notre-Dame de Boulogne*, in 8°, 1839, p. 5.

Digitized by Google

moins connue dans l'Artois que dans la Flandre. En 1286, les comtes de Saint-Pol, vassaux des comtes de Boulogne, fondèrent à perpétuité, pour Dieu et le salut de leur âme, deux cierges destinés à brûler jour et nuit *devant l'image de Notre-Dame*, ANTE IMAGINEM B. MARIÆ BOLONIENSIS [1]. Une concession de vingt livres parisis de revenu annuel, changée plus tard en une donation de huit mesures de terre, fut faite à l'abbé et au couvent de Notre-Dame, pour l'entretien de cette fondation et pour un obit solennel qui devait être célébré le jour de la mort des fondateurs, le comte Hugues de Chastillon et la comtesse Mahaut de Brabant, sa femme.

Vers le même temps (1286), un Boulonnais monta sur le siége épiscopal de Térouanne, et dans cette haute position il n'oublia pas son église maternelle. En 1293, pour l'utilité de son âme et de celles de ses parents, Jacques de Boulogne établit dans l'église de Notre-Dame une chapellenie, à charge d'une messe chaque semaine, avec un revenu annuel de dix livres dix sous parisis sur ses biens patrimoniaux situés dans la ville de Boulogne et le produit de quelques dîmes achetées par lui en Artois [2]. Cette chapellenie, connue sous le nom de *Chapelle de l'Évêque*, a été l'objet de différentes lettres et chartes que les bornes de cet ouvrage ne nous permettent pas de citer [3].

Un fait qui mérite plus d'attention et qui est autrement important pour constater la réputation

(1) Ap. Le Roy, jam. cit. *pièces justificatives*, p 277.—C'est la première fois que la sainte Image est nommée dans les anciens documents historiques.

(2) Foppens, *Dipl. belg. nov. coll. sive suppl. ad opp. diplom.* Aub Miræi, T. IV, pp. 418 et 599.

(3) Vid. ibid.—Cs. A. Le Roy, *Hist. de N.-D. de B.* éd cit. p. 82, et *pièces justif.* p. 276.

Digitized by Google

du pèlerinage de Notre-Dame de Boulogne, c'est un arrêt, rendu, à la Toussaint 1296, par la cour du roi de France. Un seigneur de Harecourt ayant eu à se plaindre du chambellan de Tancarville s'était porté à des voies de fait contre ce dernier. Le chambellan, attaqué violemment par son adversaire aidé de quelques amis, avait été blessé à la jambe et frappé au visage au point de perdre un œil. La cour évoqua cette affaire et rendit une sentence qui condamnait le sire de Harecourt à faire amende honorable au chambellan; ensuite elle ajouta le dispositif suivant : « Item, nous voulons » et ordonons que la satisfaction de l'amende soit, » que il voist [qu'il aille] en pèlerinage, pour la » cause de l'amende, *premièrement à Nostre-* » *Dame de Boloigne;* de Nostre-Dame de Boloi- » gne à Saint-Thibaut en Auçois, et de Saint- » Thibaut à Nostre-Dame du Pui, et tuit cil qui » [et tous ceux qui] « furent en sa compaignie à » blécier le chambellenc, gentilshommes, exceptez » à trois personnes... »

De ces trois personnes, l'une est envoyée en Chypre, l'autre à Saint-Nicolas de Bar, et la troisième, moins coupable, est condamnée à faire » un pèlerinage seulement à Nostre-Dame de » Chartres [1]. »

Ainsi, par la première cour de Justice du royaume de France, qui n'était sur ce point que l'interprète de l'opinion publique, le pèlerinage de Notre-Dame de Boulogne est classé parmi les premiers et les plus célèbres; et le fait est d'autant plus remarquable que c'est là le seul arrêt de ce genre que la cour ait prononcé, durant les règnes

(1) Les Olim, ou Registres des arrêts rendus par la cour du roi, publiés par le comte Beugnot, dans les *Documents inédits sur l'Histoire de France*, T. II, pp. 404, 405.

Digitized by Google

de saint Louis et de ses successeurs, jusqu'à Philippe de Valois [1].

CHAPITRE V.

Vœu de Philippe-le-Bel, à la bataille de Mons-en-Puelle;—mariage d'Edouard II, roi d'Angleterre, avec Isabelle de France;—Seigneurs Français et Anglais qui assistent à cette solennité;—Le pape Clément V condamne Guillaume de Nogaret au pèlerinage de Notre-Dame de Boulogne-sur-mer;—Dons et pèlerinages divers, 1303—1350.

Le XIVe siècle venait de commencer, sous les auspices d'un roi en qui ne devaient pas revivre toutes les vertus de saint Louis. Philippe-le-Bel, par des guerres injustes, une administration impopulaire, des attentats inouis contre l'Église et son chef, a laissé une réputation douteuse et de tristes souvenirs. Son règne cependant est un des plus glorieux pour l'histoire de Notre-Dame de Boulogne.

On sait que, pendant cette funeste guerre de Flandre, qui ensanglanta les plaines du Nord durant l'espace de tant d'années, les armes de la France ne furent pas toujours heureuses; mais ce que l'on sait moins, c'est qu'à la célèbre bataille de Mons-en-Puelle, gagnée par les Français le 18 août 1304, Philippe-le-Bel fut redevable de la vie à la protection de Notre-Dame de Boulogne. « Le roi, dit M. Edward Le Glay, combattait

(1) C'est la seule période dont les documents aient été publiés jusqu'à ce jour. Nous savons seulement qu'en 1335, le bailli de Saint Dizier condamna aussi les habitants de cette commune à faire un pèlerinage à Saint-Jacques en Galice. Les Olim jam. cit. pp. 801 et 880.

Digitized by Google

» valeureusement. Une troupe compacte de Flamands arriva jusqu'au monarque par une charge terrible, blessa son cheval et le précipita lui-même à terre. Ses écuyers, malgré le poids de son corps et de son armure, le relevèrent pour le monter sur un de leurs chevaux. Philippe se remettait en selle, et les deux braves écuyers tenaient encore le frein du destrier royal, lorsqu'une seconde colonne, fondant avec rage, les écrase à l'instant. Quant au roi, étourdi de sa chute et du fracas dont il était entouré, il ne pouvait manier sa nouvelle monture, qui, vigoureuse et fringante, se cabrait dans la mêlée. Il allait infailliblement périr; mais, *par un hasard providentiel*, un soudoyer flamand blesse le roi et son cheval avec une longue pique. L'animal sentant l'aiguillon se dresse, puis d'un bond fend la presse, et entraîne son cavalier malgré lui à la suite d'autres chevaux [1]. » Le hasard providentiel, dont parle l'historien des comtes de Flandre, c'était la Vierge de Boulogne qui l'envoyait : Un chroniqueur contemporain, longtemps resté manuscrit et ignoré, va nous l'apprendre. «En ce meisme retour de la bataille », vers la Saint-Michel, « vint le roy en pellerinaige en l'église Nostre-Dame de Boulloingne, *qu'il avoit réclamée à son grand besoing*, et s'acquitta gracieusement de son offrande;..... et puis il y a fait moult d'autres biens [2]. »

(1) Edw. Le Glay, *Histoire des Comtes de Flandre*, T. II, pp. 306, 307.

(2) *Chronique française*, ms. n° 7511. 2. (Bibliothèque Impériale); citée pour la première fois dans le XXIe vol. des *Rer. gallic. et francic. Scriptores*, p. 136. L'auteur, qui est inconnu, paraît avoir rédigé son ouvrage dans notre ville.

De retour à Paris, Philippe-le-Bel se rendit à Notre-Dame et » y voua dévotement son effigie équestre » que l'on « voyait » encore peu de temps avant la Révolution. »

Digitized by Google

Ce dut être un bel et touchant spectacle pour les cœurs français, de voir ce roi victorieux, agenouillé dans le sanctuaire de Notre-Dame, devant la miraculeuse image de celle qui lui avait conservé la vie et la couronne, « en son grand besoing. » Avec quelle pieuse libéralité ne s'empressa-t-il point de lui en témoigner sa reconnaissance ? Antoine Le Roy nous apprend que Philippe-le-Bel offrit « un beau reliquaire de vermeil doré, » où d'un costé estoit un crucifix et de l'autre un » beau cristal, contenant quelques parcelles de la » vraye Croix, enchâssé dans un émail d'or, le tout » enrichy des armes de France et de Navarre [1], » et qui faisait l'un des ornements de la trésorerie. Le même auteur ajoute que, « pour accroître la » splendeur du culte divin dans cette église, » ce prince « en augmenta les revenus, en luy faisant » don de plusieurs rentes et portions de terre » inféodées jusques à l'estimation de neuf-vingt » livrées, qu'il avoit acquises de Mathieu de Varan- » nes, Chevalier, et qui estoient situées dans le » comté de Guines et à Saint-Omerglise, à présent » Vieille-Église [2], dans le païs reconquis [3]. » Sa royale munificence contribua ainsi à la splendeur de cette antique église, dont le chevet venait d'être rebâti dans le style de l'époque par le pieux abbé Laurent de Condète [4].

L'historien Le Roy, qui ne connaissait point ces détails, rattache les bienfaits de Philippe-le-Bel à un événement qui n'a qu'un rapport secondaire avec le pèlerinage de Notre-Dame ; nous voulons

(1) Ant. Le Roy, *Hist. de N.-D. de B*, édit. 1681., p. 55.

(2) Canton d'Audruick, Arr. de St.-Omer.

(3) Ant. Le Roy, sup. cit., p. 55, et *pièces justif.*, p. 266.

(4) *Chroniq.* sup. cit. « Mil. iij. c. ij. En cest an fist commencier l'abbé Laurens de Condète, (*Edit. malé* Condèce), le neuf cavech. de l'église Nostre-Dame en Bouloigne, le XVe jour de may. ».

Digitized by Google

dire le mariage d'Isabelle de France avec Édouard II, roi d'Angleterre. Comme cette magnifique cérémonie s'est accomplie dans notre église, il est juste que nous en rapportions quelques détails : « jamais mariage ne fut célébré d'une manière plus pompeuse ; et jamais église ne se vit remplie à la fois de tant de rois et de princes [1]. »

On était au mois de janvier de l'an 1308 : une animation extraordinaire régnait dans la ville de Boulogne. Les messagers de la cour de France et les courriers des grands seigneurs s'y rendaient en hâte, afin d'organiser les préparatifs du mariage, conclu entre Isabelle, la fille de leur gracieux souverain, et le jeune monarque qui venait de s'asseoir sur le trône de Guillaume-le-Conquérant. De l'autre côté du détroit arrivaient aussi en grand nombre les gens de la maison d'Édouard II, avec un chargement de meubles splendides et tout ce qui était nécessaire pour dresser confortablement et avec élégance les tentes de leur maître [2].

La royale fiancée d'Édouard, accompagnée d'une escorte magnifique, dans laquelle figuraient les représentants des plus nobles familles de France, fut amenée à Boulogne en grande pompe [3], attirant tous les regards par l'éclat de sa beauté et la délicate fraîcheur de ses douze printemps [4]. Avec elle

(1) Ant. Le Roy, *Hist.* cit. p. 54

(2) Rymer, *Fœdera*, T. I. P. IV, p. 104. « Quamplures de servientibus suis ad partes transmarinas usque Boloniam cum diversis pannis laneis et de canabo ac etiam cordis necessariis ad quædam tentoria ibidem ad opus nostrum erigenda. »

(3) *Memorial. historic.* Joh. à S. Victore : « Ducta est honorifice, prout decebat, à nobilioribus proceribus usque Boloniam. (*Rer. gall. et fr. scrip.* T. XXI, p. 650)

(4) *Continual. chron.* Gir. de Fracheto : « Filiam unicam Regis Franciæ, Philippi pulchri, xij. annorum vel circiter, nomine Isabellam (Ibid. p. 30). Selon Froissart, la fille du beau roi Philippe de France était une des plus belles dames du monde. (Liv. 1, P. 1, Ch. 3.)

Digitized by Google

étaient le roi de France, son père, les deux frères du roi, Charles de France, comte de Valois, et Louis de France, comte d'Évreux; les trois fils du roi, Louis-le-Hutin, déjà investi du titre de roi de Navarre [1], Philippe et Charles, qui tous trois devaient successivement monter sur le trône de leur père, et, par un juste châtiment du Ciel, voir s'éteindre en leurs personnes la postérité directe de saint Louis. L'histoire cite encore, à côté de ces noms illustres, le duc de Bretagne, Arthur II, Jean II, duc de Brabant, Hugues V, duc de Bourgogne, Robert III, comte de Flandre, Guillaume-le-Bon, comte de Hainaut [2], et Jean II, comte de Dreux [3], sans compter une foule de personnages moins importants. Suivant l'hyperbole du chroniqueur toute la noblesse de France y était réunie.

Le roi d'Angleterre partit du port de Douvres, le lundi 22 janvier, de grand matin, conduit par les mariniers John Spyte de Romence et William de Baggelytel, et dut arriver à Boulogne le même jour. Parmi les nobles personnes qui l'accompagnèrent, nous remarquons la sœur de Philippe-le-Bel, Marguerite de France, reine d'Angleterre, veuve d'Edouard I, Hugues le Despenser,

(1) Froissart, Liv. I, Part. I, chap. IV, « Louis fut, *au vivant de son père*, roi de Navarre, et l'appeloit-on le roi Hutin. » Ed. Buchon, T. I, p. 5).

(2) La *Chroniq. franç.* sup. cit. dit: « Et y furent présens le roy de France et le roy de Navarre, Messire Charles et Messire Loys, Philippe et Charles, le duc de Bretaigne, le duc de Brabant et le duc de Bourgoingne, le quens Robert de Flandres, le quens de Haynnau, (Op. cit. p. 137). *Memoriale historic.* Joh. à S. Victore, « ubi patre fratribusque suis, fratribusque dictæ Isabellis, Ludovico rege Navarræ, Philippo et Karolo et *tota nobilitate Franciæ* præsentibus, sunt nuptiæ solempniter celebratæ. (Op. cit. p. 650)

(3) Rymer, *Fœdera*, T. I. P. IV, p. 110. Ant. Le Roy, (*Hist.* cit.) donne une liste inexacte (p. 54), d'après une chronique de Flandre.

Digitized by Google

John de Warennes, comte de Surrey, et Adomar de Valentia, comte de Pembroke [1].

Nous ne savons jusqu'à quel point on doit ajouter foi au récit de Thomas Walsingham, historien anglais du XVe siècle, qui nomme, parmi les assistants, Henri de Luxembourg, roi des Romains, et Charles d'Anjou, roi de Sicile, aussi bien que Marie, reine de France, veuve de Philippe-le-Hardi, et Marguerite de Bourgogne, femme du jeune roi de Navarre [2]; ce qui ferait un total de cinq rois et quatre reines.

Le mariage fut célébré le jeudi suivant, 25 janvier, fête de la conversion de saint Paul, dans l'église de Notre-Dame de Boulogne, en présence de cette brillante assemblée. Les deux monarques restèrent encore quelques jours dans notre ville, où le roi d'Angleterre fit personnellement au roi de France, en présence du comte de Dreux, l'hommage qu'il lui devait pour la Guienne et le Ponthieu, conformément aux conclusions et accord du traité de Montreuil. Peu de jours après, Édouard II, accompagné de ses favoris, et la jeune reine escortée de ses dames d'honneur, abordaient au port de

(1) Rymer, *Fœdera*, T. I, P. IV, pp. 107, 108, 110; passim. Outre les noms cités, Rymer indique encore : *Elias de Acambe*, chargé des préparatifs, par lettre du 14 décembre précedent; un clerc nommé *Etienne de Wylmyngton*, *Richard Foliot*, *John de Charleton*, *Pagan Tybotot*, *John de Bracebrig*, *John de Haulo*, de la suite du roi; *Guillot le Santreour*, avec la reine mere; *Richard de Walsingham*, *John de Dymeton*, *Michel de Ponynghes*, *Constancius de Mortimer*, *William Paynel*, avec le comte de Surrey; et enfin *John Paynel*, avec le comte de Pembroke. Ce n'est là probablement qu'une partie des illustres barons dont s'entoura le roi d'Angleterre.

(2) Philippus rex Franciæ, Rex Navarræ filius Regis Franciæ, Rex Almaniæ et Rex Ciciliæ (*sic*). Regina Franciæ Maria.... Regina Navarræ, etc. Thomas Walsingham, *Histor. brev.* Ed. Londin. 1574, p. 68.

Digitized by Google

Douvres [1] ; mais, malgré les joies de ces fêtes, ces jours d'allégresse devaient malheureusement être suivis de tristes retours : la barque qui portait Isabelle en Angleterre ne renfermait point le bonheur de ce pays ni celui de la France.

Un lieu de pèlerinage aussi célèbre que l'était l'église de Notre-Dame de Boulogne, donna sans doute à quelques-uns des assistants l'occasion de satisfaire leur piété. Le Roy nous apprend, que « plusieurs de cette illustre compagnie firent des « présens et des offrandes [2] » à la Vierge vénérée ; il cite nommément la reine de Navarre, Marguerite de Bourgogne, femme de Louis-le-Hutin, qui lui offrit un « chef d'argent couronné à la façon de Reine [3]. » Au reste, le retentissement que dut avoir par tout le royaume le fait que nous venons de raconter, suffisait à faire connaître de plus en plus le sanctuaire où s'opéraient tant de merveilles.

La renommée en était parvenue jusqu'à la cour Pontificale d'Avignon. En effet, lorsque le trop complaisant ministre des attentats de Philippe-le-Bel contre le vénérable Pontife Boniface VIII, Guillaume de Nogaret se présenta devant Clément V, pour être absous de ses crimes, le pape lui enjoignit comme pénitence, de faire personnellement les pèlerinages de Notre-Dame de Vauvert, de Roc-Amadour, du Puy, *de Boulogne-sur-mer* et de Chartres, la visite des églises de Saint-Eloi

(1) Rymer, *Fœdera*, T. I. P. III, p. 208 et P. IV, p. 110. Le roi d'Angleterre était à Wissant le lundi 5 février et il arriva à Douvres le 7, vers neuf heures du matin, avec Hugues le Despenser et le seigneur de Chastillon de Gascogne. La reine était dans une autre barque. Ils furent couronnés solennellement à Westminster le 26 février : nombre de barons et de seigneurs français assistèrent à cette cérémonie.

(2) Ant. Le Roy, *Hist.* cit., p. 51.

(3) Ibid. p. 56.

Digitized by Google

(de Noyon), et de Montmayor, et enfin le voyage de Saint-Jacques de Compostelle [1].

Nogaret mourut avant d'avoir accompli les conditions de son pardon; mais nous n'en devons pas moins noter l'acte pontifical qui a donné à notre pèlerinage la solennelle reconnaissance du Chef de l'Église, (27 avril 1311).

L'enchaînement des faits nous a fait perdre de vue l'ordre chronologique auquel nous nous sommes astreint. Il est temps d'y revenir.

1303. Robert VI, comte d'Auvergne et de Boulogne, donna à l'église de Notre-Dame » quarante-cinq livres de rente, qui n'estoit pas » une petite somme en ce temps là, à prendre » sur la Vicomté de Boulogne, avec quelque por- » tion de dixmes dans la paroisse de Wissant et » le domaine de Parenti, tout cela en acquit et en » compensation de certains droits accordez à » l'Abbaye de Nostre-Dame par les comtes ses » prédécesseurs; ce qui fut confirmé par Guil- » laume son fils et successeur [2]. »

Par son testament, daté du 19 avril 1314, le même comte légua à l'église et monastère de Notre-Dame de Boulogne cent livres parisis, une fois payées, pour acheter des revenus, afin de faire, chaque année, pendant deux jours consécutifs, l'anniversaire de son décès, au profit de son âme et de celles de ses parents [3].

(1) Raynaldi, *continuateur de* Baronius, ad ann. 1311, n. 50: « Volumus etiam quod interim peregrinationes personaliter faciat infrascriptas: videlicet quod visitet B. M. de Valle-Viridi, de Rupe Amatoria, Aniciencis, *de Bolonia suprà mare*, Carnotensis, S. Eligii et de Monte Majori ecclesias, ac limina B. Jacobi Compostellani.

(2) Il faut lire Guillaume XII, son petit-fils et second successeur. — Ant. Le Roy, *Hist.* cit. p. 78. V. Baluze. Hist. Gén. de la M. d'Auvergne, T. I. p. 109.

(3) Baluze, *Hist. cit.* T. II, *preuves*, p. 144.

Digitized by Google

Blanche de Clermont, petite-fille de saint Louis, (par Robert, comte de Clermont, et sire de Bourbon, « duquel descendent tous les princes du nom de Bourbon) », épousa en 1303 le fils du comte Robert VI dont nous venons de parler. Cette illustre princesse mourut avant l'année 1312 et doit être une des bienfaitrices de Notre-Dame de Boulogne. Les ravages du temps n'ont pas permis que nous sachions ce qu'elle a fait pour l'enrichissement de notre sanctuaire; mais le testament de sa nièce, en 1379, nous apprend que la noble dame avait trouvé la sépulture « en l'église Nostre-Dame de » Bouloigne sur la mer, en la chapelle Sainte-» Anne, qui est derrière l'autel [1]. »

16 janvier 1310. Marguerite de Dampierre, femme de Gaucher IV de Châtillon, fils aîné du connétable de ce nom, seigneur du Tour, de Nesle, de Dampierre, de Sompuis, héritier du comté de Porcean [2], laissa par son testament « vingt » sous à Nostre-Dame de Bouloigne. » En outre, elle inscrivit au nombre de ses legs une somme de » dis livres, données et départis pour Dieu, pour » cause de restor [dédommagement] de pèleri-» nages que elle devoit, si comme à *Nostre-Dame* » *de Bouloigne*, à Sainct-Mor des Fossez, à » Sainct-Fiacre, Sainct-Liénart et en tous autres » lieus que elle pouvoit avoir promis, d'où il ne » luy souvenoit. Et voulut que, en chacun de ces » lieus ci-dessus nommez, on tramist [on fit aller] » un pèlerin pour elle [3]. »

(1) Baluze, *Hist. cit.* T. I, p. 414, T. II, *preuves*, p. 771.

(2) Maintenant Chateau-Porcien, Arr. de Réthel (Ardennes). Cette maison de Chastillon, dit Expilly (*Dict. géog. de la France*, *v.* Porcean), a été décorée dans ses premières branches de tant de grandeurs qu'il ne restait que la royauté au dessus d'elle. »

(3) Du Chesne, *Histoire de la Maison de Chastillon-sur-*

Digitized by Google

Vers le même temps, Mahaut, fille de Robert II, comte d'Artois, mariée à Otton IV, comte de Bourgogne, fonde à perpétuité une messe dans l'église de Notre-Dame. Voici ce que nous lisons à ce sujet dans les comptes des Baillis de Calais[1], en 1313, 1324 et 1326 : « A l'église Notre Dame » de Pouloingne, pour canter à note une messe » pardurablement, chascune semaine, au samedi, » en covent, pour ma Dame, et pour ses enfans, » et sera dite en chelle messe une orison des mors » pour les ames mon seingneur sen père et mon » seingneur sen mari ; à le quelle orison elle et si » enfant, quant Dieu plaira que il seront departi » de chest siècle, seront accompaingnié ; et aveu- » ques che les grans 4 chierges que messires ses » pères establi en le dite église et le chevalier de » fust qui est en sa remembranche, maintenront li » abbés et li covens de painture et de chire et de » toutes autres coses nécessaires, à tous jours » mais ; et arderont li dit chierge à toutes festes » anuels, espécialement as jours Notre Dame ; » pour toutes ches coses, au jour de le Candeliers » sour le revenue de le boiste de Calais, 15 lb. »

Mahaut d'Artois gouverna son comté depuis 1302 jusqu'à sa mort, arrivée en 1329[2].

Septembre 1324. Jean, comte de Namur, fils de Gui de Dampierre, comte de Flandre, ayant été

Marne, Paris, 1621, p. 360. Cs. Ant. Le Roy, *Hist.* cit. p. 66. Le testament de Marguerite de Dampierre est daté du *vendredi après les 20 jours de Noël*, v. st.; Le Roy se trompe en disant 1308.

(1) *Compte de Recette et Dépense des chevaliers Baillis de Calais, années 1307-1326, publié pour la première fois par* H. J. de Rheims, Bibliothécaire-Archiviste de la ville de Calais, in 4o, pp. 20, 24 et 30. — Le compte de 1312 ne mentionnant pas encore cette dépense, nous en concluons que la fondation dont il s'agit a été faite postérieurement, en 1313, suivant toutes les apparences.

(2) Art de vérifier les dates, T. II, in-folio, p. 770.

Digitized by Google

assiégé dans sa ville de l'Écluse par les Brugeois, au sujet de certaines rivalités commerciales, fut vaincu et fait prisonnier par ses ennemis. Gardé comme otage et captif dans la ville de Bruges, il réussit à s'échapper, et avant de regagner son comté de Namur, il s'empressa d'accourir à Boulogne, pour y visiter la bienheureuse Vierge, à laquelle il pensait être redevable de son salut. De là, il se rendit dans son comté de Namur [1].

1325. Isabelle de France, dont nous avons raconté plus haut les noces brillantes, s'en vint « en » France voir le roi Charles, son frère qui encore » vivoit, et lui conter ses mésaises, » dit Froissart. Elle « prit voie de venir en pèlerinage à saint » Thomas de Cantorbie, et s'en vint à Vincelsée, et là » entra dans une nef appareillée, et fut le lendemain » devant prime au hâvre de Boulogne. » On peut admettre que le souvenir de la bonne Vierge qui avait présidé à son union, ne fut pas étranger à la détermination que prit Isabelle d'aborder au port de Boulogne, plutôt qu'à Wissant, passage alors très-fréquenté. Quoi qu'il en soit, quand la reine Isabelle, continue le narrateur, fut arrivée à Boulogne, le capitaine de la ville, l'abbé et les bourgeois vinrent à sa rencontre, la reçurent très joyeusement et l'emmenèrent loger à l'abbaye où ils lui firent grand honneur. Elle y demeura deux jours et se mit ensuite en route pour Paris [2].

(1) *Geneal. Comit. Fland.*, ap. Martenne, *Thes. nov. Anecdo.* T. III, col. 416. Cf. Le Roy, *Hist.* cit. p. 72.

Meyer, dans ses consciencieuses Annales de Flandre, place le fait sous l'an 1323; M. Edw. Le Glay, (*Hist. des Comtes de Flandre*, T. II. p. 359) semble le reporter avec Le Roy à l'an 1322; mais il oublie de dire ce que Jean de Namur est allé faire à Boulogne. Nous avons conservé la date que donne le chroniqueur latin, sans nous prononcer sur la question.

(2) Froissart, *Chronique*, L. I. P. I. c. 6, éd. Buchon (Panthéon littéraire) T. I, p. 6 et 7. cf. T. III. p. 415.

Digitized by Google

1326. Au commencement du XIVe siècle, un juif converti occupait un poste honorable à la cour du comte Guillaume de Hainaut. Or il arriva qu'un jour, dans l'abbaye de Cambron, près de Chièvres, la vue d'une madone ayant ranimé sa vieille haine contre la Mère du Christ, il se mit à frapper l'image sainte de plusieurs coups de hallebarde, avec une inconcevable fureur. Par un miracle qui n'est pas sans exemple, le charpentier du couvent, témoin du sacrilége, « vit de l'un des coups yssir une goutte de sang. » Le juif fut incarcéré sur le champ; mais son procès traîna quatre ans en longueur. A la fin, suivant la légende, un nommé « Jehan li Flamens, vivant aux Estines, près Binche, vieillard débile et paralytique, eut une vision, dans laquelle un ange, envoyé par la Vierge, lui commandait d'aller venger son image, meurtrie et maculée en l'église de Cambron. Un miracle le remet sur ses pieds et lui donne la force de la jeunesse; il invoque le jugement de Dieu entre lui et le juif qui nie son infamie. Le duel est accordé, le champ clos est tracé aux portes de Mons, et les deux champions, après s'être exercés quarante jours, sont mis en présence. Le juif fort est vaincu par le chrétien faible, qui sort triomphant de la lutte, « en l'an de » grâce mil cccxxvj, en un mardi viij^e jour dedans » li mois d'apvril ». Telle est, selon le récit des chroniques, l'origine d'un pèlerinage à la Vierge de Cambron [1]. Les trouvères se sont emparés du fait et l'ont chanté en rimes françaises, en y ajoutant peut-être quelques circonstances. Un poète du temps, dont M. Arthur Dinaux a donné quelques extraits dans les Archives du Nord, attribue au vieillard des Estines un pèlerinage à Notre-Dame

(1) Le miracle de Cambron (*Archives historiques et littéraires du nord de la France et du midi de la Belgique*), par M. A. Dinaux, IIe série, T. II, pp. 445-449.

Digitized by Google

de Boulogne en actions de grâces de sa victoire [1]: Jehan, dit-il,

> .....Ne veut maille ne denier,
> Ains s'en alla sans attargier
> A Bouloigne en pèlerinage;
> Moult dignement fit son voyage.

1327. « Un gentil chevalier, messire Jean de Haynaut, frère du comte Guillaume, ayant eu grant pitié de la reine Isabelle qui, moult triste et moult égarée, lui conta, en pleurant moult piteusement, ses douleurs, avait promis de la remettre en état en Angleterre. » Il ne nous appartient pas de raconter les exploits des Hainuyers et la guerre des barons anglais; on en peut lire les détails dans Froissart. A leur retour les Hainuyers s'étant arrêtés deux jours à Wissant, « Messire Jean de Hainaut et au- » cuns chevaliers vinrent en pèlerinage à Notre- » Dame de Boulogne, et s'en r'ala ensuite chascun » en son lieu [2]. »

Mai, 1329. Edouard III, roi d'Angleterre, débarqué à Wissant, avec une escorte de mille chevaux, arrive à Boulogne où il demeure un jour [3].

1332. Par son testament, daté du 1er août, Guillaume XII, comte d'Auvergne et de Boulogne, lègue à l'église de Notre-Dame de Boulogne cent livres parisis de rente, aux mêmes conditions que son aïeul, mort en 1314 [4].

1333, 1er novembre.—Le chapitre de la Métro-

(1) Ibid. p. 453.

(2) Froissart, *Chroniques*, Liv. I, P. I, c. 43, 44 et 44. *Ed. cit.* pp. 41 et 34. Cf. T. III, p. 429.

(3) Id. c. 52, p. 43.

(4) Baluze, *Hist. gén. de la M. d'Auvergne*, T. II, *preuves*, p. 767. Vid. sup. p. 46.

Digitized by Google

pole de Reims enjoint au prévôt de l'Archevêque d'aller « à Nostre-Dame de Boulogne avant le 1er février » de l'année suivante, en réparation d'une usurpation d'autorité, « pour l'emprisonnement d'un coutre clerc, sur qui l'archevêque n'a aucune jurisdiction spirituelle, ny temporelle, mais le chapitre seul [1]. »

1346, 26 Décembre. François de Provins, procureur du chapitre de Reims, fait son « testament ou darrenière volunté en la manière qui s'ensuit : »

« Item je ordonne et veil que on face faire pour » moi un voiage ou pèlerinage par un homme à » cheval et un autre par un homme à pied, à Notre- » Dame de Boulogne.... Faict le mardi après Noël, l'an 1346 [2]. »

1350. Marguerite d'Évreux, veuve de Guillaume XII, comte d'Auvergne et de Boulogne, légua à l'église de Notre-Dame « quelques terres et censives » dans les villages de Wirwignes et de Cremaret7, » et la déchargea, du consentement de Jeanne sa » fille, depuis reine de France, de quelques ren- » vois qu'elle devoit à la vicomté; après quoy elle » mourut l'an 1350, et reçut, ainsi qu'elle l'avoit » désiré, l'honneur de la sépulture devant l'Image » miraculeuse [3]. »

Marie d'Espagne, mère de Marguerite d'Évreux, imita sa piété envers Notre Dame de Boulogne.

(1) P. Varin, *Archives adm. de la ville de Reims*. T. II, 2e P. pp. 714 715 (Documents inédits). Un écrivain Rémois cité par M. Varin, (Ibid. T. III, 334) dit : « On voit dans le cartulaire de l'échevinage bon nombre de sentences arbitrales de cette façon, où, selon la qualité du délit, on condamnait les délinquans à longs voiages et pour longtemps, les uns à Toulouse, d'autres à Marseille ou à Boulogne. »

(2) P. Varin, Ibid. pp. 1133-34.

(3) Ant. Le Roy, op. cit., p. 78. Baluze, *Hist.* cit., T. I, p. 132.

Digitized by Google

C'était une princesse de sang illustre : fille de Ferdinand d'Espagne, dit *La Cerda*, deuxième du nom, seigneur de Lara, petite-fille d'Alphonse X, dit l'*Astrologue*, roi de Castille, et arrière-petite fille de S. Louis, elle avait épousé en premières noces Charles d'Évreux, comte d'Étampes, petit-fils de Philippe-le-Hardi, et elle se remaria ensuite à Charles II de Valois, surnommé le Magnanime, comte d'Alençon, frère du roi Philippe VI. « Environ l'an 1350, dit Antoine Le Roy, elle » donna à la mesme église, un chasuble et deux » tuniques de veloux rouge, enrichies des armes » des maisons royales de Castille et de Léon, » dont elle descendoit, et de celles de ses deux » maris, tous deux du sang royal de France. » La Cathédrale possédait encore en 1681 cet ornement sacerdotal, et c'était le plus ancien qui lui restait « du débris de tant de précieux meubles qu'elle possédoit autrefois [1]. »

CHAPITRE VI.

De l'église et chapelle de Notre-Dame de Boulogne-sur-Seine, bâtie et fondée par les Pèlerins de Notre-Dame de Boulogne-sur-mer.

» Ne nous étonnons pas, dit un trop célèbre écrivain, si nos aïeux aimèrent tant les pèlerinages, s'ils attribuèrent à la visite des lointains sanctuaires une vertu de régénération. Qui n'aimerait à pouvoir ainsi mettre une pierre sur la route du temps, trouver un point d'arrêt dans sa vie, entre les regrets du passé et les espérances d'un meilleur, d'un moins regrettable avenir ? N'est-

(1) Ant. Le Roy, op. cit., p. 66.

Digitized by Google

ce donc pas quelque chose d'échapper à l'influence des lieux, des habitudes, de se dépayser, de s'orienter à une vie nouvelle ? » Pétrarque a chanté « le vieillard, tout blanc et chenu, qui se sépare des lieux où il a fourni sa carrière, et de sa famille alarmée qui se voit privée d'un père chéri. » — « Vieux, faible et sans haleine, il se traîne comme il peut, s'aidant de bon vouloir, tout rompu qu'il est par les ans, par la fatigue du chemin. » — « Puis il se remet en marche vers la patrie, vers le tombeau natal, mais avec moins de regret, et d'avance tout consolé de mourir [1]. »

La piété des habitants de Paris envers Notre-Dame de Boulogne était, au commencement du XIVe siècle, portée à un point qu'on pourrait appeler extraordinaire. « Ils avoient, dit Antoine Le Roy, une merveilleuse dévotion à cette glorieuse Vierge, et tous les ans régulièrement ils faisoient le voyage de Boulogne, pour luy rendre leurs vœux devant sa sainte Image. Mais, venant à faire réflexion que cette pieuse coustume pourroit à la fin estre interrompue, ou par les accidens de la guerre, ou par la nécessité de leurs affaires domestiques, qui ne leur permettoient pas de réitérer si souvent un si long pèlerinage, ils s'avisèrent par une précaution également sage et religieuse, d'établir dans leur voisinage, un nouveau lieu de dévotion, pour servir d'un heureux supplément au premier.

« Ce fut en l'an 1320 [2], que se fit cet établissement dans le village de Menus, proche de Saint-Cloud, qui en a retenu depuis ce temps-là le nom de Boulogne, ainsi que le bois qui en est tout voisin. Ce village, qui n'est distant de Paris que d'en-

(1) Michelet. *Hist. de France*, T. III, p. 55, 56, 57.

(2) Le texte de Le Roy porte 1319, qui est *vieux style*.

Digitized by Google

viron deux lieues, parut à ces dévots fondateurs, un endroit fort commode et fort propre pour estre le terme d'un pèlerinage racourcy : la situation leur en plut mesme assez, en ce que la Seine, sur le bord de laquelle il est situé, leur représentoit, comme en petit, ce bras de l'Océan qui arrose le rivage de l'ancienne Boulogne, où ils avoient esté tant de fois révérer l'Image de l'illustre Patronne de ce lieu.

» Au reste, ils ne voulurent point entreprendre cette fondation sans la participation de Philippes-le-Long, roi de France et de Navarre [1], à qui cette ferveur de ses sujets envers Nostre-Dame de Boulogne fut d'autant plus agréable, que luy-mesme se souvenoit de l'avoir honorée dans son église de Boulogne, lors qu'il y vint avec le roi son père et toute la famille royale, au sujet de ce fameux mariage, dont il a été parlé dans le chapitre précédent. Il leur accorda donc très-volontiers la permission qu'ils luy demandoient, et leur en fit expédier des lettres fort authentiques, où il témoigne entre autres choses, qu'il est bien aise de contenter, en ce point les pieux désirs de plusieurs notables citoyens de Paris, qui avoient accoutumé d'aller tous les ans à Nostre-Dame de Boulogne-sur-mer, et qui en ayant goûté la dévotion, la vouloient conserver, par l'établissement d'une Confrérie, et par l'érection d'une église, à la gloire de Dieu et de la très-sainte Vierge.

» Le fond, où cette église fut bastie, relevoit de l'Abbaye de Mont-Martre, et il estoit nécessaire d'en obtenir des lettres d'amortissement, ce que l'Abbesse et les Religieuses accordèrent très-facile-

(1) Lettres de Philippe V, pour la fondation de N.-D de Boulogne sur-Seine en 1319. Il faut lire *vieux style*, ou mieux 1320, selon notre manière de compter. Les lettres de Philippe V sont du mois de février, et l'année 1320 ne commençait qu'à Pâques.—Note de l'auteur.

Digitized by Google

ment [1], désirant en cela, (ce sont leurs propres termes), favoriser les bonnes intentions et les justes requestes de Girard de la Croix, Garde des sceaux du Chastelet de Paris, de Jean son frère, et de ses autres amis, tous Confrères de Nostre-Dame de Boulogne-sur-mer, et premiers fondateurs de cette église dans le village de Menus, qui en l'honneur de la sainte Vierge portera désormais le nom de Boulogne [2]. »

Une modeste chapelle en bois avait été érigée sur l'emplacement qu'on avait choisi, afin qu'on pût sans retard y célébrer les saints Mystères; et, aussitôt que Jeanne de Repenti, abbesse de Montmartre, eut donné l'autorisation nécessaire, la première pierre de l'édifice fut posée solennellement « par » Philippe le Long, accompagné de Philippe de » Valois, son cousin, et d'un grand nombre de » seigneurs [3]. »

» Les trois truelles à manche d'argent et parse- » mées de fleurs de lys, qui servirent à la cérémonie, » furent précieusement renfermées dans la tréso- » rerie de l'église; et deux s'y trouvaient encore » le 23 août 1783, ainsi que le constate un inven- » taire de la même année. Elles ont disparu en 1793 [4]. »

L'église de Boulogne-sur-Seine ne fut pas longtemps à bâtir. Le village de Menus, qui dépendait

(1) Lettres d'amortissement de l'Abbesse de Montmartre, de l'an 1320, ap. Le Roy, *Hist.* cit., *pièces justif.*, p. 263.

(2) Ant. Le Roy, *Hist.*, cit., pp. 46, 47.

(3) *Précis historique de la fondation de l'église et de l'érection de la grande confrérie de Notre-Dame de Boulogne-la-Petite, près St.-Cloud, dans le diocèse de Paris*, par J. Le Cot, curé de cette paroisse, chanoine honoraire de Blois, ancien professeur de rhétorique et sous principal du collége de Sées. — Br. in-18, mai 1855, p. 15.

(4) Ibid. *note*.

Digitized by Google

de la paroisse d'Auteuil, en fut séparé canoniquement le premier dimanche de juillet 1330, et la nouvelle église fut bénite le même jour, avec le cimetière et les fonts baptismaux [1].

« Cette nouvelle église, dit A. Le Roy, ayant esté ainsi érigée, pour servir d'un éternel monument à nostre ancien et célèbre pèlerinage, les Papes, les rois, et une infinité d'autres personnes de marque, ont pris à tâche de la combler de grâces, de priviléges et de bienfaits.

» Les Papes luy ont dispensé à pleines mains les richesses de ce sacré trésor de l'Eglise, dont ils sont les souverains arbitres, ainsi qu'il paroist par tant de Bulles émanées de leur Siége, que les confrères conservent encore aujourd'hui avec tant de soin [2]. Une des plus anciennes est celle de Jean XXII donnée l'an 1329, le 13e de son pontificat, par laquelle il permet d'ériger en Paroisse cette église dont il attribue la fondation au zèle et à la piété des bourgeois de Paris, associez à la confrérie de Nostre-Dame de Boulogne, qui outre les aumônes des fidèles, y ont aussi charitablement employé de leurs biens propres: en consideration de quoy, et à la prière et recommandation de l'illustre roi de France, Philippes de Valois, son très-cher fils en Jésus-Christ, il leur octroye le droit de présenter à la Cure de ce lieu.

» Les rois qui ont tenu à honneur de se faire

(1) Cs. le *Précis historique* cité, pp. 19-22. Selon Lebeuf, *Histoire du diocèse de Paris*, T. III, p. 21, la séparation canonique ne fut faite qu'en 1343.

(2) Bulles de Sixte IV, 1474 et 1481; de Léon X, 1520; de Jules III, 1550; de Paul V, 1612 et 1614; d'Urbain VIII, 1631. Note de Le Roy, *Hist.* cit., p. 47.

(3) Ant. Le Roy nous a conservé celle de Clément VI, citée plus loin, (*pièces justif.*, p. 265). Les Archives de la confrérie ont été entièrement détruites par la révolution française.—Note de l'auteur.

Digitized by Google

enroller dans cette sainte confrérie, comme nous dirons cy-après, se sont aussi estimez glorieux, quand ils ont pu luy faire ressentir quelques effets de leur libéralité. Charles-le-Bel, par ses lettres patentes du mois de May 1326, luy relâche la finance, et les droits seigneuriaux qui pouvoient luy appartenir pour les acquisitions de quelques fonds et rentes. Philippes de Valois accorde ses lettres d'amortissement au mois de décembre 1332, pour la dotation d'une chapelle ou autel en la mesme église, que les confrères y vouloient fonder de nouveau. Charles VI par sa déclaration du 15 Février 1403, ordonne qu'il soit délivré deux setiers de sel sans gabelle, aux Maistres et Gouverneurs des confrères et pèlerins de Nostre-Dame de Boulogne-sur-mer[1], pour la dépense de l'assemblée et Chapitre de la confrérie, qui se tenoit tous les ans, le Dimanche dans l'octave de l'Assomption de la Vierge, à Saint-Jacques de l'Hospital, lieu ordinaire pour les assemblées et chapitres des confréries et pèlerinages célèbres.

» Les Cardinaux, Légats, Archevesques et autres Prélats, ont aussi témoigné, en plusieurs rencontres, l'estime qu'ils avoient pour cette confrérie, l'ayant enrichie de plusieurs Indulgences et de plusieurs Pardons très-amples, qu'il seroit trop long de rapporter icy[2]. Hymbert, abbé de Citeaux, Chef de tout l'Ordre, donna des marques de cette mesme estime, lors qu'estant à la teste de son Chapitre général, assemblé en l'an 1469, il accorda

(1) C'est le titre que porte constamment la confrérie de Boulogne : *Confrairie aux pèlerins et pèlerines* de Nostre-Dame de Boulongne sur la mer. » Du Breul, *Théâtre des Antiquitez de Paris*, édit. 1612, p. 1265.—Note de l'auteur.

(2) *Bulles de Charles d'Estouteville, Cardinal Légat en France,* 1452 ; *de Jean Cardinal d'Alby,* 1471 ; *de dix Cardinaux,* 1474 ; *de Jean Rolin et Charles de Bourbon, aussi Cardinaux Légats,* 1482 ; N. de Le Roy.

Digitized by Google

des Lettres de filiation en faveur des confrères, pèlerins, et bienfaiteurs de l'Eglise de Boulogne-la-Petite, c'est ainsi qu'il l'appelle pour la distinguer de celle de Boulogne-sur-Mer, dont elle n'estoit qu'un ruisseau dérivé. Par ces lettres, il les rend participans de toutes les messes, prières, mortifications, et autres bonnes œuvres, qui se font, et qui se feront jamais dans tout ce grand Ordre, et il témoigne, au mesme endroit, qu'il est porté à cela, par la part qu'il se sent obligé de prendre aux services que l'on rend en ce lieu à la très-sainte Mère de Dieu [1], où abordent tous les jours une infinité de personnes de l'un et de l'autre sexe, attirées, dit-il, par les grâces singulières qu'on y reçoit.

» En effet, nous lisons qu'il s'est fait dans cette église, un heureux reflux de ces grâces et de ces faveurs, que le Ciel versoit autrefois si abondamment dans l'ancienne chapelle de Nostre-Dame de Boulogne. Un peu après qu'elle fut construite, les miracles commencèrent à y être fort fréquens, ainsi que nous le recueillons d'une lettre de Foulques, évesque de Paris, écrite au mois de mars de l'an 1335 et reprise dans une Bulle de Clément VI [2], où il assure, que l'on y voyoit éclater de jour en jour plusieurs miracles, et le peuple y venir en foule: ce qui contribuait beaucoup à la splendeur du culte divin, et augmentoit notablement les revenus et facultez de la paroisse. Ces miracles y ont toujours continué, au grand bien des particuliers et à la plus grande gloire de Dieu et de sa très-sainte Mère. Et d'autant que cette église, placée

(1) Propter singularem quamdam ipsius loci gratiam, innumerus fidelium utriusque sexus confluit populus. — N. de Le Roy.

(2) *Bulle de Clément VI du 10 May, l'an 14 de son Pontificat:* Ubi per ipsam Dei Genitricem, multâ de die in diem panduntur miracula, et in ipsam ecclesiam Deo devotus affluit populus etc. — Note de Le Roy.

Digitized by Google

dans le cœur du royaume, et au milieu des plaisirs de nos rois, plus heureuse en ce point, que celle de Boulogne, où repose la vraye Image de Nostre-Dame, a toujours esté à couvert des plus fascheuses disgraces de la guerre, la mémoire des miracles qui s'y sont faits, s'est facilement conservée avec plusieurs beaux et anciens titres, qu'on m'a fait l'honneur de me communiquer.

» J'y ay remarqué plusieurs faveurs signalées, obtenues par divers particuliers, qui dans leurs besoins ont invoqué Nostre-Dame de Boulogne, représentée dans un navire, au milieu du maistre-autel de cette église. Les uns ont esté garantis du naufrage, tant sur la mer que sur la rivière de Seine; d'autres ont évité plusieurs sortes de périls sur la terre, quantité de femmes en travail d'enfant ont esté divinement secourues, et quelques-unes mesme, qui avoient accouché d'enfans morts, ont eu la consolation de les voir revivre pour quelques momens, et recevoir la grâce du saint baptesme.

» Tous ces miracles ne servent pas peu à rehausser le lustre de cette ancienne confrérie, qui fait profession d'honorer Nostre-Dame de Boulogne; confrérie que je puis appeller tout auguste et toute royale, puisque les rois et les reines ont fait gloire d'y donner leurs noms. On y voit en effet, écrits en lettres d'or, ceux des rois Charles-le-Bel, et Philippes de Valois, de Jean et de Charles son fils, de Charles VI et VII, d'Elizabeth de Bavière, et de la reine Marguerite. L'inscription du catalogue, où sont couchés tous ces illustres noms, est conçue dans ces termes : *Magna Confratria Dominæ nostræ Boloniensis juxta mare, constans peregrinis utriusque sexus, fundata in Ecclesia Dominæ Nostræ Boloniensis Parvæ prope Sanctum Clodoaldum;* « La grande Confrérie de Nos-» tre Dame de Boulogne-sur-mer, composée de pè-

Digitized by Google

» lerins de l'un et l'autre sexe, fondée en l'église de » Nostre-Dame de Boulogne-la-Petite proche Saint-» Cloud ; » ce qui prouve évidemment ce rapport essentiel de dépendance, qu'il y a toujours eu, de la dévotion de Boulogne-sur-Seine au fameux pèlerinage de Boulogne-sur-Mer, dont elle tiroit son origine ; et ce fut sans doute en veue et en témoignage de cette dépendance que Guillaume de la Chesnel, Curé de l'Eglise de NOSTRE-DAME DE BOULOGNE-LA-PETITE, c'est ainsi qu'il l'a nommé luy-mesme, entre autres legs pieux, portez par son testament du dernier avril 1376, en fait un particulier en argent à la fabrique de Nostre-Dame de Boulogne-sur-mer [1]. »

La dévotion à Notre-Dame de Boulogne-sur-mer dans l'église paroissiale de ce nom près Paris, resta longtemps célèbre. Un poète tourangeau du XVIe siècle, Guillaume Michel, y avait fait, le 16 septembre 1516, un pèlerinage qui lui donna l'occasion d'un écrit intitulé *l'Ante nouvelle du salut*. Il y rapporte que « le monde va souvent et afflue par dévocion » dans cette église. Du Breul au XVIIe siècle, et Goujet au XVIIIe disent la même chose : « ceste Église, dit du Breul, a esté fort fréquentée jusques à présent par la dévotion du peuple de Paris [2]. »

Une inscription, qui subsiste encore dans l'église de Boulogne-sur-Seine, nous apprend que l'on y possédait un morceau de la vénérable image de Notre-Dame de Boulogne-sur-mer. Cette relique, qui a disparu dans la tourmente révolutionnaire, était « sous la protection du roi, comme celle du « trésor de la Sainte-Chapelle ; » elle ne pouvait

(1) Ant. Le Roy, *Hist.* pp. 47-51.

(2) Du Breul, op. cit., p. 1265. Goujet, *Bibliot. Fr.* T. X, p. 315.

Digitized by Google

sortir de l'église que « par arrêt de la chambre des » Comptes, comme appartenant originairement au » roi, qui a permis qu'on la portât une fois par an, » sous un dais, et pieds nus, avec flambeaux et » encens, à l'abbaye de l'Humilité de la Sainte » Vierge, bâtie par Sainte Elisabelle, et dite » Notre-Dame de Longchamps[1].» C'était plus d'honneurs qu'on n'en rendait à l'Image miraculeuse elle-même, dans son sanctuaire de Boulogne-sur-mer.

CHAPITRE VII.

Pèlerinages du dauphin Charles et du roi Jean, à Notre-Dame de Boulogne, en 1360; — fondation et dotation d'un autel spécial, en l'honneur de la Vierge miraculeuse.

PERSONNE n'ignore les calamités qui fondirent sur le royaume de France, après la bataille de Poitiers et durant la captivité du roi Jean, malgré les efforts généreux du dauphin Charles, son fils. Au mois d'octobre de l'an 1360, le sage dauphin arrivait à Boulogne, pour y attendre le retour de son père et hâter la conclusion de la paix entre la France et l'Angleterre.

Dans les circonstances solennelles, qui décident, en quelque sorte, de la vie des peuples, les rois chrétiens se font un devoir de recourir à la protection du Ciel: ils savent qu'ils ne sont qu'un instrument aux mains de la Providence, et que c'est Dieu qui tient les rênes des empires. Aussi, voyons-nous les princes de la maison de France témoigner hautement leur foi et leur piété envers l'auteur de

(1) *Précis historiq.* sup. cit., p. 25.

toutes choses et la glorieuse Vierge, Mère de Dieu, honorée dans l'église de Boulogne. Des lettres, expédiées à cette date par le dauphin, nous apprennent quelles furent ses occupations, pendant son séjour dans notre ville.

Bien que sa démarche ait été motivée principalement par la prochaine délivrance du roi son père, Charles, « duc de Normandie, dauphin de Vienne, » régent du royaume » atteste devant tous « pré- » sents et à venir » que la dévotion l'a conduit au sanctuaire de Boulogne[1]. Il rend ensuite à Marie ce beau témoignage que « par elle Dieu » opère de nombreux miracles à sa louange, dans » toutes les parties du monde, mais principale- » ment dans le royaume de France, et, entre » autres lieux, à Boulogne-sur-mer, dans l'église » qui y est dédiée en son honneur, et *où se rend* » *à cause de cela, en grande affluence, le* » *concours incessant de tous les peuples*[2]. »

Touché du désir de laisser à la divine Vierge un gage de sa piété et une preuve de sa munificence, il s'informa diligemment de tout ce qui se faisait dans l'église de Boulogne pour l'office divin, et, en particulier, pour la célébration quotidienne du Saint Sacrifice. Le rapport qui lui fut adressé à ce sujet lui signala une lacune à combler : dans l'endroit même où était érigée la statue de la glorieuse Vierge, et où se faisaient chaque jour d'innombrables miracles[3], il n'y avait pas d'autel spécial, soit à défaut de fondateur, soit à cause de la pauvreté du lieu. Ce prince en ressentit une

(1) Cum igitur nos ibidem devotionis causa accessimus.

(2) Ob hoc ad eam concursus populorum omnium confluit incessanter.

(3) In eo loco, quo Imago Virginis gloriosæ stabat erecta, et in quo specialiter fiunt quotidie innumerabilia miracula, ipsius Virginis precibus et intercessione.

Digitized by Google

grande joie, pensant, ajoute-t-il, que la Providence lui avait réservé l'honneur de cette fondation, « afin qu'un lieu où se faisaient tant et de si grands » miracles, à la louange de la glorieuse Vierge, » fut doté par la munificence d'un roi [1]. »

Le dauphin s'empressa de réaliser le vœu de sa piété. Il voulut assister lui-même à la consécration de cet autel, qui fut faite par Jean de Craon, archevêque de Reims, en présence des fils du roi, Louis, duc d'Anjou, Jean, duc de Berry, et Philippe, dit le Hardi, tige des derniers ducs de Bourgogne. Il s'occupa ensuite de régler l'ordre de l'office divin, que l'on devait célébrer à perpétuité devant l'autel royal dont il dotait l'église de Notre-Dame. Nous croyons devoir citer ici les dispositions spéciales que la charte de fondation nous fait connaître. Ces détails peuvent paraître minutieux; mais, quand les rois de la terre établissent autour de leur trône éphémère un cérémonial respecté, comment refuserait-on un semblable honneur au Roi des rois dont la majesté est immortelle?

« Premièrement donc, religieuses personnes » l'Abbé et le couvent de ladite église, et leurs » successeurs, chaque jour de samedi, à l'heure » où l'on sonnera l'office de prime, toute la com- » munauté étant assemblée dans ladite église, sui- » vant l'usage accoutumé dans les fêtes annuelles, » célébreront humblement et dévotement audit » autel une messe à note de la bienheureuse et » glorieuse Vierge Marie, à laquelle assisteront, » en ornements convenables et décents, un diacre, » un sous-diacre, un préchantre et un sous- » chantre. La sonnerie de prime durera, sans

(1) Ut locus in quo tot et tanta miracula fiebant, ad laudem Virginis gloriosæ, regali munificentia dotaretur.

Digitized by Google

» discontinuer, jusqu'à la fin de ladite messe. Les
» autres jours, et en chacun d'iceux, ladite messe
» à note sera célébrée audit autel, à l'aurore, avant
» qu'aucune autre messe ne soit célébrée dans
» ladite église, excepté cependant le jour de
» Noël et les trois jours qui précèdent la résurrec-
« tion du Seigneur, comme il est accoutumé.
» Cette messe toutefois ne sera pas conventuelle
» et l'on ne sera pas tenu d'y employer les per-
» sonnes désignées ci dessus, mais seulement
» quatre clercs en surplis, et en habit décent,
» chantant avec les autres.

» Dans chacune de ces messes, on dira et ré-
» citera, avec la collecte principale de la messe,
» sous un seul *per omnia*, la collecte qui com-
» mence par ces mots : *quæsumus, omnipotens*
» *Deus*, pour notre seigneur [le roi Jehan notre
» père], pour Nous, nos successeurs et tous les
» Enfants de France. Et il y aura deux formes,
» ou bancs, pour s'asseoir [1], aux deux côtés du
» susdit autel. De plus, chaque jour, quand les-
» dits religieux auront chanté les vêpres, comme
» ils ont coutume de le faire, ils seront tenus,
» avant de passer à d'autres actions, de chanter
» devant ledit autel, une antienne de la bienheu-
» reuse Vierge, suivant le temps, en y ajoutant,
» sous un seul *per omnia*, la collecte ci-dessus
» désignée. Dans les cinq fêtes [2] de la glorieuse
» Vierge, outre la messe ordonnée ci-dessus, les
» susdits religieux célèbreront pepétuellement la

(1) Jusqu'à la Révolution française, la chapelle de Notre-Dame de Boulogne, en exécution de cette clause, eut une stalle particulière, connue sous le nom de Stalle du roi. C'était là que les rois de France entendaient la messe, quand leur dévotion les amenait dans le sanctuaire où reposait l'Image miraculeuse.

(2) La Conception, la Purification, l'Annonciation, l'Assomption et la Nativité de Notre-Dame.

Digitized by Google

» grand'messe de ladite église devant ledit autel, » en répétant ladite collecte sous un seul *per* » *omnia* avec la collecte principale de ladite » messe.

« Et lorsque notre seigneur, [le roi, notre père], » sera entré dans la voie de toute chair, (que ce- » pendant le Dieu Très-Haut veuille garder sa vie » dans une longue prospérité de jours heureux), » dans les huit jours après que son décès sera » parvenu à leur connaissance, lesdits religieux » seront tenus de célébrer, à leurs frais et dépens, » un service solennel et une messe *pro defunctis*, » avec une représentation funéraire convenable et » honnête, et ainsi chaque année, au jour de son » décès. Et quand Nous-même, par la volonté « divine, nous sortirons de cette vie, ils seront » tenus de célébrer un service pour Nous, ainsi » que cela vient d'être réglé pour notre père. »

Afin d'assurer l'exécution des charges que nous venons de rappeler, le religieux dauphin, après avoir obtenu le consentement du roi, dota l'autel de Notre-Dame d'un revenu évalué à cent livres parisis et reposant sur 123 journaux et demi de terres arables, avec toutes les redevances dont ces terres étaient grevées. Il abandonna, pour le même objet, en faveur de l'Abbaye, tous les droits royaux sur le péage d'Étaples, sur la pêche et la navigation, et tout ce que nous appellerions maintenant les droits de douane, dans le port d'Étaples.

L'acte qui constate l'érection de l'autel et les donations faites pour l'enrichir, est un des plus beaux monuments de la dévotion des rois de France envers la Reine des cieux. « L'on y remarque partout, dit l'historien Le Roy, une espèce de conflit agréable de la piété chrétienne avec la magnificence royale, et ces deux vertus semblent

Digitized by Google

disputer entr'elles qui aura l'avantage dans une action si belle et si sainte[1]. »

« Bien-tost après, le Ciel se rendit propice à des vœux si justes et si fervents. Dieu, qui tient les cœurs des rois entre ses mains pour les tourner et les fléchir comme il veut, rendit celuy du roy d'Angleterre plus traitable en faveur de son prisonnier, et l'obligea à se relâcher sur beaucoup de conditions iniques, que la France n'estoit pas du tout en pouvoir d'accepter. De sorte que tous les obstacles, qui s'opposoient au retour du roy estant levez et toutes les difficultez estant aplanies, cet illustre captif fut remis en liberté. Il partit de Calais, qui estoit alors sous la domination Angloise, le 25 Octobre 1360, et s'en vint à Boulogne. Froissart[2] rapporte qu'il fit ce voyage à pied par dévotion, et qu'il arriva dans cet humble équipage, à la façon d'un Pèlerin, dans l'église de Nostre-Dame de Boulogne, où il s'acquitta de son vœu avec beaucoup de respect. Le Prince de Galles, fils aîné du roy d'Angleterre, ajoute le mesme auteur, et les deux Princes ses frères luy tinrent compagnie en ce voyage, et le firent à pied comme

(1) Ant. Le Roy, *Hist.* cit., p. 57, *pièces justif.*, p. 267-272.

(2) Voici le texte de Froissart, tel que nous le trouvons dans l'édition de M. Buchon, (Panthéon littéraire), t. I, p. 451.

« A lendemain, qui fut la veille de S. Simon et S. Jude *, se partit le roi de France de Calais, et tous ceux de son côté qui partir se devoient; ET SE MIT LE ROI TOUT A PIED, EN INTENTION DE VENIR EN PÈLERINAGE A NOTRE-DAME DE BOULOGNE, et le prince de Galles et ses deux frères en sa compagnie, monseigneur Léonel et monseigneur Aimon, et ainsi vinrent-ils TOUT DE PIED, et jusques à Boulogne devant diner, où ils furent reçus à moult grand'joie; et là étoit le duc de Normandie, (le dauphin) qui les attendoit. Si vinrent les dessus dits seigneurs tous à pied en l'église Notre-Dame de Boulogne, et firent leurs offrandes moult dévotement, et puis retournèrent en l'abbaye de laiens, qui étoit appareillée pour le roi recevoir et les enfans du roi d'Angleterre. » Liv. I, part. II, ch. 139.

* La date est inexacte; il faut lire 25 octobre.

Digitized by Google

luy. Après quoy le lendemain ils prirent congé de luy, et s'en retournèrent à Calais. Quant au roy, il resta à Boulogne jusqu'au 29, logé dans un appartement de l'abbaye, qu'on luy avoit superbement préparé. Il ne prolongea ainsi son séjour en cette ville, que pour s'acquitter à loisir des vœux qu'il avoit faits à Nostre-Dame de Boulogne, à qui il se sentoit obligé du recouvrement de sa liberté. Il ratifia agréablement tout ce que Charles son fils avoit fait en son nom. Il y ajouta encore de son propre mouvement, soixante livres parisis, à prendre par chacun an sur le péage [1] ou travers de Nempont, entre Montreuil et Abbeville, pour l'entretènement d'un cierge ardent devant la sainte Image, pendant le sacrifice. Depuis ce temps jusqu'à la fin de ses jours, il conserva une affection singulière envers Nostre-Dame de Boulogne. Il en donna des marques un peu après qu'il fut retourné en sa cour, se faisant admettre avec Charles son fils en la confrérie de Nostre Dame de Boulogne-sur-Seine; et cette mesme affection parut encore dans le dernier voyage qu'il fit à Boulogne sur mer en 1363, pour de là passer en Angleterre, et visiter les ostages qu'il y avoit laissez. Il arriva en cette ville le 28 décembre, accompagné du comte d'Eu, du comte de Dammartin, du Grand Prieur de France, et de plusieurs autres seigneurs de sa cour, et il y resta jusqu'au 4 Janvier [2]. L'Abbaye de Nostre-Dame eut encore

(1) Ce Péage a esté depuis cédé en propriété à l'église de Boulogne par Lettres du Roy Charles V données en Décembre 1364 — Note de Le Roy, V. Ant. Le Roy, *Hist.* cit., *pièces justif.*, p. 272-274.

(2) V. Froissart, éd. cit., p. 469, (an 1364). Avec le roi se trouvaient, outre les personnages cités par Le Roy, « Messire Boucicaut, maréchal de France, messire Tristan de Maigneliers, messire Pierre de Villiers, messire Nicolas Braque et plusieurs autres. » — Note de l'auteur.

Digitized by Google

l'honneur de le loger dans son enceinte, et l'église, dans ce second voyage, aussi bien que dans le précédent, se ressentit de ses libéralitez ; car il luy accorda des lettres d'amortissement, pour un Clos d'environ dix arpens de terre proche de Mondidier, appelé le Clos de Boulogne, et luy en relâcha la finance : désirant par là (comme il le témoigne dans ces lettres) participer à jamais au service divin, qui se célèbreroit dans cette église, et espérant par cette reconnaissance envers la Mère de Dieu, arriver plus facilement au bonheur de sa compagnie dans le Ciel. Cette dernière Patente, que nous avons encore dans nos archives [1], fut enregistrée en la Chambre des comptes, le 22 Novembre 1374 et expédiée sans finance, ainsi que toutes les autres données en faveur de Nostre-Dame de Boulogne.

» Charles V, surnommé le Sage, fils et successeur de Jean, l'avoit ordonné ainsi. C'estoit un Prince fort dévot à la Sainte Vierge, et ce fut sous son règne et par ses soins, selon Baronius [2], que l'on commença à célébrer en France la feste de sa Présentation au Temple. Entre tous les lieux consacrez à cette Vierge, l'église de Boulogne fut une de celles qu'il honora davantage. Il ne fut pas plûtost parvenu à la couronne, qu'il confirma toutes les donations que luy et le roy son père avoient faites en faveur de cette église, et luy rendit en tous rencontres tous les offices d'un insigne et zélé bienfaicteur. Un auteur moderne [3] assure que Charles mit dans les Archives de S. Victor lez

(1) Le Roy ne donne pas cette pièce, qui paraît avoir été détruite, avec beaucoup d'autres, à la Révolution française. — N. de l'auteur.

(2) *In Not. Martyr. Rom.* 21 *Novemb.* — Note de Le Roy.

(3) *Cl. Malingre, Antiq. de Paris, liv.* 2, *p.* 441. — N. de Le Roy. — Nous n'avons pu vérifier cette citation.

Digitized by Google

Paris, une copie de la fondation qu'il avoit faite à Boulogne, en forme de vœu, pendant la captivité du roy Jean ; et il dit que ce fut afin que l'Abbé, qui estoit chef de la congrégation des Chanoines de S. Augustin, dont l'Abbaye de Nostre-Dame de Boulogne faisoit alors un membre des plus considérables [1], veillast comme Supérieur, à l'exécution de cette Fondation. Une précaution comme celle-là, qui ne partoit que d'un zèle enflammé pour le culte de Dieu, et de sa glorieuse Mère, ne devoit pas estre frustrée. Aussi Dieu a permis que cette fondation se soit toujours acquittée, avec beaucoup de fidélité et de religion. Nous voyons encore aujourd'huy les peuples assister en foule à cette Messe Royale, qui se dit tous les jours la première; et toutes les diverses révolutions qui sont arrivées dans l'Église de Boulogne, depuis le règne de ces deux augustes fondateurs, et qui ont effacé la mémoire de tant d'autres choses remarquables, n'ont jamais donné la moindre atteinte à ce qu'ils y ont si saintement estably [2]. »

Depuis que ces lignes ont été écrites, (1681), une Révolution nouvelle a passé, emportant dans son impitoyable colère les trônes, les autels, les fondations royales et les mémoriaux populaires. De tant de gloire et de richesses, il ne reste qu'un souvenir.

(1) Nous ne saurions préciser la date à laquelle l'Abbaye de Notre-Dame se détacha de la congrégation d'Arrouaise, pour entrer dans celle de S. Victor de Paris. Le Roy dit ailleurs que ce fut à cause des guerres de Flandre, (p. 30).—N. de l'auteur.

(2) Ant. Le Roy., *Hist.* cit., pp. 57-60.

Digitized by Google

CHAPITRE VIII.

Pèlerinage des princes Anglais, en 1360;—Walleran de Luxembourg;—Le maréchal Boucicaut;—Gui de la Trémouille, etc.

On a pu voir, dans le chapitre précédent, que le roi Jean fut accompagné dans son pèlerinage par les fils du roi d'Angleterre. Le célèbre vainqueur de Poitiers, avec ses deux frères, Lionel, duc de Clarence, et Edmund, comte de Cambridge, plus tard duc d'York, s'acheminaient pieusement vers notre ville, « tout à pied, » durant l'espace des huit lieues qui séparent Calais de Boulogne. Il serait difficile de trouver un plus remarquable témoignage de la vénération que les souverains des deux royaumes professaient pour le sanctuaire où s'étaient accomplis tant de miracles. « L'Angleterre, comme le fait remarquer Antoine Le Roy, estoit trop voisine de la France pour ignorer ces grandes merveilles : c'estoient des choses qui se passoient, pour ainsi dire, sous ses yeux[2]. » Les annales de notre église n'ont pas conservé la mémoire des offrandes que les princes Anglais ont faites avec le roi de France, « mout dévotement, » suivant le récit de Froissart. Après être restés « ce jour et la nuit en suivant de lez le

(1) Ant. Le Roy (*Hist.* cit., p. 70) attribue ce pèlerinage au prince de Galles et au duc de Lancastre seuls. Froissart nomme, à la vérité, le duc de Lancastre parmi les Enfants d'Angleterre qui servirent le roi de France dans le royal souper, offert par Édouard III à son hôte « dans le chastel de Calais ; » mais il ne le mentionne point parmi les pèlerins, comme on l'a vu plus haut p. 67, note 2.

(2) *Hist.* cit., p. 67.

Digitized by Google

» roi, en grand revel [fête], le lendemain, bien » matin, ils retournèrent à Calais, devers le roi » leur père qui les attendoit [1]. »

1371. — Jean de Dormans, cardinal, évêque de Beauvais, chef du conseil du roi Charles V, étant venu à Boulogne en qualité de légat du Pape Grégoire XI, avec l'archevêque de Canterbury, aussi cardinal, à dessein de ménager la paix entre les deux couronnes de France et d'Angleterre, donna à l'église de Notre-Dame un calice de vermeil, que l'on possédait encore au temps où Le Roy écrivait son Histoire. On y voyait, gravées sur le pied, « les armes de l'église de Beauvais, écartelées de celles de la famille de ce prélat, qui sont d'azur à trois testes de léopard d'or, avec la croix de légat au-dessus. Il releva ce présent par un autre plus considérable; car il accorda plusieurs Pardons [2] à cette église, à laquelle il estoit d'autant plus affectionné qu'il se souvenoit d'avoir esté témoin des merveilles qui s'y faisoient, lorsqu'il l'avoit tant de fois visitée en la compagnie de Charles V, pour lors régent du royaume, dont il tenoit les sceaux [3]. »

1374. — Walleran de Luxembourg, comte de S.-Pol, s'étant mis en route pour venir en pèlerinage à Notre-Dame de Boulogne, fut fait prisonnier par le sire de Gomignies, capitaine d'Ardres,

(1) Froissart, *chroniques* sup. cit., p. 451.

(2) Il était d'usage, à cette époque, que les évêques et les cardinaux accordassent des indulgences aux églises qu'ils voulaient favoriser de leur protection. Quelquefois ils se réunissaient en grand nombre pour accorder chacun 100 jours, ou 40 jours d'indulgence suivant l'étendue de leurs pouvoirs. On trouve fréquemment dans les archives des églises des lettres de ce genre. Aujourd'hui les évêques ne jouissent plus de ce privilége hors de leur diocèse.

(3) Ant. Le Roy, *Hist.* cit., p. 62, 63.

Digitized by Google

du parti des Anglais. Froissart, qui nous raconte ce fait, dit que « li jone conte de Saint-Pol Messire Walleran estoit tout nouvèlement revenu » de se terre de Lorraine, et n'avoit mie séjourné » à Saint-Pol trois jours, quant par dévotion il » s'estoit parti pour aler en pèlerinage à Nostre-» Dame de Bouloingne [1]. »

1379. — Ce n'étaient pas seulement les grands seigneurs qui venaient de loin en pèlerinage dans le sanctuaire de Boulogne, mais aussi les gens du peuple ; témoin cette femme de Gand, dont parle Froissart, laquelle « toute lassée et échauffée, » s'assit en my le marché » et raconta à ses compatriotes ce qu'elle avait vu en chemin, en revenant « de pèlerinage de Notre-Dame de Boulogne [2]. »

1379. — Jeanne de Clermont, femme de Jean Ier, comte d'Auvergne et de Boulogne, écrit dans son testament les dispositions suivantes en faveur de l'église de Notre-Dame : « Premiers, nous recommandons l'âme de Nous à Dieu nostre » Sauveur, à la benoiste Vierge Marie, sa douce » Mère, à toute la court de Paradis, et nostre corps » à sépulture en l'église de Nostre-Dame de Bou-» loigne sur la mer, en la chapelle de sainte Anne, » qui est derrière l'autel, delez nostre tante » [Blanche de Clermont [3]], jadis comtesse de Bou-» loigne. »

(1) Froissart, éd. Buchon, 1824, t. VI, p. 261 ; Cf. éd. sup. cit. T. I. p. 692. — Voyez aussi l'intéressante nouvelle intitulée *les Chevauchées au XIVe siècle*, par F. Dilly, dans le *Puits artésien*, année 1840, p. 576.

(2) Froissart. Liv. II, C. 52, éd. cit. p. 68. Cf. Ant. le Roy, *Hist.* cit. p. 74.

(3) Vid. sup. p. 47.

Digitized by Google

« Item, nous laissons et ordonnons à l'Abbé et » convent de ladite église de Bouloingne soixante » livres parisis, pour acheter rente perpétuèle au » profit de ladite église, avec et outre la terre de » Herlinguebien [1], que nostre dit seigneur de Bou- » loingne y avoit ordonné paravant, et pour avoir » nostre sépulture en ladite église [2]. »

1383. — Louis II, dit de Male, comte de Flandre, fils de Louis I et de Marguerite de France, fille de Philippe-le-Long, donne un *antependium* de drap d'or à l'église de Notre-Dame de Boulogne. Les religieux de l'abbaye s'engagèrent, par un acte solennel, à ne jamais aliéner ce précieux ornement. Nous croyons devoir citer cette pièce, qui fera connaître plus amplement la piété du prince et la valeur de son offrande.

« A tous ceux qui ces présentes lettres verront » ou oyront. Simon, par la permission divine, » humble Abbé de Nostre-Dame de Boulogne, et » tout ly Convens de ce lieu, salut en nostre » Seigneur. Comme très-Noble et très-Puissant » Prince Monseigneur le Comte de Flandres, » d'Artois et de Boulogne, de Nevers et de Réthel, » nostre très-redouté Seigneur, pour la très-grant » affection et dévotion qu'il a à nostre-dite Église, » pour la révérence de la Vierge Marie, pour aug- » mentation de ladite Église et des biens d'icelle, » nous ait présentement donné un très-noble et » solemnel drap d'or, ouvré de broderie de plu- » sieurs images et autres choses, pour icelluy drap » estre mis au grant Autel de ladite Église, aux » jours de la Glorieuse Vierge Marie, et aux autres » jours solemnels: sçavoir faisons que nous avons

(1) Sic, pour Herbinguehen ?

(2) Baluze, *Hist. de la M.* d'Auvergne, t. II, 772, 773 Jeanne de Clermont n'a pas été inhumée dans l'église de Boulogne.

Digitized by Google

» promis et promettons, et avons enconvenu
» loyaument et sous le vœu de nostre Religion,
» audit Monseigneur le Comte, le drap dessusdit
» garder bien et dévotement à nos pouvoirs, et
» que par nous, ne nos Successeurs, il ne sera aliéné, vendu, ou transporté hors de nostre-dite
» Église, en quelque manière que ce soit; mais
» demoura en icelle, pour estre mis aux jours et
» par la manière que dessus est dit, et non autre
» part. En témoin de ce, nous avons fait mettre
» nos Scels en ces présentes. Faites et données à
» Boulogne, le 14e jour de décembre, l'an de
» Grace 1383[1]. »

1387. — Jean Ier, comte d'Auvergne et de Boulogne, mort le 24 mars de cette année, ordonna par son testament que son cœur fût transporté à Boulogne-sur-mer. Ce prince voulut régler lui-même d'avance les cérémonies de ses funérailles, dans lesquelles il réclama le plus de simplicité qu'il était possible. Entre autres dispositions, il défendit qu'on y invitât qui que ce fût, hormis le prélat qui devait faire l'office. Afin qu'on n'attribuât point à une mesquine économie la modestie de ses obsèques, une somme de trois cents livres tournois fut assignée comme dédommagement aux églises.

« Item, voult que à faire son obsèque il ait
» sus son corps un drap de burel seulement, ou-
» quel drap aura une croix de vermeille, sans plus.
» Et voult que douze pauvres soient vestus de bu-
» rel que on leur donnera du sien; lesquiels douze
» pauvres porteront en son enterrement douze

(1) Extrait du registre des Chartres commençant 1386 et finissant 1393, reposant en la Chambre des Comptes du Roy à Lille en Flandre, fol. 7, v°. ap. Le Roy. *Hist.* cit. *p. just.* p. 278.

Digitized by Google

» torches de cire, chascune torche de quatre » livres de cire, sans autre ordonnance ne bou- » bant [pompe], quel qu'il soit. — Pareillement » soit fait à enterrer son cuer à Nostre-Dame de » Boulongne.

» Item voult que vingt livres, rendables à » l'église Nostre-Dame de Boulogne, soient assises » en lieux convenables.

» Item, voult que l'aumosne de dix francs que » il a accoustumé à donner pour Dieu à chascune » des cinq festes Nostre-Dame, soit donné pour » cinq ans après son trespas, c'est assavoir une » année en l'église Nostre-Dame du Puy, une an- » née à la Chaze-Dieu, une année à Vic, en sa » terre d'Auvergne, à départir aux pauvres; une » autre année *à Boulongne* et l'autre année à » l'hospital Nostre-Dame de Paris. Item voult que » un pèlerin soit envoyé sur un bon cheval à S. » Jacques de Galice, dedans un an après son trespas » et luy soit baillez soixante francs pour ses dé- » pens [1].»

1382-1393. — Pendant le cours des longues négociations, commencées entre la France et l'Angleterre, en 1382, pour aboutir à la paix de Leulinghen, en 1393, la ville de Boulogne fut le rendez-vous des hommes les plus célèbres du temps. Il n'est point douteux que le sanctuaire de Notre-Dame n'ait été honoré de pieuses visites par les princes du sang royal, les archevêques, les évêques, les comtes et les chevaliers du royaume, qui sont venus successivement tenter la réconciliation entre les deux puissances rivales [2]. Si les historiens de

(1) Baluze, *Hist.* sup. cit., T II. p. 773

(2) Les chroniques de St-Denys, (*éd. de M.* Bellaguet, *Documents inédits*), mentionnent entre autres : le duc de Berri, oncle du roi, l'Archevêque de Rouen, l'évêque de Bayeux, Arnaud de Corbie, premier président du parlement du roi, et

Digitized by Google

cette époque, ont gardé le silence sur la piété des négociateurs, envers cette douce vierge, à qui l'on demandait de « rétablir la paix et l'union entre les royaumes de Gaule et d'Albion [1], » du moins ils nous ont montré la chevalerie française, venant déposer, aux pieds de la patronne de Boulogne, le prix de l'honneur et de la vaillance.

Je ne sais s'il y a, dans l'histoire de notre pays, une page plus belle que le récit du tournois de Saint-Inglevert, où trois chevaliers français, Jean le Meingre de Boucicaut, Renaud de Roye et le sire de Sempy, eurent la gloire de tenir tête, pendant trente jours, à tous les chevaliers d'Angleterre, de Hainaut et de Lorraine, qui se présentèrent pour joûter ou combattre avec eux. Boucicaut avait fait savoir sa résolution « à tous les princes, chevaliers et écuyers; » il l'avait fait proclamer et « crier en plusieurs royaumes et » pays chrétiens, en Angleterre, en Espaigne, » en Arragon, en Allemaigne, en Italie et » ailleurs. » L'entreprise était si belle et le succès couronna si heureusement l'audace, que « à toujours mais en devra être parlé, » dit la chronique. Ces trois chevaliers français, après avoir noblement soutenu la lutte et mis en défaut les meilleures lances d'Angleterre, se montrèrent aussi pieux qu'ils avaient été braves. Jean-Juvénal des Ursins, archevêque de Reims, nous apprend, dans sa chronique, qu'ils vinrent présenter, à la suite de leur victoire, « leurs chevaux et harnois en

le comte de Braine, en 1383; le comte de Flandre, le duc de Bourgogne, le duc de Bretagne, l'évêque de Laon, le chancelier de France en 1384; le roi d'Arménie, Léon VI, de la famille de Lusignan, accompagné de toute sa noblesse, en 1386. etc. V. *Chroniq.* cit. T. I, pp. 125, 299, 342, 417, etc.

(1) V. notre *Étude sur la Légende de Notre-Dame de Boulogne au XVe siècle*, déjà cit.

Digitized by Google

l'église de Nostre-Dame de Boulogne[1]. » Ceci se passait en 1390.

Les anciens inventaires du Trésor de Notre-Dame mentionnent une offrande spéciale du maréchal Boucicaut : c'était « un fermail d'or, en forme de » sautoir au milieu duquel estoit un éléphant » portant un chasteau, le tout enrichy de perles et » de pierreries[2]. » Un autre « fermail d'or en façon » d'épine, tout parsemé de perles, au milieu » duquel paroissoit un oiseau de proye, tenant dans » ses serres un gros rubis, » était, comme nous l'apprend Antoine Le Roy, « un présent d'un seigneur de Sempy, » peut-être le compagnon de Boucicaut dans ses exploits de Saint-Inglevert[3].

1392. — Walleran de Luxembourg, comte de Saint-Pol, dont nous avons déjà parlé, fonda, le 13 avril 1392, une chapelle dans l'église de Notre-Dame de Boulogne, « voulant que l'on y offrist des » Sacrifices à perpétuité, tant pour luy que pour » Mahault sa première femme, et en passa les » lettres la veille de Pasques 13 Avril 1392[4]. Et » il est à croire, que ce fut luy encore qui donna » les dix livres parisis de rente, mentionnées dans

(1) Juvénal des Ursins, cité dans les *observ. sur les Mém. de Boucicaut*, au T. VI de la *Collect. univ. des mém. partic. relatifs à l'Hist. de Fr. publiée en* 1785, p. 429.

Sur le Tournois de Saint-Inglevert, cs. Le *Livre des faits de Jean Boucicaut*, ch. XVI, au T. III de Froissart, (éd. Buchon), et au T. VI, de la coll. sup. cit. pp. 62 ; les *chroniques* de Froissart, Liv. IV. ch. 12 ; celles de St-Denys, Liv. XI. ch. IV ; Ant. Le Roy, *Hist.* cit. pp. 63, 64.

(2) Ant. Le Roy, *Hist.* cit. p. 63.

(3) Le Roy l'attribue, avec hésitation, à « Jean de Sempy chevalier Banneret, qui fut pourvu du Gouvernement de Boulogne, après la mort de Colard d'Isque, le 27 février 1396 ; » éd. cit. p. 80.

(4) Du Chesne, pr. du ch. II. de l'Hist. de Bar. — Nous n'avons pu consulter cet ouvrage.

Digitized by Google

» quelques registres du Temporel de l'Abbaye, » pour l'entretien d'un cierge, ardant devant » l'Image; parce que cette rente est assignée sur » la Terre de Tingry, qui appartenoit, ainsi que » celle de Fiennes [1], à ce seigneur, à cause de » Jeanne de Fiennes, son ayeule. L'inventaire des » reliques, fait en 1527 parle d'un fermail d'or » enrichi de perles, de saphirs, de rubis et de » diamans, avec un-cerf volant au milieu, qui » estoit un présent d'une comtesse de Saint-Paul, » mais le nom n'en est pas exprimé [2]. »

L'historien Le Roy nous signale encore d'autres offrandes qui paraissent avoir été faites vers la fin du XIVe siècle, sans qu'on puisse autrement en préciser la date, c'étaient :

« L'effigie d'un comte d'Auvergne, sur un cheval bardé, portant les armes de la maison d'Auvergne, le tout en argent ;

» Un tableau d'or, enrichy de plusieurs reliques, donné par un seigneur du Plessis ;

» Une image de Nostre-Dame, faite d'argent, sur un pied-d'estal de mesme, avec un écusson d'argent à la fasce de gueules, qui sont les armes de la Maison de Béthune ;

» Un vase d'or, bordé de pierreries, renfermant des cheveux de la Sainte Vierge, offert par Jean, seigneur de Nesle ;

» Un calice d'or, du poids de quatre marcs, qui fut un présent de Henry de Dampierre, à charge d'une messe par chacun an, que l'on nomma, pour cela, la messe du calice d'or [3] ;

(1) Louis de Luxembourg évêque de Thérouenne son neveu eut en partage cette terre de Tingry et Hucquiliers, avec leurs Chastelenies et dépendances, en 1430. *Vignier c.* 47, *n.* 112.— N. de Le Roy.

(2) Ant. Le Roy, *Hist.* cit. p. 90

(3) Ibid. p. 62.

Digitized by Google

» Une image de la Sainte Vierge, tenant en sa main un petit reliquaire, et ayant devant elle un homme à genoux sur un pied-d'estal, le tout en argent, avec cette inscription en émail, *Guy de la Trimouille, chevalier, a donné cette image, pesante dix-sept marcs six onces et demie* [1]. »

« Plusieurs personnes considérables de Flandres et d'Artois ont, à l'exemple de leurs princes et princesses, honoré de leurs présens l'Image et l'autel de Nostre-Dame de Boulogne.

» Le seigneur d'Anthoing, [près de Tournai,] y a donné une représentation, en argent, d'un homme à genoux, avec sa cotte d'armes;

» Le fils du seigneur de Rœux, [près de Mons] en Hainault, (depuis érigé en comté), de l'illustre maison de Croy, y a fait présent d'un cœur d'or, émaillé, avec une image de saint Jean-Baptiste;

» Le prévost de l'église cathédrale de Cambray y a fait offrande d'un autre cœur d'or, aussi émaillé.

» De Rome, l'on a envoyé à la thrésorerie de Boulogne une Ceinture, où estoient enfermées des parcelles de la ceinture et des autres vestemens de la Sainte-Vierge;

» D'Espagne, un chasuble de toille d'or, avec les armes de ce royaume;

» De Chypre, de la part du roy de cette Isle [2], un morceau de la vraie Croix, enchâssé par Wallerand le Mire, abbé de Nostre-Dame.

» Sigismond, duc d'Autriche [3], y a envoyé

(1) Ibid. p. 63.

(2) Ce roy pourroit bien estre Pierre de Lusignan, lequel passa à Boulogne, venant d'Angleterre, l'an 1364, selon Froissart vol. I.—Note de Le Roy.

(3) Est-ce l'empereur Sigismond, si tristement vaincu à Nicopolis, en 1396, ou plutôt Sigismond, d'Autriche, dit le *Simple*, comte de Tyrol, 1427 1496 ?

Digitized by Google

aussi une image de la Sainte-Vierge, avec trois enfans, portans deux écussons derrière eux, le tout fait d'argent ;

» Un fils du duc de Savoye, un calice d'or et un navire d'argent, avec tout son équipage ;

» Un duc de Lorraine et de Bar y fit offrir son effigie d'argent, posée sur un pied-d'estal de mesme, et représentant un homme à cheval avec un oiseau sur son poing.

» Tous ces vœux si considérables et tous ces présents si riches, de tant de princes étrangers, dont la pluspart n'estoient pas fort dans les intérests de la France, montrent évidemment que le doigt de Dieu se faisoit respecter dans l'église de Nostre-Dame de Boulogne, et que la vertu céleste, qui s'y manifestoit, estoit la seule cause de ce concours si merveilleux de tant de personnes de toute sorte d'États et de païs [1]. »

CHAPITRE IX.

Hôpitaux fondés pour favoriser les pèlerinages ; — culte de Notre-Dame en diverses chapelles ; — médailles et souvenir de pèlerinage.

Dans nos temps modernes, avec la rapidité et la sécurité des communications, les pèlerinages les plus lointains n'offrent, pour ainsi dire, aucune difficulté : on fait aujourd'hui le tour du monde plus facilement qu'un pèlerin du moyen âge n'allait de Boulogne à Jérusalem, ou à Compostelle. C'était une expédition hardie et périlleuse que celle d'aller accomplir un vœu dans un sanc-

(1) Ibid. p. 74 et 75.

Digitized by Google

tuaire éloigné; de traverser des provinces, souvent ennemies, sans avoir d'autre abri, le soir, que la voûte du ciel, ou l'hospitalité douteuse d'une famille étrangère; de cheminer, sous la seule protection de sa foi, le bourdon à la main et la panetière à la ceinture, vivant d'aumônes, et buvant dans la coquille sainte l'eau du torrent, ou de la fontaine solitaire.

Heureusement la charité chrétienne, à qui rien n'échappe, avait pourvu aux besoins des voyageurs. « Ils inspiraient un si grand intérêt, qu'on vit s'établir pour leur utilité, des chevaliers qui les escortaient, des religieux qui leur donnaient l'hospitalité et même, des dames de haut parage qui leur accordaient un gracieux accueil dans les châteaux [1]. »

Outre l'hôpital de Sainte-Catherine, érigé dans la ville de Boulogne, au commencement du XIIIe siècle, pour le soulagement des pauvres, des malades et des pèlerins, il y en avait un autre, au XIVe siècle, « à une lieue et demie de Boulogne, » proche le grand chemin d'Audisque, en la » paroisse de Saint-Estienne, où l'on recevoit » les pèlerins qui alloient en cette ville, et » particulièrement les femmes enceintes que la » nécessité de faire leurs couches surprenoit en » chemin [2]. »

A la même époque, « quelques vertueuses filles » d'Abbeville voyans la grande dévotion qu » estoit pour lors de visiter l'Image miraculeuse » de Nostre-Dame de Boulogne-sur la mer, et » que quantité de personnes passoient par Abbe-

(1) *Dictionn. des pèlerinages anciens et modernes*, par L. de Sivry et Champagnac; (*Encyclop. théolog.* de M. l'abbé Migne, Tom. XLIII), p. 46.

(2) Ant. Le Roy, *Hist. de N.-D. de B.* cit., p. 40, 41.

Digitized by Google

» ville pour faire ce pèlerinage : ces bonnes filles
» donnèrent leurs biens pour bastir un Hospital
» en l'honneur de Nostre-Dame de Boulogne,
» afin que les pèlerins, pauvres et riches, fussent
» soulagez durant leur voyage.

» Il y avoit autrefois des Frères Hospitaliers en
» cet Hospital, destinez pour y recevoir ceux qui
» alloient par dévotion demander quelque grâce
» ou guérison à Nostre-Dame de Boulogne, qui y
» estoient receus avec grande charité ; et ces
» Frères Hospitaliers avoient la permission d'y
» chanter l'office divin [1]. »

» Ces établissemens d'Hôpitaux et de lieux de retraite pour les pauvres infirmes et les étrangers, qui venoient en pèlerinage à Boulogne, montrent que cette dévotion estoit anciennement fort célèbre et fort renommée dans le monde.

» Mais voicy une autre preuve pour le moins aussi authentique. Je la prends de ces églises et chapelles qui ont esté bâties en différens endroits du royaume, sous le nom et sur le modèle de celle de Boulogne, et dont Dieu mesme a voulu, dans la suite, approuver l'établissement par les grands et fréquents miracles qui s'y sont opérez.

» Les mariniers de la côte Boulenoise, qui ont toujours ressenti des effets singuliers de la protection de la Sainte-Vierge, ainsi que nous le remarquons ailleurs, élevèrent à son honneur une belle chapelle dans l'église de Nostre-Dame de

(1) *L'Hist. ecclés. de la ville de d'Abbeville et de l'Archidi. de Ponthieu*, par le R. P. Ignace-Joseph de Jésus-Maria, 1646. L. I, C. 70, p. 377 et sq. Cs. Ant. Le Roy, *Hist.* cit. p. 42 ; Louandre, *Hist. d'Abbeville*, T. II, p. 509.

Au XVIIe siècle, cet hôpital fut réuni à la maison des Minimesses, et la confrérie de Notre-Dame de Boulogne, qui y subsistait encore, fut transférée dans l'église Saint-Jacques.

Digitized by Google

Cremarest[1], et y mirent une Image de la mesme figure que celle de Boulogne, où ils alloient rendre leurs vœux avec beaucoup de religion, et où chaque maistre de navire estoit obligé d'entretenir un cierge. Il y avoit dans cette chapelle une célèbre confrérie, et il s'y est fait quantité de miracles, particulièrement en faveur des enfans morts sans baptême, ainsi qu'on peut le voir dans un registre de l'église, qui commence environ l'an 1400, sous le titre *d'Enfans receus à grace*[2]. Plusieurs personnes de qualité, par une louable émulation, ont donné de leurs biens et de leurs terres à cette chapelle, pour y entretenir le service divin, comme on le voit encore dans un autre registre, où il y a de ces legs pieux dès l'an 1300[3]. Cette chapelle a subsisté, et la dévotion s'y est maintenue dans toute sa vigueur, jusqu'à la prise de Boulogne par les Anglois, qui ruinèrent la pluspart des lieux saints, et s'efforcèrent, autant qu'ils purent, d'abolir principalement le culte de la Sainte-Vierge, dans toute l'étendue de ce païs.

» Il y a à Arras une église, appelée Nostre-Dame en Chastel, parce qu'elle est située dans l'ancien chasteau de cette ville, où l'on révère depuis longtemps une Image de la Vierge dans un bateau, semblable à celle de Boulogne, à cause de quoy quelques-uns l'appellent aussi l'église de Nostre-Dame de Boulogne. C'est une des plus anciennes de la ville, et qui paroist de mesme construction que celle de Saint-Vaast, dont elle est attenante.

(1) Canton de Desvres, Arr. de Boulogne.

(2) Ce Registre paraît avoir été perdu depuis le temps où Le Roy écrivait son histoire.

(3) Le *Kartulaire de l'esglise Nostre-Dame de Cremarès*, commencé en 1436, renferme les donations dont parle Ant. Le Roy. La première charte est de l'an 1352.

Digitized by Google

Ferry de Locre [1] assure qu'il s'y faisoit autrefois quantité de miracles; et les différens vœux que l'on y voit suspendus, témoignent que Dieu n'en a pas retiré sa main toute-puissante, et que les fidèles, qui y ont recours dans leurs besoins, en ressentent encore aujourd'hui les salutaires effets. Comme cette église est bâtie dans l'enceinte du vieux chasteau d'Arras, d'où relevoit anciennement le comté de Boulogne, cela nous donne lieu de conjecturer que c'est cette subordination temporelle qui en a fait naistre une autre toute spirituelle; et que les anciens comtes d'Artois ont fait gloire d'honorer, dans le centre de leur ville capitale, la Patronne d'un comté qui leur estoit feudataire.

» Il y avoit aussi autrefois, à la porte de Montdidier, sur le grand chemin d'Amiens, une chapelle qui portoit le nom de Nostre-Dame de Boulogne. Elle fut bâtie proche d'un lieu qu'on appelle encore aujourd'huy le Clos de Boulogne; mais il est arrivé par le malheur des temps qu'elle est tombée en ruine, et qu'à peine il en reste quelques vestiges, pour marquer l'endroit où elle a esté: l'on voit seulement dans le chœur de l'église paroissiale du faubourg, dont ce clos dépend, une grande vitre où est peinte l'Image de Nostre-Dame de Boulogne, dans un navire flottant, accompagné de deux anges [2]. »

(1) *In chron. Belg. ad an.* 1280.

Voici le texte de Ferry de Locre:

« Atrebati, Beatæ Virginis Icuncula, quæ intra Vedastini Monasterii septa, pervetusto sacello reclusa est (illi Nostræ Dominæ a Castro nomen) signis variis prodigiisque resplendet. Ad ejus præsentiam vel memoriam, energumeni liberati, naufragi salvati, muti, cæci, herniosi sanitati restituti. »

(2) Ant. Le Roy, *Hist. de N.-D. de B.* pp. 42 44. M. Cauvel de Beauvillé, qui prépare une histoire de Montdidier, nous apprend que, de nos jours, le souvenir de Notre-Dame de Boulogne a complètement disparu du pays. La verrière, dont parle Le Roy, se voyait encore, au siècle dernier, dans l'église de la paroisse de Saint-Martin, sur le territoire de laquelle l'ancienne chapelle était située.

Digitized by Google

Ce clos de Montdidier, dont l'église de Boulogne a joui jusqu'à la Révolution française, avait été acquis, en 1360, par Matthieu de Montdidier, abbé de Notre-Dame. Antoine Le Roy, nous apprend que ce prélat offrit, en outre, « devant l'Image, un reliquaire de grand prix, où il y avoit des reliques de saint Augustin [1]. »

Le R. P. Alphonce de Montfort, capucin de Boulogne, auteur d'une Histoire de Notre-Dame, imprimée en 1634, cite encore parmi les lieux de pèlerinage secondaire, érigés en l'honneur de notre Vierge miraculeuse, « à quatre lieues de la ville » de Blois-sur-Loire, un prieuré de l'ordre de » Grammont, appellé Boulongne, où l'église est » dédiée à la Vierge qu'on nomme *Nostre-Dame* » *de Boulongne.* » (Il n'en reste plus que des ruines, et le souvenir de Notre-Dame y est complètement effacé [2]). Une image de la Vierge, « faicte sur celle de Boulongne », se trouvait au rapport du même auteur, « en l'église *de Nostre-* » *Dame de Boulongne*, qui est à deux lieues de » Montdidiers, en un village surnommé Boulongne- » la-Grasse, pour le distinguer de Boulongne-sur- » mer;.... Et ès environs de Thoulouse, il y a une » ville qui porte le nom de Boulongne, où on dit » que l'église est aussi dédiée à la Saincte-Vierge [3]. »

Les pèlerins de Notre-Dame de Boulogne ne se

(1) *Hist.* cit. p. 82.

(2) Lettre de M. Chesné, curé de Chambord, du 14 février 1857.

(3) *Hist. de l'ancienne image de N.-D. de Boulongne* (par le R. P. Alphonce de Montfort), Paris, P. Lamy, 1634, pp. 75, 76.

Ni à Boulogne-la-Grasse, (arrondissement de Compiègne), ni à Boulogne-sur-Gesse, (arrondissement de Saint-Gaudens, à 85 kilomètres de Toulouse), on n'a conservé le moindre souvenir de Notre-Dame de Boulogne-sur-mer. La ville de Boulogne-sur-Gesse possède une belle église, dans le style ogival; et cette église a pour patronne la Sainte-Vierge.—Lettre de M. Bellac, Curé-Doyen, 13 février 1857.

Digitized by Google

contentaient pas d'ériger ainsi, en plusieurs endroits, de pieuses confréries et, en quelque sorte, des succursales du sanctuaire vénéré : ils emportaient avec eux des souvenirs qu'ils pussent conserver au foyer domestique, pour rester toujours sous la protection de Marie. Nous voulons parler des médailles, sur lesquelles était représentée l'image de leur divine protectrice. « On en fabriquoit de toutes sortes de métaux, mais particulièrement d'or et d'argent ; et il s'en débitoit une telle quantité dans la ville, que la pluspart des orfèvres et autres ouvriers n'estoient occupez qu'à ce travail. Plusieurs de ces médailles se sont sauvées du naufrage des temps ; et il s'en voyait encore, dit Antoine Le Roy, en beaucoup de lieux de Flandres et d'Artois, surtout en la ville de Saint-Omer, laquelle estant la plus voisine de Boulogne, avoit avec elle un commerce plus particulier de religion [1]. »

On a retrouvé, de nos jours, plusieurs médailles de ce genre, dans les ruines de Térouanne, et à Paris, lors des travaux de dragnage qu'on a exécutés dans la Seine. Les types en sont variés, avec ou sans légende. Quelques-unes sont de figure ronde ; d'autres en forme de sachet, ce qui justifierait la dénomination de *Sportules*, sous laquelle on les connaissait dans certains sanctuaires [2]. Les numismates les désignent sous le nom *d'enseignes de pèlerinage*. M. J. Rouyer en décrit une, de la manière suivante, dans les Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie : « Cette enseigne, dit-il, est faite en forme » de sachet ; elle était garnie, par le haut, de

(1) Ant. Le Roy, *Hist.* cit. p. 38.

(2) Cs. A. B. Caillau, *Hist. crit. et relig. de N.-D.* de Roc-Amadour, p. 113.

Digitized by Google

» deux anses de suspension, dont l'une a disparu.
» Elle est creuse, et les bords supérieurs, bien
» que rapprochés, n'en sont pas soudés, ce qui
» ne laisse guère douter de l'intention que l'on
» a eue, en la confectionnant, de ménager ainsi
» au futur acquéreur les moyens d'insérer dans le
» corps de l'enseigne, soit un souvenir de pèleri-
» nage, comme quelques gouttes de la cire d'un
» cierge consumé devant la sainte image, soit
» tout autre objet qui dût augmenter à ses yeux
» le prix de l'enseigne, ou dont l'enseigne devait
» augmenter le prix. On voit d'un côté de cette
» pièce la Sainte-Vierge dans un vaisseau flottant,
» portant sur le bras droit le plan en relief d'une
» église. Ce type est entouré d'une légende en ca-
» ractères gothiques, ainsi conçue : STE-MARIE :
» DE : BOVLOINGNE. De l'autre côté se trouve
» la même légende, avec une légère variante :
» STE : MARIE : DE : BOVLLONGNE, autour
» de l'effigie de la Sainte-Vierge portant l'enfant
» Jésus sur le bras gauche, et recevant les vœux
» d'un personnage qui prie à ses pieds [1]. »

Un sachet du même genre a été retrouvé en Angleterre et publié par M. Roach Smith, dans ses *Collectanea antiqua* [2].

Comme le fait remarquer le P. Alphonce, on a gravé les images des princes « dessus la monnoye,
» avec laquelle l'on fait le traficq et l'on se pour-
» voit des biens nécessaires à la conservation de la
» vie, comme si le prince estoit présent partout
» par sa bonté et sa vigilance, pour secourir
» toutes les nécessitez; selon cette considération,

(1) *Notice hist. sur quelques médailles de N.-D. de Boulogne*, par M. Jules Rouyer, (*Mém. de la Soc. des Antiq. de la Morinie*, T. IX, 1ère part. p. 240.

(2) T. II., 1860 51, cit. par M. J. Rouyer, ibid.

Digitized by Google

» il ne devroit point y avoir au monde de lieux ny
» de personnes qui ne portassent l'image de la
» Saincte-Vierge, parce qu'elle présente partout
» le secours de ses graces, et, si on ne les ressent
» pas, c'est que l'on a trop peu de mérite, ou
» trop peu de foy, pour les recevoir [1]. »

CHAPITRE X.

Offrande du roi Charles VII;—de plusieurs seigneurs Français et Anglais;— de Philippe-le-Bon et de Charles-le-Téméraire, ducs de Bourgogne;— ex-voto et pèlerinages divers, 1409—1475.

Comment pourrions-nous, en ouvrant l'histoire des offrandes et des pèlerinages dont la Vierge de Boulogne a été honorée, pendant le XVe siècle, ne pas mettre en première ligne ce roi victorieux, que l'héroïne de Vaucouleurs conduisit miraculeusement à Reims? Lorsqu'il n'était encore que dauphin, il avait offert à l'Image de Notre Dame de Boulogne les témoignages de son respect et de sa vénération. « Il luy consacra une grande image de vermeil doré, qui avoit sur la teste une couronne enrichie de perles et de pierreries, et qui tenoit une relique en sa main. Cette image estoit posée sur un pied-d'estal d'argent, à six pans, sur l'un desquels estoient gravées les armes du dauphin de France [2]. »

Charles VII ne faisait en cela qu'imiter ses prédécesseurs, et en particulier le duc de Berri son grand-oncle. En effet, ce prince, qui porta le titre de comte de Boulogne, par suite de son mariage

(1) *Hist. de l'anc. image de N.-D. de B.*, sup. cit., p. 11.
(2) Ant. Le Roy, *Hist.* cit. p. 60, 61.

Digitized by Google

avec l'héritière de cette Maison, fut l'un des plus célèbres bienfaiteurs de l'église de Notre-Dame. Antoine Le Roy nous apprend qu'il fit construire « le grand portail qui regarde le cimetière [1], où il fit élever une grande figure de la Vierge dans un batteau, accompagnée de sa représentation et de celle de la princesse Jeanne, sa femme. Dans l'un des costez du mur, estoit taillée l'histoire de l'arrivée de l'Image, et dans l'autre quelques-uns des principaux miracles, le tout entrelassé de fleurs de lys. La Thrésorerie se ressentit aussi de ses libéralitez; car il y donna un très-beau reliquaire, où estoit renfermée quelque partie de la Robbe de Nostre-Seigneur, avec un bourdon d'or garni de grosses perles, et une coquille de mesme, contenant quelque relique du chef de Saint-Jacques-le-Majeur [2]. »

A la mort de Jean de Berri, arrivée en 1415, le comté de Boulogne passa aux mains des ducs de Bourgogne, quoique les comtes d'Auvergne en gardassent le titre. Les nouveaux possesseurs du comté ne se montrèrent pas moins dévoués que les anciens, envers Celle qui présidait aux destinées du pays. Nous en verrons des preuves éclatantes dans le cours de ce récit.

Toute la noblesse de France, de Bourgogne et du Boulonnais s'empressait d'orner les autels de Notre-Dame.

« Le duc de Bourbon luy offrit par dévotion une grande émeraude dans un anneau d'or, qui a servi d'ornement à la principale pièce de la thrésorerie, qu'on appelloit la belle Croix.

(1) Ce portail a été détruit à la fin du XVIIIe siècle, lorsque Monseigneur de Partz de Pressy fit bâtir le Petit-Séminaire; cet édifice s'appuyait sur la cathédrale, à l'endroit même où se trouvait le portail dont il s'agit.

(2) Ant. Le Roy, *Hist.* cit. p. 79.

Digitized by Google

» Charles de Savoisy, grand échanson de France, voulut immortaliser sa gratitude par un tableau d'or de l'Annonciation de la Sainte-Vierge, émaillé et grèneté de saphirs, de rubis et de perles.

» La piété de Witart de Bours, chambellan de Philippes-le-Hardy, duc de Bourgogne, parut dans le présent qu'il fit d'un beau fermail d'or, enrichi de trois saphirs et de douze grosses perles, au milieu duquel paroissoit une Dame, émaillée de blanc, tenant en sa main un rubis de grand prix.

» Un seigneur de la Maison d'Ailly donna un cœur d'argent avec son écusson ;

» Un autre, de la Maison de Rambure, un doigt d'argent émaillé, aussi marqué de ses armes.

» Eustache de Mercade, religieux de Saint-Pierre de Corbie, un grand Reliquaire de vermeil doré, fermé d'un crystal, et contenant plusieurs reliques de divers Saints, entr'autres, une coste du martyr saint Symphorien, et une autre de saint Edmond.

» La dame du Pont-Remy, suspendit dans la chapelle de Nostre-Dame la figure d'un enfant dans les langes, faite d'argent et marquée de ses armes.

» La dame de Ravenstein, nièce de la duchesse de Bourgogne, y mit aussi un enfant d'argent émaillé;

» Et la dame du Rosoy fit hommage d'un très-beau reliquaire, soutenu par deux Anges, avec un crucifix au dessus, le tout de vermeil doré, du poids de cinq marcs et demi [1]. »

» Plusieurs autres seigneurs et dames de qualité ont fait, dans la suite, divers présens à la Sainte-Vierge, qui estoient ou des gages de la confiance qu'ils avoient en sa protection, ou des marques de leur gratitude, pour quelque faveur receue. »

» On voyoit, parmi les richesses de la chapelle, une croix d'or, que donna Guy Guillebaut, sieur de

(1) Ibid. pp. 65, 66.

Digitized by Google

Tournes, Gouverneur des finances de Philippes-le-Bon, duc de Bourgogne, où pendoit un cœur d'or, avec trois chaînons de mesme, le tout garni de grosses perles et de pierres précieuses;

» Un reliquaire de vermeil doré, fait en rond, contenant douze sortes de reliques très-précieuses, qui estoit un vœu de Jean de Norrant, chevalier seigneur de Ront, l'un des principaux chefs du party de Bourgogne, et Capitaine de la ville de Boulogne, en 1412;

» Deux anneaux de grand prix, l'un donné par François de Licques, l'autre par la dame de Hourecq;

» Deux reliquaires très-riches, l'un fait en croix, avec deux anges à costez, présenté par Jean Blondel, Seigneur de Long-Villiers et Grand Baillif d'Estaples; l'autre de figure ronde, où d'un costé estoit l'image de sainte Agathe, et de l'autre celle de sainte Marguerite, qui estoit un hommage de Marie de Chastillon, dame de Senarpont, femme de Jean d'Isque[1].

» Entre ceux de la nation Angloise, qui laissèrent dans l'église de Nostre-Dame de Boulogne des marques effectives de leur dévotion, les plus signalez sont :

» Le Comte Talbot, qui donna à l'Image une robbe de toile d'or, parsemée de testes de lyon d'or en relief, avec ses armes en broderie, de gueulles au lyon aussi d'or;

» Le Comte de Warwick, ce fameux gouverneur de Calais, qui offrit une belle image de la sainte Vierge, faite de vermeil doré, tenant le démon sous ses pieds.

» Les anciens inventaires parlent de plusieurs autres dons de diverses personnes de la mesme

(1) Ibid pp 79, 80.

Digitized by Google

nation, dont les noms sont peu connus : entr'autres, d'une Turquoise de grandeur extraordinaire donnée par un marchand Anglois; elle servoit de principal ornement à cette Croix, qui pour les grandes richesses qu'elle contenoit, estoit communément appellée la belle Croix [1]. »

1409.—Pierre Salmon, surnommé le Fruictier, secrétaire et confident du roi Charles VI, chargé d'importantes négociations auprès du roi d'Angleterre, promit un pèlerinage à Notre-Dame de Boulogne, pour échapper à un danger qui le menaçait. Il raconte dans ses mémoires qu'il était « moult dolent, en grand dangier, en pays estrange, loin de tous ses amis, en l'indignation du roi d'Angleterre dont il n'avait pas voulu accomplir la voulenté, » calomnié auprès du roi de France et sur le point d'être disgrâcié. Dans ces conjonctures, que font de nos jours les ambassadeurs?

« Quant j'eus toutes ces choses avisées et bien » considérées, dit Salmon, je fus en grant per- » plexité et ne trouvai remède en moi, se [si] de » la grace de Dieu ne venoit. Et lors me pris à » prier Dieu et requérir la Vierge Marie, en lui » vouant et promettant la servir dévotement toute » ma vie et l'aler veoir et visiter en ses églises de » Boulongne et de Halle [2], se Dieu me faisoit » celle grace d'estre hors de l'inconvénient où » j'estoie, et demourer en l'amour et grâce du roi » de France mon souverain seigneur [3].

1423—Jean d'Isque, lieutenant de la ville de

(1) Ibid. pp. 71, 72.

(2) N.-D. de Halles, à 16 Kil. S.-O. de Bruxelles.

(3) *Mém. de Salmon* (*Coll. des chron. nat. fr.* par J. A. Buchon, *suppl. à Froissart*, T. XV), p. 16.

Digitized by Google

Meaux, fils de Colart d'Isque, capitaine de Boulogne, vint en pèlerinage en cette ville, le 8 octobre [1].

1433 — « Jacques Lescot, Abbé de Notre-Dame de Boulogne, qui vivoit en 1433, contribua à la décoration de la chapelle par plusieurs riches joyaux, et particulièrement par un fermail d'or, parsemé de pierreries, et par un bras d'argent, où estoient enchâssées quelques parcelles du bras de saint Nicaise [2].»

1444 — Fondation du couvent des Cordeliers dans la Basse-Ville de Boulogne. Le sceau de cette communauté représentait « l'Image de la Vierge, » comme elle estoit exposée en l'église [de Notre-» Dame], durant ces siècles passez, dont elle » représentait naïfvement la figure [3].»

1449 — Le « bon et vertueux chevalier » Jacques de Lalain, après avoir été chercher des joûtes en tous pays de chevalerie, se proposa de tenir un noble pas, pendant un an entier, à Châlons-sur-Saône, en l'honneur de la dame des pleurs. Les chroniques du temps ont longuement raconté les incidents de ce beau fait d'armes [4]. Lorsque l'entreprise fut à fin, on porta, dit Olivier de la Marche, les mystères, (ou, comme s'exprime Le Roy, tout l'appareil d'images et de figures qui avoient servi à

(1) Ant. Le Roy, op. cit., p. 80 — « Il y fut, de la part de Philippes, duc de Bourgogne, gratifié, à son arrivée, de quelques lapins du pays, qui estoit une manière de présent, avec quoy l'on avoit de coutume alors d'accueillir les personnes de qualité.»

(2) Ibid. p. 82.

(3) Alph. de Montfort, op. cit., p. 173.

(4) V. entre autres la *chron. du bon chev. Mess. Jacques Lalain* dans la *Collect.* Buchon.

Digitized by Google

ce carousel), dans l'église de « Nostre-Dame de » Boulongne, où on les peut encores veoir, sur » l'oratoire du duc de Bourgongne[1]. » On y remarquait « la représentation de la Vierge Marie, » tenant le Rédempteur du monde, son Seigneur » et son Fils; une dame moult honnestement et » richement vestue, figurant la dame de plours; » une licorne, qui portait les trois écus qu'on devait toucher pour le combat de la hache, de l'épée ou de la lance, et peut-être quelques-unes des figures allégoriques qu'on fit paraître au banquet, durant lequel furent distribués les prix de la vaillance[2].

1451 — « La demoiselle d'Isque, sœur du Seigneur de Dampierre, vint en pèlerinage à Boulogne au mois de may[3]. »

1453. — « Philippes, par la grâce de Dieu, Duc » de Bourgogne, de Lothier, de Brabant et de » Lembourg, Comte de Flandres, d'Artois, de » Bourgogne, Palatin de Haynau, de Hollande, » de Zélande et de Namur, Marquis du Saint-» Empire, Seigneur de Frise, de Salins, et de » Malines, sçavoir faisons à tous présens et à venir, » Nous, depuis aucun temps en ça, avoir donné et » fait mettre en l'Église de Nostre-Dame de nostre » Ville de Boulogne sur la mer, une Lampe d'or; » et afin qu'elle soit fournie d'huile continuelle-» ment, pour rendre clarté et lumière, jour et nuit » perpétuellement et à toujours en ladite Église,

(1) *Mém.* d'Olivier de la Marche, P. I, ch. 21, dans la *Coll. univ. des Mém. part. relat. à l'Hist.* de Fr. 1785, T. VIII, p. 262. Ant. Le Roy, op. cit. p. 94.

(2) Cs. l'*Hist. des ducs de Bourgogne*, par M. de Barante, Liv. VII, *in fine*. Nous ne savons sur quel fondement M. de Barante s'est appuyé, pour dire que « le tableau, la figure et la licorne furent portés dans l'église de Châlons. »

(3) Ant. Le Roy, op. cit. . 81.

Digitized by Google

» à l'honneur, service et révérence de Dieu nostre
» Créateur, et de la glorieuse Vierge Marie sa
» benoiste Mère, Nous avons fait délivrer à nos
» bien-amez en Dieu les Religieux, Abbé et Con-
» vent de ladite Église, certaine somme de deniers,
» pour employer en rente, dont ladite Lampe
» puisse estre suffisamment administrée et fournie
» d'huille, au long de l'an, et par chacun an
» perpétuellement.

» Lesquels Religieux, des deniers dessus dits,
» ont acquis nouvellement, pour la fondation de
» l'huile de la dite Lampe, d'un nommé Jehan de
» Londefort, cent sols parisis de rente héritable
» par an, qui se comprent en certain droit de
» dixme, qu'iceluy de Londefort a éclichié d'un
» Fief qu'il tient de nous en foy et hommage, à
» cause de nostre Comté de Boulogne, et lequel
» droit de dixme ainsi acquis, lesdits religieux ne
» pourroient tenir ne posséder sans amortissement,
» mais pourroient estre contraints à le mettre hors
» leurs mains, dont s'ensuivroit que la fondation de
» de l'huile de ladite Lampe seroit nulle, qui seroit
» contre nostre volonté, ferme propos et vraye
» entention: pourquoy, Nous, désirant ladite allu-
» mée, et servir à Dieu et à sa glorieuse Mère,
» et que soyons participans au service de Dieu,
» prières, oraisons et bienfaits qui sont et seront
» faits en ladite Église à toujours mais;

» Avons, de nostre certaine science, volonté et
» propre mouvement, ledit droit de dixme en
» ladite valeur de cent sols parisis de rente et
» revenu par an, pour la fondation de l'huile
» nécessaire pour allumer ladite Lampe et donner
» clarté et lumière, pour le service de Dieu et de
» sa glorieuse Mère, perpétuellement jour et nuit
» en ladite Église, admorti et admortissons franche-
» ment par ces présentes;..., pourveu toutesfois que

Digitized by Google

» lesdits Religieux bailleront par écrit la déclara-
» tion dudit droit de dixme en la valeur dessus-dite
» en l'expédition de cette présente, en nostre
» Chambre des Comptes, en cette nostre Ville de
» Lille.....

» Donné en nostre-dite Ville, le 14e jour de
» Février l'an de grace 1452 [1]. »

On voyait outre cela, dans la trésorerie, deux magnifiques présents dus à la libéralité du même prince: « le premier estoit une grande image de la Sainte Vierge, du poids de trente-six marcs, appellée communément la grande Nostre-Dame de Bourgogne, qui estoit de vermeil doré, à la couronne d'or parsemée de pierreries, tenant en sa main un reliquaire aussi d'or; l'autre estoit un grand vase d'or, bordé de cinq rubis, de six saphirs, de deux améthistes et de cinquante grosses perles, au milieu de quoy on voyoit, au travers d'un beau crystal, des cheveux de la Sainte-Vierge, le tout posé sous un arbre de vermeil doré, en façon de créquier, soutenu par deux anges de mesme matière [2]. »

Une autre preuve de la dévotion que ce duc ressentait pour Notre-Dame de Boulogne, c'est que, après la bataille de Gavre, dans laquelle il réduisit à son obéissance les Gantois révoltés, les bannières des corps de métiers de Gand furent portées, « la moitié devant Nostre-Dame de
» Boulongne, et l'autre moitié devant Nostre-Dame
» de Halles, » où l'on pouvait encore les voir, au temps d'Olivier la Marche, qui rapporte ce fait dans ses mémoires [3].

(1) Ibid. *pièces justifi.* pp. 279, 280; il faut remarquer que la date est *vieux style*.

(2) Ibid. pp. 92, 93.

(3) Oliv. de la Marche, *Mém.* sup. cit. p. 405. Ant. Le Roy, op. cit. p. 94, 95.

Digitized by Google

1460, 31 octobre.— « Les vicaires de l'évesque » d'Arras eslargirent et mirent hors de prison une » josne femme, nommée Belotte, laquelle estoit » une fille de joie. Cette femme commune, laquelle » avoit esté Vaudoise, avoit esté par plusieurs fois » mise à la torture, et confessé avoir esté en ladite » Vauderie. Lesdits vicaires la délivrèrent fran- » chement, sauf qu'ils la congièrent hors l'évesquié » d'Arras, et lui enjoignirent d'aller à Nostre-Dame » de Boullongne [1]. »

1460 — « La confrérie de Notre-Dame Panetière, établie dans l'église de Saint-Pierre d'Aire, possédait, en 1460, comme on le voit par un compte de la confrérie, rendu en cette année, » une cotte pour pairer Nostre-Dame, de drap de » damas cler sanguine, figurée de feuilles d'or, » et une parelle cotte pour son Fils, sur laquelle a » atachié iij ymaiges de Nostre-Dame de Boul- » longne, d'argent doiré, dont l'une est attachié à » une cainette d'argent et les deux autres sont » dorées.....; item, une pièce de drap, où il y a iij » grans ymaiges rons de Nostre-Dame de Boul- » longne [2]. »

1464, juillet.— Le roi Louis XI, se trouvant à Abbeville, donna à l'église de Notre-Dame de Boulogne des Lettres de protection et de sauvegarde, « considérant, dit-il, la continuelle occupacion que noz bien amez, les religieux, Abbé et convent de Nostre-Dame de Boulongne-sur-la-mer, estant de fondation royal, ont chascun jour à faire le divin service en leur église, et à ce que [afin que] plus dévotement ils puissent icelluy service mieulx

(1) J. Rouyer, *Notice* sup. cit. p. 238.

(2) *Mém. de* J. du Clercq, *suppl. aux chron. de Monstrelet*, édit. Buchon, 1826, T. XIV, p. 70.

Digitized by Google

faire et continuer et prier Dieu pour Nous et les trépassez [1]. »

1467. — Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne, imita la piété de son père envers la patronne du Boulonnais. On voyait dans la chapelle de Notre-Dame, « devant la sainte Image leurs effigies d'or massif, qui les représentoient tous deux à cheval. Celle de Charles-le-Hardy, (c'est ainsi que l'appelle Antoine Le Roy), estoit la plus remarquable: elle exprimoit un homme armé, tenant d'une main son épée, où pendoit l'écu des armes de Bourgogne, et, de l'autre, les resnes de son cheval, qui estoit émaillé de gris, et pommelé d'or sur un pied-d'estal de vermeil doré [2]. »

Ce même duc Charles « laissa à la trésorerie son anneau ducal, à quatre tables de diamans, que l'on posa, avec son écusson et sa devise, au pied de la croix d'or appellée la belle Croix [3]. »

« Ces deux grands Princes ne bornèrent point là leur générosité. Ils firent encore don à l'église de quantité d'ornemens fort précieux, tant pour la décoration de l'autel, que pour l'usage de la sainte Image; entre lesquels estoit remarquable une robbe aux armes de Bourgogne, ayant sur une colline tissue de fil d'or, un arbre chargé de pommes de pin d'argent. Cette église conserve encore aujourd'hui un chasuble et deux tuniques servans aux messes solemnelles, dont l'étoffe est à fond d'or parsemé de grandes roses de veloux cramoisi, avec plusieurs figures d'Apostres aussi relevées en or, qui sont des restes de la libéralité de l'un de ces

(1) *Ordonn. des rois de Fr. de la IIIe race*, T. XVI, pp. 224 et 225.

(2) Ant. Le Roy, op. cit. p., 92.

(3) Ibid. p. 93.

Digitized by Google

deux Ducs. Cet ornement, après plus de deux cens ans, est encore fort entier et fort riche: les armes de Bourgogne y sont en broderie accompagnées des quartiers de Brabant et de Limbourg et de celuy de Flandres sur le tout, avec les deux fers de fusil entrelassez et étincelans, que les chevaliers de la Toison d'or portoient pour corps de leur devise [1]. »

1468. — Sous le duc Charles, les bannières des corps de métiers de Gand furent encore une fois confisquées et envoyées à Notre-Dame de Boulogne. « Ces peuples, dit Antoine Le Roy, s'estant mutinez de nouveau en 1467, lorsqu'il fit sa première entrée dans leur ville, et l'ayant forcé de leur accorder que chaque mestier pust avoir sa bannière, comme autrefois; il les força à son tour, après la défaite des Liégeois, de venir, dans un équipage lugubre, luy faire satisfaction dans sa ville de Bruxelles, où il parut sur un superbe Tribunal, et d'apporter à ses pieds tous ces estendarts de sédition. Il estoient au nombre de soixante-douze. Charles les envoya tous à Nostre-Dame de Boulogne, pour y faire compagnie à ceux que son père y avoit arborez [2]. C'estoit là comme autant de d'avertissemens publics de la soumission que les sujets doivent à leurs princes légitimes, et de la reconnoissance que les princes doivent à Dieu et à ses Saints, dans toutes les occasions de prospérité [3]. »

(1) Ibid. pp. 93, 94.

(2) Le Roy cite: G. Paradin, *Annales de Bourgogne*, que nous n'avons pu consulter; et la *continuation de* Du Haillant, L. 25. Voici ce qu'on trouve dans ce dernier ouvrage: « Et furent toutes [les dites bannières] envoyées à Nostre-Dame de Boulogne-sur-la mer, où estoient encores celles qui leur furent ostées durant le temps de son père le duc Philippes. » — M. de Barante, dans son *Hist. des ducs de Bourgogne*, ne mentionne point ces détails.

(3) Ant. Le Roy, *Hist.* cit. p 95.

Digitized by Google

1468. — Une émeute populaire ayant eu lieu entre les habitants de Saint-Omer et ceux du Haut-Pont, le duc de Bourgogne condamna les coupables à faire un pèlerinage à Notre-Dame de Boulogne. La sentence prononcée contre eux est datée du 29 mars[1].

La lettre suivante, que nous avons copiée dans les Archives de la ville de Saint-Omer, fait foi de l'accomplissement de ce pèlerinage.

» Nous Jehan, par le permission divine, humble » Abbé de l'église Nostre-Dame de Boullongne » et tout le convent de ce meisme lieu, Salut.

» Certiffions, à tous qu'il appartient, que, au jour » dui, dernier jour de juillet, sont venus en nostre » dicte église, en pèlerinage, Jehan Stas, Raus de » le Taverne, Denis de Wissoc, Leuran Zeitem, » Wille Robin, Hervet Ernoul, Martin Weitre- » zune, Chrestien Wedemaire, tous de Saint- » Omer, sy qu'ils dyent; lesquels ont fait oblacion » à la Vierge Marie, réclamée en icelle église, de » chacun ung cierge pesant chacun trois livres de » chire, en signe de oblacion, en acomplissant » certaine sentence, contre eulx prononchié par le » conseil de nostre très-redoubté seigneur, Monsei- » gneur le duc, en fournissant (?) et acomplissant » icelle sentence, dont pour le acquit il nous ont » requis ceste présente certifficacion, pour leur » valoir ainsi qu'il apartiendra.

» En tesmoing de ce, nous avons faict mettre » le seel, du quel nous avons acoustumé user » entre tous pèlerins, venans en pèlerinaige en » nostre dicte église.

(1) « Et au regard des personnes de delà ledit Haut-Pont, ils seront tenus de porter leursdits cierges, en leurs personnes, en nostre ville de Boulongne, et les offrir à l'image Nostre-Dame illec, dont ils seront tenus de rapporter certifficacion à nos commis. » — 29 mars 1467, *v. st.*

Digitized by Google

» Faitte et donnée le jour dessus dit mil cccc. lxviij. »

Scellé d'un sceau, pendant sur queue de parchemin [1].

1468.—L'abbé, qui signa l'acte que nous venons de citer, Jehan du Poul, donna à l'église de Notre-Dame « une couronne d'argent doré, où estoient enchâssées plusieurs reliques, que le trésorier donnoit à baiser aux pèlerins, et leur mettoit sur la teste [2]. »

1473, 13 mai. — Les mayeur et échevins de la ville d'Aire condamnent un bourgeois de cette ville, à faire un pèlerinage à Notre-Dame de Boulogne [3].

1475. — « Le comte d'Escalles, frère d'Elisabeth, femme d'Édouard IV, roi d'Angleterre, consacra à la décoration de la chapelle de Nostre-Dame un petit tableau d'or massif, à quatre manteaux. Il y a apparence que ce fut en 1475 qu'il fit ce présent, quand le roy son beau-frère, estant débarqué à Calais, vint avec l'élite de la Noblesse en la ville de Boulogne, accompagné de Charles, duc de Bourgogne, qui l'estoit venu joindre à la descente du vaisseau [4]. »

» Outre les présens dont les vieux inventaires de la Trésorerie nous font foy; les anciens registres de l'Abbaye font mention de plusieurs messes, fondées par diverses personnes considérables du

(1) Archives communales de Saint-Omer, Boite cxxvii, n° 2.

(2) Antoine Le Roy, Hist. cit. pp. 82, 83.

(3) *Ephémérides de l'Hist. de Boulogne*, par M. F. Morand; elles du mois de mai sont encore inédites.

(4) Ant. Le Roy, op. cit., p. 71.

Digitized by Google

Boulenois; entr'autres, par Jeanne de Sempy, veuve de Jean de Bournonville, seigneur de Hourecq; par le seigneur de Bellebrune, capitaine de la ville de Boulogne, par les seigneurs de Hodic, de Hardenthun, Desprez, de Bédouastre, d'Huppelande, Desmarquets, et par plusieurs autres particuliers; ce qui est encore un très-beau témoignage de la confiance, que l'ancienne noblesse du Boulenois a toujours eue dans les prières et les sacrifices qui s'offroient à Dieu, par l'intercession de la Sainte-Vierge, et en présence de son Image[1].

CHAPITRE XI.

Vœu de Louis XI: inféodation du comté de Boulogne entre les mains de Notre-Dame.

Après que le vaillant duc de Bourgogne, Charles-le-Téméraire, eût été vaincu et tué sous les murs de Nancy, Louis XI s'empressa de mettre la main sur la plus grande partie de son héritage. En peu de jours il se rendit maître de la Picardie et de l'Artois: Abbeville, Péronne, Arras lui ouvrirent successivement leurs portes. Boulogne, qui était alors une ville « merveilleuse-
» ment forte de murailles et de fossés couverts,
» fut sommée, et le chasteau pareillement, de faire
» obéissance au roy, à quoy ne voulurent entendre
» les capitaines et habitants d'icelle. Le roy y
» fist mettre le siége et affuster son artillerie,
» tellement qu'ils lui rendirent tant la ville que le
» chasteau. Le roy entra ens, (le 20 avril 1477),
» et déclara que jà-soit ce que la ville de Boulon-
» gne fuist appartenant à messire Bertrand de la

(1) Ibid. p. 81.

Digitized by Google

» Thour, comte d'Auvergne [1], toutesfois il la
» vouloit avoir en ses mains, pour la seureté du
» royaulme [2], parmi rendant audict seigneur de la
» Thour suffisante récompense [3]. »

» Dès que Louis fut entré dans Boulogne, dit l'historien Le Roy, il appliqua ses premiers soins à remercier Dieu de ce qu'il avoit béni ses armes, non seulement dans cette dernière occasion, mais encore en de plus importantes. C'est pourquoy il ordonna qu'on diroit tous les jours à perpétuité deux messes, l'une à l'honneur de cette Vierge, devant son Image, dans son église et abbaye de Boulogne; l'autre à l'honneur de saint Martin, dans l'église paroissiale de son nom, qui estoit hors des murs de la ville, et qui dépendoit de cette abbaye. Il fonda, outre cela, cinq messes hautes, aux cinq festes de la Sainte-Vierge, et deux autres aux deux festes que l'Église célèbre tous les ans en l'honneur

(1) Les *Lettres d'échange*, (données au Plessis du Parc-lès-Tours, en janvier 1477, v. st. c. à. d. 1478), laissent croire que Bertrand de la Tour, héritier du comté de Boulogne, ayant appris la mort de Charles-le Téméraire, vint faire hommage au roi de France, pour ce comté que les ducs de Bourgogne avaient, dit-on, pris par force et usurpé injustement. Ensuite, quand le roi, «avec l'aide de Dieu et de la très-glorieuse Vierge Marie sa mère, par puissance d'armes, à grand frais et dépens eut repris « lesdits pays et comtés de Boulenoys, » Bertrand de la Tour, aurait «supplié très-humblement» Louis XI «de prendre et acquérir de lui la dicte comté, par traicté, consentemens de récompenser» etc; — Nous préférons le récit de Molinet, que tous les historiens ont adopté. Il est difficile de croire que la pensée d'échange ne soit pas venue de Louis XI, plutôt que du comte d'Auvergne.

(2) « Boulogne, ce vis à vis des dunes, qui regarde l'Angleterre et l'envahit jadis, Boulogne (dit Chastelain, avec un profond sentiment des intérêts du temps), Boulogne, le plus précieux anglet (*angulus*) de la chrestienté, c'était la chose au monde que Louis XI ayant une fois prise, eût le moins rendue.» (Michelet, *Hist. de Fr.* T. VI. p. 438.

(3) *Chroniques de* Jean Molinet, édit. Buchon, 1828, Liv. 40. (*Chron. nat. fr.* T. XLIV), p. 22.

Digitized by Google

de saint Martin[1]. Ces fondations estoient grandes et la dot en fut aussi très-considérable. Car il céda à cet effet, et amortit au profit des Abbé et religieux de Notre-Dame, la terre et chastellenie de Brunemberg avec toutes ses dépendances, dont Renault de Girème, chevalier et chambellan du roy, avoit alors l'usufruit.

» Ce ne fut qu'en 1479, que se fit cette belle donation, le roy estant pour lors à Montargis, quoy que les fondations eussent esté disposées dès sa première entrée dans Boulogne, qui fut en avril 1477, comme nous avons dit, et que les messes eussent été, depuis ce temps-là, très-fidèlement acquittées[2].»

Louis XI appréciait mieux que personne l'importance de sa nouvelle conquête. Il savait que « la comté et pays de Boulongne estoient et sont, » d'un costé, assis ès limites et frontières des » Anglois, anciens ennemys de son royaume et de » la couronne de France, et d'autre part, sur les » limites d'aucuns pays que tenaient alors Marie de » Bourgogne et Maximilien son mary. » Il avait calculé les merveilleux inconvéniens, pertes et dommages qui pouraient advenir pour la chose publique de son royaume, si ce pays tombait ès mains des ennemys et rebelles. Aussi, pensant bien que Bertrand de la Tour ne pourrait pas aisément faire face à la nécessité d'y entretenir continuellement « grosses et puissantes garnisons, » pour la garde, tucion et défense des chasteaulx,

(1) La fête de saint Martin d'hiver, le onze novembre, et celle de la translation de saint Martin, célébrée en France le 4 juillet. — Après la destruction de l'église de Saint-Martin, en 1550, et sa translation sur la colline de Dringhen, où elle vient encore d'être réédifiée, les messes fondées par Louis XI ont été acquittées dans l'église cathédrale.

(2) Ant. Le Roy, op. cit., pp. 97 et 98.

Digitized by Google

» places et forteresses qui y sont, (ce qui ne se pour-
» roit faire que à très-grans fraiz et despens), »
il préféra d'y régner seul et donna au comte d'Auvergne le comté de Lauraguais [1], en échange de celui de Boulogne, (janvier 1478).

Aussitôt que Louis XI eut ainsi réuni le Boulonnais aux domaines de la couronne, il résolut de s'affranchir de la suzeraineté du comté d'Artois, dans la crainte que Marie de Bourgogne ou ses héritiers ne réclamassent un jour contre l'envahissement de leurs droits. Ce motif politique, joint à la dévotion qu'il professait pour la Sainte-Vierge, le détermina à transporter, de son autorité royale, l'hommage du comté de Boulogne à l'Image de Notre-Dame.

« La dite comté de Boulongne, dit Molinet [2],
» estoit paravant tenue en fief de la comté d'Ar-
» thois; mais le roy, à ceste heure, s'en fist nouvel
» seigneur, et en fist hommage, deschaint et à
» genoux, à la glorieuse Vierge Mère, en l'église
» d'icelle, présent l'abbé, les religieux, mayeur,
» eschevins et habitants; et donna, pour avoir ce
» droit, devant l'Image de ladite Vierge, un cœur
» de fin or, pesant deux mille escus; et ordonna
» que tous ses successeurs roys de France tien-
» droient d'ores-en-avant ladite comté de la
» Vierge Marie, et feroient oblation pareillement [3] ».

(1) *Ordonnances des rois de Fr. de la IIIe race*, T. XVIII, pp. 350 et 351.

(2) Auteur contemporain, né à Desvres, mort en 1507.

(3) *Chroniq.* sup. cit., p. 23. « On sait, dit Michelet, que Notre-Dame de Boulogne était un lieu de pèlerinage, comblé d'offrande, de drapeaux et d'armes consacrés, *d'ex voto* mémorables, qu'on pendait aux murs, aux autels. Le roi imagina de faire une offrande de la ville elle même, de la mettre aux mains de la Vierge. Il déclara que Boulogne n'appartiendrait jamais qu'à Notre-Dame de Boulogne. Il l'en nomma comtesse, puis la recut d'elle comme son homme lige.... (*Hist. de Fr.* T. VI, p. 439.) Cf. P. Mathieu, *Hist. de Loys* XI, (1610) p. 322, Nicole Gilles, cit. par Le Roy, *aux preuves*, p. 281, etc. etc.

Digitized by Google

Nous ne saurions dire si cette consécration du comté à Notre-Dame de Boulogne ne fut point faite, en 1477, lorsque le roi entra pour la première fois dans la ville. Toujours est-il qu'il en accomplit solennellement la cérémonie, au commencement du mois d'avril de l'an 1478, dans un voyage qu'il fit à Boulogne, pour prendre possession réelle et actuelle du comté, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même [1].

Nous devons citer ici les lettres patentes, par lesquelles Louis XI fait don à l'église de Boulogne « du droit, titre, fief et hommage du comté de Boulogne:

« LOYS PAR LA GRACE DE DIEU, ROY DE » FRANCE; savoir faisons à tous présens et advenir, » comme puis naguères Nous ayons acquis, par » titre d'échange, de notre cher et féal cousin » Bertrand de la Tour, comte d'Auvergne, la » comté de Boulongne avec toutes ses apparte- » nances et appendances quelsconques, plus à » plein contenues, spécifiées et déclarées ès lettres » de ladite acquisition, et icelle comté de Bou- » longne ayons jointe et incorporée à notre do- » maine pour estre d'ores en avant le propre » héritage de Nous et de nos successeurs Rois de » France, et, pour en prendre la réelle et actuelle » possession, soyons présentement venus en notre » ville de Boulongne;

» Pour la grande et singulière dévotion que » nous avons à la glorieuse Vierge Marie, Mère de » Dieu notre créateur, et à son église collégialle » fondée en la dite ville de Boulongne, *en laquelle,* » *par l'intercession de ladite Dame, se font* » *chascun jour de beaux et grands miracles*;

(1) Et pour en prendre réelle et actuelle possession, soyons présentement venus en notre ville de Boulongne. *Ordonn. des Rois de Fr.* T. XVIII, p. 391 et sqq.

Digitized by Google

» considérans aussi les très-grandes et singulières
» grâces que Notre-Seigneur nous a fait, le temps
» passé, à l'intercession de sadite glorieuse Mère,
» laquelle, en la conduite de nos plus grands faits
» et affaires, nous a toujours imparti son inter-
» cession envers Dieu son Fils, tellement que, par
» ses moyen et ayde, nos royaumes et seigneuries
» sont, grâces à Dieu, entièrement demourés en
» leur entier soubs nous et notre vraye obéissance,
» quelsconques guerres, divisions et controverses
» qui ayent eu cours durant notre temps en notre
» royaume, et quelsconques entreprises, machi-
» nations, conspirations qui ayent esté faites
» depuis notre advénement à la couronne, à l'en-
» contre de nous et de notre royaume et seigneu-
» rie, par nos adversaires, rebelles et désobéissans
» subjets, leurs adhérens et complices, et sont
» toujours, grâces à Dieu, leurs dites entreprises
» tournées à leur confusion;

» Désirant de tout notre cœur, en reconnois-
» sance de ce, révérer, eslever, augmenter en
» honneurs, prérogatives et dignité ladite église de
» Notre-Dame de Boulongne, et afin que Nous et
» nosdits successeurs soyons d'ores en avant parti-
» cipans aux prières et oraisons et bienfaits qui
» se font et se feront en ladite église, et que les
» religieux, abbé et couvent d'icelle église soient
» plus tenus et astraints de prier Dieu et sadite Mère
» pour la santé et la prospérité de Nous et de
» nos successeurs,

» Nous avons, et de notre certaine science,
» propre mouvement, grâce espéciale, pleine puis-
» sance et auctorité royale, donné, cédé, trans-
» porté et délaissé, donnons, cédons, transportons
» et délaissons, à ladite Dame révérée en ladite
» église de Boulongne, le droit et titre de fief et
» hommage de ladite comté de Boulongne, qui

Digitized by Google

» nous compétoit et appartenoit pour raison et à
» cause de notre comté d'Artois.

» Lequel fief et hommage de ladite comté de
» Boulongne Nous et nosdits successeurs Rois de
» France et comtes d'icelle comté seront tenus de
» faire d'ores en avant perpétuellement, quand le
» cas y écherra de rendre ledit hommage, devant
» l'image de ladite Dame en ladite église, ès mains
» de l'abbé d'icelle église, comme procureur,
» abbé et administrateur de son église, et de payer
» les reliefs, tiers de chamberlage, et autres
» droits seigneuriaux pour ce deubs à muance de
» vassal; et outre, pour l'honneur et révérence de
» ladite Dame, Nous et nosdits successeurs seront
» tenus, en faisant ledit hommage, d'offrir et
» présenter devant ladite Dame notre cœur en
» espèce et figure de métail d'or fin, de la pesan-
» teur de treize marcs d'or, qui sera employé
» au bien et entretènement de ladite église.

» Toutesfois, nous n'entendons pas, pour
» occasion desdits fief et hommage qui seront
» ainsy faits que dit est, aucunement déroger ne
» préjudicier à nos droits de ressort et justice de
» ladite comté; mais demoureront iceux droits de
» ressort et justice à Nous et à nosdits successeurs,
» réservés toutesfois les deniers qui istront [pro-
» viendront] des amendes, des exploits de justice
» au-dedans du ressort de ladite comté, lesquels
» exploits, à quelque valeur qu'ils puissent monter,
» avec les amendes de soixante livres parisis en
» quoy les subjets de ladite comté de Boulongne
» seront condamnés par arrest de notre cour de
» parlement pour les frivoles appellations qu'ils
» interjecteront et qui jà sont interjettés, nous
» voulons estre prins et perceus par ledit abbé et
» ses successeurs en ladite église du nom que
» dessus, c'est assavoir, les exploits et amendes de

Digitized by Google

» justice au-dedans de ladite comté, par les mains
» du trésorier d'icelle comté, qui à présent est
» ou autre qui pour le temps avenir sera, et les
» dites amendes de soixante livres parisis qui
» seront adjugées par notredite cour de parle-
» ment sur les subjets d'icelle comté pour raison
» d'icelles frivolles appellations par eux interjettées,
» par les mains du receveur des exploits et
» amendes de notredite cour de parlement, par la
» simple quittance d'icelui abbé et sans ce qu'il
» lui soit besoin d'en lever descharge du changeur
» du trésor ne autre acquit,

» Si donnons en mandement, etc.....

» Et, afin que ce soit chose ferme et estable à
» toujours, nous avons fait mettre notre scel à
» cesdites présentes, sauf en autres choses notre
» droit et l'autrui en toutes. Donné à Hesdin, au
» mois d'avril, l'an de grâce mil quatre cent
» soixante - dix - huit et de nostre régne le dix-
» septième. *Signé* LOYS, *et sur le repli* M. Picot.

« C'estoit, dit Antoine Le Roy, faire connoistre à tous ceux qui aborderoient désormais en cette place, qui est une des portes de la France, que ce Royaume est acquis à Marie d'une façon toute particulière et qu'elle possède les cœurs de tous les sujets dans celuy du Prince, qui en est le centre: c'estoit hautement la déclarer Dame souveraine d'un païs qu'elle avoit elle mesme choisi pour y faire profusion de ses plus grandes faveurs; c'estoit enfin luy mettre sur la teste un des fleurons de cette première couronne du monde, qui ne reconnoist au dessus de soy aucune domination temporelle [1]. »

Le vœu de Louis XI ne fut pas, comme plus tard celui de Louis XIII, une consécration à

(1) Ant. Le Roy, op. cit. pp. 101 et 102.

Digitized by Google

Marie : ce fut une véritable investiture féodale. Notre-Dame de Boulogne fut nommée suzeraine et comtesse du pays, ayant droit à l'hommage du roi, comme vassal. C'était à Elle que devaient être payées toutes les amendes, confiscations et exploits de justice, tous les profits et émoluments des greffes, etc., « par toute la dite comté, ressort et » enclavemens d'icelle, par quelconque juge, » siége et auditoire que ce soit, ou puisse être, à » quelque valeur et estimation qu'elles puissent » monter [1]. »

C'était une magnifique donation, puisque ces amendes pouvaient s'élever annuellement à une somme de dix mille livres ; mais les clauses n'en furent pas longtemps exécutées. Les hommes de justice aimaient mieux relever du roi que de la Vierge : ils préféraient faire entrer les amendes dans le trésor royal, plutôt que de les verser entre les mains des gens d'église.

Quant à Louis XI, le bizarre mélange de politique et d'astuce, de religion et d'hypocrisie, dont il a donné trop souvent le spectacle, est odieux, sans doute ; mais, à tout prendre, ce roi, fût-il hypocrite autant qu'on veut bien le dire, ne manquait pas de bonnes qualités dont on doit lui tenir compte. Une vertu sans nuages, non plus que des vices sans voiles, telle n'est pas la condition ordinaire de l'humanité. Quoi qu'il en soit, l'hommage que Louis XI a fait à Notre-Dame de Boulogne, restera comme un des faits les plus remarquables de ce règne si diversement apprécié.

(1) V. les lettres cit. plus haut, et celles qui furent expédiées de Montargis, en Mai 1479, et du Parc-lès-Tours, en Janvier (1479 v. st. c.-à-d.) 1480.—*Ordonnances* cit. T. XVIII, pp. 485 et sq, 524 et sq.

Digitized by Google

CHAPITRE XII.

Hôpital d'Audisque pour les pèlerins, 1484; — Vœu de Charles VIII, 1493; — Le maréchal Philippe d'Esquerdes; — Les gouverneurs de Picardie et du Boulonnais, au XVe siècle; — Richesses de la trésorerie.

Couronnée du diadème royal, suzeraine des rois de France, dont elle tenait le cœur en sa main, la Vierge de Boulogne vit augmenter sa puissance et la gloire de son nom. « L'action de Louis XI dont nous venons de parler, avoit fait trop d'éclat pour ne pas piquer d'une sainte émulation les premières personnes de sa cour et de celle des rois ses successeurs. » Le peuple redoubla l'hommage de sa dévotion. Nous en avons une preuve dans les efforts qui furent tentés pour relever de ses ruines l'hôpital de Saint-Nicolas d'Audisque, dévasté par les malheurs de la guerre.

Le 13 décembre 1484, Pierre, IIIe du nom, abbé de Saint-Wulmer-de-Boulogne fit un appel à la piété des fidèles chrétiens, pour la réparation de cette maison hospitalière, dans laquelle, dit-il, les pauvres mendiants de Boulogne et des environs trouvaient, chaque nuit, un abri tutélaire, pour eux, leurs femmes et leurs petits enfants [1]. Depuis les dernières guerres il n'y restait plus un lit; tous les linges, meubles et ustensiles avaient disparu; « ce qui était un très-grand inconvénient, ajoute-t-

(1) Cùm etiam quotidie multi pauperes, qui in die vitam quærunt in ipsa civitate Boloniæ et in locis vicinis, in nocte ibidem habitare veniunt ac plures uxores illic parturiunt, ac toto tempore partus hujusmodi commorantur per multos dies.

Digitized by Google

» il, pour les pèlerins, et surtout les pauvres, qui » vont à Boulogne par dévotion, offrir leurs vœux » et leurs prières à la glorieuse Vierge Notre-Dame » de Boulogne, ou qui en reviennent [1]. »

1492. — Pendant que le roi d'Angleterre, Henri VII, assiégeait Boulogne, le comte d'Arundel, tué dans une sortie faite par les assiégés, fut enterré dans l'église de Notre-Dame [2].

1493. — Le roi Charles VIII fit un voyage à Boulogne, « accompagné de plusieurs grand seigneurs, entre les autres, Monsieur le maressal » d'Esquerdes. » Il se trouvait dans cette ville, le samedi 15 du mois de juin [3]. Deux jours après, au rapport de M. Louandre, il faisait son entrée à Abbeville, « revenant de Boulogne, où il avait été » présenter à la Vierge un cœur d'or du poids de » treize marcs [4]. »

1494. — « Messire Philippe de Crévecœur, seigneur des Querdes et de Lannoy, conseiller et chambellan du roy Charles VIII, marissal de France, lieutenant et capitaine général dudit roy ès marches de Picardie et d'Arthois, etc.; après ce

(1) Post enim bella, certe nec lectus, neque linteamina, aliave utensilia remanserint, quod inconveniens maximum est peregrinis, præcipue pauperibus, euntibus et redeuntibus, causa devotionis ac voti, in civitatem Boloniæ, ad gloriosissimam Virginem Dominam nostram Boloniensem. — Une copie de cette Lettre se trouve dans les notes msstes de Le Roy, (Bibliothèque de M. Abot de Bazinghen).

(2) *Journal de Dom Gérard Robert, relig. de l'abb. de Saint-Vaast d'Arras,* publié par M. Godin, archiviste du Pas-de-Calais, in 8° 1852. p. 86.

(3) Ibid. pp. 122, 123.

(4) *Histoire d'Abbeville et du comté de Ponthieu*, T. II, p. 2. — Nous n'avons pu constater avec plus de précision le pèlerinage du roi Charles VIII.

Digitized by Google

qu'il eut grandement gouverné soubs les roys Loys et Charles de France, en recepvant plusieurs honneurs et accumulant grans offices, et menant estat de prince, fort atténué de santé et débilité par griefve et longue maladie, tellement qu'il vesquit ung an entier par bénéfice et subside de médecine, termina ses jours, rendant son âme à Nostre-Seigneur le vingt deuxiesme d'apvril, à une petite ville ou bourgade, nommée Bresle, à trois lieues près de Lion, sur la Rosne, où estoit le roy Charles son maistre, préparant son armée pour faire son voiaige à Naples.

» Le corps dudit seigneur, accompaignié de soixante nobles hommes à cheval, en parure de docil, fut honnorablement amené dudit lieu où il trespassa, jusques à Nostre-Dame de Bouloingne-sur-la mer, où il avoit choisi sa sépulture; et à chacune ville où il fit station, luy fut faict ung solempnel service. Les seigneurs d'Amyens allèrent au devant de luy, et, pour le conduire oultre, luy donnèrent une charette de torses ou flambeaulx [1].

« On luy érigea, dans l'église de Boulogne, un mausolée, qui est demeuré en son entier jusqu'au siége des Anglois, qui le démolirent avec plusieurs autres, et emportèrent mesme son effigie en marbre », dit Antoine Le Roy [2]. On lisait sur sa tombe [3] :

(1) *Chroniq. de* J. Molinet, Coll. Buchon, édit. 1828, T. XLVII, pp. 1 et 2.

(2) Ant. Le Roy. *Hist.* cit. p. 110.

(3) Notes msstes d'Ant. Le Roy, sup. cit. Le P. Alphonce cite deux vers de cette inscription, dans son *Histoire de l'anc. image de N.-D.* p. 57. Un chroniqueur de Saint-Vaast, D. Gérard Robert, consacre au maréchal une inscription latine, recommandée à l'attention des amis de Crévecœur, (*Crepicordius*), qui commence par ce vers :

Orbis honor, non improbitatis Cordiger auctor.

(*Journal de D. Gérard Robert*, sup. cit, p. 148.)

Digitized by Google

Philippes de Crévecœur fut appelé par mon nom,
Seigneur je fus d'Esquerdes par mon bruit et renom;
En mes vielx jours j'ay eu du labeur grosse somme:
J'ay perdu maint repas et dormy petit somme.
De quinze cens, les six, s'il vous plaist, ostez les,
Et l'an de mon trespas en nombre trouverez
Que la mort me frappa de son dart tant subtile,
A soixante-quatre ans, ès kalendes d'Avrile.
Mon corps est inhumé à Boulogne-sur-mer,
Devant la belle Dame qu'ay voulu réclamer;
Si à tous n'ay compleu, que je sois excusé
Priant Dieu par sa grace qu'il me soit pardonné.

« Par un trait de libéralité qui approche beaucoup de la magnificence royale, » dit Le Roy, le maréchal de Crévecœur donna à l'église de Notre-Dame, « quatre grandes lampes d'argent, qui pesoient autant que luy tout armé; et, afin qu'elles brûlassent continuellement devant la sainte Image, il légua à l'église quatre-vingts livres de rente, à prendre sur tous ses biens. Il montroit par là, que son cœur brûloit d'une flamme plus pure encore et plus belle pour la Sainte-Vierge[1].»

« Louis Mallet, seigneur de Graville, admiral de France, un des principaux favoris de Charles VIII, succédant au maréchal de Crévecœur, dans le Gouvernement de Picardie, succéda aussi à son affection pour Nostre-Dame de Boulogne. Un calice de vermeil doré, du poids de six marcs, et un chef d'argent à demy corps, où estoient enchâssées des reliques, qu'il donna à la chapelle, en furent des preuves convainquantes.

» Louis d'Halluin, seigneur de Piennes, aussi Gouverneur de Picardie sous Louis XII, offrit à la Sainte-Vierge son effigie d'argent, à genoux, comme le prix de son vœu, et le témoignage de sa vénération.

» Antoine de la Fayette, Gouverneur et troi-

(1) Ant. Le Roy, op. cit., p. 109.

Digitized by Google

sième sénéchal du Boulenois, depuis sa réunion à la couronne, entr'autres marques de piété qu'il laissa à l'église de Nostre-Dame de Boulogne, donna un chasuble et deux tuniques de veloux violet à fleurs relevées en broderie, qui accompagnent quelques chappes de don royal et de mesme couleur, parsemées de fleurs de lys d'or.

» Oudard du Biez, maréchal de France, qui succéda aux deux mesmes charges, se signala aussi, dans les mesmes occasions de piété. Car il donna à la Thrésorerie une double croix fleurdelisée, contenant, sous un crystal, du bois de la vraye croix; et il joignit à ce présent, celuy d'une crosse abbatiale, émaillée d'or, et enrichie de plusieurs figures, le tout de vermeil doré.

» François de Melun, comte d'Épinoy, neveu de l'évesque de Théroüenne, de ce mesme nom, et chevalier de la Toison d'or, en reconnoissance de quelque grâce obtenue par l'invocation de Nostre-Dame de Boulogne, fit mettre devant son Image deux lampes d'argent, et une d'or au milieu, avec divers écussons chargez des principaux quartiers d'alliance de sa Maison.

» Outre les vœux des sujets, la Sainte-Vierge receut aussi ceux des Rois et des testes couronnées, Charles VIII, Louis XII, et François I, qui parvinrent successivement à la couronne, après Louis XI, relevèrent, comme luy, de Celle qu'il avoit établie la Dame souveraine du Boulenois, en luy payant chacun leur hommage d'un cœur d'or de treize marcs.

» L'an 1514, les habitants de Boulogne virent une autre majesté prosternée aux pieds des autels de leur auguste Patronne: ce fut Marie d'Angleterre, sœur de Henry VIII, pour lors promise en

Digitized by Google

mariage au roy Louis XII. Cette Princesse [1], accompagnée de plusieurs personnes de la première noblesse d'Angleterre, débarqua au mois d'octobre, au port de cette ville, où elle fut receue par François, pour lors duc de Valois, et depuis roi de France, suivi des ducs d'Alençon et de Bourbon, et des Comtes de Vendôme, de Saint-Pol et de Guise; et la première chose qu'elle fit, fut d'aller droit à l'église, pour offrir ses prières à Jésus-Christ, devant l'Image de sa sainte Mère. Elle y fut conduite par les Abbez de Nostre-Dame et de Saint-Vulmer, qui estoient venus au devant d'elle en cérémonie, l'un luy ayant présenté à baiser le Reliquaire du laict de la Sainte-Vierge, et l'autre le chef de saint Vulmer richement enchâssé. Après que la princesse eût achevé ses prières, elle fut quelque temps agréablement occupée à admirer tous les riches présens et toutes les offrandes royales, qui faisoient le principal ornement de l'église. Son admiration ne fut pas stérile, puisqu'elle laissa dans cet auguste sanctuaire, pour marque effective de sa piété, un grand bras d'argent, émaillé des Armes de France et d'Angleterre, pesant huit marcs.

» Peu de temps après, la reine Claude, fille aînée et héritière d'Anne de Bretagne et de Louis-XII, et épouse de François I, y fit un autre présent, qui consistoit en une robbe de drap d'or, et un manteau de mesme, pour servir à l'Image de Nostre-Dame, avec une semblable robbe pour l'Enfant Jésus.

» Les inventaires qui furent faits, quelque temps avant le siége des Anglois devant Boulogne, et qui sont heureusement venus jusques à nous, contien-

(1) *Histoire de la Maison de France, par Messieurs de Sainte-Marthe*, L. 25, C. 9.—N. de Le Roy.

Digitized by Google

nent une infinité d'autres richesses, qu'il seroit trop long de déduire en détail. Je me contenteray de dire, en général, qu'outre tous les présens offerts par divers particuliers, dont les noms se sont conservez, et dont j'ay rapporté jusqu'icy la meilleure partie, l'on comptoit, dans la Thrésorerie, près de cent reliquaires, tant en or qu'en argent, dix-huit grandes Images d'argent, la plus part garnies de très-belles reliques; onze cœurs et un grand nombre de bras et de jambes, tant en or qu'en argent; vingt robbes et douze manteaux d'étoffes très-précieuses, à l'usage de la sainte Image; et, pour ce qui est des diamans, des rubis, des saphirs et des autres pierreries qui rehaussoient le prix et l'éclat de la plus grande partie des joyaux de la Thrésorerie, il seroit bien mal aisé d'en dire le nombre au juste. Tout cela estoit placé en ordre, sous treize arcades, soutenues par autant de piliers, et renfermé dans des armoires destinées à cet usage. Il y avoit, outre cela, deux layettes, qui n'estoient remplies que de Lettres d'Indulgences et de Pardons accordez par divers Papes, légats, archevesques et évesques. Voilà quel estoit alors l'estat et la disposition de la Thrésorerie.

» Pour la Chapelle, elle n'estoit pas moins somptueuse et magnifique. Arnoul le Ferron, conseiller au Parlement de Bordeaux, qui écrivoit un peu après ce temps-là, nous en fait une belle description, dans son supplément de l'Histoire de Paul Émile[1]. « C'étoit un lieu, dit-il, des plus » saints et des plus augustes. Sept lampes, dont » quatre estoient d'argent, et les trois autres d'or, » brûloient incessamment devant l'Image de la » Sainte-Vierge. Cette Image montroit d'une main

(1) *Arnold. Ferron de rebus gestis Gallorum sub Francisco I.* L. 9. *impress.* 1550.--N. de Le Roy.

Digitized by Google

» un cœur d'or, et de l'autre, elle embrassoit son
» Enfant, qui tenoit des fleurs d'or, où se voyoit
» une escarboucle d'une prodigieuse grosseur; les
» piliers et les colomnes, qui environnoient l'Autel,
» estoient revêtues de lames d'argent: enfin tout
» ce qui estoit dans cette Chapelle, le pouvoit
» disputer avec ce que l'antiquité a jamais eu de
» riche et d'éclatant.

» Mais comme il n'est rien de constant dans le monde, et que souvent il arrive de grandes révolutions dans les choses qui paroissent les mieux establies, l'église de Boulogne, ainsi que la dévotion à Nostre-Dame, ne demeura pas long-temps dans ce haut point de gloire; et nous l'allons voir tomber par deux fois dans une affreuse désolation, qu'il me seroit bien plus aisé de pleurer, que de décrire. Nous allons voir un prince voisin, et un peuple entier, dont les ancestres estoient si zélez pour le culte de la Sainte-Vierge, dépouiller son Image et sa chapelle de ce que la piété des fidèles y avoit amassé depuis tant de siècles, et faire tous les efforts possibles pour en exterminer tout-à-fait la mémoire. Nous verrons ensuite des ennemis domestiques succéder à ces étrangers, je veux dire des enfans de la France, apporter une seconde fois le fer et la flamme dans ce Sanctuaire de dévotion, et y exercer tous les maux, dont l'hérésie et la sédition peuvent estre capables. J'ay regret de me voir obligé de rapporter des événemens si tragiques, et de tremper, pour ainsi dire, ma plume dans le sang. Ce qui me console néanmoins, c'est qu'après des objets si tristes, il s'en présentera de plus agréables. Le calme succèdera pour toujours [1] à ces orages passagers, et nous

(1) L'homme est ainsi fait: l'avenir se présente à lui comme devant être toujours pur et sans nuage. Moins d'un siècle après

Digitized by Google

verrons, avec autant de joye que d'admiration, la Nasselle de Nostre-Dame de Boulogne, semblable à celle de l'Église Universelle, triompher heureusement de toutes les tempestes que la fureur de l'enfer aura suscitées contr'elle[1]. »

CHAPITRE XIII.

Siége de Boulogne par Henri VIII, en 1544; — Pillages et ruines.

HENRI VIII, roi d'Angleterre, avait révéré l'Image de Notre-Dame de Boulogne, en 1532, lorsqu'il vint dans cette ville s'entretenir avec François Ier, touchant les affaires des deux royaumes. Un historien, cité par Antoine Le Roy, nous apprend que le monarque Anglais logeait dans l'Abbaye, et, « tous les jours, entendoit la messe à l'autel de Notre-Dame[2]. »

Malgré toutes ces démonstrations extérieures d'amitié, l'entente ne fut jamais parfaite entre les deux princes rivaux. La guerre se ralluma. Boulogne, frontière de France, si près de Calais, avait souvent tenté la nation Anglaise; mais on s'était toujours brisé contre ses murs, réputés imprenables[3]. « *La ville Nostre-Dame de Boulogne est bien*

la mort de celui qui écrivait ces lignes, une tempête plus effroyable a battu la nacelle de Notre-Dame et celle de l'Église : il est vrai que le calme s'est fait de nouveau; mais durera-t-il? *Militia vita hominis.*

(1) Ant. Le Roy, op. cit., pp. 111—116.

(2) Meslanges hist. p. 106, 107 et 108, (sic), ap. Le Roy, op. cit. p. 119.— Henry VIII arriva à Boulogne le 20 octobre, et y cesta trois jours.

(3) Boulogne fut attaqué par les Anglais en 1436, 1465 et 1492.

Digitized by Google

» *forte*, tant de bonnes grosses doulves [fossés et » murailles], qui sont tout à l'entour d'icelle » ville, comme de gens; *c'est le quartier de pays » où l'on fait les meilleurs gens d'armes de » France*[1], » écrivait l'empereur Maximilien Ier à sa fille Marguerite, gouvernante des Pays-Bas, le 25 mai 1513. Henri VIII, la crut à sa convenance et y vint mettre le siége, à la tête de cinquante mille combattans, le 18 juillet 1544. Il n'entre pas dans le plan de cet ouvrage, de raconter les divers incidents de ce siége mémorable, l'ardeur des assaillants, le dévouement des assiégés, la lâcheté du gouverneur et l'héroïque résolution que prit le Mayeur, Antoine Eurvin, au nom de tous les habitants, de s'ensevelir, jusqu'au dernier, sous les ruines de la place, plutôt que de se rendre au roi d'Angleterre[2].

L'église de Notre-Dame fut extrêmement maltraitée par l'artillerie Anglaise. L'armée de Henri VIII semblait croire que c'était là le principal rempart de la ville. De leur côté, les assiégés mettaient toute leur espérance « en Dieu et en la Vierge Marie. » Le journal du Siége, écrit en rimes françaises par le prêtre Antoine Morin, frère de l'argentier de la ville, en fournit plus d'une preuve. Ainsi, à la date du 27 août, après un mois de tranchée ouverte, le chroniqueur s'écrie :

Nostre fianche estoit en la Vierge Marie;
Chascun la réclamoit. De ce nul ne varie,
Par la bénigne grace de celle que je chante,
De leur artillerye, n'estoit mort que quarante.

(1) *Correspondance de l'Empereur Maximilien Ier et de Marguerite d'Autriche sa fille*, (Publ. de la Soc. de l'Hist. de Fr., par M. Le Glay), T. II, p. 152.

(2) Cs. Le *Siége de Boulogne*, poëme, par M. le Baron d'Ordre avec les notes de M. Al. Marmin, in-8o 1824; L. Bénard, *Une page de la vie d'Eurvin*, br. in-8o, 1855.

Digitized by Google

Le succès des sorties faites par la garnison, l'inutilité des efforts et des assauts tentés par les assaillants, tout est attribué à la « benoiste Image : »

La Vierge qu'on réclame prouveut à cette affaire.
. . . . . .
Miracle lors fut fait par la très-digne Vierge.
. . . . . .
Miracles évidents furent faits à ce siége,
Qui ne sont cy escripts, par la benoiste Vierge :
Sans elle, point de doute que la pluspart du lieu
N'y eust perdu la vie ; louange en soit à Dieu !

Le 4 septembre on dit une grand'messe :

Tout le peuple s'en vint devant la bonne Dame
Priant sauver la ville et nous, de corps et d'âme 4.

Cependant la garnison, composée en grande partie de mercenaires italiens, ou de troupes mal commandées, ouvrit les portes aux Anglais, le 14 septembre 1544, sans tenir compte des représentations du corps de ville, de la noblesse et du clergé.

» Il est aisé de se figurer, dit Antoine Le Roy, de quelle manière Henri VIII, se voyant maistre de la place, s'y comporta envers les choses saintes. Après la sanglante persécution qu'il venoit d'exécuter dans toute l'Angleterre contre la religion de ses ancestres, et après les horribles sacriléges qu'il venoit de commettre dans la pluspart des lieux saints de son royaume, il ne falloit pas attendre de luy un meilleur traitement, pour l'église de Nostre-Dame de Boulogne. Ce Temple si auguste, qui avoit esté inviolable jusqu'alors, fut abandonné par ce victorieux à la discrétion d'une soldatesque insolente, qui satisfit son impiété et son avarice par le pillage d'une infinité de richesses, que l'on y conservoit depuis tant de siècles.

» Entre les articles de la capitulation, il y en avoit

(1) *Chroniques en brief* par Ant. Morin, Ms. de la Biblioth. de Boulogne, passim.

Digitized by Google

un, qui portoit que tous ceux de la ville, tant ecclésiastiques que séculiers, en pourroient sortir avec leurs meubles, sous de bons et fidèles sauf-conduits ; et les Anglois s'étoient mesme obligez de leur fournir certain nombre de chariots pour cela. Mais quelle foy doit-on attendre de ceux qui l'ont faussée envers Dieu ? Ils ne tindrent parole ny aux Bourgeois, sur qui ils exercèrent les dernières violences, ny moins encore aux ecclésiastiques, qui se virent impunément dépouillez de tout ce qu'ils avoient cru pouvoir enlever en toute seureté. Quatre vingts chariots, que l'on fit venir, en apparence pour servir aux habitants, ne servirent en effet qu'aux gens de guerre, qui les chargèrent pour eux-mesmes des meilleures dépouilles de cette ville désolée. L'Abbé de Nostre-Dame, qui avoit obtenu avec peine un de ces chariots, et qui avoit mis dessus tout ce qu'il avoit pu sauver de la sacristie et d'ailleurs, eut le déplaisir de voir tout cela volé sur les chemins pendant la nuit.

» Nous lisons, que lors qu'Alaric, roi des Goths, força la ville de Rome, il ne mit au pillage que les choses prophanes, et qu'il épargna surtout la Basilique des saints Apostres, où il fit mesme reporter quantité de vases sacrez, que l'on avoit trouvez cachez dans une maison particulière. Les Anglois, plus impies que ce prince Arien, n'en usèrent pas avec la mesme modération : non contens de sacrifier à leur avarice tout ce qu'ils trouvèrent de joyaux, de reliquaires et d'autres meubles précieux, dans l'église et dans la Thrésorerie de Boulogne, ils portèrent mesme leur rage et leur fureur jusques sur l'Image miraculeuse : diverses égratignures qui lui restèrent en quelques endroits du visage, et surtout une fraction au nez, furent les tristes marques des outrages qu'elle receut dans cette occasion. Il faut croire

Digitized by Google

qu'elle ne fut pas mieux traitée en Angleterre, après que ces insulaires, soit pour l'outrager plus à loisir, soit pour donner quelque chose à la curiosité de leurs compatriotes, l'y eurent transportée, avec plusieurs meubles sacrez, du nombre desquels estoient les belles orgues, qui font aujourd'huy le principal ornement de l'église de Cantorbie [1].

» Certes, ce fut le comble pour l'affliction de Boulogne, de voir enlever l'Image qui avoit esté de tout temps l'objet de sa plus tendre dévotion, et le gage le plus asseuré de la protection du Ciel; mais ce ne fut pas encore assez pour contenter l'impiété des Anglois. Comme s'ils eussent eu dessein d'abolir pour jamais la mémoire d'une dévotion si ancienne, ils renversèrent de fond en comble la Chapelle, où s'estoient faits tant de pèlerinages, et où s'estoient opérez tant de miracles; et ils élevèrent sur les ruines une espèce de boulevard, tandis que le reste de l'église leur servoit d'arsenal: Changeant ainsi EN MAGAZIN DE VULCAN ET SANGUINAIRE OFFICINE DE MARS (ce sont les termes d'un Autheur [2] de ce temps-là) UN LIEU DE SI GRAND ABORD, SAINTETÉ ET DÉVOTION, ET CÉLÉBRÉ PAR GRANDS ET MIRACULEUX PRODIGES EN TOUTE LA CHRESTIENTÉ [3].»

Après être resté cinq ans et demi au pouvoir des Anglais, Boulogne fut enfin rendu à la France par le traité de Capécure, signé au fort d'Outreau, le 24 mars 1550. La conservation de cette ville était devenue impossible pour les Anglais, en pré-

(1) Nous n'avons pu vérifier ce fait, qui est affirmé par plusieurs historiens.—Note de l'auteur.

(2) Guil. Paradin, de quo infra.

(3) Ant. Le Roy, op. cit., pp. 123—136; il cite divers ouvrages aujourd'hui très-rares, et que nous n'avons pu consulter : c'est d'abord Guillaume Paradin, *De rebus memoriæ nostræ*, L. IV, C. 6, imprimé en 1548, et son *Histoire par luy mise en françois*; puis Arnoul Le Féron, *in supp. ad Hist. Paul. Æmil.* L. 9, etc.

Digitized by Google

sence des forces dont la France pouvait disposer. Elle leur avait du reste coûté assez cher, à cause d'une peste effroyable, qui décima plusieurs fois la garnison, et qui fut regardée par les historiens comme une punition du Ciel. Guillaume Paradin, cité par Le Roy, dit positivement que Notre-Dame vengeait ainsi la ruine et la profanation du temple auguste, où elle avait opéré tant de merveilles [1]. »

CHAPITRE XIV.

Henri II rentre en possession de Boulogne ; — Vœu du roi ; — Bulle du Pape Jules III ; — Offrandes diverses, 1550.

Le roi Henri II avait mis la plus grande importance à rentrer en possession de la ville de Boulogne. Dès son avénement à la couronne, il avait fait un vœu à Notre-Dame, pour le recouvrement du pays sur lequel cette divine Vierge exerçait un patronage tout spécial de suzeraineté.

La noblesse française frémissait de douleur et d'impatience à la vue des malheurs qui étaient venus fondre sur la malheureuse cité. Un acte du temps retrace avec amertume comment, sous le règne « de très-hault très-chrétien et begnin Roy de » France et des François, par la permission de » Dieu et non congnue des humains, la ville et » le païs de Boullenois furent usurpés par les An- » gloix, anchiens enemys du royaulme de France, » aussy enemys de la très-saincte foy catholicque,

(1) V. Le Roy, op. cit., aux *preuves*, p. 288. Gravia piacula à templi sui violatoribus spoliatoribusque Virgo mater exegit.... Nullis igitur occurrentibus causis tantæ cladis, ab eversione templi augustissimi orta revera videbatur.

» qui, entre autres désolations destruirent et pro-
» phanèrent toutes les églises dudict païs de Boul-
» lenois, et entre aultres villainement prophanèrent
» le beau Temple de l'abbaye de Boullongne,
» auquel, de grande anchienneté avoit esté révéré
» une ymaige de la Vierge Marie, oùquel temple
» plusieurs bons Chrestiens venoient en grand
» nombre, prier la Saincte-Vierge leur être advocate
» devers la Saincte-Trinité, pour estre secourus
» en leurs nécessités, de quoy plusieurs se sont
» bien trouvés[1].

» Ce fut François de Montmorency, seigneur de la Rochepot, Lieutenant-Général de Picardie, qui prit possession de Boulogne, au nom du roi son Maistre. Le Milord qui commandoit dans la place vint au devant de luy et luy remit les clefs en cérémonie, tous les officiers Anglois estant rangez en haye, des deux costez de la rue, et la garnison filant par une des portes, tandis que les François entroient par l'autre. Cela se fit le 25 avril, feste de saint Marc, de l'an 1550; et le 15 may ensuivant, jour de l'Ascension de Nostre-Seigneur, le roy y entra en personne, suivi d'une cour très-nombreuse et très-leste. L'Abbé Jean de Rebinghes, qui avoit sceu que le roy devoit faire son entrée dans cette ville, l'y avoit précédé de quelques jours, pour disposer les choses nécessaires à sa réception. Ses principaux soins furent employez à purifier l'église qui avoit esté prophanée en tant de manières, à la parer de quelques ornemens et reliquaires, qu'il avoit sauvez avant le siége; et à y rétablir le culte divin. Et d'autant que la chapelle, où estoit l'Image, avoit esté renversée, comme nous avons

(1) Préambule d'un acte de donation fait par le seigneur de la Hargerye, daté du Tilloloy le 8 mai 1551. — Reg. du Roi, de la sénéchaussée de Boulogne, (Archives du Tribunal civil) vol. I. f. 208 et 209.

Digitized by Google

dit, et changée en une espèce de terrasse, ou boulevard, ce bon Abbé en fit dresser une dans le lieu mesme, avec de la toille et des cordages en forme de tentes, suspendues sur six piliers de bois, la nécessité présente ne luy permettant point d'en faire davantage. Le roy y alla, aussitost qu'il fut entré dans la ville; il y fit ses actions de graces à la Sainte-Vierge pour le recouvrement d'un païs dont il la reconnoissoit pour Souveraine; et, se souvenant qu'il avoit fait un vœu pour cela deux ans auparavant [1], il y satisfit d'une manière vrayement royale, donnant une grande Image de Nostre-Dame dans un batteau, faite d'argent massif, du poids d'environ six vingts marcs, pour estre mise en la place de l'Image miraculeuse qui avoit esté emportée en Angleterre. Nostre église conserve encore aujourd'huy cette Image comme une éternelle marque de la piété d'Henry: on y lit cette inscription sur une lame d'argent, *Henricus secundus, Rex Franc. Christianiss. Bononiâ ab hoste receptâ, divæ Mariæ Virgini Deiparæ suos honores restituit anno* 1550, c'est à dire: Henry » second, Roy de France Très-Chrestien, après » avoir retiré Boulogne des mains de l'ennemy, a » rétably la Vierge Marie, Mère de Dieu, dans ses » premiers et anciens honneurs, l'an 1550 [2].

(1) Pacificatione cum Anglis facta, et Bononia tradita, rex Eid. Maii urbem ingreditur, et appenso aedi primariae donario, voti ante biennium nuncupati religione se exsolvit —De Thou, *Hist. mei temporis*, Lib. VI. no 13, edit Londin. 1733, p. 219.

Le traducteur, (Tom. I, in 4°, 1734, p. 407), s'est rendu coupable de la phrase suivante: « Après la conclusion de la paix avec l'Angleterre, et la reddition de Boulogne, le roi fit solennellement son entrée DANS PARIS le 15 de mai, et son offrande à l'église de Notre Dame, pour accomplir un vœu qu'il avoit fait deux ans auparavant. » *Traduttore, traditore !!*

(2) L'inventaire « des effets mobiliers de la cy devant cathédrale » (14 janvier 1791) mentionne: « Une Vierge avec l'Enfant Jésus, dans un bateau, avec une voile tendue, portant de hauteur, non compris la baze en bois, trois pieds quatre pouces, la dite Vierge en argent pezant cent marcs, argent de Paris. »

Digitized by Google

» Il ne manquoit plus à la gloire de la Sainte-Vierge et au bonheur des peuples de Boulogne, que de revoir l'ancienne et véritable Image. Ceux-cy comptoient pour rien de se voir de retour dans leur chère patrie, et d'estre rentrez dans la jouissance de leurs biens, tandis qu'ils estoient privez de ce précieux gage du Ciel qui faisoit autrefois leur plus solide richesse. Mais ils receurent bientost ce dernier accomplissement de leurs désirs: car comme l'on sceut que cette sainte Image avoit esté jusqu'alors conservée en Angleterre, parmy les malheureux débris de la ville de Boulogne, que la curiosité, ou l'orgueil de ces insulaires leur avoit fait garder comme les trophées de leur victoire, le roy se crut obligé d'en poursuivre instamment la restitution. Louis de la Trimouille, Prince de Talmond, et depuis premier duc de Thouars, estoit un des ostages envoyez en Angleterre pour la seureté du Traité: ce fut luy que le roy chargea de redemander l'Image, et de faire en sorte auprès d'Édouard, qu'elle fust ramenée à Boulogne. Il fut heureux dans sa commission, et il y réussit au gré de son maistre et à la satisfaction des Boulenois: comme les deux Rois estoient alors en assez bonne intelligence, jusques-là mesme qu'ils s'estoient depuis peu envoyé l'un à l'autre le Collier de leurs Ordres, celuy d'Angleterre n'eut pas de peine à consentir que l'Image fust remise entre ses mains.

» C'estoient des Philistins qui renvoyoient l'Arche, et qui la rendoient aux enfans d'Israël, d'autant plus volontiers qu'ils la regardoient comme la cause fatale de tous les maux qui leur venoient d'arriver. Le mesme vaisseau qui ramena les seigneurs François, rapporta cette précieuse dépouille sur le rivage mesme, où le Ciel l'avoit amenée. Le clergé l'y fut recevoir en procession,

Digitized by Google

et la porta comme en triomphe dans son ancienne demeure. Le peuple assista en foule à cette cérémonie, et par mille démonstrations extérieures fit éclater la joye extrême qu'il avoit de revoir briller son étoille, après une éclypse d'environ sept années.

» Il ne fut pas long-temps sans en ressentir de favorables influences; car la grâce des miracles se renouvella dans l'église de Boulogne, aussitost que la sainte Image y fut rétablie, ce qui fut cause qu'on y vit bientost recommencer les pèlerinages et refleurir l'ancienne dévotion.

» Au reste, personne n'en donna pour lors de plus magnifiques preuves qu'Henry II. Outre le beau présent de l'Image d'argent, dont nous venons de parler, il en fit un autre de quatre grandes lampes du mesme métail: et comme il ne pouvoit souffrir plus longtemps la désolation d'une église que les rois ses prédécesseurs avoient tant chérie, il accorda cent chesnes de ses forests du Boulenois, pour estre employez aux plus pressantes réparations, avec une somme de mille écus *sols*, et une autre de douze cens livres *tournois*. qu'il fit toucher à l'Abbé de Nostre-Dame, ainsi qu'il est rapporté au compte de l'épargne de l'an 1550 [1].

» Ces œuvres de pure libéralité, ou, pour ainsi dire, de surérogation, furent accompagnées d'une autre, que nous pouvons appeler d'obligation et de justice. Ce fut l'hommage du cœur d'or que fit ce pieux prince, à l'imitation des rois ses prédécesseurs, y ajoutant, comme pour se distinguer des autres, une couronne Impériale avec une chaîne de dix-sept anneaux d'or, et ces mots gravez à

(1) Extrait du compte de l'épargne, rendu par M. André Blondet, thrésorier, pour 1550.--N. de Le Roy. Cf. l'*Hist.* du même auteur, aux pièces justif. p. 289.

Digitized by Google

l'entour : *Henricus II, Rex cliens, patrocinio Dei Matris Virginis, hoc oppido recepto à Deo, 7 Calendas Maij an.* 1550.

» Par là il se déclaroit homme lige et vassal de la Sainte-Vierge, et il avouoit par reconnoissance, que la reprise de Boulogne sur les Anglois n'estoit deue qu'aux secours de cette Patronne toute-puissante.

» Le roy Henry ne fut pas seul à témoigner les obligations qu'il avoit au Ciel, d'avoir remis la ville de Boulogne sous son obéissance : les Boulenois qui n'estoient pas moins joyeux de se voir sortis des mains d'un roy étranger et hérétique, pour retourner sous la domination de leur Prince légitime, donnèrent aussi de publics témoignages de leur reconnoissance, ordonnant qu'il se feroit tous les ans le 25 d'Avril, feste de saint Marc, une procession générale avec sermon en actions de graces de la sortie des Anglois à pareil jour, et de l'heureux rétablissement du culte de leur sainte Patronne.

Le Souverain-Pontife, à qui est confiée la sollicitude de toutes les Églises, s'empressa de contribuer aussi, pour sa part, à la restauration du culte dans l'église de Notre-Dame. Jules III, qui venait de monter sur le Siége de saint Pierre, accorda une indulgence plénière à ceux qui visiteraient dévotement cette église, les jours de Noël et de Pâques, pendant trois ans. Voici, d'après le Père Alphonce « quelque partie de sa Bulle[2] : »

» Jules, Pape, ayant eu certaine cognoissance » qu'au temps que les Anglois ont pris et possédé » Boulongne, ils en ont violé, prophané et ruiné

(1) Ant. Le Roy, op. cit., pp. 129 — 134.

(2) *Hist.* cit., p. 136 — 138. — L'auteur donne en marge un fragment latin correspondant à sa traduction, Le Roy, (p. 130,) est plus bref encore.

Digitized by Google

» toutes les Églises, mais principalement celle de
» Nostre-Dame, très-somptueusement bastie, et
» ont aboly tant qu'ils ont peû l'honneur et la
» dévotion qu'on y portoit à la très-Saincte Vierge;
» et voyant qu'elle est remise souz le domaine et
» l'empire de nostre bien-aymé Fils en Jésus-
» Christ, le très-chrestien Roy de France Henry
» II, comme elle estoit auparavant; Désirant
» remettre en estat, et en son ancien lustre,
» l'honneur et la vénération qu'on portoit à ces
» églises, et surtout pour animer les fidelles à
» présenter souvent leurs vœux et leurs services à
» Dieu et à sa très-Saincte Mère en son Église, à
» laquelle nous avons appris que ledit Roy Henry
» portoit une singulière et très-grande vénération;
» Et, afin qu'un chacun des fidelles cognoisse
» les grâces et les faveurs qu'ils en peuvent rece-
» voir, Nous, confians en la miséricorde divine,
» donnons pleine indulgence et rémission de tous
» les péchez à toutes personnes de l'un et de
» l'autre sexe, de quelque part qu'elles puissent
» venir, qui, confessez et contrits, visiteront
» l'Église de Nostre-Dame aux jours et festes de
» Noël et de Pasques, par l'espace de trois ans. »

Catherine de Médicis, femme de Henri II, imita la piété du roi son époux, envers Notre-Dame de Boulogne. Cette princesse, qui se glorifiait d'appartenir par sa mère à l'ancienne famille des comtes de Boulogne[1], donna pour offrande « une chapelle d'or complette, avec une lampe d'argent d'une pesanteur excessive; et outre cela plusieurs chappes, chasubles, tuniques et

(1) La mère de Catherine était Madeleine de la Tour, dite de *Boulogne*, fille de Jean de la Tour, IIIe du nom, comte d'Auvergne: Madeleine de la Tour avait épousé, en 1513, Laurent de Médicis, IIe du nom, qui fut fait duc d'Urbin par le pape Léon X, son oncle.

Digitized by Google

paremens d'autel de diverses couleurs, tissus d'or et d'argent, et damassez en relief, avec ses armes en broderie, à l'écusson de Boulogne sur le tout, dont une partie sert encore aujourd'huy, après un usage de plus de six-vingts ans. Plusieurs dames de sa cour furent libérales à son imitation: entr'autres, la duchesse de Valentinois et la marquise d'Elbeuf, dont l'une fit présent d'une grande lampe d'argent, et l'autre d'un riche tableau aussi d'argent massif.

» Les hommes en cette occasion ne le voulurent point céder aux dames. Il y en avoit trois, alors très-considérez à la cour, c'estoient Jacques d'Albon-Saint-André, maréchal de France, Anne de Montmorency, connestable, et François de Lorraine, duc de Guise : et l'on disoit du premier, que le Roy le traitoit comme son favori, du second, qu'il le respectoit comme son père, et du troisième, qu'il le chérissoit comme son frère. Ces trois puissans seigneurs, qui avoient le plus de part aux bonnes grâces du roy leur maistre, en voulurent avoir à celles de la Mère de Dieu, et luy offrirent chacun une belle lampe d'argent, marquée de leurs armes. On croit que la lampe présentée par le duc de Guise fut un vœu qu'il fit à Nostre-Dame, en action de grâces d'un bienfait signalé qu'il en avoit receu quelques années auparavant. Il estoit encore duc d'Aumale pour lors : s'estant trouvé dans une rude escarmouche qui se donna contre les Anglois, pendant qu'ils tenoient Boulogne, il fut atteint d'un coup de lance, dont le fer, avec un tronçon de bois, luy entroit par l'angle d'entre l'œil droit et le nez, et luy sortoit par derrière, entre la nuque et l'oreille : il n'en perdit pourtant ny les arçons, ni l'entendement, et ce qui est plus surprenant, il en guérit en très-peu de temps. Comme la blessure estoit jugée mortelle, la

Digitized by Google

guérison en parut miraculeuse, et tous les Historiens de ce temps l'attribuent à quelque puissance céleste: ce qui fait croire que l'ayant attribuée luy-mesme à la Sainte-Vierge, il l'en a remerciée par le présent de la lampe, dont je viens de parler. Elle fait encore aujourd'huy partie des richesses de nostre église, et tient compagnie à une autre de mesme figure et de mesme métail, présentée par le cardinal de Guise, son frère, depuis si connu au Concile de Trente et ailleurs, sous le nom de Cardinal de Lorraine. Cette dernière lampe porte sur une plaque l'écu des armes du donateur, et ces mots gravez sur une autre; *Charles de Lorraine Cardinal de Guise, Archevesque de Reims, premier Pair et Légat-né du Saint-Siége Apostolique, l'an* 1550.

» Nostre Sacristie conserve encore un présent du mesme temps fait par un autre Prélat de nostre France. C'est un calice de vermeil doré, que donna Robert Cenalis ou Cenault, évesque d'Avranches, doyen de la sacrée faculté de Paris, et l'un des plus grands fléaux des hérétiques de son temps : les armes du bienfaicteur sont gravées sur le pied, avec ces paroles au dessous : *Ex dono R. Domini Roberti Cenalis Abrincensis Episcopi* 1550.

» Environ ce mesme temps, il se fit quantité d'autres présens cottez dans l'inventaire que l'on fit alors des reliquaires et joyaux, qui avoient esté cachez pendant le siége des Anglois; mais parce que les noms des Autheurs n'y sont pas exprimez en particulier, je ne m'arresteray pas à en faire icy le dénombrement. Je me contenteray de remarquer seulement, qu'en cinq ou six ans après le rétablissement de la sainte Image, les richesses de la Thrésorerie montèrent à une valeur de deux cens mille livres, selon le rapport qu'en fit l'Abbé de

Digitized by Google

Nostre-Dame au roy, qui en témoigna de l'étonnement.

» Outre les offrandes en lampes, en reliquaires, ornemens et autres meubles d'église, il y eut plusieurs autres dons pieux, que firent diverses personnes, pour en réparer les ruines. Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, pour lors Gouverneur général de la Picardie, et des Comtés de Boulenois et d'Artois, qui avec les deux princes ses frères avoit accompagné sa Majesté dans le voyage pour le recouvrement de Boulogne, fit faire une vitre vers le milieu du chœur, où se voyoit son nom et celuy de Jeanne d'Albret sa femme, mère du roy Henry-le-Grand.

» Le seigneur de Créquy fit don d'une semblable vitre, où estoient quatre écussons, tant de ses armes, que de celles de sa femme, en quoy ils se rendirent tous deux imitateurs de la piété du roy, qui avoit donné la maîtresse vitre au dessus de l'autel du chœur, où estoit sa représentation et celle de la reine sa femme, en peinture fort délicate.

» Je finiray le détail de toutes ces pieuses libéralitez, par celle de François de Raisse, seigneur de la Hargerie, qui en reconnoissance de plusieurs graces receues de la Sainte-Vierge dans ce second avénement de son Image donna une somme de six mille francs, pour réparer la couverture de son église [1]. L'Abbé et les religieux de Nostre-Dame, en considération de ce bienfait, s'obligèrent de luy faire dire tous les jours une Messe. Voicy un extrait de l'Acte qui en fut passé, et je ne l'insère icy, que parce qu'il fait preuve du retour de l'Image miraculeuse [2].

(1) Les armes de ce seigneur furent apposées aux plus hautes voûtes de la Nef, dans la dernière réédification ; elles estoient d'or à trois chevrons de sable.--N. de Le Roy.

(2) Ant. Le Roy, op. cit., pp. 135 — 138. — Pour la citation

Digitized by Google

« Nous, Jehan de Rebinghes, par la permission » divine, humble abbé de l'Église et Abbaye de » Nostre-Dame en ceste ville de Boullongne, ba- » chelier formé en théologie et aulmosnier de la » Royne, congrégé et appellé nostre Chapitre et » convent, assavoir sire Rogier de la Broye, prieur, » sire Berthèlemy Quinquet, chantre, sire Pierre » Eurwin, chèvecier, sire Baudrain de Nielles, » trésorier, sire François de Gouy, sourchantre, » sire Jehan Roussel, chappellain dudit abbé, et » tous aultres religieux et profectz de la ditte ab- » baye, représentans tout le corps dudit Chapitre » et convent dudit lieu, et capiteullairement con- » grégés et assemblés pour délibérer ensemble et » unanimement de l'affaire cy-après mentionnée;

» Aians receu le propos de très-hault et très- » puissant Seigneur Messire François de Raisse, » chevalier seigneur de Hargerye, conseiller du » Roy et son mestre d'ostel ordinaire, seigneur » usufructuaire de Crévecœur, Arleux, Rumilly et » Saint-Soupplet en Cambrésis, par don de trois » roys successivement, c'est assavoir de très-pieux, » victorieux et benins Roys de France, Loys XII°, » François, premier de ce nom, et Henry, second » de ce nom, tendans par ledit sieur de Hargerye, » donner et aulmosner, au prouffict et réparation » de la couverture de [ladite] église, la somme de » six mille livres tournois, soubz les charges et » conditions cy-après déclairées, pour faire dire » et célébrer, par chacun jour de l'an, devant » l'imaige Nostre-Dame, une messe perpétuelle, » laquelle ymaige a esté raportée d'Angleterre, à » la poursuite du Seigneur de la Trimouille, lequel

de la pièce suivante, nous avons abandonné notre guide. Le texte qu'il a donné étant inexact, nous avons suivi la copie officielle que nous fournit le *Registre du Roi de la Sénéchaussée de Boulogne*, vol. I. f° 205 et suiv. (Archives du Tribunal civil).

Digitized by Google

» lors estoit hostaigier oudict Angleterre, par le
» commandement dudit très-chrestien Roy et vic-
» torieux, Henry, Roy de France, second de ce
» nom, et lequel, par ses récens (?) et victorieuses
» emprinses, a réduict et remys en ses mains la
» ville et conté de Boullongne, laquelle auparavant
» estoit possédée et usurpée par les Angloix, à la
» grande désolation du posvre pæuple et du païs
» de Boullenois, et, entre aultres désolations, au-
» roient prophané, destruict et adnichillé [1] la dite
» église et abbaye de Nostre-Dame dudit Boullon-
» gne, èsquelles victoires le dessusdict très chres-
» tien roy Henry, avecq ses princes, cardinaulx et
» seigneurs, vint visiter sadicte ville de Boullongne,
» et principallement remerchier Dieu et sa saincte
» Mère, en ladicte église, des grandes victoires et
» grâces que Dieu luy avoit donné en la réduction
» de ladicte ville et conté de Boullongne, à laquelle
» église il feit lors plusieurs dons, pour la répara-
» tion d'icelle, et, entre aultres choses donna une
» imaige d'argent de la Vierge Marye, que l'on voit
» encores à présent ;

» Sy feirent plusieurs princes, cardinaulx et sei-
» gneurs, quy donnèrent plusieurs lampes d'argent
» que l'on voyt encores à présent devant ladicte
» ymaige, et en considération des grandes miséri-
» cordes et grâces que ledict sieur de la Hargerye
» confesse et croyt que Dieu, par les dignes inter-
» cessions de sa très-saincte Mère et Vierge Marye,
» a eu, et en foy qu'il croyt fermement que ladicte
» Saincte-Vierge a accez devant la Saincte-Trinité
» et que ses sainctes prières sont tousjours exaulcées,
» quand il luy plaist prier pour les nécessités, quy
» pœuvent venir aux bons chrestiens ses dévotieulx;
» pour ces causes, ledit sieur de Hargerye vœult

(1) Annihilé, anéanti.

Digitized by Google

» et entend ladite somme de six mil livres tournois » estre emploiés en ardoise et ouvriers pour fournyr ladite couverture, ... à condition que, » moiennant ladicte aulmosne, et adfin de estre » comprins ès prières et oraisons qui se font en » ladicte église, ledict seigneur a voullu et vœult » que nous nous submetons et obleigeons, et les » abbé et religieulx successeurs, pour l'advenir, » à faire dire et célébrer perpétuellement, par » chacun jour de l'an, une basse [messe], à » l'hostel qui est ou sera devant ladicte ymaige de » la benoiste Vierge Marye, raportée, comme » dessus est dict, en ce roiaulme de France, à » l'ayde et poursuite dudict sieur de la Trymouille, » laquelle messe se nommera la messe de la Hargerye[1], etc.

. . . . . .

» En tesmoings de ce, nous avons faict mettre » les sceaulx de nous Abbé et convent à ces dictes » présentes, qui furent faictes et acordées en nostre-» dict chapitre, le xxiiij jour de janvier de l'an M. » V. C. et cinequante[2], et scellées de deux » sceaulx en chire verte. »

(1) On a frappé un mereau spécial pour cette fondation : d'un côté sont les armes, blasonnées ci-dessus, avec cette inscription : † MES. FRANCOYS. D. RAISSE. S. D. LA HARGERIE; de l'autre, un personnage debout, avec ces mots du psaume XL : * BEAT 9. QVI. ITELLIGIT. SVP. EGENV, ET. PAVPERE ; dans le champ, les deux lettres L. D. *loco distributionis*. Ce mereau, qui a été trouvé à Wimille, fait partie de notre collection.

(2) *Vieux style*, c'est-à-dire 1551.

Digitized by Google

CHAPITRE XV.

Destruction de la ville de Térouanne ;--Le Chapitre de cette église est transféré à Boulogne, 1553 ; — *Immense concours de pèlerins ; — S. Pie V érige le siége épiscopal de Boulogne*, 1567.

Tandis que l'église de Notre-Dame de Boulogne se relevait glorieusement de ses ruines, une lamentable affliction écrasait le diocèse de Térouanne, dont Boulogne faisait alors partie. La vieille cité des Morins, vaincue et subjuguée le 20 juin 1553, subissait la colère du vainqueur. Charles-Quint n'y voulut pas laisser pierre sur pierre : il fit passer la charrue et semer le sel sur l'emplacement de cette ville infortunée, qui avait été l'un des boulevards de la France et le siége d'un illustre évêché.

Les chanoines de l'insigne cathédrale, ne pouvant rester au milieu des ruines de leur église désolée, demandèrent à leur supérieur immédiat, l'archevêque de Reims, de leur assigner, en France, un asile provisoire, pour y vaquer à la prière et à la célébration de l'office divin, en attendant que le Saint-Siége, d'accord avec le roi de France, eût pourvu à l'érection d'une nouvelle cité épiscopale. Par ses lettres, en date du 14 juillet suivant, l'archevêque transféra le Chapitre à Boulogne-sur-mer, dans l'église abbatiale de Saint-Wulmer. C'est là que, depuis la veille de la Toussaint 1553 jusqu'au 15 janvier 1557, le collége sacerdotal de l'antique Morinie put trouver un abri passager.

Charles-Quint, maître de la ville de Térouanne, avait espéré conserver l'évêché de cette ville sous

Digitized by Google

sa domination temporelle; mais le Chapitre, composé en très-grande partie de sujets Français, prétendit rester fidèle à son roi et ne voulut pas se ranger sous l'autorité du vainqueur [1].

Henri II appuyait leur résolution. Il écrivit en effet au cardinal de Bellay et sieur Lansac, son ambassadeur à Rome, la lettre suivante, datée de Compiègne, le 30 juillet 1553.

« Il y a aussi une autre requeste que j'ay à faire à nostre dit Saint-Père, pour les pauvres chanoines de l'église cathédrale de Thérouenne, qui se sont retirez devers moy, comme à leur Prince, protecteur et conservateur, afin de leur donner et assigner lieu certain en leur diocèse, sous mon obéissance, où ils se puissent retirer pour faire leur devoir de célébrer et continuer le service divin; sur quoy je leur ay accordé ma ville de Boulogne, pour leur retraite, en l'une des églises d'icelle ville, qui est du diocèse dudit Thérouenne; ayant délibéré et résolu de leur aider et pourveoir à leur entretènement, en attendant qu'ils puissent jouir de quelque portion de leur bien et revenu, situé et assis au pays de l'Empereur, mon ennemi. Parquoy vous supplierez nostre dit Saint-Père de ma part, à ce que son bon plaisir soit d'accorder *la translation du Siége Épiscopal dudit Thérouenne en ma dite ville de Boulogne.* A quoy ledit Empereur, ny autre, ne peut prétendre intérest, attendu que c'est le lieu du diocèse dudit évêché, qui est en la disposition de mon indult, comme estant des anciennes limites

(1) On a conservé, jusqu'à la Révolution Française, dans les Archives du Chapitre, un « Mémoire d'instructions pour faire des représentations au Roy, au sujet de la prétention de l'empereur Charles V, qui voulait se rendre maître de l'évêché de Térouanne, ou le diviser. » — Cette pièce a disparu des Archives, où elle figurait sous la cote C 3 n° 2.

Digitized by Google

de mon royaume, car la pitié est grande en cet endroit[1]. »

Nous sommes obligé de passer rapidement sur ces détails, qui trouveront leur place dans un autre ouvrage; il faut ici nous borner au nécessaire.

Six chanoines de Térouanne, réfugiés à Saint-Omer, sous la protection de Charles-Quint, malgré les protestations de leurs confrères et les ordres de leur Supérieur, s'obstinaient à représenter le Chapitre entier, dont ils s'appropriaient à eux seuls les revenus. Henri II, de son côté, confisquait, à titre de représailles, les biens que les communautés étrangères possédaient dans ses états; et, comme il le dit avec une énergique vérité, « la pitié était grande en cet endroit. »

Le diocèse de Térouanne, comme plus tard celui de Boulogne, était assis sur un territoire qui était loin d'appartenir tout entier à la France. Cette frontière du Nord, le grand chemin des invasions, peuplé d'une race mixte, a été, jusqu'à la paix de Nimègue, un perpétuel champ de bataille. Pouvait-on espérer d'y maintenir un seul évêque Français, ayant juridiction sur une population dont les trois-quarts obéissaient à un souverain étranger?

On résolut de diviser le diocèse en deux parties, égales sous le rapport du territoire, des charges et des revenus. Le traité de Cateau-Cambrésis, (3 avril 1559), arrêta en principe cette division, qui fut effectuée dans la *partition* d'Aire, signée le 29 juin suivant.

Depuis quelque temps, Charles-Quint travaillait à augmenter considérablement le nombre des évêchés, dans les Pays-Bas Espagnols. Cette contrée,

(1) G. Ribier, *Lettres et mémoires d'Estat, servant à l'histoire de François I, Henri II et François II*, T. II. p. 471.

pleine de villes opulentes, regorgeant de population, avait en effet bien peu d'églises cathédrales; et, suivant la remarque du Pape Pie IV, il était difficile que les évêques pussent administrer, avec tout le soin convenable, la grande multitude d'âmes confiées à leur sollicitude[1]. En conséquence, les grands évêchés de Liége, de Tournai, de Cambrai, etc., furent démembrés successivement; et, en outre, deux siéges, au lieu d'un, furent créés dans la partie du diocèse de Térouanne qui échut à l'Empereur. Saint-Omer et Ypres se partagèrent cet honneur, en conséquence des bulles du Pape Pie IV, du 11 mars 1560.

Pendant ce temps, les Vicaires-généraux de Térouanne (le siége vacant) et les vingt-deux chanoines retirés à Boulogne attendaient que le Saint-Siége rétablît leur évêché, pour la partie française. A la mort de Jean de Rebinghes, Abbé de Notre-Dame de Boulogne (1557), il fut arrêté que cette abbaye serait supprimée, réunie aux possessions du chapitre et du nouveau siége, pour servir de résidence à l'évêque, et d'église cathédrale au diocèse, conformément aux suppliques qui avaient été adressées au Saint-Père. Les chanoines y furent, en conséquence, transférés par lettres patentes du 31 décembre 1557 et entrèrent en possession le 16 février suivant.

L'Image de Notre-Dame était alors « visitée d'un concours de peuple si extraordinaire, que les pèlerins trouvaient à peine où se loger, quoyqu'en ce temps presque toutes les maisons servissent

(1) Pro tanta oppidorum celeberrimorum frequentia, locorumque suorum multitudine, adeo paucas ecclesias cathedrales habebat, ut earum episcopi ea qua opus erat diligentia tantam animarum multitudinem minime regere poterant. — *Bulle d'érection de l'évêché de St.-Omer*, dans le *Gallia Christiana*, T. III. *Instrum.* p. 99.

Digitized by Google

d'hostellerie. Aussi l'église fut-elle honorée de grand nombre de vœux et d'offrandes, dont les inventaires, qui furent faits alors, se trouvent chargez, et particulièrement ceux des années 1561 et 1564, par Pierre Eurvin, thrésorier, et Jean de Maillefeu, depuis prieur de Beussent et grand-vicaire de l'évêché, tous deux chanoines réguliers de l'abbaye de Notre-Dame. Les registres du Chapitre[1] parlent aussi d'une somme considérable que le roy Charles IX et le jeune duc de Guise, Henry de Lorraine, depuis si puissant dans l'État, avoient aumôné et dont on préparoit les comptes d'employ, pour l'arrivée prochaine de Sa Majesté en cette ville[2], » le 29 juillet 1566.

Le concours des pèlerins étrangers qui se rendaient à Notre-Dame de Boulogne était tel qu'on affectait d'y voir un danger pour la France. Les réformés de ce pays s'en alarmèrent. On lit dans les mémoires du temps que le roi de France aurait bien dû mettre « hors de ses villes et frontières les » images ausquelles y a si grand apport, comme » de Nostre-Dame à Boulongne, de Saint-Esprit à » Rue, et autres. » Comme on reprochait aux Flamands de venir quelquefois en France afin d'y assister aux conventicules des Huguenots, ils ajoutent: « Pour un Flamand qui vient en France pour ouïr » les presches de la religion réformée, il y en vient » ordinairement plus de cent en ces pèlerinages, » avec chariots et grands chevaux; voire que, » depuis les troubles, plus que jamais, *on les y a* » *veu venir plusieurs chariots à la fois, et de* » *grans seigneurs dedans;* qui n'est pas sans » donner quelque chose à penser à ceux qui pré- » voyent de loin; attendu les beaux coups qui se

(1) Archiv. Capit. D. no 1. 3. fo. 35.

(2) Ant. Le Roy, op. cit., pp. 149 et 150.

Digitized by Google

» sont faits en divers lieux, sous ombre de telles » allées et venues à de tels chariages [1]. »

La mort imprévue de Henri II, le règne si court de son successeur et les tristes complications des guerres religieuses apportèrent quelque retard à l'érection du siége épiscopal de Boulogne. Du reste, le gouvernement Espagnol fit encore quelque opposition : l'évêque de Saint-Omer, Gérard d'Hamericourt, en fut l'organe, intéressé ou officieux. En 1566, nous voyons l'official de Térouanne, maître Sulpice Charlemagne, député vers le vice-roi, à Bruxelles, pour y prendre des informations et y porter des mémoires relativement aux difficultés qui s'étaient élevées depuis peu [2]. Le président Dormy, dont le neveu et le fils ont été successivement évêques de Boulogne, paraît avoir pris une très-grande part à la solution de ces difficultés. Il entretenait avec le Chapitre une correspondance active; et, par son crédit, ses efforts et ses soins, il obtint du Siége Apostolique une décision favorable à l'érection de l'évêché de Boulogne-sur-mer.

Le 5 des nones de mars 1566, (c'est-à-dire le 3 mars 1567, suivant notre manière de compter [3]),

(1) Discours sur les bruits contraires à l'observation de l'édit de pacification de 1555, au T. V, des Mém. de Condé, p. 270, ap. Lefebvre *Les Huguenots et la Ligue au diocèse de Boulogne*, p. 82.

(2) Une délibération du 4 septembre 1566 est ainsi conçue : « Perlectis literis Domini Præsidis Dormy certisque literarum regis copiis et aliorum de impedimentis per episcopum Audomarensem factis super partitione Episcopatus Morinensis Boloniæ ant alibi erigendi, Domini mei, capitulariter congregati, deputarunt officialem Morinensem ad proficiscendum Bruxellas, cui tradendum concluserunt omnes copias articulorum et memoriarum, jam ad legatum regis ibidem missas. » Le 5 novembre suivant et le 16 avril 1567, on s'occupait encore de cette affaire et des lettres de l'évêque de Saint-Omer. *Regist. conclusionum Capit. Morin. Boloniam translati,* (Archives capitulaires, D. no 1. 3.)

(3) L'année commençait alors, à Rome, le 25 mars. Saint Pie V ayant été intrônisé le 17 janvier 1566, la première année de

Digitized by Google

le grand Pape saint Pie V, amené à cela, dit-il, par les prières de son très-cher Fils en Jésus-Christ, Charles IX, roi de France très-chrétien, voulant, pour la gloire de Dieu et l'exaltation de l'Église catholique, accomplir cette œuvre insigne, considérant la population et la célébrité de la ville de Boulogne, la fertilité de ses campagnes, l'étendue de son commerce et la facilité de ses communications [1], invoquant l'autorité des Apôtres saint Pierre et saint Paul, supprima l'abbaye de Notre-Dame, érigea la ville en Cité, et l'église en cathédrale, sous le nom de Boulogne et l'invocation de la Bienheureuse Vierge Marie [2].

CHAPITRE XVI.

La Michelade à Boulogne, 1567; — *Disparition de l'Image miraculeuse de Notre-Dame*; — *Massacres, ruines et pillages*; — *Restauration du culte*, 1568; — *Dons, offrandes et pèlerinages.*

Il y avait déjà quelques temps que les doctrines du protestantisme, malgré les efforts persévérants de l'Église catholique, circulaient en France et gagnaient chaque jour du terrain. Tout ce qui avait un dégoût secret de l'autorité, les esprits inquiets, turbulents, ambitieux, cherchaient de ce côté,

son pontificat finit le 17 janvier 1567; or la Bulle étant datée de la DEUXIÈME année, (*Ponficatus nostri anno secundo*), il est évident que 1566 doit être *vieux style*, et qu'il faut, pour être d'accord avec le comput moderne, lire 1567.

(1) Oppidum populosum quippe et celebre, agro et annona fœcundum commeatuque commodum.

(2) *Bulla erectionis cathedralis ecclesiæ Boloniensis*, Gallia Christiana, T. X, *instrument.* col. 420.

Digitized by Google

avec l'indépendance religieuse, une arme contre le pouvoir, ou bien un piédestal pour leur vanité. La Réforme était, tout à la fois, une secte religieuse et une faction politique [1]. Aspirant à la domination exclusive, les protestants travaillèrent à imposer leurs croyances par tous les moyens dont ils purent disposer; maîtres du pouvoir, et n'ayant jamais vu sur le trône de France que des enfants de l'Église, les catholiques se défendirent en employant les mêmes armes; de là les guerres de religion. « Un homme, dit M. Audin, court au martyre sans se plaindre; mais un culte a une autre mission, c'est de vivre [2]. » On a trop longtemps représenté les calvinistes français du XVIe siècle comme les tristes victimes de l'intolérance catholique : c'est le contrepied de l'histoire. A Boulogne, nous allons les voir à l'œuvre, et nous pourrons les juger.

Une conspiration formidable, tramée dans les consistoires, et dont le projet n'allait à rien moins qu'au renversement du trône, éclata sur tous les points du royaume, à la fin du mois de septembre 1567. Cinquante villes tombèrent en un instant au pouvoir de la faction, et furent traitées en pays conquis. Maltraiter ou chasser les habitants, massacrer les prêtres et les religieux, profaner tous les objets du culte, saccager les églises et les monuments religieux; tel fut le mot d'ordre de la *Michelade* [3].

Dès le mois de juin de la même année, arrivèrent

(1) Un écrivain du temps, Michel de Castelnau, le constate dans ses *Mémoires*, (Liv. I. chap. 7), quand il dit : « Aussi ne s'assembloient-ils pas seulement pour l'exercice de leur religion, mais aussi pour les affaires de l'État. »

(2) *Histoire de Luther*, 1ère éd t. in 8, T. II. pp. 113-114.

(3) Cf. Réflexions sur l'histoire religieuse des Français et recherches sur le protestantisme, par le R. P. Charles Verdière S. J., art. XIV. pp. 87 et sqq.

Digitized by Google

à Boulogne quatre ou cinq ministres de la religion nouvelle, accompagnés de nombreux étrangers [1]. Le Chapitre s'émut, craignant que ces prédicants ne fussent venus entreprendre quelque chose de mal contre l'Église et ses ministres [2]. Les appréhensions des catholiques n'étaient que trop fondées. Louis de Lannoy, seigneur de Morvilliers, gouverneur de la ville, y rentra le 26 septembre suivant, après quelques mois d'absence. Avec lui, disent les Registres capitulaires, débarquèrent plusieurs étrangers, tant cavaliers que fantassins, sectateurs zélés de la nouvelle religion; et, chaque jour, comme dans un asile sacré, une foule immense de huguenots, ennemis très-acharnés des hommes d'église, venait de toutes parts prendre possession de la ville [3].

A ce spectacle, plusieurs des chanoines, ne croyant pas leur vie en sûreté [4], se réfugièrent à Montreuil; les autres se fiant aux mielleuses paroles du gouverneur [5], crurent devoir rester pour ne pas interrompre la célébration des offices divins. Quelques années auparavant, dans une circonstance semblable, quoique moins grave, ils avaient fait transporter à Montreuil, ou caché dans des souterrains, leurs ornements les plus riches et les plus précieux objets de la Trésorerie. Cette fois, ils eurent l'imprudence d'en confier la plus grande

(1) Quatuor aut quinque ministros novæ religionis, aliàs prædicantes, unà cum pluribus alienigenis : *(Registr. conclusionum capit. Morin. sup. cit.)*

(2) Timentes ne aliquid mali contra Ecclesiam et ipsius ministros moliantur. Ibid.

(3) Et illuc in dies, tanquam ad sacram anchoram confluebat undique maxima Hugotorum viris ecclesiasticis præsertim inimicorum intestissimorum turba. — Ibid.

(4) Videntes ibidem non sine suæ vitæ maximo periculo residere posse. Ibid.

(5) Blandis verbis et mellifluis pollicitationibus ejusdem domini de Morvilliers. Ibid.

Digitized by Google

partie au sieur de Morvilliers. Ils ne tardèrent pas à reconnaître quelle était leur erreur.

Le matin du dimanche 12 octobre, en entrant dans l'église, on s'aperçut que l'Image miraculeuse de Notre-Dame avait été enlevée de son autel. Les plus minutieuses perquisitions, faites sur le champ par le Lieutenant-général, Antoine Chinot, n'amenèrent aucun résultat[1]; et l'on dut se borner à attendre que la Providence fît connaître l'auteur de ce vol sacrilége. Consternés et tremblants, les catholiques n'osaient se confier qu'en secret leurs soupçons et leurs craintes. La disparition de l'Image, qui était regardée comme le palladium de la cité, faisait redouter les plus grands malheurs.

Bientôt l'orage se déclara dans toute sa violence. Le jour des morts, pendant que le vénérable Pierre Darques, doyen du chapitre de Térouanne, et ses confrères qui étaient restés à Boulogne, chantaient l'office des trépassés, de nombreuses décharges d'arquebuses éclatèrent tout-à-coup; une grêle de pierres fut lancée à travers les fenêtres de l'église; le service divin fut interrompu, et les chanoines durent chercher leur salut dans la fuite[2].

Les huguenots levèrent alors le masque: ils se ruèrent sur la cathédrale et sur l'abbaye de Notre-Dame, comme sur une proie. L'inventaire des « desgatz et desmollitions » relate que:

« Les fonds à baptizer ont été rompuz et abaptuz: grande quantité de pavemens, tant de carreaux que tombes, levez, rompuz et mis en plusieurs

(1) Procès verbal rédigé *touchant la vieille Image Nostre-Dame, quy a esté desrobée*; original ms. de la Biblioth. de M. Eug. de Rosny, de Lozembrune.

(2) Quam plurimis cathapultarum et lapidum ictibus miserè et impiè trans vitra ecclesiæ Beatæ Mariæ Boloniensis à præfatis Hugotis tractis et emissis dum divinum celebraretur officium. *Registr. Conclus.* sup. cit.

Digitized by Google

pièces; onze autels, rompus et desmollies, avecq grandes tables d'austelz d'une pièce, tant de marbre que d'aultre sorte de pierres; le pepitre (jubé), abattus et desmollis, en la devanture duquel estoit entretaillée la Passion de Nostre-Seigneur Jésus-Christ, assis sur six collonnes de pierre d'Anvers, quasy semblables à pierre de marbre; quatre grosses collonnes de pierre noire, avecq enrichissemens de vassemens et soubvassemens, à moderne et anticque, lesquelles estoient devant ledict Autel de Nostre-Dame; treize estanficques (meneaux) de pierre de taille et maçonnerie, aussy rompues et desmolies; les galeries plommées et pied-droicts qui portoient les combles, ruinez, et vaultes (voûtes) atteintes du feu; tous les combles de l'église, ruinés et brullés; toutes les plombmées ostées et emportées; tous les gonds des portes et des fenêtres, levez et pris; toutes les verrières brisées, notamment une qui avoit esté donnée par le feu roy Henry, en laquelle estoit emprainte son portraict et celuy de la Royne après, toutte peinte, et une autre de voerre paincte en histoire; » enfin tout l'ameublement intérieur, portes, châssis, grilles et clôtures du chœur et des chapelles, rétables, pupîtres et chaires, tout disparut dans le pillage [1].

On fit plus. Il y eut un massacre de prêtres dans l'église de Saint-Nicolas [2], où la célébration du culte fut interrompue pendant six mois [3]. Un pauvre Cor-

(1) Procès verbal du 15 mai 1568, rédigé par Antoine Chinot, Lieutenant-général en la sénéchaussée; copie mste de la Bibliothèque de M. Eug. de Rosny, de Lozembrune.

(2) Déposition juridique d'Estienne Le Bancq, devant le mayeur de Boulogne, le 15 Xbre 1611. = Id. de Katherine Le Febvre.

(3) Le Registre « des Baptesmes des petits enfans » de la paroisse de St Nicolas, 1553-1594, conservé aux Archives du Tribunal civil, semble indiquer que les désordres dont nous

Digitized by Google

delier, que la vieillesse et les infirmités retinrent dans son couvent, fut inhumainement égorgé[1]; on poussa même l'acharnement au point de poursuivre, « jusqu'aux communes de Leubringhen, » un prêtre qui fuyait « pour empescher qu'il n'eût esté massacré avec les autres[2]. »

Veut-on savoir si la faction n'en voulait qu'aux prêtres? Qu'on lise les comptes aux deniers communs, octrois et revenus patrimoniaux de la ville de Boulogne, pour l'année 1568; on y verra que les « catholicques ont esté contrainctz soy absenter et eulx retirer, tant ès villes de Monstreul et Calais, que aultres lieux; » et qu'en conséquence les finances de la ville ont été dilapidées. Qu'on ouvre le registre aux délibérations du Corps de ville; on y lira que des remises considérables ont dû être faites aux fermiers des octrois, à cause des pertes par eux éprouvées « à l'occasion des trou- » bles et séditions..... à raison aussy du désastre, » sacq et pillaige du Bourg [la Basse-ville],

parlons ont eu lieu à une époque un peu plus ancienne; on y lit en effet : « Augst 1567 — 12 —. Depuis ce temps Boullonne a esté occupé par les Huguenotz, lesquelz ont démoly les églises et ne ont permis estre administrez aulcuns sacrementz selon l'ordonnance de l'Église chrestienne et catholicque. On a recommenchiet à administrer les sacrementz ecclésiasticques aud. Boullonne et y célébrer la saincte Messe, le samedi du Dimence *In ramis palmarum*, dixiesme jour d'Apvril, an 1568.

Pour nous, ayant à parler de la cathédrale, nous avons dû nous en rapporter au procès verbal officiel rédigé par le secrétaire du chapitre, au mois de janvier 1568 et transcrit sur le registre aux délibérations.

(1) Floruit in dicto conventu quidam Pater nomine Ludovicus, qui jam omnino decrepitus ab hæreticis Boloniam grassantibus occisus est anno Domini 1567. De quo Gonzaga, Piquetus et alii; quod etiam seniores civitatis testantur.--*Déclaration du Gardien et des Religieux des Cordeliers de Boulogne, sur l'époque de leur établissement et sur les autres faits y relatifs*, 2 mars 1647. --Original ms., de la Biblioth. de M. Ed. Latteux, du Denacre.

(2) Déposition juridique de Katherine Le Febvre, jam. cit.

Digitized by Google

» retraite et absence de la pluspart des habitans de
» ceste dicte ville et bourg, quy, durant ledit temps
» et lesdits troubles s'estoient retirez ès villes de
» Monstrœul et Callais, *pour les insolences et*
» *cruaultez des Huguenotz et aultres sédi-*
» *tieulx et gens de la nouvelle oppignyon*,
» qui lors s'estoient emparez de ceste dicte ville[1]. »

Les Huguenots restèrent maîtres de Boulogne jusqu'au 25 avril 1568, et gardèrent même plus longtemps encore le Château. Lorsque les catholiques purent y rentrer, on s'occupa de chercher l'Image miraculeuse de Notre-Dame : les fouilles qu'on fit en divers endroits, sur les indications fournies par la rumeur publique, n'amenèrent aucune découverte. Les uns disaient que les réformés l'avaient réduite en cendres, avec toutes les statues des saints; d'autres prétendaient qu'on l'avait jetée dans un puits[2], ou dans quelque immonde cloaque; les bonnes âmes espéraient qu'un jour la bénigne Vierge sortirait de son obscure retraite, pour être replacée sur son autel.

Le Chapitre de Térouanne put enfin se réunir à Boulogne, le 1er mai; et l'office divin fut chanté de nouveau dans l'église de St-Wulmer, jusqu'à ce que la cathédrale pût être rouverte au culte, 18 juillet. L'année suivante, au mois de septembre, le doyen des chanoines, Pierre Darques, mourut victime d'un lâche assassinat, qui fut attribué aux

(1) Délibération du 3 sept. 1569, à propos de la ferme de la Brasserie.---Cf. Le compte aux deniers communs de 1568.

(2) Le 12 octobre 1567, on l'avait « fait rechercher par tous les sergents et autres personnes « tant ès maisons, courts, jardins, caves, ..., fossez, puytz et tous autres lieux où l'on pouvoit suspecter ladite Imaige avoir pu estre portée; » plus tard, on avait fait des fouilles, « entre aultres lieux, dans un puids estant vers la court de l'Evesché, sans que l'on l'eust pu recouvrer, sinon un bonnet qui estoit posé sur la teste de l'Image. »

Digitized by Google

Huguenots. Enfin, le 3 avril 1570, Claude-André Dormy, premier évêque de Boulogne, depuis l'érection du siége par S. Pie V, fit son entrée solennelle dans sa ville épiscopale. Il venait y réparer des ruines.

Grâces aux efforts réunis des chanoines et des religieux de l'Abbaye, dont les biens étaient encore soumis à une administration distincte, l'église et les bâtiments claustraux reprenaient peu à peu une forme plus décente. « Mais, dit Antoine Le Roy, le travail surpassoit de beaucoup les forces du Chapitre, et ce qui restoit à faire estoit encore plus considérable que ce qui estoit déjà fait. La libéralité de nos rois, comme premiers fondateurs de cette église, eust esté d'un grand secours dans cette occasion, comme celle d'Henri II l'avoit esté, après la ruine causée par les Anglois; mais les guerres civiles, qui épuisoient alors leurs finances, ne leur permettoient point de faire de semblables profusions. Tout ce que purent faire Charles IX et la reine sa mère, nonobstant la confusion de leurs affaires, ce fut d'accorder quelques arpens de bois des forests du Boulenois, pour la réédification des combles de l'église, et particulièrement de celuy du chœur, auquel on travailla d'abord. La maîtresse vitre qui est au dessus du grand autel, fut aussi un effet de la piété de Charles. On y voit encore son effigie à genoux, avec celle d'Élisabeth d'Autriche son épouse, aussi à genoux, devant la figure de Nostre-Dame de Boulogne dans un batteau, le tout orné de divers écussons de France, d'Austriche et de Médicis mi-party de Boulogne.

» Henry III, frère et successeur de Charles, à son avénement à la couronne, fit une considérable donation de chesnes pour la continuation des ouvrages commencez; mais, comme il arrive souvent, par la lenteur des officiers déléguez, que les

Digitized by Google

intentions des princes, en matière de grâces, n'ont pas tout leur effet, celle d'Henry fut limitée à cinquante pieds d'arbres, qu'on eut mesme assez de peine à obtenir.

» Plusieurs particuliers contribuèrent aussi du leur, pour un si digne sujet. François de Chaumeil, seigneur de Caillacq, successeur de Morvilliers au gouvernement du Boulenois[1], fit paroistre un zèle pour la maison de Dieu, qui luy acquit autant d'estime et d'affection, que son prédécesseur, par une conduite toute contraire, s'estoit attiré de mépris et de haine. Non content d'appuyer les intérests de l'Église en tout ce qui dépendit de son pouvoir, il y laissa mesme des marques de libéralité. La vitre, ornée de sa représentation et de ses armes avec celles de sa femme, qui est à costé du chœur au dessus de la chapelle de Saint-Nicolas, en est une qui subsiste encore aujourd'huy[2]. Antoine d'Estrées, qui fut gouverneur après luy, ne fit pas moins de bien à l'église de Nostre-Dame. Les registres du chapitre, sous l'an 1581, font mention de paremens, courtines, et dais pour le grand Autel, qui furent achetez des deniers qu'il avoit donnez.

» Diverses autres personnes voulurent dans la suite avoir quelque part à l'achévement de ce grand ouvrage, que le malheur des temps faisoit traîner si fort en longueur. Messire Claude-André Dormy fut un des premiers à y exciter les autres par son exemple, comme le témoigne encore la grande vitre qui suit celle du roy Charles IX. L'autre immédiatement après fut un don de maistre Adrien Bertrand, mayeur, et de demoiselle Jeanne du

(1) Les registres du Chapitre luy donnent la qualité de Gouverneur de Boulogne, au commencement d'aoust 1568.— N. de Le Roy.

(2) Il choisit sa sépulture devant cette chapelle en 1576.— N. de Le Roy.

Digitized by Google

Wicquet sa femme. Quelques-uns tournèrent les effets de leur libéralité à la réparation des voûtes et autres ouvrages de la nef, qui fut la dernière à estre remise en estat. D'autres enfin étendirent leur dévotion jusqu'à l'entier rétablissement des chapelles qui estoient demeurées en ruine. L'autel de Sainte-Anne, depuis converti en chapelle de la Vierge, fut élevé par Claude de Vendôme, seigneur de Ligny-sur-Canche, gouverneur de Dourlens. La chapelle de Saint-Nicolas fut réparée par les seigneurs de Blondel-Joigny, barons de Bellebrune; celles de Saint-Jean et de Saint-Jacques, autrement du Saint-Sacrement, par les sieurs Guillaume Mouton et Robert de Parenty, tous deux mayeurs de Boulogne.

» Pendant que l'on travailloit ainsi à réparer les brèches de ce Temple désolé, quoy que les choses y fussent en assez mauvais ordre, et que l'Image en fust absente, on ne laissa pas d'y venir offrir des vœux; et, ce qui est plus étonnant, on y vit mesme de temps en temps éclater quelques miracles. Il faut bien dire qu'il y estoit resté une je ne sçay quelle impression de vertu céleste, et que comme le soleil dans sa plus forte éclypse envoye toujours quelque espèce de lueur, dont l'air est pénétré, aussi Celle, dont Image miraculeuse estoit plongée dans les ténèbres, attiroit encore une bénigne influence sur son église.

» Il se trouve encore dans notre Thrésorerie quelques uns de ces vœux dont je viens de parler : il y en a un entr'autres, qui, pour la qualité de son autheur, mérite d'avoir place dans cette histoire : il est du cardinal Antoine de Créquy, évesque d'Amiens, neveu du dernier évesque de Thérouenne de mesme nom : c'est ce grand cardinal qui passa pour un des plus illustres prélats de son siècle, plus par son insigne piété que par son

Digitized by Google

grand crédit auprès de Charles IX et les grands biens de sa famille, dont il devint l'unique héritier du costé de la branche des aînez. Il exprime les tendres sentimens de son cœur, envers Nostre-Dame de Boulogne, par ces vers gravez sur une plaque d'argent, qu'il laissa en témoignage du vœu et du pèlerinage qu'il fit à Boulogne, au retour de son voyage de Rome [1].

DIVÆ VIRGINI MARIÆ

Bononiensi Sacrum.

Postquam ego sum patrijs, comites quoque, redditus oris,
Urbe ex Romuleâ, salvus et incolumis;
Hic via vota tibi, meritasque exsolvere grates
Tandem aliquando datum est, Virgo sacrata, mihi.
Hoc ego te his lachrymis exposco: suscipe Christi
Nominis et causæ mite patrocinium.
Sanet is inflictum Sponsæ miserabile vulnus,
Victricique regat Gallica sceptra manu.
Commissumque gregem, liberos, charamque sororem
Familiamque oculis comibus aspiciat.
Obtrectatorum lacerer si morsibus, in me hæc
Turba tamen valêat juris habere nihil.
Fœlix, ô fœlix, Virgo sanctissima, votis
Si facili omnipotens annuat ore Deus,
Quod superest vitæ, tibi pendam: te theotocon
Te Dominam Cœli dicere non vereor.

Ponebat A. Cardinalis DE CREQUY
13. Cal. Jun. 1571.

C'est à dire :

EX VOTO,

Offert à la divine Vierge Marie,
dans son sanctuaire de Boulogne,
par le cardinal Antoine de Créquy,
le 20 mai 1571.

« Après être revenu de la ville de Romulus,

(1) Antoine Le Roy, *Hist.* cit. pp. 166-170.

» avec mes compagnons, sain et sauf dans ma pa-
» trie, il m'est enfin donné, Vierge Sainte, de
» vous offrir ici les vœux de ma piété et le tribut
» de ma reconnaissance. Je vous en prie avec
» larmes, prenez en main la défense du nom de
» votre Fils, étendez votre doux patronage sur
» la cause Chrétienne. Que le Seigneur daigne
» enfin guérir les maux cruels de l'Église son
» Épouse, et, de sa main victorieuse, soutenir et
» diriger le sceptre de la France. Qu'il jette un
» regard de bonté sur le troupeau dont je suis le
» pasteur, sur mes enfants, ma sœur bien-aimée
» et sur ma maison tout entière. Si les calomnies
» de mes détracteurs s'attaquent à ma réputation,
» faites que je n'en sois point accablé. Ah! si le
» Dieu tout-puissant vous accorde au plus tôt
» l'effet de ces prières, heureux, oh! oui, heureux
» alors, ô Vierge très-sainte, je vous consacrerai ce
» qui me reste de vie; car je ne crains point de
» vous appeler la Mère de mon Dieu, la Reine du
» Ciel. »

« Quelques années après, un chanoine et escholastre de l'Église d'Amiens fit aussi un vœu à la Sainte-Vierge, qui estoit gravé sur une plaque d'argent en ces termes :

Deo O. M. et integræ Virgini Mariæ Boloniensi, voti religione ac pietate obstrictus, Thomas Obry, *Ambianensis Ecclesiæ Scholasticus ac Canonicus, Anathema hoc posuit* 9 *cal. Jun.* 1584 [1].

» A Dieu très-bon, très-grand, et à l'immaculée
» Vierge Marie de Boulogne, Thomas Obry,
» écolâtre et chanoine de l'Église d'Amiens, a
» offert cet *ex voto*, en exécution religieuse d'un
» vœu, le 24 mai 1584. »

(1) Ant. Le Roy, *Abrégé de l'Histoire de N.-D. de Boulogne*, édit. 1686, p. 89.

Digitized by Google

Au mois de juin de l'an 1604, Anne de Caumont, marquise de Fronsac, vint en pèlerinage à Notre-Dame de Boulogne, afin d'obtenir la grâce d'avoir un fils de son mariage, contracté, en 1595, avec François d'Orléans, comte de Saint-Pol, duc de Fronsac et de Château-Thierry, pair de France, de l'illustre maison de Longueville. Ce bonheur fut accordé à ses instantes prières, et, le 9 mars 1605, elle mit au monde Léonor d'Orléans, duc de Fronsac, en compagnie duquel elle revint à Boulogne, en 1616, pour y rendre de solennelles actions de grâces à sa divine bienfaitrice. Le jeune duc embrassa la carrière des armes et ne tarda pas à donner de grandes espérances; mais Dieu le retira de ce monde avant qu'il eût atteint sa dix-huitième année. « Cette fleur que nous avons vue s'épanouir, dit un chroniqueur, perdit la vie heureusement sans la flétrir, en réduisant les huguenots sous l'obéissance du Roy, au siége de Montpellier, le 3 septembre 1622 [1]. »

CHAPITRE XVII.

On retrouve l'ancienne Image miraculeuse que les Huguenots avaient en vain cherché à détruire ; — Informations juridiques à ce sujet ; — Miracles et pèlerinages, 1607—1617.

La piété populaire ne s'était point trompée dans ses espérances : on allait voir réapparaître l'antique statue miraculeuse de Notre-Dame de Boulogne. Quelques personnes se pré-

(1) *Anonyme*, dans les notes msstes d'Ant. Le Roy, sup. cit.; p. 141. Cf. le P. Daniel, *Hist. de Fr.* édit. in 4° 1756, T. XIII, p. 382 ; Moréri, *Dict. hist.*

Digitized by Google

occupaient vivement des bruits qui couraient à cet égard. Un laboureur de Bellebrune, Jacques De Wismes, étant allé à la guerre, vers la fin de l'année 1588, avait entendu, pendant une veillée militaire, dans le village d'Inxent, une conversation qui l'avait fortement intéressé. Parmi les soudarts qui se racontaient leurs exploits des années passées, afin de charmer les ennuis du corps de garde, se trouvait un sergent, nommé Bertrand Brillart, homme d'un certain âge, appartenant à la religion réformée. Les vingt ou trente années de service qu'il comptait alors lui donnaient l'occasion de rapporter maint fait d'armes et mille piquantes aventures.

Ce soir là, Brillart se mit « à parler et discourir des ruines et massacres faictes en la ville de Boullongne, tant par luy que ceux de sa religion; disant entre aultres choses qu'ilz avoient tuez et massacrez plusieurs prebstres, ruinez les églises, mis le feu en icelles, rompus et brisés les images, et que ce fut luy avec aultres, qui prirent et eslevèrent l'image de la glorieuse Vierge Marie, du lieu où elle estoit posée en l'église de Nostre-Dame. » Ces révélations frappaient de terreur le jeune soldat catholique, à qui sa mère avait inspiré un saint respect pour « la bonne Notre-Dame. »

Brillart ne borna point là ses confidences : il est rare que le méchant puisse garder longtemps le secret de ses crimes. On sut que les huguenots avaient essayé de brûler l'Image, sans pouvoir y réussir; après quoi, « ils prindrent quelque coignée pour la rompre et briser par morceaux. » Ce moyen n'ayant pas eu plus d'efficacité que le premier, ils avaient pris le parti de l'enfouir sous un tas de fumier, où ils l'avaient laissée, disait-on, près de trois ans. « Plus tard, estant allés voir sy ladite image estoit pourrye et gastée, et aiant trouvé

Digitized by Google

qu'elle n'estoit endommagée, ils la jetèrent dans un puids, » d'où ils se flattaient qu'elle ne serait jamais retirée. Brillart ne dit pas où était ce puits; mais De Wismes, qui était né à Watrezelle, dans la paroisse de Wimille, put comprendre, à certains indices, que ce n'était pas loin de sa maison paternelle.

Une femme de Wimille, nommée Catherine Le Febvre, avait entendu aussi quelques récits à ce sujet. Brillart avait logé dans sa maison, pendant une tournée qu'il avait faite, « afin de recueillir des hommes pour la montre. » Dans ses vanteries sacriléges, le huguenot disait avoir fait allumer quinze ou seize fagots, au milieu desquels l'image avait été mise; mais la flamme ne l'avait point atteinte, au grand étonnement de l'iconoclaste, qui disait en son langage de soldat : « Je ne sçay de quel d..... de bois elle est faicte. »

Il y a, sur la paroisse de Wimille, à peu de distance de Boulogne, un château, bâti au XVIe siècle, et qu'on appelle le château de Honvault. C'était là que vivait encore, en 1607, un vieux gentilhomme, nommé Jehan de Frohart, autrefois lieutenant-particulier en la sénéchaussée du Boulonnais. Il avait pris une part active aux guerres de religion. On l'accusait d'avoir versé le sang des prêtres, et on l'avait vu courir, l'épée à la main, à la poursuite des catholiques qui fuyaient de toutes parts, en 1567. Depuis quelque temps, il ne sortait guères de sa retraite, où, après avoir abjuré les erreurs de sa jeunesse, il se préparait doucement à la mort, entouré de la vénération de sa famille, mais toujours craint et redouté.

Le sieur de Honvault recevait quelquefois la visite d'un de ses parents, qui vivait en solitaire dans la forêt de Desvrenne. C'était un homme

Digitized by Google

vénérable, appartenant à une noble famille (1). Il s'était fait construire un petit ermitage, où il s'occupait à la prière et à la mortification. Jehan de Frohart, édifié des vertus du pieux ermite, lui fit un jour une mystérieuse confidence. — Seriez-vous bien heureux, père Vespasien, lui dit-il, si je vous donnais, pour la mettre dans votre humble chapelle de feuillage, une précieuse relique dont je suis le possesseur? La vieille Image de Notre-Dame de Boulogne, enlevée de son autel par mes anciens compagnons d'armes, a été, du temps des malheureuses guerres passées, jetée dans le puits de mon château où ma femme l'a retrouvée. Nous n'osons le dire à personne, de crainte qu'on ne nous accuse d'avoir recélé le trésor de l'église, dont vous savez que Morvilliers a dépouillé les chanoines; mais je ne puis mourir sans avoir remis ce précieux dépôt entre les mains d'un homme de religion et de piété. — Vespasien de Fonteynes, c'était le nom de l'ermite, accepta joyeusement la proposition. Il en conféra aussitôt avec un prêtre de Boulogne, nommé Antoine Gillot, en qui il avait pleine confiance; et, de concert avec ce respectable ecclésiastique, il résolut de rendre l'Image à la ville de Boulogne, afin qu'elle pût y être rétablie dans ses anciens honneurs.

Antoine Gillot, que l'historien Le Roy appelle « un homme d'une piété reconnue et d'une singulière dévotion envers la Sainte-Vierge, » se rendit avec l'ermite au château de Honvault. Là, on lui raconta comment l'Image avait été autrefois retirée du puits, dans lequel, depuis ce fait, une goutte d'eau, perlant à travers la muraille, tombe

(1) Il fut enterré dans la cathédrale, après un service solennel, célébré par le chapitre.

Digitized by Google

de minute en minute, comme une larme, pour pleurer le sacrilége des huguenots[1]. La dame de Honvault avait fait transporter la bonne Vierge dans une des salles de son antique demeure ; chaque jour elle y avait fait ses prières, avec beaucoup de dévotion; des grâces abondantes étaient alors descendues sur sa famille; son mari s'était converti à la vraie foi catholique; la guerre avait respecté le petit domaine sur lequel régnait le vieux seigneur. Nicolas de Frohart et ses sœurs, à qui leur mère avait fait prendre la pieuse habitude de regarder la sainte Image comme la bénédiction de leur maison, se joignaient à leur père pour affirmer, sur leur ame et conscience, l'authenticité de la vénérable relique dont Boulogne pleurait la perte.

Transporté de joie, Antoine Gillot s'empara de la sainte Image, la chargea sur ses épaules et prit le chemin de Boulogne.

« Ce fardeau, dit le P. Alphonce, excédoit ses forces; néantmoins l'affection, qui donne du courage pour ne point plier aisément souz les plus pesantes charges, luy en donna ce qu'il en falloit pour la porter, quoy qu'avec reprise d'haleine et de repos, jusqu'à une petite montagne d'où il apperceut le clocher de l'église de Nostre-Dame de Boulongne, où, posant l'Image, il fleschit les genouils devant elle, suppliant très-humblement la Vierge de luy donner assez de courage et de forces pour la porter jusqu'à la ville. » L'ermite qui était resté en arrière, « pour chercher de l'aide à porter ce fardeau, » ne tarda pas à le rejoindre. Il unit, au rapport du naïf auteur, « sa voix à celle du bon prestre, et chantèrent tous deux ensemble plusieurs hymnes et antiennes à la

(1) Tradition locale.

Digitized by Google

louange de la très-sainte Vierge. » Réconforté par la prière, le digne prêtre ne sentit plus le poids de la sainte Image « qu'il porta depuis légèrement jusqu'à la ville et sans se reposer, quoyqu'il restât plus de chemin à faire qu'il n'avoit déjà fait [1]. »

« Ce fut le mercredy vingt-sixième de septembre de l'an 1607, qu'ils entrèrent dans la ville avec cette charge précieuse, qu'ils déposèrent d'abord chez le sieur Guillaume Mouton[2], ancien mayeur, dont la maison estoit tout proche des portes. Tout le monde, au bruit de cette nouvelle, y accourut en foule, et les personnes les plus considérables se piquèrent d'y venir rendre à la Sainte-Vierge les premiers respects. On y vit entre autres M. Adam Le Vasseur[3], autrefois conseiller au parlement de Paris, et pour lors Lieutenant-général en la sénéchaussée du Boulenois, venir, plusieurs jours de suite, faire sa prière devant cette Image; et depuis on luy a souvent ouy dire qu'il en sortait une odeur agréable, dont l'air estoit tout embaumé. Plusieurs autres particuliers, qui ont fait la mesme expérience, ont rendu aussi le mesme témoignage[4]. »

L'arrivée de la sainte Image fut un événement accueilli avec joie par les fidèles, mais avec quelque défiance de la part de l'autorité ecclésiastique. Dès le jeudi 27 septembre, le chapitre prit une délibération conçue en ces termes :

« Messieurs s'étant capitulairement assemblés,

(1) *Hist. de l'ancienne Image de N.-D. de B.* sup. cit., pp. 165-167.

(2) Il est entré ensuite plusieurs fois dans le Maiorat, et y est mort enfin en grande réputation de probité et de prudence. — N. de Le Roy.

(3) C'est celuy qui a fondé cinq saluts solennels devant cette Image, aux cinq principales festes de l'année. — Ibid.

(4) Ant. Le Roy, op. cit., p. 171, 172.

Digitized by Google

» au sujet d'une nouvelle qui s'est répandue par
» toute la ville, touchant une Image de Notre-
» Dame, en bois fort antique, apportée du château
» de Honvaut dans la maison d'honorable homme,
» Guillaume Mouton, naguères à son tour mayeur
» de cette ville. laquelle image on dit être celle
» qui, au temps passé, est arrivée en cette ville,
» par divine puissance, dans un bateau sans pilote,
» et a été honorée par de si fréquents pèlerinages
» et vœux du peuple, laquelle aussi on croyait
» perdue depuis l'époque des troubles de 1567,
» lorsque les hérétiques se sont emparés de cette
» ville de Boulogne, ont député vénérables et
» discrètes personnes, maître Anthoine Clugnet,
» archidiacre, et François Le Vasseur, chanoine,
» à l'effet de se rendre auprès des gens du roi,
» des mayeur et échevins de cette ville, pour les
» prier de se réunir au Chapitre, afin de tenir
» conseil sur les voies et moyens convenables,
» pour faire information de l'authenticité de ladite
» image, de manière à éviter toute erreur[1]. »

Ces précautions étaient sages: elles sont, du reste, dans les habitudes constantes de l'Église.

Bientôt les informations commencèrent. On se transporta au château de Honvault, pour entendre la déposition de Jehan de Frohart et de sa famille. Ce vieillard, agé de 75 ans, raconta les circonstances qu'il savait, touchant la découverte et la conservation de la sainte Image dans son château. On entendit ensuite successivement « Richard du Somerard, ancien échevin de Boulogne, âgé de

(1) Die Jovis xxvij· septembris 1607.
» Domini mei, habito capitulo ad famam, quæ passim tota urbe increbruerat de quadam Imagine Dominæ nostræ lignea, veteri,.....eam scilicet esse Imaginem quæ divinitus quondam navi absque gubernatore hancce in urbem advecta frequentibus populi peregrinationibus et votis colebatur.....»

Digitized by Google

82 ans, et damoiselle Antoinette Brisse, veuve de de François de Pouques, sieur de Gadimets, lieutenant pour le roy en la ville de Montreuil, âgée pour lors d'environ 90 ans.

» Toutes leurs dépositions justifioient assez clairement, que l'Image nouvellement rapportée de Honvault estoit la mesme qui avoit esté anciennement révérée à Boulogne. Mais comme celle de la damoiselle Brisse estoit une des plus formelles et des mieux circonstantiées, j'ay cru la devoir icy rapporter tout au long. Elle déclaroit que, demeurant à Boulogne, l'an 1550, elle avoit eu le bonheur d'assister à la procession solemnelle qui s'étoit faite au rivage, lors qu'on fut reprendre en cérémonie l'Image de Nostre-Dame, qui avoit esté renvoyée d'Angleterre, et qu'elle se souvenoit d'avoir ouy dire pour lors, et d'avoir remarqué elle-mesme, avec tout le monde, que les Anglois luy avoient donné un coup d'épée au milieu du visage, dont il estoit resté une fraction au nez. Elle déclaroit en outre, que, l'an 1567, comme elle demeuroit à Calais, du temps de son premier mariage avec M. de Martines, procureur du roi, et depuis thrésorier du Boulenois, le sieur d'Escaut, gentilhomme huguenot, venant de Boulogne, luy avoit raconté entr'autres nouvelles de Boulogne, qu'il s'y estoit élevé de grands troubles au sujet de la Religion, pendant lesquels luy et plusieurs autres de son party avoient fait un grand feu, où ils avoient jetté l'Image de la Vierge, croyant la réduire en cendres, mais qu'après y avoir esté un temps fort considérable, on l'en avoit retirée, sans estre aucunement endommagée, ce qu'il confessoit luy avoir donné quelque admiration; surquoy, la déposante disoit qu'elle avoit pris occasion de luy reprocher son impiété, et de le menacer de la justice divine, s'il ne se convertissoit.

Digitized by Google

Elle ajoutoit que cette Image ayant esté cachée depuis par les hérétiques, et demeurée perdue pendant plusieurs années; comme le bruit courut en 1607 (auquel temps elle demeuroit à Boulogne,) qu'on l'avoit trouvée à Honvault, et rapportée en la ville, elle avoit protesté hautement qu'elle ne vouloit point la voir que d'autres ne l'eussent veue avant elle, et n'eussent observé si elle avoit une partie du nez emporté; que si cela s'y remarquoit effectivement, elle ne feroit point de difficulté de reconnoistre que c'estoit celle-là mesme qui auroit esté rapportée d'Angleterre, et qu'elle avoit veu rétablir dans ses premiers honneurs, avant les troubles causez par les hérétiques. Elle concluoit enfin que, puisque cette marque et cette fraction s'estoit trouvée dans le visage de celle qu'on avoit rapportée de Honvault, ainsi qu'elle-mesme l'avoit veu et reconnu depuis, il falloit tenir pour certain que c'estoit l'ancienne et véritable Image de Nostre-Dame de Boulogne[1].

En attendant le résultat de ces informations qui durèrent plusieurs années, Antoine Gillot fit déposer la sainte Image dans une chapelle de l'abbaye de Saint-Wulmer, appartenant pour lors à la ville. Peut-être le mayeur, Guillaume Mouton, réélu en 1609, fut-il le promoteur de cette mesure trop précipitée[2]. Quoi qu'il en soit, les informations continuèrent sous son mayorat, pendant les années 1609, 1610, 1611 et 1612. Une copie des procès-verbaux, qui furent rédigés à cette époque, « par devant mayeur et eschevins, » a été conservée dans la Bibliothèque de M. Eugène de Rosny, de Lozembrune, parmi beaucoup de documents

(1) Ant. Le Roy, op. cit., p. 173-174.

(2) Ant. Le Roy nous apprend dans ses *Notes msstes*, sup. cit., que l'Image resta 13 mois dans la maison de ce mayeur, avant d'être portée à Saint-Wulmer.

Digitized by Google

ayant appartenu à l'archidiacre Le Roy. C'est à cette source officielle que nous avons emprunté scrupuleusement tous les détails de l'affaire qui nous occupe.

On fit comparaître, tour à tour, Nicolas Andrieu, laboureur, demeurant à Menneville, âgé de 65 ans; Pierre Hamerel, marchand cloutier, demeurant en la Basse-ville, âgé de 60 ans; Nicolas de Frohart, sieur de Honvault, âgé de 50 ans; Jacques De Wismes, laboureur, demeurant à Bellebrune, âgé de 43 ans; Catherine Le Febvre, âgée de 60 ans, dont les dépositions nous ont déjà servi. Puis vinrent Gabriel Du Sart, arpenteur juré des forêts du Boulenois, âgé de 60 ans; Estienne Le Bancq, manouvrier, demeurant à Boulogne, âgé de 55 ans; Foursy Vasseur, sergent royal en la sénéchaussée de Boulogne, âgé de 57 ans, et Anthoinette Prevost, âgée de 80 ans. Parmi ces témoignages, qui tous sont d'accord, celui d'Estienne Le Bancq est le plus remarquable. Abandonné à l'âge de dix ans dans la ville de Boulogne par ses parents, « (lesquels voiant le massacre fest par ceux de la religion réformée dans l'église de Saint-Nicolas, » avaient quitté précipitamment leur demeure), Estienne Le Bancq, « pour gagner sa vie, hantait avec ceux de ladite religion. Il entra avec eux dans l'église cathédrale, vit rompre et briser les images estant en icelle, descendre et prendre l'image de la très-glorieuse Vierge Marie quy estoit dans ladite église. » Témoin oculaire des faits, il rapporte que les huguenots « trinèrent la sainte Image au corps-de-garde flament, par le moïen d'une corde qu'ilz avoient attaché au col d'icelle; puis ils se seroient efforcez, avec une coignée, de la rompre et briser, ce qu'ils n'auroient peu faire; ce que voiant, ils auroient par plusieurs fois allumé du feu avec des fagots et des

Digitized by Google

bûches, pour la brusler, ce qu'ils n'auroient peu faire: au contraire, le feu s'esteignoit noir. De quoy estants faschés, faisant la ronde autour des rempars, l'appellant la rousse[1], en la présence dudit déposant, auquel ils faisoient porter la lanterne....., sans que depuis il ait sceu que seroit devenue l'image. Au surplus, affirme qu'il a veu l'image dont il est question, quy a esté posée dans l'une des chapelles de l'église de Saint-Vuilmer, icelle bien considérée; et estre celle que ceux de ladite religion tirèrent de l'église; ce qu'il sçait, pour l'avoir veu descendre du lieu où elle estoit posée. »

De son côté, Antoine Gillot s'efforçait de dissiper, suivant les moyens en son pouvoir, les obscurités qui planaient encore sur l'authenticité de l'Image. Il l'avait rapportée de Honvault, dans l'espérance de la voir bientôt rendue à la vénération du peuple : la solennelle lenteur des informations officielles lui était odieuse. Persuadé de la vérité que les autres cherchaient encore, il inaugura avec pompe le culte de sa Vierge bien-aimée, dans la chapelle où on l'avait déposée, comme nous l'avons dit, au sortir de la maison du mayeur; mais le Chapitre crut devoir arrêter l'élan de la dévotion populaire, qui se manifestait de toutes parts. On ne saurait l'en blâmer. Le vicaire général de l'évêque Claude Dormy, messire Fursy Vaillant, accompagné de quelques uns de ses confrères les chanoines, se rendit à Saint-Wulmer, dépouilla l'Image de ses ornements et fit fermer la chapelle, le 29 septembre 1610.

Ce fait causa un profond chagrin au pieux Antoine Gillot. Il s'en plaignit plus tard avec

(1) Ex ore *blasphemantium* perfecisti laudem : « Nolite me considerare quod fusca sim, ..., filii matris meæ pugnaverunt contra me ; —Nigra sum, sed formosa....

Digitized by Google

amertume dans un rapport qu'il envoya en Sorbonne. De nos jours, on a indignement abusé de ses doléances respectueuses, et l'on a avancé de très regrettables erreurs sur ce qui s'est passé dans toute cette affaire. Nos modernes historiens s'y sont tous fourvoyés[1].

Les humbles fidèles, dont l'instinctive piété devance, quelquefois si sûrement, la décision des docteurs, continua d'invoquer la miraculeuse Vierge de Boulogne. « Le 15 décembre 1611, Marie Des Portes, femme de Laurent Tuvenart, maistre toillier, demeurant en la Basse-ville de Boulogne, déposa juridiquement, devant la justice mayorale, que Pierre Tuvenart, son fils, estant demeuré perclu de tous ses membres, en suite d'une grande maladie; et ayant esté un an entier sans pouvoir remuer, il estoit revenu dans une parfaite santé, en suite d'une neuvaine qu'elle avoit esté conseillée de faire pour lui devant la sainte Image[2]. » Le manuscrit des informations constate que la chapelle était alors fermée par le

(1) M. J.—F. Henry, (*Essai historique, topographique et statistique sur l'arron. comm. de Boulogne, in* 4° 1810), a supposé que les chanoines de la cathédrale et *les prêtres de St.-Wilmer* (sic) avaient élevé autel contre autel, en 1607, à propos de l'Image de Notre Dame. Le mémoire d'Antoine Gillot est le seul document sur lequel Henry paraisse s'être appuyé; or ce mémoire, comparé aux récits des témoins qui ont déposé devant la justice mayorale, ainsi qu'à l'histoire imprimée en 1634 par un contemporain, le P. Alphonce, cité plus haut, n'est pas susceptible de l'interprétation forcée et téméraire à l'aide de laquelle Henry a composé les phrases inexactes qu'on lit, sous les années 1607 et 1610, dans son ouvrage. Le Dr Bertrand, dans son Histoire de Boulogne, (T. I. p. 149 et suiv.), est malheureusement plus explicite encore. Il nous paraît superflu de prouver plus longuement la fausseté de l'accusation qui pèse sur les prétendus prêtres de St.-Wulmer, et qui devrait retomber sur Antoine Gillot seul; puisqu'il n'y avait plus de prêtres ni de moines à St.-Wulmer, depuis longtemps. Qu'il nous suffise de signaler la méprise de Henry et l'imprudence de ses copistes.

(2) Ant. Le Roy, op. cit., p. 221

Digitized by Google

commandement du Chapitre, et que Marie Des Portes dut se contenter de faire ses prières « à la porte de ladite chapelle. »

L'année suivante, 1612, un autre fait du même genre vint encore augmenter la confiance qu'on avait dans la puissance de la Reine des anges. « Un navire de Calais, appelé le Rossignol, estant sorti de la rivière de Bourdeaux, et continuant sa route le long de la coste de France, fut surpris d'une horrible tempeste, le premier jour de janvier, à l'endroit du Casque, autrement dit Carnèse. Les matelots estonnez, employèrent en vain, pendant près de deux jours, tout ce que leur art leur pouvoit suggérer dans un extrême péril; les voiles commençoient à leur manquer: une obscurité profonde leur déroboit la vue du soleil et des estoiles, et il ne leur restoit plus d'autre ressource que de couper les cables, et se jetter, à la mercy des vagues, aux costes d'Angleterre; ce fut pour lors qu'il leur vint en pensée de réclamer l'assistance de Nostre-Dame de Boulogne, avec promesse, s'ils échappoient, de luy en faire des remercimens solemnels dans sa chapelle, où son Image estoit alors honorée, et où quelques-uns d'eux l'estoient allé depuis peu visiter [1]. Ils s'avisèrent mesme, suivant la coutume de quelques mariniers en pareilles occasions, d'attacher dans un endroit du vaisseau, quelques pièces d'argent en forme d'offrande. Leur piété fut à l'heure mesme récompensée, la mer devint calme, les vents s'apaisèrent, et, comme si quelque main céleste avoit tiré le rideau de devant

(1) Voici les termes du procès-verbal, (*informations* citées): Promirent, instamment la dite dellivrance, d'aller servir et remercier la dite glorieuse Vierge Marie en l'église Saint-Vulmer, en ceste dicte ville de Boullongne, auquel lieu ledit déposant avoit veu une image que l'on disoit estre celle quy avoit esté prise par ceux de la religion prétendue réformée, et depuis recouvrée. »

Digitized by Google

le soleil, il se montra tout à coup, contre toute espérance, et réjouit par sa lumière les conducteurs du vaisseau, qui continuèrent de voguer et arrivèrent heureusement au port de Calais. Peu de jours après, ils vinrent à Boulogne s'acquitter de leur vœu aux pieds de l'Image de celle, à qui ils se sentoient obligez de la conservation de leurs biens et de leurs vies, certifièrent tout ceey, et en donnèrent leur déposition par écrit [1]. »

Les pieux pèlerins firent chanter une messe dans la chapelle de saint Wulmer, où personne ne les empêcha de « dédier leurs prières à la glorieuse Vierge, » en accomplissement de leur vœu [2].

Antoine Gillot rapporte, dans ses mémoires, qu'une femme de Lorraine vint aussi, vers le même temps, en pèlerinage à Boulogne, pour chercher la délivrance des cruelles obsessions auxquelles elle était en proie, depuis plusieurs années [3].

Une dame catholique d'Angleterre, revenant de faire un pèlerinage à Sainte-Catherine de Rouen, fut assaillie d'une affreuse tempête, au milieu de laquelle les matelots désespéraient de pouvoir maintenir le vaisseau. « Elle, estant seule catholique se souvint en cette grande extrémité qu'elle avoit ouï les hérétiques de Londres se moquer de

(1) Ant. Le Roy. op. cit., p. 203, 204. « La déposition, dit le même auteur, (appuyé sur les *informations* citées), est du 29 janvier 1612 et signée de Nicolas Gallot, [fils de Denis Gallot, maistre du navire], De Jean de Leau, contre-maitre, de Jean-le-jeusne et de Jean Bruce, compagnons du mesme vaisseau. »

(2) Henry a donc eu tort de dire que les chanoines avaient enlevé l'image dès l'année 1610. La date qu'il donne est précise. Pourquoi le Dr Bertrand s'est-il permis, lui, de reculer cette scène, jusqu'à l'an 1630? Il est vrai que le tableau y gagne en couleur.

(3) Le Roy, dans les *Notes mssies*, sup. cit., donne pour ce fait, la date 1610; pour le fait suivant il écrit 1609 ou 1610.

Digitized by Google

l'Image de Notre-Dame de Boulogne; » elle songea en conséquence à réclamer l'appui tutélaire de cette Vierge des mers, et aussitôt « la tempête cessa et, les vents se tournant, les fit prendre voile au rivage et port de Boulogne, où estant débarquée, vint remercier Dieu et Notre-Dame de Boulogne, en l'église de Saint-Wilmer, où estoit l'Image [1]. »

« Jean Bertoul, prieur d'un convent de la Trinité, ou de la Rédemption des Captifs, proche d'Arras, personnage fort affectionné à Nostre-Dame de Boulogne qu'il avoit souvent honorée dans le cours de ses visites de commissaire en Picardie et Artois, en fut divinement secouru, au milieu des eaux, ainsi qu'il l'a luy-mesme témoigné depuis par une attestation signée de sa main. Comme il revenoit d'un voyage de Hongrie, où il estoit allé pour les affaires de son Ordre et pour le rachapt des chrestiens, il tomba tout à cheval dans un fleuve, où se voyant sans secours et sentant son cheval manquer sous luy, comme il estoit prest d'estre submergé, il fut inspiré d'appeller Nostre-Dame de Boulogne à son aide; et il ne l'eut pas plutot fait, qu'il se vit hors du péril, sans sçavoir de quelle manière cela estoit arrivé, sinon que cette Mère de bonté luy avoit invisiblement presté la main [2].

Le fait que nous venons de citer se rapporte à l'année 1617. On lit encore à la même date que Marguerite du Belloy-Landrethun, femme du marquis de Courtebourne, lieutenant pour le roi en la ville de Calais et pays reconquis, « affligée de

(1) Mém. adressé à la Sorbonne en 1618, par Ant. Gillot, copie mste de la Bibliothèque de Boulogne, faite sur un ms. de J.-F. Henry.

(2) Ant. Le Roy, op. cit. p. 208.

Digitized by Google

se voir sans enfans, se souvint que son mary avoit esté obtenu après plusieurs années de stérilité, ensuite d'un vœu que ses parens avoient fait à Nostre-Dame de Boulogne. Elle eut recours, dit Antoine Le Roy, à cette mesme source de bénédictions, et en remporta une pareille faveur, dont elle vint rendre de solemnelles actions de grâces[1]. »

CHAPITRE XVIII.

Restauration de la Cathédrale ; — Lettre pastorale de l'évêque, Claude Dormy, pour la reconstruction de la chapelle de Notre-Dame ; — Dons, offrandes, guérison miraculeuse ; — Statue de Notre-Dame posée sur le portail de l'église ; — Affiliation du Chapitre de Boulogne avec celui de l'Église apostolique de Saint-Jacques de Compostelle, 1618 —1628.

La vieille basilique romane, dans laquelle les générations précédentes avait vu se presser la foule des pèlerins, s'était considérablement transformée. On avait greffé partout l'architecture ogivale du XVIe siècle au dessus des piliers trapus, sur les chapitaux desquels rampaient les monstres mystiques du XIIe. Des verrières historiées scintillaient de toutes parts. Chacun avait mis la main à l'œuvre, pendant cinquante ans, travaillant pour Dieu, « la bonne Vierge et les saints de Paradis » ; les évêques, les chanoines, les particuliers s'étaient mutuellement entr'aidés et stimulés, avec l'espoir de réussir : le succès couronna leurs efforts.

Outre les personnages cités plus haut, nous devons une mention spéciale à Pierre de Parenty,

(1) Ibid. p. 215 et 216.

Digitized by Google

ancien procureur et notaire royal en la sénéchaussée de Boulenois, qui voulut que son cœur fût enterré dans la chapelle du Saint-Sacrement. Il avait, avec d'autres membres de sa famille, « exposé de grand frais » pour faire rétablir cette chapelle, à laquelle il fit plusieurs legs considérables. Nous ne pouvons nous défendre de donner ici quelques extraits de son testament, daté du 5 mars 1614[1].

« Premièrement, je donne et laisse à la gloire et » pour l'honneur de mon Dieu la somme de trente- » cinq livres tournois de rente..., pour l'entretè- » nement d'une lampe, laquelle bruslera nuict et » jour, et qui sera placée devant le repositoire du » Saint-Sacrement; pour laquelle lampe, que je » désire estre d'argent de la plus belle façon quy » se pourra faire, où seront mises mes armes et » mon nom en quelque endroict, je laisse trois » cens livres....

» Plus je laisse à la gloire de la Sainte-Trinité de » Paradis la somme de douze cens livres tournois, » pour emploier à rédiffier ce quy sera de plus » nécessaire en l'église cathédrale de ceste ville » de Boulongne, dédiée à la sacrée Vierge Marie, » mon advocate.... »

Le 4 juin 1620, Claude Dormy, évêque de Boulogne, eut la consolation de bénir la chapelle de saint Jean, qui avait été réparée par le mayeur de la ville, Guillaume Mouton. La chapelle de Notre-Dame était la seule, à laquelle on n'eût pas songé jusqu'à ce moment. Depuis le siége de 1544, l'herbe poussait à loisir sur cette terre de miracles. Le pèlerin lui même en avait perdu le souvenir.

Il y avait à l'extrémité de l'église, derrière le

(1) Le testament de P. de Parenty a été enregistré le 17 janvier 1618, dans le Registre aux Insinuations de la sénéchaussée, n° 111, f. 223 et suiv. (Archives du Tribunal civil de Boulogne).

Digitized by Google

chœur, un autel de sainte Anne, dont on avait changé le vocable et qu'on appelait l'autel de la Sainte-Vierge. Bien que la sainte Image fût absente, on ne laissait pas de s'y porter avec une grande dévotion. Les registres de la paroisse témoignent que beaucoup de pieux fidèles y venaient faire bénir leur mariage, afin d'attirer sur leur famille la protection de la Mère de Dieu[1]. Louis XIII y communia de la main du cardinal de Retz, le jour de Noël de l'an 1620[2]. L'évêque de Boulogne, justement affligé de voir que l'ancienne chapelle de la Vierge de Boulogne n'avait pas encore été relevée de ses ruines, résolut de faire un appel à la piété de ses diocésains. Nous avons été assez heureux pour rencontrer une copie de la Lettre pastorale qui fut publiée à cette occasion. On y trouvera, suivant la remarque d'un vieil auteur[3], « l'Histoire de Nostre-Dame scellée du sceau épiscopal. »

« Claude Dormy, par la grâce et miséricorde » divine évêque, de Boulongne, à tous les fidèles » qui oiront et liront ces présentes, Salut en » Nostre-Seigneur.

» Voyant à présent et ressentant Nous même » une grande joie et contentement que l'église de » Nostre-Dame, qui est régie et gouvernée sous » nostre authorité et puissance, de passé presque » détruite par les estranges événemens des guerres,

(1) Archives communales de Boulogne.

(2) Ant. Le Roy, Hist. cit. p. 183. *Mémoires mss.* de P. Maslebranche, chapelain de N.-D. de Boulogne, (copie de F. Abot, doyen du Chapitre), dans la Biblioth. de M. Abot de Bazinghen.

(3) Anonyme, (peut-être Charles Féraunus, auteur d'une Histoire ecclésiastique du Boulonnais, perdue depuis 1790), ap. Ant. Le Roy, *Notes mssics*, pp. 155, 156 et 157, (dans la Bibliothèque de M. Abot de Bazinghen). — Le Roy a extrait la lettre pastorale et la réflexion que nous venons de citer, d'un ouvrage qu'il n'indique pas, mais dont il donne la page « 96 versa et 97 rectà. »

Digitized by Google

» se va petit à petit restablissant, et que de jour
» en jour elle est décorée et embellie par la libéra-
» lité des gens pieux et dévots à la Sainte-Vierge,
» ce qui donne espérance qu'en bref elle aura
» recouvré son lustre et sa première splendeur;
» Nous, zélans d'une affection particulière avec
» le roi David la maison de Dieu et son honneur,
» comme le lieu de sa gloire, Nous avons cru estre
» de nostre debvoir et cure pastorale d'exciter par
» nos lettres, monitoires et exhortations pastorales,
» les peuples à nous commis, à ce qu'ils veillent
» [veuillent] aider par leurs aumosnes et bienfaits
» à la réparation de l'ancienne Chapelle de Nostre-
» Dame, Patronne de la mesme église, et la
» protectrice de Boulogne;

» Ce que Nous faisons à bon droit, puisque c'est
» la chapelle où reposoit, du passé, l'Image mira-
» culeuse de la Vierge, qui, sous Dagobert, roy
» de France, est arrivée dans un navire au port
» Boulenois, par le ministère et la conduite des
» anges; où elle fut révérée de nos anciens avec
» une foy incroyable et une révérence fort grande;
» qu'ayant lors un siége épiscopal dans Boulogne,
» ainsi qu'il est porté dans nos vieux tiltres; que
» Dieu a daigné illustrer par infinis et continuels
» miracles, en l'honneur de sa Mère, pour aug-
» menter sa gloire, au soulagement et consolation
» des pauvres malades et affligez, avec une quan-
» tité de pèlerins qui sont venus icy par troupes
» de tous les endroits de l'Europe; laquelle
» chapelle les rois et les princes, en actions de
» grâces des bienfaits qu'ils ont receus par les
» prières de la Vierge, ont ornée et enrichie de
» plusieurs dons et de présens très-prétieux.

» Car ça esté dans ce lieu sacré que le roy
» Jean, venant d'Angleterre, où il avoit esté mené
» prisonnier, accompagné de ses quatre fils qui

Digitized by Google

» furent à Calais au devant de luy, rendit ses » vœux à Dieu et à la Vierge Marie, et, par » reconnoissance de sa liberté et délivrance receue » par les intercessions et mérites de la mesme » Dame, laissa plusieurs rentes et possessions » moiennant une messe qu'il fonda à perpétuité et » qui se doit célébrer devant ladite Image pour la » conservation de sa Majesté, de ses enfants, et » pour la paix du Royaume de France.

» Nous obmettons icy diverses autres marques » de l'ardente dévotion et la ferveur des anciens à » venir visitter ce temple, pour honorer la Vierge, » devant son Image, jusqu'à l'an 1544; car les » choses dédiées au culte divin, aussi bien que les » prophanes, s'envieillissent avec le temps. C'est » pourquoi Nous voyons encore ce lieu destruit, » depuis les Anglois, qui prirent cette ville après » avoir mis le siége devant, estant déjà infectez » de l'hérésie luthérienne; lequel n'a pu estre » réparé jusqu'à cette heure par la vicissitude » estrange des temps et des affaires, etc.

» Donné à Boulogne, l'an 1621, le 21 avril. »

Trois ans après, le jeudi 25 avril 1624, jour cher aux Boulonnais, parce qu'il était l'anniversaire de la reddition de la ville par les troupes Anglaises, « Monseigneur de Boulogne dédia l'autel » et chapelle de la Sainte-Vierge Marie, avec » Messe et Vespres en musique [1]. »

Parmi les nobles et généreux bienfaiteurs qui contribuèrent le plus à la réparation de l'ancienne chapelle, Antoine Le Roy cite Honoré d'Albert, duc de Chaulne [2], maréchal de France, et lieutenant

(1) *Mém.* de P. Maslebranche, déjà cit.

(2) « Ce duc de Chaulne estoit frère de Charles d'Albert, duc de Luynes, connétable de France, que Louis XIII establit gouverneur de Boulogne, le 2 janvier 1621, pendant son séjour en cette ville. — N. de Le Roy.

Digitized by Google

pour le roi au gouvernement de Picardie. Il envoya « par forme de vœu, la somme neuf cens livres, pour estre employée aux ouvrages les plus nécessaires de ce nouveau bastiment; et il ajouta à ce don celuy de deux chandeliers d'argent du poids de neuf marcs [1]. »

La noblesse de France n'a jamais failli à ce devoir de payer ainsi à Dieu et à sa très-sainte Mère la dîme de ses biens, l'hommage de sa fidélité, le tribut de sa vénération et l'humble aveu de sa dépendance. Tous les dépositaires du pouvoir y gagnaient en autorité: le peuple obéissait plus facilement à ses chefs, quand ils les voyait obéir à Dieu.

En ces temps de foi, tout conspirait à populariser le culte de Notre-Dame de Boulogne. Les magistrats de la ville, aussi bien que les religieux de l'Abbaye et le chapitre de la cathédrale, offraient aux personnages de distinction, comme souvenirs de voyage, ou comme marque de reconnaissance, des statuettes de Notre-Dame. Ainsi, en 1551, on en présenta une, « richement faconnée, à Marie de Lorraine, femme de Jacques Stuart, V^e du nom, roy d'Ecosse et mère de la fameuse Marie Stuart [2]. » Peu après, lorsqu'on s'attendait à l'arrivée de Catherine de Médicis dans notre ville, (1567), les mayeur et échevins firent exécuter à Paris une image d'or de Notre-Dame, afin de l'offrir à cette princesse [3]. La statuette resta, faute d'emploi, dans le trésor de la ville, jusqu'au 6 septembre 1623. On en fit alors hommage à la marquise de

(1) Ant. Le Roy, op. cit., p. 188.

(2) Ant. Le Roy, *Abrégé* cit., édit. 1686, p. 98.

(3) *Registre aux Délibérations*, No 1, (9 juin et 24 juillet 1567, 24 nov. 1570); *Comptes* de 1567; (Archives communales.)

Digitized by Google

Tréfort, femme du connétable de Lesdiguières, comme l'atteste la délibération suivante [1] :

« Du vj^e jour de septembre 1623,

» Il a esté délibéré et arresté que, pour recon-
» gnoistre Monseigneur le connestable [2] et luy
» donner occasion de se ressouvenir des affaires de
» ladite ville, suivant le placet et mémoires quy luy
» ont esté présentés et délivrés, il sera faict présent à
» madame sa femme de l'image d'or où est figurée
» une Nostre-Dame, qui estoit dès y a long temps
» au coffre de ladite ville. Ce quy a esté faict et
» effectué ledit jour. »

Signé: Monet (mayeur), Carpentier, F. Hibon, A. Le Roy, J. Cailliette, (échevins).

Les hommages que la terre offrait à la Reine du ciel attiraient chaque jour de nouvelles bénédictions sur les fidèles chrétiens. Antoine Le Roy, nous a conservé le récit de ce qui arriva, en cette même année 1623, à Péronne Caillette, âgée de 55 ans, demeurant à Boulogne. « Une longue et fâcheuse maladie l'ayant réduite à l'extrémité, l'avoit laissée dans une si grande langueur et débilité de tous ses membres, qu'elle en estoit demeurée toute percluse, sans pouvoir aucunement s'en aider. Un prestre l'estant venu visiter dans cet estat pour la consoler, tourna le discours sur l'ancienne dévotion, et l'admirable concours des pèlerins vers Nostre-Dame de Boulogne; ce qui ralluma dans le cœur de la malade un désir si grand de visiter encore une fois son Image, et une

(1) *Registre aux Délibérations*, No 2. (Ibid).

(2) Le Connétable dont il s'agit est bien le célèbre François de Bonne, duc de Lesdiguières, mort à 84 ans, le 28 septembre 1626, avec la réputation d'invincible. Les Mémoires de P. Maslebranche, (où il est appelé « Monseigneur Desdiguier (sic), conestable de France », nous apprennent qu'il arriva à Boulogne le 2 septembre 1623, et qu'après un voyage rapide dans les villes de Calais et d'Ardres, il repartit pour Montreuil le 8 du même mois.

Digitized by Google

confiance si ferme d'en obtenir sa guérison, que l'ardeur de son zèle passant de son esprit dans son corps, elle en receut sur le champ une notable et sensible augmentation de forces : en effet, peu de jours après, elle quitta le lit, où elle estoit auparavant comme attachée, et s'en alla appuyée sur deux bâtons saluer la sainte Image dans le lieu où elle estoit alors honorée, où après avoir esté quelque temps en prières, elle laissa les foibles soutiens qui l'avoient aidée à s'y conduire, et s'en retourna tout-à-fait saine et sans aucune aide, publiant partout dans le transport de sa joye, la grande merveille que Dieu, par l'entremise de sa sainte Mère, venoit d'opérer en sa personne[1]. »

Le mayeur Guillaume Mouton, mort en charge le 29 juin 1622, n'avait pas eu la consolation de voir l'Image miraculeuse rétablie dans ses anciens honneurs. Les suppliques, adressées par Antoine Gillot à la Sorbonne, n'ayant pas encore provoqué de décision, le Chapitre hésitait toujours, et l'évêque, Claude Dormy, ne voulait pas se prononcer. Cependant l'un des chanoines, Gilles Follie, curé de Notre-Dame, poussait activement le procès de vérification qui durait depuis 1607. Il avait ardemment sollicité la réparation de la chapelle de la Sainte-Vierge, à laquelle il avait donné des vitraux sur lesquels étaient peints les principaux détails de la Légende ; enfin, en 1627, il avait fait placer, sur le portail de l'église, une Image de Notre-Dame en pierre sculptée, qu'on venait de retrouver dans le jardin des Capucins. C'était, d'après l'opinion commune de nos historiens[2], un monument qu'on avait dressé à l'endroit

(1) Ant. Le Roy op. cit., p. 122.

(2) Ant. Le Roy, Ibid. p. 190 ; Le P. Alphonce, op. cit. p. 120.

Digitized by Google

même, où l'Image aborda sur nos rives. Les Anglais, ayant abattu ce mémorial de nos traditions, l'avaient jeté « dans les fondemens d'un boulevart, parmi les pierres et le ciment », d'où on l'avait retiré intact et sans mutilation.

L'Image miraculeuse reposait alors dans la trésorerie de la cathédrale[1]. Pendant la vacance du Siége, Gilles Follie l'avait fait transporter à l'évêché, d'où le Chapitre ordonna qu'on la fît revenir pour être remise dans la trésorerie. Le culte que les pieux fidèles s'empressaient de rendre à l'Image de leur patronne, alarmait les chanoines, qui, n'étant pas encore persuadés sur la question d'authenticité, y voyaient de la superstition et même de l'idolâtrie[2].

Quelles que fussent les raisons qui retenaient encore l'autorité ecclésiastique dans un doute prudent sur l'authenticité de l'Image rapportée de Honvault, les traditions anciennes de notre ville sur l'arrivée de la Vierge n'en reçurent jamais aucune atteinte. On a vu plus haut le témoignage explicite de Claude Dormy. Les chanoines tiennent le même langage. Bien que se prévalant toujours des usages, des priviléges et des gloires de l'église de Térouanne, ils étaient loin d'oublier que l'église de Boulogne avait aussi un passé plein de grandeur et d'illustrations, ils acceptaient cet

(1) Quelques auteurs ont dit à tort la sacristie. La trésorerie était une chapelle ; on y célébrait la sainte messe, et c'était là qu'on gardait les joyaux et les reliques de l'église.

(2) Die lunæ undecimo Januarii 1627. Exposuit Dominis meis Dominus syndicus se rescire certo multas superstitiones et idolatriam etiam committi in imagine quadam divæ Virginis extracta ex gazophylacio et asportata in domum episcopalem opera Domini Follie, super qua monitione ordinatum et statutum quod prædicta imago in pristinum locum referetur et recondetur. *Reg. concl. capit.* D. n° 2. 1. (Archives communales). Il est bon de dire que ce jour-là le syndic était en verve de plaintes contre le chanoine Follie : c'est une circonstance atténuante.

Digitized by Google

héritage avec un filial amour. En voici une preuve incontestable.

Dès les temps les plus reculés le Chapitre de Térouanne avait été affilié au chapitre de l'Église Apostolique et Métropolitaine de Saint-Jacques de Compostelle. Plusieurs documents, conservés dans les Archives de Boulogne, attestaient cette confraternité, déjà renouvelée en 1339, et dont l'origine se perdait dans l'obscurité des premiers temps. Le Chapitre de Boulogne, héritier des traditions de l'antique Morinie, trouva, en 1627, une occasion favorable pour resserrer les liens de pieuse et sainte amitié qui unissaient les deux églises.

François de Mamez, protonotaire apostolique et chanoine gradué d'Ipres, allant accomplir un vœu qu'il avait fait à Dieu et au bienheureux apôtre saint Jacques, s'était arrêté quelques jours dans notre ville : le Chapitre de Boulogne le chargea de porter aux Doyen et Chanoines de Compostelle une demande en rénovation de l'ancienne confraternité.

Les Registres capitulaires nous ont conservé la supplique qui fut écrite à cette occasion et qui est datée du 15 octobre 1627. On y voit le plus bel éloge de « cette antique église de la bienheureuse Vierge Marie, très-célèbre par toute la terre, d'abord à cause de l'Image de la Reine des Anges et des hommes, arrivée dans notre port, sur une nacelle conduite et gouvernée par les anges, il y a plus de mille ans ; puis à cause des innombrables miracles qui s'y sont opérés depuis les temps anciens jusqu'au siècle présent, par l'intercession de cette divine Vierge appelée Notre-Dame de Boulogne[1]. »

(1) Antiquissima Beatæ Virginis Deiparæ Ecclesia, ubique terrarum celeberrima, tum propter adventitiam angelorum homi-

Digitized by Google

Le Chapitre de Saint-Jacques de Compostelle répondit, le 18 avril 1628, à la lettre des chanoines de Boulogne. La confraternité séculaire, qui établissait entre les deux églises une communauté intime de prières et de bonnes œuvres, aussi bien que de prérogatives et de priviléges, fut confirmée et renouvelée. L'Église d'Ipres, sœur de l'Église de Boulogne, partagea cet honneur; et les anges se réjouirent, dans le ciel, en voyant les prêtres de l'Église de Jésus-Christ se procurer plus abondamment par ces pieuses alliances les fruits de la communion des Saints.

CHAPITRE XIX.

Rétablissement de l'Image de Notre-Dame dans ses anciens honneurs par l'évêque, Victor Le Bouthillier, le 30 *mars* 1630. — *Miracles, guérisons, pèlerinages divers,* 1630—1632.

Victor Le Bouthillier, troisième évêque de Boulogne, prélat recommandable par son zèle pour la discipline ecclésiastique, sa vigilance dans l'administration de son diocèse, le soin qu'il prit d'y publier plusieurs décrets importants du Concile de Trente et d'y établir la liturgie romaine, fut l'homme dont Dieu se servit pour rendre l'Image de Notre-Dame à la vénération des fidèles.

Laissons parler un témoin oculaire, le Père Alphonse de Montfort:

numque Reginæ Imaginem, navigiolo in portum nostrum, angelis comitibus gubernatoribusque, ante mille annos advectam, tum propter innumera miracula ab antiquis temporibus ad præsens tempus usque, ope et opera prælatæ Virginis, Boloniensis nuncupatæ, in eadem divinitus patrata. *Reg. conclus. capit. Bolon.* D. n° 2. 1. (Archives communales).

Digitized by Google

« Par un secret du ciel qui nous est incogneu, vingt-deux ans se sont escoulez, pendant lesquels la saincte Image a esté moins honorée qu'il ne falloit, quoyqu'en tout temps et en tous lieux elle se soit tousjours rendue recommendable par des effets miraculeux.

» Mais enfin le calme et la bonace succédèrent aux tempestes et aux orages, et l'heureux temps arriva que l'Image de Nostre-Dame de Boulongne fut exposée publiquement à la vénération de tout le monde, dans sa chappelle, où nous la voyons maintenant. Cela fut fait le samedy-sainct de l'an mil six cens trente, par *Illustrissime et Révérendissime Père en Dieu Messire Victor Bouthillier, lors évesque de Boulongne, et à présent archevesque de Tours.* Dieu luy ayant réservé cet honneur de surmonter les empeschemens et de vaincre les difficultez qu'on y avoit apportées jusqu'à son temps, en récompense de sa dévotion particulière envers la très-saincte Mère de Dieu. A ce restablissement assistèrent les principaux du Chapitre et de la Ville, avec une extrême dévotion et actions de grâces au sieur Évesque d'un si pieux dessein et d'une si saincte résolution qu'il avoit prise, qui fut suivie d'une joye et contentement indicible de tout le peuple de Boulongne.

» Ce qu'il fit après avoir quelques jours auparavant fait encore une nouvelle assemblée, pour y pro-

(1) Voici la note que le chapelain P. Maslebranche, déjà cité, a consignée dans ses mémoires.

» Le Samedy-Saint (30 mars), fut remise et posée l'Image miraculeuse de la sainte Vierge, assez brune, que l'on voit à présent dans un navire, au dessus de l'autel de sa chapelle; et ce par bon advis et meure délibération de Messire Victor Boutillier, évêque de Boulogne et de Messieurs du Chapitre, ayant recognus que c'est l'Image mesme qui y estoit cy-devant, lorsque s'y sont faits plusieurs miracles, laquelle avoit esté en quelques endroits mutilée par les hérétiques, etc.

Digitized by Google

céder avec toute la prudence qu'on pouvoit désirer, où avec les principaux du Chapitre, les premiers de la ville, et autres gens doctes et pieux, voyant de nouveau les dépositions du procès-verbal qui en avoit esté fait, prenant les voix et les opinions de toute l'assemblée. Après avoir entendu les raisons qu'on apportoit pour et contre, trouvant que la pluspart concluoit justement à la vérité et à la remise de l'Image, outre l'inspiration particulière qu'il en ressentoit puissamment en luy-mesme, l'ayant béniste de nouveau, pour une plus grande vénération; maintenant elle reçoit le respect et la dévotion de tous ceux qui veulent recognoistre que Dieu l'a choisie pour estre le sujet de quantité de miracles, qui ont esté en très-grand nombre aux siècles passez, et mesmo depuis son restablissement[1]. »

On ne s'était pas contenté des informations et des lumières qu'on pouvait trouver dans la ville de Boulogne. La Sorbonne, consultée, répondit par l'organe de ses docteurs[2] « qu'il falloit rendre ses premiers honneurs à cette vénérable relique de l'antiquité et la reconnoistre pour l'ancienne et miraculeuse Image de Nostre-Dame de Boulogne. Ce fut aussi, ajoute Le Roy, à qui nous devons ces détails, l'avis des Pères Jésuites d'Amiens et de toutes les autres personnes de piété et de doctrine que l'on consulta là-dessus[3]. »

» Le Ciel mesme, s'intéressant en cette cause, (continue le même auteur), sembla en vouloir prendre la défense en main par des témoignages sensibles et extérieurs qu'il luy plut d'en rendre.

(1) *Hist. de l'ancienne Image de N.-D. de B.*, imprimée en 1634, pp. 174-177.

(2) De Gamache, Du Val et autres.—N. de Le Roy.

(3) Ant. Le Roy, op. cit., p. 17.

Digitized by Google

Car, comme on fut obligé de retoucher à certains endroits l'Image, pour quelques difformitez qui estoient restées des mauvais traitemens tant des Anglois que des hérétiques; et, comme la piété, qui est toujours ingénieuse, inspira à quelques particuliers de faire faire d'autres petites Images avec les petits éclats et les parcelles qu'on tira de la grande, Dieu, qui vouloit convaincre les incrédules de la vertu miraculeuse qu'il avoit attachée à celle-cy, l'étendit mesme sur celles qui en avoient esté tirées. Ainsi l'on remarquoit dans ce bois quelque chose de semblable à ce que les Pères ont admiré dans celuy de la vraye Croix, dont la vertu salutaire se communique indivisiblement à toutes ses moindres parcelles[1]. Trois de ces petites Images sont encore aujourd'huy gardées avec une grande vénération dans trois maisons religieuses, et confirment par leurs opérations merveilleuses la vérité de celle dont elles sont émanées. L'église du monastère de Picpuce-lès-Paris en possède encore une, qui fut donnée, dit l'autheur de la triple Couronne[2], par le Prestre mesme qui avoit aidé à rapporter l'Image en la ville de Boulogne, comme nous venons de dire. Elle est posée sur l'autel de la chapelle de Nostre-Dame-de-Grâce, dans un beau navire d'argent, où deux anges servent de pilotes. Le couvent des Ursulines de Bourges en conserve une autre, qui leur a esté cédée par une religieuse Ursuline de Paris, originaire d'une famille de Boulogne. L'attouchement de cette Image, qui est de la grandeur du petit doigt, opère tous les jours de très-puissans effets envers toutes sortes de personnes affligées de maladies; en sorte que le

(1) Magnum in modico munus, et in segmento penè atomo hastulæ brevis, munimentum præsentis et pignus æternæ salutis. *S. Paulin. Nol. Ep. 11. ad Sever. ubi de ligno Crucis.*—N. de Le Roy.

(2) François Poiré, Traité I. ch. 12, n° 55.—N. de Le Roy.

Digitized by Google

bruit de tant de merveilles a fait souhaitter à diverses autres maisons religieuses d'avoir de semblables Images, et les a fait adresser pour cela à celle de Paris, qui regrette elle-mesme aujourd'huy de ne pas avoir gardé pour soi une relique si précieuse. La troisième petite Image du mesme bois miraculeux est révérée au couvent des sœurs noires de Saint-Omer, et c'est un don que fit M. François Le Vasseur, thrésorier de l'église de Boulogne, à une de ses nièces, religieuse en ce couvent. Il ne faut que voir la quantité de vœux et d'offrandes, dont elle est environnée, pour juger dans quelle vénération elle est parmi ces peuples, et combien de différentes graces ont esté accordées à ceux qui y ont eu recours dans leurs nécessitez[1]. »

Dans le cours de cet ouvrage, nous avons souvent fait mention des miracles que les anciens documents attribuent à la Patronne spéciale du Boulonnais; mais nous n'avons guère eu de faits particuliers à citer. Le texte de Jean d'Ipres, les lettres de Charles V et de Louis XI, les extraits du Mandement de Claude Dormy et des Registres Capitulaires, enfin le concours empressé des pèlerins, tout prouve que la Reine des anges et des saints avait choisi le sanctuaire de Boulogne pour y faire éclater sa puissance. Que de malades consolés et guéris! Quel poids de chagrins et de peines, apporté de bien loin, et déposé au pied de la Consolatrice des affligés! Tout le triste et long cortége des infirmités humaines s'est acheminé vers Boulogne,

> Lieu très dévot, qui se fait réclamer
> Par mainte gent, qui pour ce est consolée[2].

(1) Ant. Le Roy. op. cit., pp. 175—176.

(2) Jehan Maillart, poème ms. sur les ports de mer, composé vers 1530; cité par M. Dufaitelle dans les *Mém. de la Soc. d'Agricult. de Calais*, année 1839-40, p. 353.

Digitized by Google

Qui nous dira les larmes séchées aux yeux des veuves et des orphelins? Qui saura le nombre des enfants rendus à leurs mères, des pères conservés à leurs enfants? Combien de genoux ont plié sur ces dalles, combien de fronts se sont inclinés sous ces voûtes, et se sont relevés plus fermes et plus sereins; combien de cœurs brisés se sont ouverts à l'espérance; combien de grâces et de faveurs, pour cette vie et pour l'autre, sont descendues d'En-Haut, à la prière toute puissante de la Mère de Jésus?

Toutes ces merveilles, nous savons qu'elles ont illustré notre église; mais nous en ignorons le détail. « Les ennemis de la religion catholique, dit Le Roy, ayant meslé et confondu les cendres de nos archives avec celles de nos pères, nous ont caché, autant qu'ils ont pu, ce qui faisoit l'admiration de l'antiquité[1]. » Au reste Dieu n'a jamais voulu nous laisser connaître toute l'étendue de ses bienfaits envers l'humanité. On lit dans les saints Évangiles, que les miracles du Sauveur lui-même n'ont pas été tous écrits par les disciples[2]: il fallait qu'il restât encore un peu d'ombre, afin de donner du mérite à notre foi: *Beati qui non viderunt et crediderunt*[3].

L'historien de Notre-Dame signale « quelques vieux vestiges de ces anciennes merveilles, » que ni la malice des hérétiques ni l'injure des temps n'avaient pu entièrement effacer.

» L'on voit dit-il sur les murailles de nostre église cathédrale, autour du grand portail qui regarde le cimetière, plus de quarante figures d'enfans morts,

(1) Ant. Le Roy, op. cit., p. 200.
(2) Multa quidem et alia signa fecit Jesus in conspectu discipulorum ejus, quæ non sunt scripta in libro hoc. Joann. XX. 30; cf. XXI. 25.
(3) Ibid. XX. 29.

Digitized by Google

qui ont receu miraculeusement la vie du corps, et ensuite celle de l'âme par le baptême; des personnes divinement préservées du naufrage, des paralytiques, et autres personnes affligées de différentes maladies, qui ont trouvé le remède à leurs maux dans l'invocation de Nostre-Dame de Boulogne, dont la représentation paroist encore distinctement dans chacune de ces figures à demy usées.

» Ce sont là presque les seuls monumens des anciens miracles de Nostre-Dame, qui nous soient restez de devant la guerre des Anglois et les troubles des huguenots. Mais le calme qui a succédé enfin à tant d'orages, a fait que la mémoire des merveilles opérées dans ces derniers temps s'est mieux conservée, et est heureusement venue jusqu'à nous. Cette multitude confuse de figures d'or, d'argent et de cire, et ce grand amas de potences, et autres semblables trophées de maladies vaincues, que l'on voyoit il y a quelques années, dans la Chapelle, avant que l'on y eust fait la belle table d'autel, dont elle est présentement ornée; et d'ailleurs, ce nombre prodigieux de messes qui s'y sont dites en actions de grâces, seulement depuis 1630 jusqu'à présent, tout cela ne nous permet point de douter, que la vertu de Dieu n'ait toujours résidé dans ce sanctuaire, et que les miracles qui l'on rendu si célèbre dans les siècles passez, ne le doivent rendre aussi recommendable dans celuy-cy.

» Ce n'est pas, au reste, que je veuille faire passer pour des effets absolument miraculeux toutes les grâces et faveurs corporelles que je trouve avoir esté obtenues, dans ces derniers temps, par les mérites de Nostre-Dame de Boulogne, et que je vois couchées dans nos registres. Je sçay, comme l'a très-bien défini un sçavant docteur de la Faculté de

Digitized by Google

théologie de Louvain[1] sur un semblable sujet, que l'on doit regarder pieusement la pluspart de ces grâces comme des bienfaits singuliers de la bonté de Dieu et des assistances extraordinaires de sa main toute-puissante, qui fait agir les causes secondes pour les besoins des hommes, quand et comme il luy plaist: *Quædam Dei beneficia et opitulationes, quibus ipsas causas secundas, modis sibi beneplacitis, movendo, et dirigendo, hominum necessitatibus, sicut vult, subvenit.* Mais je sçais aussi, que toutes ces choses ne doivent point estre publiées comme de vrais miracles sans l'approbation de l'Ordinaire, ou du St.-Siége Apostolique. Ainsi la pluspart des événemens, que je dois rapporter dans les chapitres suivans, n'ont esté reconnus miraculeux que par la seule voix publique, et non pas par l'authorité de l'Église, qui ne s'est pas encore donné la peine de les examiner juridiquement, je déclare que j'en soumets avec respect le jugement à qui il appartient. Que si je leur donne place dans mon Histoire, ce n'est que pour conserver le souvenir de tant de grâces sensibles, dont la manifestation ne peut tourner qu'à l'accroissement de la gloire de Dieu et de sa très-Sainte Mère. Je n'oserois me flatter, que le récit que j'en feray soit au goust de tout le monde: mais je suis asseuré du moins, que ceux qui ne cherchent dans ces sortes de narrations historiques que la pure et sincère vérité, auront la satisfaction d'y trouver ce qu'ils cherchent, puisque je n'y avance rien que sur des mémoires fidèles, et qui méritent quelque créance. Je suis trop éloigné de

(1) *Iac. Pontanus, professeur en théologie, doyen de l'Église collégiale de Saint-Pierre, conservateur apostolique des priviléges de l'Université de Louvain, et censeur royal des livres, dans l'approbation du livre intitulé: Abrégé des miracles, des grâces, et merveilles avenus par l'intercession de la glorieuse Vierge honorée à Montaigu, imprimé à Bruxelles en* 1664.--N. de Le Roy.

Digitized by Google

vouloir abuser de la foy publique, en quelque occasion que ce puisse estre, mais sur tout dans celle-cy, où j'aurois très-mauvaise grâce d'emprunter les vains ornemens du mensonge, ou de la flatterie, pour donner de faux brillans à une Image, dont la gloire est si solidement establie depuis tant de siècles, qui tous l'ont reconnue pour une Image vrayement miraculeuse[1]. »

Ces sentiments du pieux écrivain sont aussi les nôtres. Témoin oculaire de la plupart des faits qu'il rapporte, Bachelier en théologie de la faculté de Paris, Chanoine de la cathédrale, Archidiacre et official du diocèse, ayant à sa disposition les archives de l'église, le témoignage et le contrôle des générations contemporaines, il rapporte ce qu'il a vu, étudié, apprécié, mûrement examiné: quel meilleur guide pouvions-nous suivre? De quel droit un impertinent déclamateur viendra-t-il l'accuser de crédulité, et dire que, sous le règne de Louis XIV, dans un siècle qui n'était pas, croyons nous, du moyen-âge, on ne connaissait pas encore « la saine dévotion, celle qui éclaire et console? »

Nous allons suivre chronologiquement le récit des consolations que la Vierge de Boulogne, apporta, pendant le XVIIe siècle, aux affligés qui recoururent à sa clémente intercession. Toutefois, dans la crainte de fatiguer le lecteur par des détails trop étendus, nous emprunterons souvent nos extraits aux diverses éditions de *l'Abrégé*, publiées par le même auteur.

En 1630, pendant l'octave de Pâques, peu de jours après le rétablissement de l'Image, Louis Fontaine, fils d'Adrien, et de Diane Colombel, fut guéri d'une paralysie, à la suite d'un vœu de

(1) Ant. Le Roy, *Hist.* cit., éd. 1681. pp. 200—202.

Digitized by Google

sa mère. « Il était tombé depuis trois ans dans une paralysie générale de tous ses membres, qui avait cela de particulier, que quelquefois les parties de son corps étaient molles et flexibles comme si elles eussent été sans os, et quelquefois elles devenaient si raides et si engourdies, qu'elles ne pouvaient pas plier. Il avait même, sur la fin, tout-à-fait perdu l'usage de la parole. Sa mère, qui avait évité autrefois, par la protection de la Sainte-Vierge, les accidents d'une chute qu'elle avait faite dans le septième mois de sa grossesse, implora la même protection pour son fils. Elle promit que, s'il recouvrait la santé par les mérites de cette divine Mère, elle le mènerait dans sa chapelle, vêtu de blanc, nu-pieds et un cierge à la main. A peine eut-elle formé ce vœu que l'enfant recommença à parler; le lendemain il se leva, et en fort peu de temps il se vit en état d'accomplir le vœu en la manière que sa mère l'avait conçu, avec cette circonstance néanmoins que, marchant avec elle, et étant prêt d'entrer dans l'église, il sentit une faiblesse universelle dans tous ses membres qui le rendit comme immobile; mais ayant répété par trois fois, après sa mère: *Sainte-Vierge, priez votre fils* Jésus *qu'il me donne la force d'accomplir mon vœu*, il s'échappa de ses mains, et la devança dans l'église, sans avoir depuis ressenti aucun reste d'infirmité[1].

« Le 20 avril 1631[2], un navire de Calais fut divinement conservé au milieu d'une longue et rude

(1) Ant. Le Roy, *Abrégé de l'Hist. de N.-D. de Boulogne*, édit. 1686, pp. 119—120: édit. 1704, p. 137; 1764, pp. 153-154; édit. in 8° (de M. Hédouin), 1839, p. 125. Nous continuerons de citer cette édition qui est la plus répandue et qui reproduit les précédentes.

Cf. le récit plus détaillé de cette guérison dans l'édit. de 1681, pp. 222—224.

(2) L'édit. 1681 porte le 20 *février*, date corrigée par l'auteur dans celle de 1686 et de 1704.

Digitized by Google

tempeste, par les mérites de la mesme Vierge, ainsi que nous le colligeons d'un acte authentique, signé de Jean de Calais, marchand de la mesme ville, à qui appartenoit le vaisseau, et de Louis Fourmentin son pilote. Ils témoignèrent dans leur déclaration qu'estant partis de Rouen avec leur charge de vin, et qu'ayant passé par Honfleur, environ six heures après estre sorti de ce port ils furent attaquez d'un vent effroyable meslé de pluye et de gresle, qui causa un des plus furieux orages qu'ils eussent encore veu. Leurs voiles estant emportées par l'impétuosité des vents, et leur vaisseau presque accablé par l'abondance des flots, ils voguoient au gré des uns et des autres, incertains du lieu où ils alloient, parce que l'air estoit tout couvert de ténèbres, et certains de rencontrer la mort, dont ils ne voyoient partout qu'une affreuse image. Ils passèrent plus d'un jour dans cette fâcheuse extrémité, pendant laquelle ils se souvinrent d'implorer l'assistance de Nostre-Dame de Boulogne, récitant diverses prières qu'ils sçavoient en son honneur, et la conjurant de tout leur cœur de leur faire connoistre l'endroit où ils estoient, et de les préserver du naufrage. Chose admirable! ils n'eurent pas sitost achevé que l'orage cessa, et que la mer reprit sa première tranquillité. Un rayon de soleil, qui perça le nuage obscur dont le ciel estoit tout environné, leur découvrit la Tour d'Ordre, qui est au dessus du port de Boulogne, et fit paroistre à leur yeux la Montagne Sainte, d'où leur estoit venu le secours qu'ils avoient désiré. Aussi se creurent-ils entièrement redevables de leur salut à la Vierge tutélaire de ce lieu, et ils publièrent partout ses merveilles, après luy estre venus rendre leurs actions de grâces dans sa Chapelle[1]. »

(1) Ant. Le Roy, édit. 1681, p. 204-205.

Digitized by Google

1631. — » Jean Maréchal, natif du village d'Hidrequen[1], en Boulonnais, tomba, à l'âge de 25 ans, dans une défaillance générale de tous ses membres, après une maladie compliquée qu'on attribuait à quelque maléfice. Un an entier s'écoula sans qu'il pût sortir du lit, ni même remuer les jambes, lesquelles, par succession de temps, se collèrent tellement ensemble qu'il fut impossible de les séparer; pour surcroit d'affliction, il ressentit les douleurs aiguës de la pierre, dont il avait été jusqu'alors exempt. Ce fut inutilement qu'il employa toutes sortes de remèdes naturels: ils ne servirent qu'à lui faire connaître qu'il avait besoin d'un secours extraordinaire pour sortir du triste état où il était réduit. Il le trouva dans la confiance qu'il eut au pouvoir de Notre Dame de Boulogne. Dès le troisième jour d'une neuvaine qu'il voua, et qu'il accomplit en personne, ses jambes se séparèrent et reprirent tellement leurs forces qu'au moyen de deux potences il put se soutenir dessus. Il n'en eut plus besoin dans la suite, et il les suspendit avec joie devant l'image de sa bienfaitrice, en témoignage de sa reconnaissance, le 8 de juin, jour de la Pentecôte de l'année 1631[2]. »

Le 12 décembre 1631, François Fricot et Marie Drinquebierre, demeurant au bourg de Samer, assistés du doyen et du Chapelain de ce bourg signèrent une attestation constatant la guérison du jeune Antoine Fricot, leur fils, atteint de paralysie à l'âge de 12 ans. La mère de l'enfant, ayant appris la guérison de Louis Fontaine, résolut de faire faire une Neuvaine à Notre-Dame de Boulogne. Ce pieux exercice ne fut pas plustôt commencé « que le malade se trouva dans une meilleure dis-

(1) Hydrequent, ham. de Rinxent, canton de Marquise.

(2) *Abrégé* cité, édit. 1839, p. 130—131.

Digitized by Google

position, laquelle, s'augmentant de jour en jour, devint parfaite, au bout d'une seconde neuvaine qu'il accomplit luy même, en montant tous les jours à pied de la ville-basse en la chapelle de la Sainte-Vierge.[1] »

A la même époque, « le père Alphonse de Montfort, religieux Capucin, vicaire du couvent de Boulogne, fut guéri d'une rupture dont il était affligé depuis six ans, et qui avait été jugée incurable par les chirurgiens les plus experts ; et, par un surcroît de faveur, il se trouva en même temps délivré d'une autre incommodité dont il était travaillé depuis près de vingt ans. Il reçut ce double bienfait par l'intercession de Notre-Dame de Boulogne, dans le temps même qu'il en composait l'ancienne histoire, qui nous a servi de modèle dans la composition de la nôtre. Il méritait bien, ce me semble, de recevoir cette récompense de celle à qui il consacrait ainsi ses plus précieux moments. Messire Victor Le Bouthillier, pour lors évêque de Boulogne, voulut en célébrer lui-même une messe solennelle d'actions de grâces, le samedi 13 décembre 1631[2]. »

1632.— « Isabelle Mennin, femme de Jacques Briffault, de la basse-ville de Boulogne, était accouchée, après un long travail, d'un enfant qui n'avait ni mouvement, ni respiration, ni aucun signe de vie. Ce petit corps fut vu d'un chacun, dans cet état, l'espace d'une heure entière. Cependant la sage-femme, ayant été inspirée de faire un vœu à Notre-Dame de Boulogne, et le vœu ayant été ratifié sur le champ par la mère désolée, l'en-

(1) *Hist.* cit. édit. 1681. pp. 224 225.

(2) *Abrégé* cit., édit. 1839, p. 132. Cf. édit. 1681. pp. 237 et 238 ; Cf. aussi les mém. de P. Maslebranche.

Digitized by Google

fant ouvrit les yeux, pleura et donna toutes les autres marques de vie, au grand étonnement des assistants qui en firent leur déposition[1]. »

Nous rencontrerons plusieurs fois, dans le cours de cette histoire, la mention de semblables faveurs obtenues par l'intercession de Notre-Dame de Boulogne. Pour qui sait apprécier la grâce insigne du baptême, il n'y a pas lieu de s'étonner que Dieu rende la vie à ces petits êtres, afin que la sainte Église les fasse enfants de Jésus-Christ. Quel que soit le sort réservé aux enfants morts sans baptême, il est certain qu'ils ne jouiront jamais de la vue du Père céleste. Une mère chrétienne peut-elle se résigner sans tristesse à la pensée de ne pas procurer la vie de l'âme à ceux qui ont reçu d'elle, ne fût-ce que pour un instant, la vie du corps ? De nos jours, malheureusement, on y songe bien peu.

CHAPITRE XX.

Diverses marques de la protection de Notre-Dame de Boulogne dans les plus grands dangers sur les eaux ; — Grâces et faveurs accordées à plusieurs personnes, qui ont invoqué son secours dans leurs maladies ; — Guérisons miraculeuses, 1633—1641.

Sur la fin de janvier 1633, « un navire de Saint-Valery-sur-Somme, qui revenoit de Middelbourg, chargé de marchandises pour Dieppe, estant à la hauteur de Dunkerque, fut tout-à-coup agité par les tourbillons d'une tempeste très-violente. Le maistre du navire, appelé Antoine Lamy,

(1) Ibid. pp. 121-122.

Digitized by Google

se mit aussitost à sonder l'eau, pour reconnoistre s'il y avoit quelque danger de toucher terre, et comme il estoit occupé à cet exercice, une vague qui passa par-dessus le vaisseau, l'emporta et l'ensevelit dans la mer. La mesme disgrâce arriva à deux autres compagnons de l'équipage, que les flots redoublez emportèrent pareillement. Il ne restoit plus que Pierre Lamy, fils d'Antoine, avec un autre garçon, et il ne s'attendoit pas à un meilleur sort, lorsqu'une nouvelle vague, que le vent poussa sur le tillac, le précipita aussi dans la mer ; mais s'estant écrié en ces mots : *Nostre-Dame de Boulogne, ayez pitié de moy, priez Dieu pour moy*, à l'instant mesme une autre vague le rejeta sur le vaisseau entre les cordages ; après quoy le calme revint, avec un petit vent favorable, qui le porta devant Boulogne, où il entra à l'aide de quelques petites barques. Ce qu'il a déclaré estre véritable, et asseuré par serment solemnel devant les mayeur et échevins de Saint-Valery, qui en ont icy envoyé l'acte en parchemin, signé d'eux et du déposant, et scellé de leur sceau ordinaire [1].

« Le 15 d'avril de la même année, la Sainte-Vierge protégea aussi le sieur Fontaine-Le-Fèvre, écuyer du roi, dans un extrême danger sur la mer, comme il repassait d'Angleterre en France [2].

» Le 3 juin suivant, le marquis de Fontenai, ambassadeur de France en Angleterrre, comme il revenait de son ambassade, reçut de la Sainte-Vierge une semblable protection, dont il lui rendit le lendemain ses actions de grâces, et il fit présent, par reconnaissance, d'une somme d'argent à sa chapelle [3]. »

(1) Ant. Le Roy, édit. 1681, pp. 207. Cf. *Abrégé*, édit. 1839, pp. 110-111.
(2) *Abrégé* cit. p. 111.
(3) Ibid. Cf. édit. 1681, p. 208.

Digitized by Google

La marquise de Fontenai, sa femme, « ne se reconnut pas seulement obligée à la Sainte-Vierge pour avoir échappé aux dangers de la mer, mais encore pour avoir obtenu un enfant, contre toute apparence, après plus de seize années de stérilité ; en reconnoissance de quoy, elle fit célébrer devant l'Image miraculeuse dix-sept messes, comme pour marquer le nombre des années sur la fin desquelles ce bienfait luy avoit esté accordé[1]. »

Pareille grâce fut obtenue, vers le même temps, par Catherine Flahault, femme du sieur de Guersant de Calais. Après de longues et cruelles maladies, espérant contre toute espérance, elle obtint du Ciel, par un vœu à Notre-Dame de Boulogne, le bonheur d'être mère. Lorsque son enfant fut âgé de six mois, « elle le fit apporter dans la chapelle, pour l'offrir en actions de grâces à Celle de qui elle croyoit le tenir, et, en mémoire de cette consécration, elle le tint vêtu de blanc pendant trois ans entiers.

» Vers ce mesme temps encore, une bourgeoise de Lille, appelée Jeanne Clerbaut, obtint une faveur presque de mesme nature, en suite d'un vœu fait à la mesme intention. La lampe d'argent qu'elle envoya d'Ipres, où elle faisoit alors sa résidence, et qui fut présentée à la Vierge, le premier dimanche d'octobre, feste du Saint-Rosaire, fut le témoignage de sa reconnoissance.

» Le 5 juillet de la même année 1633, Gratienne Desmarests, femme de Guillaume Ambroise, habitant de la ville de Montreuil, fut attaquée, vers le terme de sa grossesse, de douleurs très-véhémentes, qui la travaillèrent sans relâche pendant quatre jours, et la réduisirent à un tel point de foiblesse que ceux qui estoient présens la voyant

(1) Edit. 1681. p. 216.

Digitized by Google

sans pouls et sans sentiment la tinrent pour morte[1]. Elle revint à elle tout à coup et se délivra heureusement de son fruit, aussitôt que son mari lui eut appliqué sur l'estomac une parcelle du bois de l'image de Notre-Dame de Boulogne et qu'il eut voué un pèlerinage en son église. Ils s'en acquittèrent tous deux le 15 octobre, accompagnés de quelques-uns de leurs parents et du sieur Laisné, curé d'Ecuires-lès-Montreuil, et laissèrent une déclaration signée d'eux et de quelques témoins[2].

Un homme du pays de Vimeux, Jean Fournier, demeurant au village de Feuquières, souffrait d'une maladie très-violente, depuis plus d'un an et demi. Ayant eu la pensée de faire un vœu à Notre-Dame de Boulogne, « il fut entièrement délivré de tous ses maux. C'est ce qu'il a certifié luy-mesme par acte public, le 18 de juin 1633, lorsqu'il est venu à Boulogne s'acquitter de son vœu[3]. »

On a dit que les procès-verbaux de ces guérisons attestent la crédulité de ceux qui les ont signés ; heureux les malades qui peuvent être crédules de cette façon !

« Barthélemy Rose, matelot du hâvre de Boulogne, ayant perdu l'usage de ses jambes depuis deux ans, et ne pouvant se soutenir qu'avec deux potences, se trouva tout d'un coup délivré de cette fascheuse incommodité, dans le temps qu'il accomplissoit son vœu dans la chapelle de Nostre-Dame, où il laissa les potences avec lesquelles il s'y estoit transporté, et s'en retourna d'un pas libre et asseuré dans sa maison. De quoy l'on dressa, le 8 octobre 1633, un procès-verbal, signé

(1) Édit. 1681. p. 217.
(2) Abrégé cit. p. 121.
(3) Édit. 1681., p. 236.

Digitized by Google

de luy, en présence de M. Le Vasseur, chanoine et trésorier de l'église cathédrale, et de quelques-autres personnes ecclésiastiques et séculières, qui confirmèrent les témoignages par leurs propres souscriptions [1].

» Une fille de ce païs [du Boulonnais], appelée Péronne Bouchard, dont nous lisons souvent le nom dans les anciens registres des messes qui se sont dites dans la chapelle, fut guérie, en décembre 1633, d'un chancre qu'elle avoit à la bouche ; et elle regarda cette guérison comme un effet de sa dévotion envers Nostre-Dame de Boulogne, devant laquelle elle fit célébrer la messe en actions de grâces [2].

La même année, « Isabeau de La Rue, femme de François Ferbet, fourbisseur, demeurant à Calais, vint à Boulogne rendre ses actions de grâces de la guérison d'un ulcère très-dangereux survenu au bras de sa petite fille, âgée d'environ quatre ans. Elle en avoit extrêmement souffert pendant deux mois et n'en avoit pu estre guérie qu'après qu'on eut fait pour elle une neuvaine devant Nostre-Dame et qu'on eut offert en sa chapelle un bras de cire blanche [3].

» En décembre 1633, un matelot de Boulogne, appellé Jean de Deurne, fut délivré d'un grand péril de mer par la mesme intercession. Comme il revenoit de Bourdeaux, une tempeste soudaine l'accueillit et menaça son vaisseau, ainsi que plusieurs autres de sa compagnie, d'une perte inévitable. Tous périrent en effet, à la réserve du sien, parce qu'il eut soin d'en recommander la conduite à la sainte Patronne du Boulenois, à qui il ne

(1) Ibid. p. 225.
(2) Ibid. p. 229.
(3) Ibid. p. 231.

Digitized by Google

manqua pas d'en témoigner sa reconnoissance à la fin de janvier suivant[1]. »

Au mois de février de l'année 1634, « un jeune homme de ce païs de Boulenois, nommé César Meignot, du village de Wirwignes, estant subitement attaqué d'une maladie qui luy osta le jugement et la parole, et le mit dans une entière impuissance de songer à l'affaire du salut, ses parents ne creurent pas luy pouvoir rendre un meilleur office, que de faire au plustost célébrer la Messe devant l'Image de cette Mère de miséricorde, afin qu'il plust à Dieu par les mérites de son intercession, accorder à ce pauvre moribond la grâce de pouvoir faire sa confession avant de mourir. L'effet suivit leur attente; le malade, contre toutes les conjectures de la médecine, se vit, incontinent après, en estat de songer à la plus importante affaire du chrétien et eut la consolation de ne partir de ce monde qu'après s'estre muni des Sacrements de l'Eglise[2].

» Marguerite De Lattre, fille de Dominique, sieur d'Ausque et de Damoiselle Jacqueline Le Clerc, demeurant à Boulogne, fut guérie d'un ulcère invétéré, après une neuvaine de messes célébrées à son intention devant la sainte Image[3] (février 1634.)

» Ce qui arriva au mois de juin de la mesme année, en la personne de Guillaume Thiembronne, procureur et greffier en la Sénéchaussée de Boulenois, est encore plus digne de considération. Il avoit souffert pendant trois ans et demy de grands maux aux jambes, auxquelles il s'élevoit de jour en jour des pustules chancreuses, suivies d'inflam-

(1) Ibid. p. 205-206.
(2) Ibid. p. 236.
(3) Ibid. p 212-213.

Digitized by Google

mations et ouvertures très cuisantes. Il n'y eut point de remèdes qu'il n'employast pendant tout ce temps-là, pour adoucir la violence du mal qui le tourmentoit jour et nuit : mais comme tout cela ne luy servit de rien, il aima mieux enfin mettre toute sa confiance en Nostre-Dame de Boulogne, il luy adressa ses ferventes prières, et fit plusieurs Neuvaines en sa Chapelle : après quoy il se trouva parfaitement guéri, au grand étonnement de tous ceux qui avoient eu connoissance de son mal, et particulièrement du médecin et du chirurgien dont j'ay cru devoir icy joindre le témoignage, pour plus grande preuve de la vérité du miracle.

« Nous Antoine Balhan, médecin ordinaire de » cette ville de Boulogne, et Daniel Malval, chi- » rurgien en ladite ville, certifions à qui il appar- » tiendra, que maistre Guillaume de Thiembronne » âgé de 48 ans, procureur et greffier en la Séné- » chaussée de Boulenois, auroit esté affligé, l'es- » pace de trois ans et demi, de plusieurs ulcères » virulentes, chancreuses et malignes, ès deux » jambes, lesquelles n'auroient pu estre guéries » par aucuns remèdes que les chirurgiens et plu- » sieurs autres personnes faisant profession de » traiter, panser et guérir tels et semblables maux » ou maladies, y ayent pu appliquer, soit emplâ- » tres, onguens et baumes de plusieurs sortes : » tous lesquels remèdes estant inutiles, et n'ayant » de rien profité, ledit de Thiembronne auroit eu » recours aux prières et oraisons, par lesquelles » il auroit réclamé la faveur, secours, et interces- » sion de la bienheureuse Vierge Nostre-Dame de » Boulogne, par le moyen et assistance de laquelle, » Dieu, souverain médecin, auroit parfaitement » guéri l'une et l'autre jambe, comme il appert » manifestement : ce que nous avons considéré, » visité, palpé, et exactement examiné, ce qu'a-

Digitized by Google

» vons jugé estre divinement et miraculeusement
» arrivé à l'honneur de Dieu par les prières et in-
» tercessions de sa bienheureuse Mère : en foy
» et témoignage de quoy, avons signé cette attes-
» tation. Fait ce neufvième juin 1634. Signé Bal-
» han, médecin, D. Malval[1]. »

En 1636, la peste ayant éclaté dans le Boulonnais, « diverses familles receurent à cette occasion de très-notables assistances de la Sainte-Vierge, dont elles vinrent faire leurs déclarations à Boulogne, et leurs remerciements tout ensemble. Le sieur Obacq, de Calais, fut un de ceux qui en eurent en ce temps-là plus de sujet. Sa petite fille ayant conversé avec un autre enfant qui estoit malade de la peste, sans qu'on le sceust, et qui en mourut peu après, fut aussi attaquée d'un grand accès de fièvre, jugée pestilentielle par les médecins. Le père, touché au point que l'on le peut estre en semblables accidents, la voua aussitost à Nostre-Dame de Boulogne, et promit un pèlerinage à son intention. A peine le vœu fut-il formé, que l'enfant retourna en parfaite santé et leva toute crainte de l'esprit des parents, qui en vinrent faire leurs actions de grâces et leurs dépositions.

» Le 12 de may de l'année suivante (1637), les confrères de Saint-Pierre de la paroisse de Marcq-lès-Calais, dont la charité est principalement occupée à la sépulture des personnes mortes de maladies contagieuses, vinrent en pèlerinage à Boulogne, pour remercier Nostre-Dame, des grâces qu'ils croyoient en avoir receues dans une infinité d'occasions très-périlleuses, où leur employ les avoit engagez pendant tout le cours de la peste.

» Le 9 de septembre de la mesme année, un habitant de la ville d'Ardres, Jean Plouvion, attesta

(1) Ibid. pp. 229-231.

Digitized by Google

par un acte signé de luy, que son fils âgé d'environ dix-huit mois, estant à l'extrémité, et luy sur le point d'estre enfermé avec toute sa famille, par ordre du magistrat, sur le rapport qu'on luy fit que la maladie de l'enfant estoit contagieuse, il se sentit inspiré de vouer un pèlerinage à Nostre-Dame de Boulogne, et qu'aussitost son fils fut veu amender avec un si prompt et si extraordinaire changement en sa personne, que sa mère le leva le jour mesme.

» Peu de temps auparavant, un habitant de Calais, Charles Thiembrone, frappé de peste, et déjà atteint d'un charbon à la cuisse, avoit trouvé sa guérison dans un vœu qu'il avoit fait à Nostre-Dame de Boulogne, et dont il s'estoit acquitté le Dimanche 25 octobre 1637, donnant un cœur d'argent enflammé, pour estre mis dans la main de l'Image [1].

» Le vœu de Jean Blondel, marchand, demeurant à Samer, fut aussi promptement exaucé. Il estoit extrêmement incommodé d'une rupture, et il y avoit longtemps qu'il en souffroit; mais s'estant avisé un jour d'invoquer l'assistance de Nostre-Dame de Boulogne, il s'en trouva incontinent guéri, ainsi qu'il l'a témoigné luy-mesme, souscrivant à l'acte qui en fut dressé, le 2 d'octobre 1639, lorsqu'il vint accomplir son pèlerinage [2]. »

Enfin, l'an 1641, « Marguerite Fromentin demeurant en la ville basse, impétra la guérison de Jeanne Evrard, sa fille, paralytique depuis longtemps. Elle en vint rendre grâces à la Sainte-Vierge, le 7 juillet [3]. »

(1) Ibid. pp. 212-213.
(2) Ibid. p. 237.
(3) Ibid p. 225.

Digitized by Google

C'est ainsi que la Vierge, Secours des Chrétiens, exauçait la prière que lui adresse l'Église : *Sentiant* OMNES *tuum juvamen, quicumque tuum sanctum implorant auxilium.*

CHAPITRE XXI.

Hommage du cœur d'or, au nom de Louis XIII et de Louis XIV, 1647 ; — *Dons et offrandes des particuliers, au milieu du XVIIe siècle ;—Guérisons diverses*, 1655—1658.

Les rois François II, Charles IX, Henri III et Henri IV avaient négligé de payer à la Vierge de Boulogne l'hommage qu'ils Lui devaient, à leur avénement. Louis XIII était mort aussi, sans que les promesses qu'il avait faites à ce sujet eussent été réalisées. Ce n'était pas faute de démarches de la part du Chapitre, mais plutôt, comme dit Antoine Le Roy, « une négligence affectée de la part des officiers mal disposez à cet égard. » Un arrêt du conseil d'état, rendu le 10 mars 1615, avait reconnu formellement le droit de l'Église de Boulogne. On déclarait expressément que « le roy, en son dit conseil, voulait accomplir ce qui était des bonnes et saintes intentions des rois ses prédécesseurs ; » mais, malgré l'ordonnance, par laquelle Louis XIII enjoignait à l'intendant des Eaux et Forêts de faire faire une coupe de bois extraordinaire dans les forêts du comté, afin de réunir la somme due, l'affaire resta toujours à l'état de promesse[1].

L'historien de Notre-Dame fait remarquer avec

(1) Cf. Le Roy, op. cit., pp. 180—182.

Digitized by Google

amertume que ce qui arriva, sous Louis XIII, *est assez ordinaire en ces sortes d'occasions*: il est toujours vrai de dire avec le Prophète : *Bonum est sperare in Domino quam sperare in principibus.*

Le roi Louis XIII, lorsqu'il vint à Boulogne, en 1632, donna des marques spéciales de sa vénération pour la Suzeraine du comté. Un chroniqueur du temps rapporte qu'il « demanda luy-mesme d'aller dans la Chapelle, encore qu'on luy eust préparé son siége dans le chœur des chanoines; il y vit l'ancienne Image quy estoit remise à sa place[1]. » Trois ans après (24 janvier 1635), le conseil d'état rendit un second arrêt qui n'eut pas plus d'effet que le premier. C'était en vain que le R. P. Alphonse de Montfort, capucin de Boulogne, avait rappelé au roi dans l'épitre dédicatoire de son Histoire de Notre-Dame, l'obligation où il était de ne pas refuser ce qui était dû. « C'est le dessein de cette Histoire disait-il, où Vostre Majesté verra qu'elle tient un des fleurons de sa couronne à certaine charge, et comme un fief de la Saincte-Vierge, Mère de Dieu. »

A l'avénement de Louis XIV, les instances redoublèrent. Anne d'Autriche, qui avait obtenu de la Sainte-Vierge, après vingt-trois ans de stérilité, un héritier direct de la couronne, se montra plus empressée d'acquitter les dettes de religion contractées par la maison de France. Après des négociations qui durèrent trois ans, l'hommage du cœur d'or fut enfin définitivement accordé, par le roi en conseil de Régence, tant en son nom qu'en celui de Louis XIII, à condition que la somme de douze mille livres, assignée à cet effet, serait employée à la construction d'un autel et d'une clôture de marbre, pour le chœur de la cathé-

(1) *Notes msstes d'Ant. Le Roy*, jam. cit. p. 141.

Digitized by Google

drole, (1647). Ce résultat fut l'œuvre de « Messire Antoine d'Aumont, pour lors gouverneur du Boulenois, et depuis mareschal duc et Pair de France et gouverneur de Paris, qui, par son grand crédit, ses puissantes sollicitations et ses vigoureuses poursuites, devoit mettre l'heureuse conclusion à cette affaire [1]. »

L'autel du chœur, commencé en 1653 et achevé en 1656, formait, avec sa clôture, « une des plus riches décorations de la cathédrale. Outre les fleurs de lys et les chiffres de Leurs Majestés, dont l'ouvrage était parsemé, suivant le témoignage d'Antoine Le Roy, on y voyoit représentez derrière l'autel, ces deux princes, (Louis XIII et Louis XIV), à genoux, offrans chacun un cœur à Nostre-Dame de Boulogne [2], » avec une inscription commémorative.

La piété des fidèles se montrait aussi, comme par le passé, généreuse et libérale envers la puissante Vierge qui rendait la santé aux malades.

En 1626, une dame de Lille, à la fois noble et pieuse offrit « par vœu de dévotion » deux rosaires de grand prix, qu'elle destinait à être conservés dans la chapelle et suspendus à l'Image de Notre-Dame [3].

L'année suivante, le duc de Bassompierre, ambassadeur de France en Angleterre, donna une somme de soixante livres pour les besoins de l'église [4].

(1) Ant. Le Roy, op. cit. p. 184; *pièces justifi.*, pp. 291, 292.

(2) Ibid. Un fragment de sculpture sur marbre blanc représentant un des deux rois, à genoux, offrant un cœur, subsiste encore dans le musée de Boulogne, où M. P. Hédouin l'a déposé.

(3) *Registr. concl. capit.* D. n° 2. 1. f° 37. v°.

(4) Ibid. f° 45.

Digitized by Google

Le 14 août 1630, « le comté de Croy et la comtesse sa femme, envoyèrent du païs d'Arthois où ils demeuroient, une robe de soye, brochée d'or et d'argent, un fin voile avec des fleurs d'argent et deux couronnes de mesme, l'une pour la Vierge et l'autre pour l'Enfant Jésus [1]. » Ces objets furent présentés, au nom des donateurs par un chanoine de Bruges, nommé Martin de Poix, député à cet effet [2].

Vers 1635, « Louise Isabelle d'Angennes-Maintenon, femme du marquis d'Aumont, chevalier des ordres du roy et gouverneur du Boulenois s'acquit la qualité de bienfaitrice de Notre-Dame par le don qu'elle fit de deux paremens d'autel, de satin blanc, avec le pavillon du tabernacle, le chasuble et les deux tuniques marquées de ses armes et de celles de son époux.

» Anne d'Aumont, leur nièce, qui avoit épousé le comte de Lannoy, gouverneur de Montreuil, fut encore une des illustres bienfaitrices de la chapelle, y ayant fait, en 1635, divers présens, qui obligèrent le Chapitre à luy chanter un obit solemnel après son déceds.

» Trois autres dames de qualité, la duchesse de Chevreuse, gouvernante de Picardie, Charlotte Cécile de Monchy, Abbesse du royal monastère de Sainte-Austreberthe de Montreuil, et la dame de Créquy d'Auffeu, honorèrent la sainte Image par un mesme genre de présent, luy donnant chacune une robbe de grand prix [3]. »

Le duc de Chaulne, dont nous avons déjà parlé, envoya plusieurs sommes importantes pour être employées à l'entretien et à la décoration de la

(1) Notes msstes d'Ant. Le Roy, jam. cit., p. 32.

(2) Cf. *Hist.* cit., p. 189.

(3) Ant. Le Roy op. cit., p. 188—189.

Digitized by Google

chapelle, « ce qui luy en fit à bon droit mériter le titre de bienfaiteur, dit Antoine Le Roy, aussi bien qu'à la duchesse Charlotte d'Ailly, dame de Péquigni, son épouse, laquelle, en cette qualité de bienfaitrice, fut depuis gratifiée par le Chapitre d'une Image de Nostre-Dame de Boulogne, enchâssée en argent [1]. »

Notre-Dame de Boulogne n'a pas été moins honorée par les chanoines de son église, ou, comme les appelle Le Roy, « les fidèles gardiens de son Image. »

« Nicolas de Lespaut se porta avec ferveur à la décoration de la chapelle, à laquelle il laissa par testament un chasuble de toile d'or, avec quelques revenus annuels pour fondation de Messes.

» Plusieurs autres chanoines, pour accroistre la vénération de ce saint lieu, y ont pareillement légué leurs meilleurs ornements et leurs plus riches meubles d'église ; entre lesquels est un beau chasuble de satin cramoisi, rehaussé de grandes fleurs en broderie d'or, qui est un don de M. Noël Gantois, doyen et official ;

» Un calice d'argent cizelé, qui est un legs de M. Jean de la Planche, archidiacre, official et grand-vicaire ;

» Un autre chasuble de satin, à fleurs en broderie, avec un grand calice d'argent doré et cizelé, et deux burettes de mesme, qui est de la donation de M. Jean Moucque, aussi doyen. Ce dernier avoit une dévotion admirable à l'Image de N.-D., dont il a pendant plus de quarante ans avancé le culte autant qu'il luy a esté possible ; et pour s'acquitter d'un vœu qu'il luy avoit fait, il a laissé en mourant à la fabrique sa maison, située en la rue du Chasteau, et constitué la chapelle légataire universelle du reste de ses biens.

(1) Ibid. p. 188.—An 1636.

Digitized by Google

» Et, comme les bons exemples des personnes ecclésiastiques sont d'une grande force pour establir la piété parmy les peuples, plusieurs laïques de l'un et l'autre sexe, et surtout de celuy à qui la dévotion est comme naturelle, ont pris à tâche de les imiter en ce point. De ce nombre sont :

» La dame de Saint-Martin, présidente de Calais, qui a fait don à l'Image d'une robe de satin cramoisi, garnie de passements d'argent ;

» Marie de Poucques, damoiselle de la Cour, qui a légué une chaîne d'or, employée depuis par la damoiselle d'Alingtun, sa mère, en l'achapt d'un devant-d'autel, d'un chasuble et d'une robbe pour l'Image, le tout d'un veloux figuré.

» Antoinette Le Roy, damoiselle de Berghette, qui a donné un ornement de satin blanc enrichi de dentelle d'or, avec plusieurs beaux linges d'autel; et qui, pour se montrer en mourant aussi libérale qu'elle l'avoit esté durant sa vie, a laissé, entre autres dons pieux, une chaîne et un chaînon d'or, avec un reliquaire de valeur notable, pour servir, ou le prix d'iceux, à la décoration de la Chapelle, lieu de sa sépulture, et non à un autre usage. Sa dévotion envers la Sainte-Vierge, semble avoir depuis esté récompensée, en la personne d'une nièce de mesme nom, laquelle, dans l'extrémité de maladie, ayant esté vouée à Nostre-Dame de Boulogne, en receut la guérison dans le temps qu'on la croyoit morte, et qu'on se disposoit mesme à luy couvrir la face pour l'ensevelir ; de quoy Antoine Le Roy, président et lieutenant-général de Boulogne, son père, et Magdelaine Scotté de Velinghen, sa mère, rendirent de publiques actions de grâces à Dieu, par l'offrande d'un tableau, en acquit de leur vœu.

» Marguerite Destailleur, fille du sieur de Questrèques, procureur du Roy en la sénéchaussée de

Digitized by Google

Boulenois, en reconnoissance aussi de quelque faveur obtenue par la mesme intercession, donna un parement d'autel de veloux orangé.

» Dame Antoinette Monet de la Salle, femme de Henry de Boyvin du Vaurouy, conseiller au parlement de Paris, fit présent d'un autre devant-d'autel de moire verte à fonds d'argent, et d'une robbe de mesme, pour servir à la sainte Image.

» Je passe sous silence plusieurs autres présens de moindre considération, que divers particuliers de ce païs ont offert à la Sainte-Vierge[1]. »

Nous voudrions pouvoir citer, à côté de ces noms illustres, l'humble offrande du pauvre, le denier de la veuve, l'obole de l'orphelin; mais Dieu seul en a tenu registre sur le Grand-Livre éternel. Combien n'y en a-t-il pas qui ont donné quelques sous de rente annuelle, à charge de messes devant la sainte Image, « pour le grand zèle et » dévotion qu'ilz avoient toujours eu et porté à la » chapelle Nostre-Dame, et affin de participer aux » prières quy se font dans ladite chapelle[2] ? Combien dont le sacrifice a été plus minime encore aux yeux des hommes, mais plus grand et plus méritoire aux yeux du Très-Haut ?

C'est que, parmi le peuple, la foi et la confiance dans le pouvoir de la Vierge fidèle étaient assez vives et assez fortes pour obtenir une continuelle effusion des grâces les plus abondantes.

En 1655, « un pauvre homme de la ville de Calais, nommé Pierre Plet, incommodé d'une hanche ayant entrepris de faire le pèlerinage de Boulogne avec deux potences, fut tout surpris de ce qu'arri-

(1) Ant. Le Roy, op. cit., pp. 190-192.

(2) Préambule d'une donation de 70 sols tournois de rente annuelle, faite par Marye Pruvost, veuve de Jacques Guilbert. 10 janvier 1640, Insinuée au Bailliage de Desvrene, (Re 1637—1646, f° 115 et 116); (Archives du Tribunal civil).

Digitized by Google

vant à Wimille, village distant de cette ville d'environ une lieue, il n'en avait plus besoin, et de ce que Celle dont il venait réclamer le secours dans son église l'avait exaucé avant même qu'il y fût arrivé ; il ne laissa pas de poursuivre son chemin, et portant entre ses mains ce qui avait servi à le porter, il entra joyeux dans la chapelle, où il fit ses actions de grâces, et attesta cette merveille en présence de plusieurs témoins dignes de foi, le 1er jour du mois d'avril.

» En la même année, et le 29 du même mois, Josse Cucheval, marchand de la ville de Montreuil, vint remercier Notre-Dame de Boulogne de ce qu'après lui avoir intérieurement adressé un vœu, il avait à l'instant recouvré l'usage de la langue et la liberté d'un bras, dont il était demeuré perclus par une indisposition subite que tous les remèdes n'avaient pu guérir. Il signa l'acte de reconnaissance avec la main dont il venait de recouvrer l'usage [1]. »

» On regarda aussi comme un effet extraordinaire de l'intercession de la Sainte-Vierge ce qui arriva l'an 1655, à Robert Pennier, âgé de 12 ans, fils de Gilles Pennier, matelot de la ville de Calais. Ayant perdu l'usage de ses jambes par une engelure invétérée, où tout l'art de la chirurgie avait été vainement employé, il fit vœu d'aller en pèlerinage à Boulogne. Pour l'exécuter, il se mit en marche, soutenu sur deux potences, ce qu'il n'avait pu faire jusqu'alors. Etant arrivé sur une éminence d'où l'on commence à découvrir le clocher de l'église de Notre-Dame, il y fit sa prière, et aussitôt il reconnut qu'il n'avait plus besoin de ses béquilles ; c'est pourquoi il en chargea sa

(1) Ant. Le Roy, *Abrégé* cit. édit. 1839, p. 127. Cf. Histoire cit. édit. 1681, pp. 225, 226 et 240.

mère, et d'un pas leste il acheva son pèlerinage. On en dressa, le 6 juin de la même année, un procès-verbal en bonne forme, signé de lui, de sa mère et de quelques autres témoins dignes de foi, après visite faite des jambes du malade guéri, et l'attestation des sieurs Bénard et Harpalain, chirurgiens de la ville de Calais, qui l'avaient traité dans sa maladie[1]. »

Pour que rien ne manque à la gloire de cette Vierge des mers, de cette consolatrice de toutes les infortunes, il nous est donné de faire paraître la mémoire d'une grande reine, fille, femme et mère de rois puissants ; de citer parmi les bienfaitrices de Notre-Dame de Boulogne HENRIETTE-MARIE DE FRANCE, dont les malheurs ont été si éloquemment racontés par Bossuet. Cette princesse donna, en 1657, « un beau et grand ciboire de vermeil doré, cizelé, en reconnoissance de quelques grâces receues du ciel par les mérites de Nostre-Dame de Boulogne, qu'elle n'a jamais manqué de visiter, avec une grande dévotion, toutes les fois qu'elle a passé par cette ville[2]. »

» Le 26 septembre 1658, damoiselle Suzanne Le Camus, de cette ville de Boulogne, affligée depuis longtemps d'une douleur à la hanche, qui l'empêchait de marcher autrement qu'à l'aide de deux potences, se trouva heureusement guérie en faisant ses prières devant l'Image miraculeuse. Elle y laissa ses potences et retourna chez elle d'un pas libre et assuré. Peu de jours après on chanta une messe solennelle pour remercier la Sainte-Vierge de cette faveur insigne, dont tout le monde était instruit[3]. »

(1) *Abrégé* cit. pp. 129, 130. Cf. *Hist.* pp. 231 233.
(2) Ant. Le Roy, *Hist.* cit. p. 189.
(3) *Abrégé* cit., p. 134. Cf. *Hist.* p. 227.

Digitized by Google

» En 1659, le marquis de Ceralde, gouverneur des ville et citadelle d'Anvers, envoya une grande lampe d'argent de la valeur de mille francs, pour estre suspendue dans la chapelle, comme une marque visible de sa gratitude envers la Sainte Vierge, de qui il avoit receu quelque faveur particulière[1]. »

CHAPITRE XXII.

On place une Image de Notre-Dame, au-dessus des portes de la ville ; — Le duc d'Aumont fait construire un Jubé de marbre, à l'entrée du chœur ; — Miracle constaté par l'autorité épiscopale ; — Marins sauvés du naufrage ; — Guérisons et faveurs diverses.

En 1659, dit Antoine Le Roy, « les mayeur et eschevins firent élever au dessus de la principale porte de la ville, une grande Image de Nostre-Dame, exprimée en relief, tenant un cœur dans la main droite, et posée dans un batteau, où plusieurs anges servent de pilotes. Elle fut bénie solemnellement par le doyen de la cathédrale, au retour d'une procession des Rogations, et saluée ensuite à trois diverses reprises par le chant de tout le Clergé, sous le nom de Nostre Patronne Singulière[2]. Cette cérémonie est passée depuis en coutume, et, toutes les fois que l'on rentre processionnellement par cette porte, on ne manque pas de saluer, en la mesme manière, l'Image de celle

(1) *Hist.* cit. p. 180.

(2) L'invocation, spéciale à l'église de Boulogne, PATRONA NOSTRA SINGULARIS, *ora pro nobis*, a été tout récemment approuvée par la Sacrée Congrégation des Rites. — Note de l'auteur.

que l'on reconnoist pour la vraye Souveraine du païs : de mesme en quelque façon que ceux qui arrivoient autrefois à Babylone, estoient obligez de saluer l'Image du Prince, qu'on leur présentoit à la porte[1].

» Mais rien de tout ce que j'ay remarqué jusques icy, n'a encore égalé la magnificence du seigneur maréchal d'Aumont. Non content d'avoir donné à l'église de Nostre-Dame, un ornement complet de drap d'or à grandes roses de veloux cramoisi, avec un excellent tableau de l'Assomption, il voulut, avant de mourir couronner tous ses bienfaits par un superbe jubé de marbre qui forme l'entrée du chœur, et qui en fait une des plus grandes beautez. Quelques-uns croyent qu'un vœu qu'il fit à Nostre-Dame de Boulogne, en quelque dangereuse occasion de guerre, a donné lieu à ce grand ouvrage ; mais tout le monde sçait aussi, que la généreuse inclination qu'il avoit pour cette église y a eu la principale part ; c'est pour cela que le Chapitre luy a témoigné tant de reconnoissance, et que, pour rendre la mémoire de son auguste bienfaiteur vénérable à la postérité, il a fait graver en lettres d'or cette inscription, qui en contient un assez grand panégyrique :

Antonius d'Aumont, Dux, Par et Mareschallus Franciæ, Parisiorum ac Urbis hujus et Comitatus Prorex, hanc domus Dei sanctuario frontem P. et DD. Anno Domini 1667.

» Et, comme si la piété envers Nostre-Dame de Boulogne estoit une qualité héréditaire dans la maison d'Aumont, et une vertu attachée aux gouverneurs de ce païs, de mesme qu'elle a toujours esté inséparable de la personne de nos rois, nous voyons encore aujourd'huy monseigneur le duc

(1) Philostrat. in *vita Apollonii*, L. I. C. 8. — N. de Le Roy.

Digitized by Google

d'Aumont, fils et successeur du maréchal en ce gouvernement, et madame la duchesse son épouse de l'illustre maison de la Mothe-Houdancourt, imiter cette mesme piété; l'un s'appliquant avec soin à tout ce qui regarde l'embellissement de cette église, l'autre, s'attachant avec zèle à revêtir les autels d'ornemens précieux. La chapelle de la Vierge en possède deux, et le chœur un autre, tous trois estimez très-riches; mais j'oseray dire que ce n'est pas tant à cause de leur prix qu'ils sont recommendables, que parce qu'ils sont faits en partie de la main de la donatrice, qui fait gloire de consumer ses plus beaux jours, ainsi que ses biens, au service de Jésus-Christ et de sa sainte Mère [1]. »

Ces sentiments étaient partagés par les membres de la famille royale. Lorsque Louis XIV tomba subitement malade, à Calais en 1658, la reine-mère s'empressa de recourir à l'intercession de Notre-Dame de Boulogne; et, si, dans cette occasion, l'on ne crut pas devoir attribuer la guérison du monarque à l'efficacité des prières qui furent faites devant la sainte Image, on fit remarquer du moins « la prompte confiance » de la pieuse Anne d'Autriche.

» Aussi, dit à ce sujet l'historien de Notre-Dame, dans les divers voyages que la Cour a faits depuis ce temps-là à Boulogne [2], avons-nous pu remarquer dans Leurs Majestez et dans la famille royale des sentimens extraordinaires de dévotion à cette sainte Image. Ces longues et respectueuses prières que nous avons veu faire en sa chapelle à la reine mère, et à la reine à présent régnante, tant à leur arrivée, qu'à leur départ; ces pieuses libé-

(1) Ant. Le Roy, *Hist.* cit., pp. 193-194.

(2) Voyages de la cour par Boulogne, le 2 juin 1670, le 1. may 1672 et le 20 juillet 1680.—N. de Le Roy.

Digitized by Google

ralitez qu'elles y ont faites, toutes les fois qu'elles y ont passé ; ce zèle de toute la Cour à se pourvoir de boites et de médailles[1], pour conserver le souvenir de cette sainte Image miraculeuse ; le désir empressé que Monsieur, frère unique du roy, et le roy luy-mesme, ont témoigné de vouloir estre instruits des particularitez de son histoire, en ayant mesme emporté un livre avec eux, pour s'en entretenir le long du voyage, tout cela, dis-je, nous a pu faire assez remarquer la haute estime et la tendre affection que la première Cour de l'Europe avoit (comme elle a encore) pour Nostre-Dame de Boulogne[2]. »

Reprenons le récit des faveurs miraculeuses que la foi des pieux fidèles obtenait chaque jour, par l'invocation de sa Patronne bien aimée.

» Le 15 juin 1671, une pauvre femme de la ville de Calais, Anne Sire, vint faire dire la messe devant Nostre-Dame de Boulogne et asseura qu'ayant esté paralytique pendant six mois, et n'ayant pu tirer aucun soulagement des remèdes que les médecins luy avoient ordonnez, elle avoit trouvé tout d'un coup sa guérison dans l'invocation de cette Vierge, à qui elle en venoit faire ses remercimens[3]. »

Le 12 juin 1672, au passage du Rhin près du fort de Tolhuis, un cavalier Français, sur le point de périr, appelle à son secours Notre-Dame de Boulogne. Aussitôt, dit l'historien, il croit entendre une voix qui l'exhorte à prendre courage, en

(1) Ces boites étaient une sorte de petit reliquaire, contenant un modèle de l'Image miraculeuse ; elles étaient décorées intérieurement avec plus ou moins de richesse, suivant leur valeur, et fermées par un cristal, comme le sont encore aujourd'hui les reliquaires.—N. de l'auteur.

(2) Ant. Le Roy, *Hist.* cit. pp. 186 et 187.

(3) Ibid. p. 227.

Digitized by Google

l'assurant que bientôt il abordera heureusement à terre. « Il s'y trouva en effet peu après, et, depuis, il est venu en personne en rendre ses actions de grâces devant l'Image de sa libératrice [1]. »

Tous ces faits, attestés par ceux qui en ont été les heureux témoins, et recueillis par l'historien Le Roy, du vivant même des personnes intéressées à réclamer s'il y avait eu quelque inexactitude dans son récit, n'ont pas été toutefois l'objet d'une information régulière et canonique. « Mais voici, au rapport du même auteur, une guérison qui a fait plus de bruit dans le pays : aussi renferme t-elle plusieurs miracles, et c'est un exemple des plus mémorables et des plus avérés du soin maternel de la Sainte-Vierge pour les personnes voisines du lieu, où elle ne cesse de faire ressentir la grandeur de son crédit à ceux qui y recourent dans leurs besoins. »

» Marie Sergeant, fille de Philippe Sergeant, ancien échevin et juge-consul de la ville de Calais, et d'Alix du Rosel, travaillée depuis cinq ans de plusieurs maux compliqués que tous les remèdes humains ne faisaient qu'aigrir, mit enfin toute sa confiance en Notre-Dame de Boulogne, à qui elle se sentait déjà obligée de quelque faveur qu'elle en avait reçue dans son enfance. Elle voua une Neuvaine de messes devant l'Image miraculeuse, et elle voulut même y assister, contre l'avis des médecins, qui ne la jugeaient point en état d'entreprendre ce voyage. Le huitième jour de la Neuvaine, qui était le 13 septembre 1674, comme elle se disposait à communier dans la chapelle où elle s'était fait porter, elle fut tout étonnée qu'après un tremblement soudain et des douleurs aiguës,

(1) Ibid. 209. Ce cavalier s'appelait Louis Le Vel, et demeurait à Etaples en 1680.

Digitized by Google

suivie d'une sueur et d'une faiblesse extraordinaires, toutes ses infirmités la quittèrent en un instant. Les nerfs et les muscles de la hanche, dont elle souffrait depuis longtemps une fâcheuse contraction, devinrent souples; et la jambe, qui en était diminuée d'un demi-pied, se trouva égale à l'autre. L'œil droit, qui était tout rétréci et retourné par la violence des mouvements convulsifs qu'elle avait essuyés, reprit sa figure ordinaire; tous les autres membres reprirent leur situation naturelle et recouvrèrent leur première force; les vomissements presque continuels dont la malade était tourmentée, cessèrent depuis ce jour-là; et, ce qui a paru plus singulier à ceux qui ont examiné les circonstances de cette guérison, un cautère qu'elle avait actuellement à la jambe se sécha et se referma tout-à-coup, sans laisser d'autre vestige que la cicatrice. Personne ne douta qu'une guérison si soudaine et si parfaite ne fût l'effet d'une vertu surnaturelle. Néanmoins, pour ôter aux ennemis de notre religion tout soupçon d'une créance trop légère, messire François Perrochel, alors évêque de Boulogne, dont la mémoire est en bénédiction, en fit faire une information exacte par M. Oudard Hache, chanoine et trésorier, depuis archidiacre de cette église, et, de l'avis de messieurs Porcher, Grandin, Dumetz, de La Planche et de Boulogne, docteurs en théologie de la faculté de Paris, à qui l'information fut envoyée, avec la déclaration des médecins et chirurgiens, il fit publier cette guérison par tout son diocèse, comme un vrai et incontestable miracle obtenu par l'intercession de Notre-Dame de Boulogne[1], ordonnant même qu'il s'en fit une solennelle action de grâces

(1) Nous avons cru devoir donner en entier la lettre pastorale que le pieux évêque publia à cette occasion. On la trouvera en *Appendice*, à la fin de cet ouvrage.

Digitized by Google

dans la cathédrale par le chant du *Te Deum*, précédé d'une procession générale, où devait assister et assista tout le clergé séculier et régulier de la ville de Boulogne.

» Ce fut le premier jour de décembre de l'an 1675 que se fit cette pieuse cérémonie; et, comme souvent la reconnaissance d'un bienfait en attire un autre, Jacqueline Courtois, veuve de Toussaint Descamps, du village d'Eschinghen, crut que son enfant, qu'elle y avait apporté, pourrait recevoir une pareille grâce par la même intercession, qu'elle implora humblement. C'était une petite fille âgée de huit à neuf ans, percluse de tous ses membres depuis le jour de sa naissance. La vertueuse veuve reçut sur-le-champ la récompense de la simplicité de sa foi : elle eut la joie de voir qu'ayant mis sa fille à terre, elle marcha jusqu'au balustre, et suivit la procession d'un pas fort libre, après quoi elle la reconduisit du même pas dans sa maison, en la tenant simplement par la main. C'est ce qu'elle a attesté par-devant nous, le 19 novembre 1678 [1].

Ce qui est arrivé au sieur Nicolas de Roberty, secrétaire de monsieur le comte d'Estrées, vice-amiral de France, était de plus fraîche date, lorsque Le Roy publia son Histoire. « Il se trouva engagé dans ce malheureux naufrage qu'une partie de notre flotte fit, le onzième de mai de l'année 1678, proche de l'île des Oiseaux, à la hauteur de Colossol et Bonnaire, dans l'Amérique, où nous perdîmes douze gros vaisseaux, et où périrent neuf cents hommes. Au milieu de cette consternation presque générale, où chacun s'abandonnait à la merci des eaux, sans espérer de ressource, il fut inspiré, avant que de se jeter en mer, de faire un

(1) Ant. Le Roy, *Abrégé* cit. p. 135-138. Cf. *Hist.* pp. 421 252.

Digitized by Google

vœu à Notre-Dame de Boulogne, qui lui était fort connue, à cause du voisinage de Montreuil, lieu de sa naissance, et promit de visiter dévotement son église, s'il plaisait à Dieu, par son intercession, de lui donner les moyens de gagner terre. Ayant achevé de former son vœu, il se jeta avec confiance au milieu des eaux, et s'attacha, l'espace de huit heures entières, à un bout de planche de la longueur d'un bras; il fit, avec ce faible support, deux grandes lieues de mer, jusqu'à ce qu'enfin il fut secouru et mené à bord par quelques-uns de ceux qui s'étaient sauvés du naufrage. Il vint à Boulogne six mois après, remercier Celle à qui il se croyait redevable de la vie, et fit une déclaration de tout ceci, en présence de M. Samson de la Planche, docteur en théologie, chanoine de l'église cathédrale, vicaire général de l'évêché, et de M. Matthias Morlet, aussi chanoine et pénitencier de la même église; Nous, étant alors official, en avons reçu l'acte le neuf novembre de la même année[1].

» Un an après, Michel Colombel, de la ville de Calais, maître d'un navire nommé *le Saint-Jean de Dieppe*, et cinq matelots avec lui, furent garantis du naufrage d'une manière qui leur donna autant d'admiration que de reconnaissance. Ils ont solennellement attesté qu'au mois de mai 1679, faisant voile pour La Rochelle, ils furent assaillis d'une effroyable tempête, au travers des rochers de Glenan, sur la côte de Bretagne. L'orage dura près de deux jours, et le vaisseau ayant été démâté dès le commencement, le pilote se vit contraint de le laisser aller au gré des vents, et de s'abandonner à la merci des flots. Dépourvu de tout secours du côté de la terre, il crut qu'il fallait uniquement l'attendre du ciel : il le demanda avec

(1) Abrégé cit. pp. 111-112 Cf. Hist. pp. 210.

Digitized by Google

instance à Celle qui en est la Reine, et il promit que s'il le recevait par son crédit auprès de Dieu, il irait l'en remercier dans sa chapelle de Boulogne, et lui présenterait un tableau en actions de grâces. Sa prière fut exaucée: le vent, jusqu'alors contraire, changea tout-à-coup, et servit à leur faire doubler la roche nommée *les jumonts*, qu'ils appréhendaient le plus, et où ils ne pouvaient manquer de périr, sans ce changement de vent, qui se remit ensuite comme auparavant, jusqu'à ce que, venant à se calmer le soir, il leur donna le moyen d'aborder au port de Quimperlé. Le vœu fut accompli, quoique long-temps après, par celui qui l'avait fait: il est venu avec Pierre Brimont, autre maître de navire de Calais, suspendre, à l'entrée de l'église de sa libératrice, la peinture du péril qu'il avait encouru.

» Nous avons divers autres témoignages, et beaucoup plus récents, de l'efficacité des vœux de ceux qui, dans de semblables disgrâces sur la mer, ont eu recours à la Sainte-Vierge et promis de venir honorer son Image miraculeuse à Boulogne; et nous nous croyons d'autant plus obligés d'en faire ici le récit, que des exemples de protection visible si connus sont capables d'inspirer la même confiance aux gens de mer du pays, qui courent les mêmes hasards sur ce terrible élément.

» En 1694, le sieur Herpin, capitaine d'une frégate du roi nommée l'*Audacieuse*, se trouva dans un danger imminent de périr de faim et de misère avec son équipage vers le Togreban; la tempête et le mauvais temps, qui avait duré plus de vingt-cinq jours, avait causé plusieurs maladies dans son vaisseau; il manquait de vivres et de remèdes, et il n'y avait plus à attendre qu'une longue et triste mort pour sortir d'un si pitoyable état. Se voyant réduit à la dernière nécessité,

Digitized by Google

il prit le parti de s'adresser à Notre-Dame de Boulogne, et de lui faire un vœu. Aussitôt après il fut joint d'une autre frégate, qui lui donna tous les rafraîchissements dont il avait besoin; ensuite de quoi son vaisseau ayant encore essuyé quelques risques, il aborda heureusement à Dunkerque le 8 septembre, jour de la Nativité de la Sainte-Vierge. Ce capitaine et la meilleure partie de son équipage vinrent à Boulogne, le 19 du même mois, honorer la puissante protectrice à laquelle ils se sentaient obligés de leur conservation, et certifièrent tout ce que dessus.

» Le sieur Augustin Le Roi, lieutenant de vaisseau, rendit les mêmes devoirs à la Sainte-Vierge le 15 juillet de l'année suivante. Il rapporta qu'étant dans le Nord, au mois de mars 1695, il s'était trouvé, lui et son équipage, dans le dernier péril, ce qui l'avait porté à faire un vœu à Notre-Dame de Boulogne. Il en obtint tout ce qu'il désirait, et il ne fut pas plus tôt arrivé à bon port, qu'il se mit en devoir de s'acquitter de son vœu, ayant fait ses dévotions dans la chapelle, et signé ensuite sa déposition.

» Le 21 septembre 1696, le sieur de Bassemesson, capitaine, et tout son équipage, après avoir été délivrés d'un très-grand danger de la mer par le même moyen, y vinrent aussi donner des témoignages de leur reconnaissance. Celle de Jean Poulet, capitaine d'une petite barque de Calais, fut rendue publique par l'offrande d'un grand cœur d'argent, qu'il vint faire dans la même chapelle, accompagné de neuf à dix matelots, pour l'acquit de leur vœu commun, et en actions de grâces de l'heureux succès de leur course sur mer.

» Il y a quelque chose de remarquable pour sa singularité, en ce qui arriva à Jean Formentin, capitaine d'un petit navire du Hâvre-de-Grâce. Il

Digitized by Google

en était parti le 11 février 1700, et approchait de la côte de Dannes, à quatre lieues de Boulogne, quand il fut surpris d'une si rude tempête, qu'après avoir employé tout ce que l'expérience de la marine lui put suggérer, il crut ne pouvoir échapper au naufrage sans quelque assistance extraordinaire. Il implora celle de Notre-Dame de Boulogne, et il en éprouva les effets, lorsque lui et ses compagnons effrayés ne savaient plus ce qu'ils en devaient espérer. Ayant été contraints de se jeter à la côte, le vaisseau fut renversé en touchant terre, et tous ceux qui étaient dedans se trouvèrent couverts des vagues et du bâtiment, sans qu'il leur fût possible de rien voir, jusqu'à ce qu'un coup de vent favorable remit le navire sur sa quille; et les matelots avec leur capitaine s'étant jetés à la nage, arrivèrent tous heureusement au rivage. Incontinent après, ils accoururent à Boulogne dans le même état où ils étaient en se sauvant, visitèrent la montagne sainte, d'ou ils croyaient que le secours leur était venu, et y signèrent l'acte qui en fut dressé le 16 du même mois [1].

» Les anciens inventaires de la Trésorerie font mention de figures d'enfants, d'argent émaillé, offertes par des personnes de qualité; et dans ces dernières années on en a aussi apporté plusieurs dans la chapelle, tant en cire qu'en argent; ce qui montre que de tout temps Notre-Dame de Boulogne s'est plu à assister extraordinairement les femmes mariées, soit dans la disgrâce de la stérilité, soit dans les dangers de la grossesse, soit dans les difficultés de l'enfantement.

» Au mois de juin 1693, il fut présenté un enfant de fin or, de la part de Barthélemi de Meleun, chevalier, seigneur d'Illy et de Domicour, demeu-

(1) Ibid pp. 112—116.

Digitized by Google

rant à Amette, en Artois, pour lequel fut en même temps célébré une messe en accomplissement de son vœu.

» L'offrande du sieur Faulconnier est une des plus récentes, et l'événement qui y a donné occasion mérite d'être ici détaillé. C'était un négociant de la ville de Dunkerque, conseiller de la Chambre de Commerce et commissaire du roi de Danemark. Il avait épousé Marguerite Cardon, d'une famille honorable de Saint-Omer, et depuis six ans qu'il vivait avec elle, le ciel n'avait pas encore favorisé leur mariage de ses bénédictions. Son emploi l'ayant obligé de voyager souvent en cette ville, il était instruit du culte particulier qu'on y rend à la Sainte-Vierge. Il avait même visité plusieurs fois sa chapelle avec édification, et les monuments de piété qu'il y avait remarqués lui avaient inspiré une dévotion des plus tendres pour Notre-Dame de Boulogne. Étant donc plein de confiance dans le crédit de cette puissante thaumaturge, il s'adressa à elle pour obtenir la fécondité de son épouse. Il lui promit, s'il était exaucé, d'aller nu-pieds depuis le pont de Marquise jusqu'à sa chapelle (ainsi que le pratiquaient la plupart des pèlerins de Flandre), d'y faire célébrer une messe solennelle, et d'y offrir un enfant d'argent. L'humble prière du zélé serviteur de Marie ne manqua point de pénétrer les cieux. Son épouse conçut et mit heureusement au monde un garçon. Néanmoins la joie que causa sa naissance fut bientôt troublée par la crainte de le perdre. Peu de temps après, cet enfant de grâce parut toucher à sa fin. Il était violemment agité par de fréquentes convulsions. A peine lui restait-il quelques signes de vie, et l'on n'attendait plus de lui qu'un dernier soupir. Dans cette fâcheuse extrémité, son triste père, qui le tenait entre ses

Digitized by Google

bras, espéra contre toute espérance. Il s'adressa de rechef à Notre-Dame de Boulogne, et lui demanda avec empressement la conservation de son fils dont il était redevable à son intercession. Sa généreuse bienfaitrice ne voulut pas l'obliger à demi. Elle mit le comble à la première faveur qu'il en avait reçue, en sauvant de la mort celui à qui elle avait d'abord procuré la vie. En peu de jours il fut parfaitement guéri, et ses parents, pour en témoigner leur reconnaissance, non contents d'acquitter leur premier vœu, firent chanter devant l'Image de la Sainte-Vierge, une seconde messe en actions de grâces. Ce fils si cher et si précieux à sa famille a joui long-temps d'une ferme santé, et sa naissance a été suivie de celle de deux filles. En acquit du vœu dont nous venons de parler l'on a donné, et l'on voit encore dans la chapelle, une plaque d'argent où est la représentation d'un enfant au naturel couché dans son berceau, avec cette inscription :

D. O. M.

Et beatissimæ Virgini Matri Boloniæ cultæ, Dionysius Petrus Faulconnier, et Maria Margarita Cardon conjuges, se se ejusque intercessione datum filium Joachim Benedictum, non ingrati offerunt, dedicant, et consecrant, Anno Domini 1696 (1).

(1) Ibid. pp. 122—124.

Digitized by Google

CHAPITRE XXIII.

Protection de Notre-Dame de Boulogne contre la peste;—Pèlerinages accomplis par les paroisses de Sangatte, de Licques, de Saint-Pierre-lès-Calais, de N.-D. de Calais, de Samer, de Wissant, de Guînes, d'Oye, de Preures, d'Hucqueliers, de Wimille, de Courset et autres, 1697—1702.

Bossuet a dit quelque part que « les grandes prospérités nous aveuglent, nous transportent, nous égarent, nous font oublier Dieu, nous-mêmes et les sentiments de la foi. » Aussi, est-ce principalement dans les grandes calamités que la foi des peuples se réveille. Lorsque la main de Dieu s'appesantit sur la terre; quand on désespère de tous les secours humains, c'est alors qu'on lève les yeux en haut, pour demander avec larmes au Dieu de miséricorde et à la Vierge clémente, le pardon, l'indulgence et la paix.

De tous les fléaux que Dieu emploie pour ramener à Lui les peuples égarés, il n'en est point de plus redoutable que la peste, sous les différentes formes avec lesquelles elle promène ses ravages dans l'humanité. Nos temps modernes l'ont vue disparaître, momentanément du moins, pour faire place à une autre épidémie dont l'action n'est pas moins cruelle: mais, au moyen-âge, et dans les derniers siècles, elle se montrait à de fréquents intervalles; et, suivant l'expression du poète, elle répandait partout la terreur. Notre ville a souvent payé un tribut fatal à cette terrible messagère du courroux céleste. Les populations consternées s'enfuyaient à son approche: en 1625 et en 1636, de nombreuses familles sortirent des murs, pour

Digitized by Google

aller camper sous des tentes, aux environs de la ville [1].

Notre-Dame de Boulogne, comme on a pu le voir dans les chapitres précédents, a plusieurs fois adouci, en faveur de son peuple, les rigueurs de ces effrayantes calamités. « Cette dangereuse maladie, qui frappe indistinctement toutes sortes de personnes, a su quelquefois distinguer ceux qui s'étaient réfugiées entre les bras de cette Vierge, et n'a pas osé les attaquer. Ayant fait de grands ravages dans la ville de Boulogne, l'an 1625, elle s'apaisa tout-à-coup, en suite d'une neuvaine que l'on fit à cet effet devant l'Image miraculeuse. L'an 1636, la même maladie ayant reparu dans le pays, diverses personnes eurent encore recours à son intercession, et en ressentirent les effets salutaires, ainsi qu'il est attesté par les déclarations qu'elles firent en venant lui rendre leurs très-humbles actions de graces.

« On a toujours cru devoir attribuer à un effet visible de la même protection un événement arrivé en 1666. Lorsque la peste infectait toutes les places voisines de Boulogne, celle-ci en fut heureusement préservée, à l'exception d'une seule maison de la basse-ville, que plusieurs personnes fréquentèrent habituellement, sans qu'aucune y prît le mauvais air. Il n'y a personne qui ne se souvienne qu'en ce temps-là les habitants ne se précautionnaient pas assez contre un mal si dangereux et si prochain, et qu'ils gardaient peu soigneusement les avenues de leur ville; mais l'intercession de Celle qui a établi son trône dans l'enceinte de ses murailles, et dont l'image orne toutes ses portes, valait mieux que toutes les précautions humaines; d'ailleurs les

(1) V. les registres de catholicité des paroisses de Boulogne, ann. cit. (Archives communales).

Digitized by Google

prières publiques que l'on faisait tous les jours dans l'église cathédrale étaient encore un puissant préservatif contre cette maladie.

» Dans ces temps de calamités publiques, au milieu des maladies contagieuses de différentes espèces, plusieurs paroisses du diocèse de Boulogne avaient fait au ciel des vœux et des promesses. Ç'a été pour s'en acquitter que, depuis quelques années, tant de personnes sont venues processionnellement honorer l'Image de la Sainte-Vierge. Le temps assez considérable qui s'était écoulé depuis ces vœux n'avait point effacé le souvenir des grâces reçues dans ces jours d'affliction : un juste sentiment de reconnaissance a réveillé les esprits; le zèle s'est ranimé; les paroisses de Notre-Dame et de Saint-Pierre de Calais, de Marck, d'Oye, de Guempe, de Sangatte et de Bonningues, du Pays reconquis, de Licques, de Preure, de Samer, de Desvrenne et de Wissant, sont venues, sous la conduite de leurs pasteurs, rendre à Dieu leurs solennelles actions de grâces, et se mettre, par de nouveaux hommages, sous la sauve-garde particulière de la protectrice du diocèse et de toute la province [1].»

Le Roy, qui écrivait ces lignes en 1704, n'a pas cru devoir entrer dans le détail de ces pèlerinages. Pour nous, qui, à un siècle et demi de distance, avons vu se renouveler la même foi et la même ardente piété dans les populations de notre pays, nous ne pouvons nous contenter de ces simples indications. Il faut redire aux générations contemporaines quels ont été les exemples donnés alors à l'Église et au monde par la dévotion de leurs ancêtres.

On remarquera que ce ne sont pas toujours les paroisses proprement dites, mais les confréries

(1) Ibid. pp. 117, 118.

Digitized by Google

paroissiales, et principalement celles de Saint-Pierre, qui ont accompli ces pieux pèlerinages. Il est utile de savoir que les confréries de Saint-Pierre, instituées d'abord dans la ville de Calais, puis successivement à Boulogne et dans beaucoup de paroisses du diocèse, à la fin du XVIe siècle, avaient pour but l'assistance des malades, dans leur agonie, et le soin de leur faire donner une sépulture honorable et chrétienne. Plus que les autres fidèles, les confrères de Saint-Pierre avaient à redouter l'influence des maladies contagieuses : aussi ne doit-on pas s'étonner s'ils eurent plus de reconnaissance à témoigner envers la puissante Patronne, qui les avait protégés dans l'exercice de leur charitable ministère.

Les habitants du village de Sangatte ont donné, en 1686, le signal des pèlerinages de ce genre, à la fin du XVIIe siècle. Le mardi de Pâques, 16 avril, dit Antoine Le Roy, « on les a veu venir processionnellement à Boulogne, au nombre de cinquante confrères, accompagnez du clergé de la paroisse, implorer l'assistance de la Sainte-Vierge, en l'honneur de laquelle ils firent célébrer une messe en musique, s'acquittant ainsi d'un vœu qu'ils avoient fait dans le temps de quelque maladie populaire[1]. »

Un chroniqueur Boulonnais, Antoine Scotté, sieur de Velinghen, personat de Bezinghen et d'Embry, nous a conservé une note exacte des pèlerinages qui ont eu lieu dans les dernières années du siècle. C'est un document qui nous a paru assez important pour être reproduit en son entier.

« Le 28 may 1697, la confrérie de Saint-Pierre de Licques[2] vint à Nostre-Dame de Boulogne en

(1) *Abrégé de l'Hist. de N.-D.*, édit. 1686, p. 121.

(2) Licques, cant. de Guines, Arr. 7, l. E de Boulogne.

Digitized by Google

procession, avec croix et bannières, avec grande affluence de peuple, où elle luy rendist ses hommages, où elle fit chanter une messe solemnelle; ensuite elle fust à Saint-Nicolas de la basse-ville de Boulogne, puis de là elle fust implorer le secours de saint Adrien, à Baingthun[1].

Le 14 juin 1697 la confrérie de Saint-Pierre, de la basse-ville de Calais[2], vint en procession à Nostre-Dame de Boulogne, avec croix et bannières, avec grande affluence de peuple; où elle fist chanter une messe solemnelle, puis elle s'en fust à Saint-Adrien de Baingthun.

» Le 17 juin 1697, les confréries de Saint-Pierre et de Saint-Roch, de la ville de Calais, vinrent en procession, avec croix et bannières, et grande affluence de peuple; où ils firent chanter une messe solemnelle; ensuite s'en furent à Saint-Adrien de Baingthun.

» Le 24 juin 1697, la confrérie du Saint-Rosaire et celle de Saint-Pierre de Samer[3] vinrent en procession à Nostre-Dame de Boulogne, avec croix et bannières, et beaucoup de peuple; où ils firent chanter une messe solemnelle, puis furent à Saint-Adrien de Baingthun.

» Le 21 juillet 1697, la confrérie de Saint-Pierre, de Wyssant[4] vint en procession avec croix et bannières à Nostre-Dame de Boulogne, avec grande affluence de peuple, où ils firent chanter une messe solemnelle.

» Le 28 juillet 1697, la confrérie de Saint-

(1) Lieu de pèlerinage, encore actuellement fréquenté, à une l. E. de Boulogne.

(2) Maintenant ville de Saint-Pierre-lès-Calais, à 8 l. N. E de Boulogne.

(3) Samer, chef-lieu de canton, à 4 l. S. E. de Boulogne.

(4) Ancienne ville du Boulonnais, à 5 l. N. de Boulogne.

Digitized by Google

Pierre de Guisnes [1] vint en procession avec croix et bannières à Nostre-Dame de Boulogne, ou ils firent dire une messe solemnelle. Elle estoit aussy accompagnée de beaucoup de peuple.

» Le 9 aoust 1697, la confrérie de Saint-Pierre, de la Basse-Ville de Boulogne, vint en procession avec croix et bannières, à Nostre-Dame de Boulogne; où elle fist chanter une messe solemnelle en musique avec les orgues; où il y avoit une grande affluence de peuple; ensuite on fust en procession à Preure[2], à Saint-Adrien, et revint par Saint-Adrien de Baingthun.

» Le 7 juillet 1698, la confrérie de Saint-Pierre, d'Oye[3], au delà de Calais, vint en procession avec croix et bannières, avec grande affluence de peuple, à Nostre-Dame de Boulogne, où elle fist dire une messe solemnelle, et de là elle s'en fust à Saint-Adrien de Baingthun.

» Le 9 may 1700, la confrérie de Saint-Pierre de Preure et de Hucquiliers vint en procession avec croix et bannières et grande affluence de peuple à Nostre-Dame de Boulogne, où elle fist dire une messe solemnelle.

» Le 10 may 1700, la procession de Wimille [4] vint avec croix et bannières à Nostre-Dame de Boulogne, avec une grande affluence de peuple, où il y avoit plus de cinq cents personnes. » Antoine Le Roy ajoute que cette procession fut une des plus remarquables. « Une maladie populaire et presque inconnue ayant affligé la meilleure partie de la paroisse, et la mortalité s'étant répandue

(1) Chef-lieu de canton, à 7 l. N. E. de Boulogne.

(2) Canton d'Hucqueliers, à 8 l. de Boulogne.

(3) Canton d'Audruick, arr. de Saint-Omer, à près de 10 lieues de Boulogne.

(4) A. 1. l. N. de Boulogne.

Digitized by Google

d'une manière presque contagieuse dans la plupart des maisons, le curé, plein de zèle pour la conservation de ses chères ouailles, fit un vœu au nom de ses paroissiens à Notre-Dame de Boulogne, et vint l'accomplir, en les conduisant tous devant l'Image miraculeuse, où, après avoir célébré une messe haute, il communia le plus grand nombre de ceux qui l'avaient suivi. Tout-à-coup la maladie cessa, et la santé fut rétablie dans son troupeau[1]. »

» Le 24 juin 1700, les confrères du Saint-Rosaire et de Saint-Pierre de Samer vinrent [de nouveau] avec croix et bannières en pèlerinage à Nostre-Dame de Boulogne, avec une grande affluence de peuple, où ils firent dire une messe solemnelle[2]. »

Ce ne sont pas là les seuls pèlerinages qui aient été faits à cette époque par les paroisses du Boulonnais. Nous en avons cité d'autres, plus haut, d'après l'autorité de Le Roy ; mais, bien que ces faits ne soient pas très-éloignés de notre temps, la mémoire s'en est à peine conservée. Un curé de la paroisse de Courset[3] a été plus prévoyant que beaucoup de ses confrères ; et, dans ses registres de catholicité, il nous a transmis, avec tous ses détails, le récit d'un pèlerinage accompli par ses paroissiens, en 1702. Nous croyons devoir en reproduire ici les principaux traits, afin de donner à nos lecteurs la physionomie des processions de cette époque.

Le jubilé de Clément XI venait d'être publié dans le diocèse de Boulogne. Au jour prescrit pour commencer les exercices, à l'accomplissement des-

(1) *Abrégé* cit. édit. 1839. p. 119.

(2) Ant. Scotté, *Mémoires mss.*, intitulés *Description de la ville de Boulogne-sur-mer et du comté Boulognois;* IIIe partie, pp. 124 et 125.--(Copie de la Biblioth. de Boulogne, pp. 215-218.)

(3) Canton de Desvres, à 5 l. E. S. E. de Boulogne.

Digitized by Google

quels était attachée l'indulgence, accordée par le Souverain-Pontife, le curé de Courset, Jean Heurteur, monta en chaire et fit à ses paroissiens « un discours tendre, sensible et pathétique, au sujet de l'importance de ce jubilé extraordinaire : » et tous, d'après son témoignage, « se revêtirent de l'esprit de pénitence, animés du véritable désir et grand zèle d'observer exactement toutes les prescriptions nécessaires. » Parmi les conditions du jubilé il y en avait une qui montre à quel degré s'était jusque là maintenue la foi des populations : c'était d'aller faire les stations dans une église assez éloignée des villages pour que les habitants de Courset, par exemple, n'eussent à choisir qu'entre la collégiale de Fauquembergue et la cathédrale de Boulogne, l'une et l'autre à quatre ou cinq lieues de leur demeure. On résolut d'aller à Notre-Dame de Boulogne. Ce n'était pas chose facile, surtout dans la saison rigoureuse où l'on se trouvait. « Les fréquents orages, tempêtes, ouragans et tourbillons de vent très impetueux qui se succédaient les uns aux autres, joints à la continuation d'une abondante pluie, avaient tellement grossi les rivières, les torrents et les ravines » qu'ils durent remettre pendant plusieurs jours l'exécution de leur pieux dessein, arrêté le 3 décembre.

Enfin, le 17 du même mois, il fut décidé qu'on partirait le lendemain, « après la célébration de la sainte Messe, une demi-heure avant le jour, laissant les infirmes, les vieilles gens, les enfants, les pauvres, et une personne de chaque famille, pour garder les maisons de chaque particulier. » La procession se mit en marche dans l'ordre accoutumé ; nous y retrouvons les usages qui sont encore actuellement en vigueur dans nos campagnes. En tête marchait le sonneur, portant la clochette. Il était suivi de trois jeunes gens revêtus de petits sur-

Digitized by Google

plis, portant la croix et deux chandeliers. Puis venaient les jeunes gens, deux à deux, bannière en tête. Les trois reines[1] suivaient, portant leurs gros cierges, et précédant les jeunes filles qui marchaient aussi sur deux rangs. Ensuite « le clergé, » composé de cinq chantres, du receveur de l'église, portant le cierge pascal, et du curé, officiant, s'avançait en ordre, en chantant les litanies. Immédiatement après le clergé se trouvaient les seigneurs et dame de la paroisse de Courset, savoir « Madame la Baronne de Courset, Marie-Ursule Dartois, accompagnée de Claude-César Maurice de la Pasture, chevalier, le Baron de Courset, Bertrand de la Pasture, chevalier, et M. de Saint-Maurice, seigneur de Sacriquet; » ces deux derniers, étudiants à Boulogne, ne se réunirent à la procession que lors de son arrivée sous les murs de la ville. A leur suite, venaient les hommes, puis les femmes, précédées du cierge de sainte Anne, porté par l'une d'entr'elles.

Le voyage (car c'en était un) fut périlleux et difficile. La pluie tombait en abondance, et ces pauvres « pénitents pèlerins, » mouillés jusqu'aux os, avaient à franchir, avec les plus grandes peines, « les ravines et d'horribles torrents d'eaux qui débordaient de toutes parts. » Arrivés à Questrèques,

(1) On appelle *Reines* les jeunes personnes qui se dévouent pendant l'espace de deux ou trois années au service de la Sainte-Vierge, dans l'église de leur paroisse. Elles sont ordinairement au nombre de trois. Leur fonction est de veiller à l'entretien des ornements et des linges de l'autel : ce sont elles qui, dans la plupart des églises de la campagne, s'occupent de la décoration de l'église, pour les solennités. Elles tiennent allumés, devant l'autel de la Sainte-Vierge, de grands cierges, ornés de peintures, de rubans et de couronnes de fleurs, qu'elles portent dans les processions. Cet usage, très ancien dans le diocèse de Boulogne, est encore généralement conservé de nos jours.

Digitized by Google

ils eurent beaucoup de mal à franchir « ces eaux sauvages, » aidés par « les charitables gens de ce village, » qui les secoururent et leur prêtèrent, pour faciliter le gué, « leurs charettes, échelles, escaliers et planches. » Au bas de la montagne de Boullembert (Montlambert), ils trouvèrent la rivière « si considérablement enflée et débordée, que ne pouvant la traverser ni à Baincthun, ni à Bouvry, ni à Questinghen, il leur fallut continuer de la cotoyer jusqu'au bout d'Eschinghen, où elle fut passée enfin, dit le narrateur, au péril d'un chacun, sur le travers des arbres couchés par dessus, ou des planches qu'on y a pratiquées, en forme de ponts. » Trois de ces braves gens manquèrent de périr en facilitant le passage aux autres, et furent reçus par charité dans les maisons voisines.

Ce fut un religieux spectacle que celui de cette pieuse procession arrivant en ordre sous les murs de Boulogne, tous portant dans leurs mains, « les uns des cierges, les autres des Heures ou des chapelets, et bâtons en forme de pèlerins. » Ils s'arrêtèrent d'abord aux portes de la ville, pour saluer l'Image de la Vierge par le chant de l'*Alma Redemptoris;* puis, les cloches de la cathédrale s'étant mises en branle, ils entrèrent dans l'église pour y faire la première station, récitant les prières du grand jubilé, adressant au ciel de solennelles supplications pour la rémission des péchés, pour la Sainte-Église, le Pape, l'Évêque, le Roi, le Dauphin, les Enfants de France et pour la paix. Le cortége, qui s'était grossi, en chemin, de plusieurs habitants des paroisses limitrophes, fut encore augmenté à Boulogne par « les bourgeois, les bourgeoises et les citoyens de la ville, » qui se joignirent à la procession, pour la suivre, dans ses pieux exercices. Les mêmes prières ayant été

Digitized by Google

renouvelées successivement dans l'église de Saint-Nicolas, des Cordeliers, des Capucins et de l'Hôpital, les pèlerins trouvèrent, dans diverses maisons de la ville, un asile pour la nuit. Le lendemain, la procession reprit en bon ordre le chemin de Courset, où elle arriva, le soir du 19 décembre, au son des cloches, « à l'illumination de tous les cierges » et au chant du *Te Deum laudamus*[1].

De tels exemples édifient les fidèles, procurent le salut des âmes, fortifient la foi des populations et produisent, même sur les impies, l'impression la plus salutaire.

CHAPITRE XXIV.

Dons et offrandes des particuliers à la fin du XVIIe siècle;—La reine d'Angleterre, femme de Jacques II;—Le prétendant Jacques III, en 1708;—Marie Leckzinska, reine de France.

Le désir de grouper, autant que possible, dans un tableau uniforme, le récit des miracles de Notre-Dame et l'histoire des manifestations populaires que la reconnaissance inspirait à nos ancêtres, nous a fait altérer un peu l'ordre chronologique auquel nous nous sommes astreint. Il est temps de revenir sur nos pas, afin de recueillir les faits que nous avons dû jusqu'ici négliger. Comme ces œuvres, ces legs, ces fondations, ces *ex-voto* sont des preuves visibles de la bonté du Père céleste et de la Mère de la divine grâce, il n'en faut rien laisser perdre, suivant le conseil du Sage : *Particula boni doni non te prætereat*[2].

(1) Nous avons emprunté tous les détails de cet intéressant pèlerinage au récit que nous en a laissé le curé dans les Registres de catholicité de sa paroisse pour l'année 1702 (Archives du Tribunal civil de Boulogne).

(2) Eccli. XIV. 14.

Digitized by Google

« La demoiselle Jeanne d'Isque, morte en 1677, après avoir fait paroistre toute sa vie des empressemens extrêmes par l'augmentation du culte de Nostre-Dame de Boulogne, laissa à cet effet, en mourant, quelques sommes, et fonda en partie la messe du Saint-Rosaire, qui se chante les premiers dimanches de chaque mois, devant l'Image miraculeuse[1]. »

« Le 30 janvier 1681, Nicolas Ladvocat-Billiad, sixième évêque de Boulogne, établit une station solennelle devant la sainte Image, avec le chant de l'antienne *Salve Regina*, en musique, où le chœur assisterait processionnellement, après complies, toutes les veilles des fêtes de Notre-Dame et des premiers dimanches des mois; ce qui s'est observé jusqu'aujourd'hui, (écrivait Le Roy en 1704), avec toute l'exactitude et l'édification possible[2]. »

» En 1681, au retour d'un voyage de Paris, la dame de Disquemue de Montbrun présenta à Notre-Dame un cœur d'argent[3].

» Damoiselle Jacqueline Carpentier de l'Espagnerie, abandonnée des médecins et réduite à l'agonie, fut guérie, au mois de septembre 1684, d'une manière extraordinaire, après un vœu que firent ses parents à Notre-Dame de Boulogne[4].

En 1686, l'auteur de l'Histoire de Notre-Dame, l'archidiacre Le Roy, donna à la chapelle de la Sainte-Vierge soixante-deux livres quatorze sous de rentes foncières, tant seigneuriales que surcensières; et de plus il lui a laissé une somme de 240

(1) Art. Le Roy, *Hist.* cit. édit. 1681, p. 192.

(2) *Abrégé*, édit. 1839, p. 104.

(3) Ibid. p. 142.

(4) Ibid. p. 435.

Digitized by Google

livres pour faire célébrer une messe d'onze heures, les premiers dimanches de chaque mois[1]. »

Le 27 décembre 1688, Marie-Josèphe d'Este, femme de l'infortuné roi d'Angleterre, Jacques II, exilée de ses trois royaumes, vint faire sa prière dans la chapelle de Notre-Dame de Boulogne. « Il semble dit, Scotté, que cette pieuse reyne fist dans cette sainte station une espèce d'amende honorable de tous les outrages et impiétez commis par la nation Angloise, en vouant son cher fils le prince de Galles à cette glorieuse Reyne des cieux[2]. »

» En 1696, la dame de Framery, lieutenante-générale d'Ardres, voulut en donnant des chasubles pour sa chapelle, se rendre participante des messes qui s'y célébrent. Deux ans après, la dame de Saint-Aubin y fit présent, à la même intention, d'un pavillon à fleurs et d'une toilette de satin blanc, garnie de dentelles et de crépines d'or, depuis employés à faire un ornement complet. Vers le même temps, Anne-Françoise de La Haye, épouse d'Alexandre Le Roi Du Quesnel, ingénieur en chef et chevalier de l'ordre de Saint-Louis, y offrit une robe verte, à fleurs d'or, garnie d'un point d'Espagne, aussi d'or.

» Plusieurs autres dames, gentilshommes et bourgeois y ont fait encore depuis quelques années des offrandes assez considérables, eu égard à la misère des temps; mais outre que les bornes d'une histoire abrégée ne m'en permettent pas le détail, ce serait m'exposer à blesser la modestie de plusieurs personnes vivantes, qui peuvent désirer que leur libéralité ne soit point connue.

(1) Ibid. p. 141, d'après une note additionnelle de l'édit. de 1764, p. 176.

(2) *Relation sur le débarquement de Jacques II*, dans les *Mém.* d'Ant. Scotté, sup. cit. p. 326. Cf. *continuation de l'Hist. de N.-D par M.* P. Hédouin, (1839), p. 153.

Digitized by Google

» Je ne puis cependant omettre qu'en 1699 dame Catherine de Poucques, veuve du sieur Fesillier, seigneur de Dannes, vint en la chapelle, le 13 d'octobre, pour s'acquitter du vœu qu'elle avait fait dans l'extrémité d'une maladie où les médecins l'avaient abandonnée; qu'elle fit chanter une messe solennelle en action de grâces de sa convalescence, et y présenta la somme de cent livres pour offrande; que l'année suivante le sieur François Hubin, demeurant au château de Honvault, y fit don de pareille somme, à la charge de sept messes hautes, à son intention.

» Je dirai encore qu'en 1701, au chapitre général de la veille de Noël, M. Balthasar de Flahault, chanoine fabricien et administrateur de la chapelle, présenta, pour l'autel de la Sainte-Vierge, au nom de dame Jeanne-Nicole de Lile, épouse de François du Sommerard, commissaire provincial d'artillerie au département de Saint-Omer, une magnifique chasuble de satin blanc, en broderie fine d'or et d'argent, enrichie de deux écussons des armes en relief de la princesse Anne-Marie-Louise d'Orléans, duchesse de Montpensier.

» Je finis en ajoutant qu'au mois de février 1702, dom Philippe de Celers, natif de ce diocèse, connu par son mérite et par sa renonciation au généralat de l'ordre de Prémontré, mais recommandable surtout par son dévouement au culte de la Sainte-Vierge, vint en son église de Boulogne, après sa promotion à l'abbaye de Dompmartin, du diocèse d'Amiens: qu'il y donna des preuves nouvelles de sa confiance en la protection de cette bienfaisante Maîtresse, et qu'après avoir offert les divins mystères, il laissa des marques de son profond respect et de sa parfaite reconnaissance envers la sainte Image[1]. »

(1) *Abrégé cit.* pp. 142-144.

Digitized by Google

» André Scotté de Velinghen, chanoine fabricien, décédé le 24 janvier 1703, s'est attaché avec une grande ferveur, durant plus de trente années, à tout ce qui pouvait contribuer au meilleur état et embellissement, tant de la chapelle que de toute l'église, y ayant donné, entre autres choses, des chasubles de toutes les couleurs pour l'usage de l'autel de la Sainte-Vierge.

» François Cannet, aussi chanoine, y a pareillement légué sa maison près la Porte-Neuve, avec les arrérages et revenus de la prébende morte, comme quelques autres chanoines avaient fait avant lui [1]. »

Nous n'avons rien dit du séjour que Jacques II, roi d'Angleterre, a fait dans notre ville, en 1696, lorsqu'il tenta quelques efforts pour ressaisir sa couronne : rien, dans les documents contemporains, ne prouve qu'il ait témoigné d'une dévotion particulière envers Notre-Dame. Il n'en est pas de même de Jacques III, son fils. Devenu, par la mort de son père, en 1701, héritier légitime du trône d'Angleterre, il voulut, quelques années plus tard, recourir à la force des armes pour rentrer dans le royaume de ses ancêtres.

« Il arriva à cet effet à Boulogne le 9 mai 1708, à sept heures du matin, accompagné seulement d'un page, de son gouverneur, et d'un courrier qui les devançait. Les chroniqueurs du temps font observer, dans les notes qu'ils ont laissées, *que ce prince avait à son chapeau un plumet vert et blanc, mêlés, en signe de bon droit et d'espérance.* Il ne s'arrêta que pour changer de chevaux, et sortit de la ville par la porte au-dessous de l'abreuvoir, aujourd'hui porte des Dunes. Son embarquement se fit à Dunkerque le 17 mars, à six heures du soir.

(1) Ibid. pp. 140, 141.

Digitized by Google

» Cette expédition n'ayant point réussi, Jacques III revint à Boulogne le 17 avril suivant ; il fut reçu avec magnificence dans le Palais Épiscopal, par M. de Langle. On lui donna pour garde un bataillon de la milice boulonnaise et douze hommes d'armes de la gouvernance. Les chroniqueurs que nous venons de citer disent *qu'il était fort pâle et paraissait très-affligé de son insuccès.* Le lendemain 18 il entendit la messe dans le chœur de la cathédrale, où l'on avait placé pour lui le prie-Dieu, avec accoudoir. Ce fut le chanoine Blondet, aumônier de l'évêque, qui officia. Les orgues jouèrent, et quelques motets en musique furent chantés. Ce roi donna un louis d'or à chacune des quêteuses pour la Vierge et le Saint-Sacrement. Après la messe on le conduisit dans la chapelle de Notre-Dame, à laquelle sa mère l'avait vouée, et il y récita dévotement son oraison. En sortant de l'église il monta en carosse avec son gouverneur et M. le marquis de Colembert, commandant de Boulogne, fut visiter les remparts, et repartit ensuite en chaise de poste pour Versailles.

» Ces actes de piété des souverains étrangers envers la Vierge de Boulogne prouvent de quel renom elle jouissait encore au dix-huitième siècle.

» Cependant un affaiblissement progressif des principes religieux ne tarda pas à se faire sentir dans les dernières années du siècle de Louis XIV. Les habitudes sévères et majestueuses de ce prince, auquel l'histoire doit reprocher des faiblesses, mais qui, indépendamment de ses conquêtes, a mérité à tant de titres le surnom de grand, maintenaient seules la licence et le dérèglement, prêts à s'emparer des hautes classes de la société. Il mourut le 1er septembre 1715 ; et, sous le régent, véritable fanfaron de vices, à qui la nature avait départi de brillantes qualités qu'il se plut à ternir,

Digitized by Google

l'immoralité et l'oubli de tous les devoirs levèrent le voile et s'affichèrent sans honte et sans pudeur. Cette époque fatale est empreinte de cette corruption qui signale le règne de quelques-uns des douze Césars. Il eût fallu, pour la comprimer, pour arrêter les ravages qu'elle devait produire, un prince ferme, d'une piété éclairée, et qui ne se laissât point séduire et diriger par des hommes ambitieux, des courtisans avides et sans mœurs. Malheureusement Louis XV ne ressemblait en rien au modèle que nous venons de tracer.

» Le 15 février 1723 il atteignit sa majorité, et les commencements de son règne donnèrent les plus belles espérances. De l'esprit, un bon cœur, un jugement sain, telles étaient dans ce roi les qualités qui justifiaient ces espérances; mais la faiblesse de son caractère, un penchant décidé pour les grossiers plaisirs des sens, dont on abusa perfidement, élargirent de plus en plus les plaies profondes que la régence avait faites au royaume de France. Louis XV était loin d'être incrédule, et cependant le scandale de ses liaisons et l'insouciance qui en fut la suite le laissèrent désarmé contre les progrès de l'incrédulité.

» Le 4 septembre 1725, Marie Leckzinska, fille unique de Stanislas, roi détrôné de Pologne, fut mariée à Louis XV. Après trois années d'union, cette princesse devint enceinte, et ses sentiments de piété la firent alors entrer en correspondance avec M. Henriau, évêque de Boulogne, qui donna l'ordre de dire quatre cents messes à l'autel de Notre-Dame pour obtenir, par son intercession, l'heureuse délivrance de la reine et la naissance d'un dauphin. L'événement répondit aux vœux que l'on avait formés, et le 4 septembre 1728, Marie Leckzinska accoucha d'un prince qui fut depuis le père des trois rois, Louis XVI, Louis

Digitized by Google

XVIII et Charles X. Le lendemain, cette joyeuse nouvelle parvint dans nos murs, et fut le sujet de nombreuses actions de grâces, rendues à la mère de Dieu, et de grandes réjouissances[1]. »

CHAPITRE XXV.

Louis XV paye l'hommage du cœur d'or; — Il visite la chapelle de Notre-Dame, 1744; — Mandement de Mgr. de Partz de Pressy; — Pèlerinage de la paroisse de Samer, en 1789.

A l'avénement de Louis XV, l'évêque et le chapitre de Boulogne sollicitèrent, dans l'intérêt de leur église, le payement de l'hommage royal. Mais les temps étaient bien changés. Le conseil d'Etat, muni de toutes les pièces qui constataient les droits de Notre-Dame, éleva des difficultés sur le fond. L'un des inspecteurs généraux du domaine, fit observer que « l'hommage du » comté de Boulogne appartenoit à nos roys et » faisoit partie de leur domaine ; il étoit donc ina- » liénable et imprescriptible. Le Roy Louis XI » n'a pu, suivant les règles les plus certaines et » les maximes les plus inviolables en matière de » domaine, le cedder à une abbaye et encore » moins se soumettre lui-même et les roys ses » successeurs à faire un hommage d'un bien tem- » porel entre les mains d'un Abbé ; on sait que les » gens d'église, dans des siècles moins éclairés que » celui-ci, couvroient ces usurpations sous le

(1) P. Hédouin, *continuation de l'Hist. de N.-D. de B.*, à la suite de l'Abrégé, édit. de 1839, pp. 156-159. La source où M. Hédouin a puisé ses renseignements est le Ms. de Scotté, *passim*.

Digitized by Google

» nom d'hommage, de dévotion à la Sainte-
» Vierge ou à d'autres saints, mais ils en tiroient
» eux-mêmes l'honneur et le profit,.... que si
» Louis XIII a bien voulu se soumettre à payer
» cette redevance, çà été plutôt comme une libé-
» ralité que comme une sujétion; si, pendant la
» minorité du feu roy, on en a ordonné le paye-
» ment, ce fut sans que l'affaire eût été exa-
» minée avec un contradicteur légitime; dans
» ces circonstances, l'inspecteur général déclare
» qu'il ne s'oppose point aux libéralités que S. M.
» voudra bien faire à l'église de Notre-Dame de
» Boulogne-sur-mer. pourvu que ce ne soit point
» à titre d'hommage et de sujétion, mais par pure
» aumône et sans assujétissement :

En conséquence, LE ROY, en son conseil, a
» déclaré et déclare l'évêque et les doyen, cha-
» noines et Chapitre de Notre-Dame de Boulogne-
» sur-mer non recevables en leur demande à fin
» d'hommage; néanmoins leur accorde S. M.,
» en faveur de son avénement à la couronne, la
» somme de 6,000 livres, pour tenir lieu du cœur
» d'or accordé à ladite église par les rois ses pré-
» décesseurs, laquelle somme leur sera payée par
» le Garde du trésor royal, sur quittance qui sera
» donnée par ledit sieur évêque, contenant pro-
» messe d'employer ladite somme en ornemens
» nécessaires à ladite église, aux armes de S. M.
» Fait au conseil d'état du roy, à Versailles, le
» 4 may 1728 [1]. »

On dirait d'un arrêt libellé par Voltaire....

Le 17 mai suivant, un humble habitant du Por-

(1) M. P. Hédouin s'est trompé en disant que Louis XV a fait son hommage en 1744. L'arrêt du conseil d'état, dont nous venons de citer un extrait, est inédit. Nous en avons trouvé une copie, tirée des Archives du Chapitre, dans la Bibliothèque de Mr H. du Teitre d'Elmarcq.

Digitized by Google

tel, qui « parachevait son testament au nom du bon Dieu et de la Vierge,» y inscrivait cette clause : « Je veux qu'on fasse dire une Neuvaine de messes, » par chacun an, trois années de suite, *à la bonne* » *Notre-Dame de Boulogne*[1]. » Le peuple n'avait pas encore perdu les saintes inspirations de la foi chrétienne.

Nous n'avons que bien peu de renseignements sur la dévotion à Notre-Dame de Boulogne pendant le XVIIIe siècle. Les pèlerinages collectifs furent sans doute peu nombreux ; car les mémoires du temps n'en signalent guères. On trouve cependant encore des traces de pèlerinages individuels, accomplis par des personnes venues de loin, comme, par exemple, cette « étrangère, qui s'est nommée » Marie-Adrienne Toussaint, et dite native de » Lille en Flandre, décédée à Desvrene, d'une » squinancie, *à son retour d'un pèlerinage à* » *Notre-Dame de Boulogne*[2] 12 juillet 1740. »

Le 6 juillet 1744, le roi Louis XV arriva dans notre ville, après la prise de Menin et d'Ipres. Nous trouvons dans le registre aux délibérations capitulaires le récit détaillé de la visite que ce prince fit à la chapelle de Notre-Dame.

« Aujourd'hui, après complies, tout le chœur en chapes, M. l'évêque, revêtu de ses habits pontificaux, ont été processionnellement vers la principale porte de cette église, devant laquelle le roy est descendu de cheval. Sa Majesté, accompagnée des princes du sang et des seigneurs de sa cour, a été reçue sous les orgues par mondit seigneur (François-Joseph-Gaston de Partz de Pressy), qui lui a présenté l'eau bénite, et un peu plus loin la croix précieuse, que le roy a baisée à genoux sur un prie-

(1) Registre aux Insinuations (Archives du Tribunal civil.)

(2) Registre de catholicité de Desvres, ann. cit.

Digitized by Google

Dieu ; aussitôt M. l'évêque lui a fait un discours, lequel fini, la procession a marché vers le chœur, au son de toutes les cloches et de l'orgue. Y étant entré, le roy a fait sa prière à genoux sur un prie-Dieu placé entre le pulpitre de l'épitre et les marches de l'autel, pendant laquelle le chœur a chanté le psaume *Exaudiat* et le verset *Fiat* [*manus tua super virum dexteræ tuæ*]. Mgr. a chanté l'oraison *Quæsumus*, tout le chapitre derrière le roy *in modum coronæ*.

» Ensuite, le roy, ayant la dévotion de faire sa prière dans la chapelle de la Sainte-Vierge, y a été conduit, et reconduit, par le clergé, en la même manière, jusqu'à la porte par où il est entré ; de là est allé au Palais Épiscopal, où Sa Majesté devoit loger.

» Le lendemain, 7e juillet, sur les onze heures du matin, M. l'Evêque en manteau long, est allé dans la chapelle de la Sainte-Vierge attendre le clergé, qui a reçu le roy à la porte de l'église qui donne du côté de l'Évêché, au son de toutes les cloches, et a conduit Sa Majesté en la chapelle de la Vierge, pour entendre la messe, célébrée par M. Charuel, archidiacre, qui en avoit été prié par la compagnie, pendant laquelle la musique a chanté un motet ; après quoy le clergé a reconduit le roy de la même manière[1]. »

Voilà quels étaient encore les exemples donnés par la royauté, malgré ses fautes. Dans les sociétés chrétiennes, quand la foi agissante et pratique s'est retirée des cœurs, il reste toujours, pendant quelque temps, des dehors officiels qui en tiennent lieu. Peu à peu, ces apparences s'effacent, les masques tombent : l'incrédulité se montre à découvert, avec ses haineuses colères ; les contrats

(1) Registre capitulaire. D. no 2. 3. (Archives communales).

Digitized by Google

sociaux se déchirent; les trônes, bâtis désormais sur le vide, s'abîment dans les précipices, que les rois ont imprudemment laissé s'ouvrir sous leurs pieds.

Au XVIIIe siècle, la religion, déchirée par des enfants rebelles, assaillie avec fureur par ses ennemis du dehors, était impuissante à maintenir dans le corps social la force de cohésion dont elle a seule le secret. Dieu multipliait les avertissements : les fruits de l'adultère, assis sur les marches du trône, n'avaient point amené la prospérité dans la famille royale. Les princes qui donnaient le plus d'espérance avaient été moissonnés dans leur fleur : les conseils n'avaient plus de sagesse ; les meilleurs esprits se décourageaient ; les meilleurs cœurs étaient dans l'abattement. On marchait vers une catastrophe.

Louis XV mourut de ses vices. Louis XVI, en montant sur le trône, y apportait des vertus; mais c'étaient les vertus d'une Victime.

Dans les premières années du mariage de Louis XVI avec Marie-Antoinette, on put croire que le Ciel se refusait à donner la fécondité à leur union. Enfin, le 21 aout 1778, le roi qui se faisait « une loi de soumettre à la providence tous les événemens de son règne », invita les évêques de France à faire des prières spéciales, à l'occasion de la grossesse de la reine. Mgr. de Partz de Pressy publia, le 15 septembre suivant, un mandement à ce sujet. Il y exhorte les fidèles à se conformer aux pieuses intentions du monarque. Lui-même voulut ouvrir par une messe solennelle, célébrée pontificalement, une Neuvaine à Notre-Dame de Boulogne. Il relève avec amour les titres de la Patronne du Boulonnais à la vénération de ses diocésains. « Elle en est nommée spécialement et par » excellence la Dame dominante, depuis que Louis

Digitized by Google

» XI a religieusement voulu et authentiquement » déclaré *lui donner*, *transporter et délaisser* » *le fief et hommage* que ce comté devoit *aux* » *Rois de France*, *à raison et à cause de leur* » *Comté d'Artois*; *pourquoi les Princes ses* » *successeurs lui payeroient à leur Avénement* » *à la Couronne les Droits Seigneuriaux dûs* » par eux comme *vassaux de Notre-Dame de* » *Boulogne*. Delà ces cœurs d'or, ou ces sommes » d'argent, qu'ils ont donnés pour embellir notre » Église Cathédrale, et dont la Concession est » constatée par plusieurs Arrêts de leur Conseil » d'État. Delà ce spectacle édifiant que nous-mêmes » avons vu donné par le feu Roi, lorsque, dès » qu'il fut arrivé en cette ville et avant de venir » prendre son logement dans notre Palais Épi- » scopal, il s'empressa d'aller offrir ses hommages » à la Reine des Cieux, et de se prosterner de- » vant son Image miraculeuse, qui pendant nombre » de siècles a été l'objet d'un des plus célèbres » pèlerinages de toute la chrétienté. Delà enfin ces » motifs de reconnoissance et de confiance qui » nous engagent, de concert avec notre Chapitre » de donner, dans l'occurrence présente, des » marques signalées de zéle, pour obtenir par sa » puissante intercession la précieuse conservation » de la personne de la Reine et du sujet de notre « espérance(1). »

C'est le seul Mandement dans lequel le pieux évêque de Boulogne se soit étendu, aussi longuement, sur le culte de Notre-Dame de Boulogne. L'enfant que Marie-Antoinette donna à la France, le 19 décembre suivant, était Marie-Thérèse-

(1) Mandement de Mgr. l'évêque de Boulogne, qui ordonne des prières pour la reine dans toutes les églises de son diocèse, particulièrement dans sa cathédrale, à l'autel de Notre-Dame, (15 sept. 1778), p. 3.

Digitized by Google

Charlotte de Bourbon, dite *Madame royale*, plus tard duchesse d'Angoulême.

Le dernier pèlerinage à Notre-Dame de Boulogne, avant la Révolution Française, est probablement celui que fit la paroisse de Samer, [7 juillet 1789]. Un manuscrit de ce temps nous apprend que la procession arriva à Boulogne, à 7 heures du matin, en chantant les litanies de la Sainte-Vierge; « il y avoit au moins quatre à cinq cents personnes à la suite. » Un bénédictin de l'Abbaye s'était joint au pèlerinage[1].

CHAPITRE XXVI.

Révolution française; — Schisme constitutionnel; — Protestation du Chapitre de Boulogne, contre la confiscation des biens ecclésiastiques et la suppression des corporations religieuses; — Inventaire du mobilier de la chapelle de Notre-Dame, en 1791; *— La Statue de Notre-Dame est brûlée par les Révolutionnaires*, 28 *décembre* 1793; *— Destruction de la Cathédrale.*

Le génie du mal faisait son œuvre. Prise de vertige, la France démolissait pièce à pièce toutes les institutions du passé. Les antiques fondements des libertés nationales furent arrachés du sol: le peuple Français voulait être un peuple nouveau.

L'immortelle constitution de l'Église n'arrêta point les novateurs. Des mains humaines touchèrent à l'édifice sacré que le Fils de Dieu avait bâti sur le roc de Pierre; et, le 12 juillet 1790, l'assemblée nationale sépara l'Église de France de l'Église Romaine, la Mère et la Maîtresse de toutes les Églises[2]. L'évêque de Boulogne Jean-René

(1) *Mém. mss.* de Jacques Cavillier.

(2) Malgré tous les sophismes à l'aide desquels les historiens libéraux ont voulu défendre cet acte de l'assemblée révolutionnaire, les catholiques romains y ont reconnu tout d'abord et y reconnaîtront toujours un schisme formel.

Digitized by Google

Asseline, protesta par la publication d'une *Instruction pastorale*, restée célèbre[1].

La carte ecclésiastique de France avait été remaniée. Des évêques sans mission, des prêtres sans autorité, allaient s'ingérer de gouverner la conscience des peuples. Les évêques légitimes, les véritables pasteurs, obligés de s'enfuir, ou de succomber victimes des lois de proscription fulminées contre eux, étaient sur le point de chercher sur la terre étrangère un asile hospitalier, afin d'y prier pour la France, en mangeant le pain de l'exil.

On parlait de liberté, d'égalité, de fraternité; et l'on décrétait l'abolition de la propriété ecclésiastique, la suppression des Chapitres et des monastères, et la radiation du testament de ceux qui les avaient fondés, entretenus, et chargés de prier à perpétuité pour leur âme.

A Boulogne, quand les officiers municipaux se présentèrent pour inventorier le mobilier de la cathédrale et le confisquer au profit de la nation, le Chapitre fit inscrire au procès-verbal la protestation solennelle que nous allons transcrire. Il est bien juste qu'après avoir rapporté les donations des fidèles et les fondations pieuses dont le clergé de Notre-Dame avait la responsabilité, nous fassions voir quels sentiments animaient à cet égard les membres de cette vénérable Compagnie.

« Messieurs, dirent-ils par l'organe de leur Doyen, les décrets dont vous venez nous notifier l'exécution pénètrent nos cœurs de la douleur la plus profonde. Nous ne cherchons pas à la dissimuler par une indifférence affectée: nous croyons

(2) *Instruction pastorale sur l'autorité spirituelle*, (24 octobre 1790), chef-d'œuvre de modération et de dialectique, l'un des écrits les plus substantiels qui aient été publiés sur ce sujet.

Digitized by Google

même qu'il ne peut être que glorieux pour nous d'en faire l'aveu et de la publier.

» La privation de nos biens est, MM. ce qui nous touche le moins. Toutes les loix, et une possession immémoriale en assuroient, il est vrai, la propriété au clergé; elles la réclament encore en sa faveur, et nous ne pouvons donner notre consentement à tout acte qui nous en dépouille: l'Église nous le défend sous les peines les plus sévères et nous nous y sommes engagés, au moment de notre réception, sous la foi du serment. Mais aussi nous ne pouvons, ny ne devons opposer une résistance active à la force qui nous les enlève, et nous saurons la souffrir avec résignation et sans murmure, moyennant la grâce de Dieu.

» Mais, pourrions-nous n'être pas profondément affectés de la proscription si peu méritée de ces corps antiques, dont les titres et les prérogatives émanent de l'autorité spirituelle; dont l'origine remonte même à la naissance de l'Église; et qui, malgré la succession des siécles et les changemens survenus dans la discipline, conservent encore une partie des fonctions, aussi honorables qu'essentielles, de l'ancien Presbytère des Évêques?

» Chargés par l'Église, d'une manière spéciale, de la solennité du culte et de la prière publique, c'est dans nos temples principalement qu'on voit l'appareil imposant des cérémonies saintes et toute la majesté de la religion. Chaque jour nous élevons nos vœux en commun vers le Ciel, pour la prospérité de l'Empire, la conservation d'un Roy toujours cher à nos cœurs, pour les besoins et le salut de nos concitoyens. Nous acquittons encore, par nos vœux et par les sacrifices que nous offrons à Dieu, les devoirs rigoureux, de la justice et de la reconnoissance, envers des bienfaiteurs, qui, pour assurer la perpétuité de leurs pieuses fondations, les

Digitized by Google

ont mises sous la sauvegarde de la Religion et de l'État. Ces fonctions saintes ont fait jusqu'icy notre consolation et notre gloire, et nous avons toujours eu à cœur de les remplir avec fidélité. Les engagements solennels que nous avons contractés, les droits imprescriptibles des fondateurs nous en font une obligation indispensable : il n'y a que l'impossibilité absolue d'y satisfaire qui puisse décharger nos consciences, et nous absoudre, au tribunal de Dieu et de l'honneur.

» Ces fonctions, MM., ne sont pas nos seuls devoirs. Conseils nés du premier pasteur de ce diocèse, nous partageons en quelque sorte sa sollicitude et son affection envers le troupeau. Nous sommes avec lui les gardiens et les conservateurs de la tradition de cette Église, ainsi que des droits temporels et spirituels du Siége ; et, pendant sa vacance, nous sommes les dépositaires de la jurisdiction épiscopale. C'est un dépôt sacré qui repose entre nos mains. L'Église seule nous l'a confié ; elle seule peut nous le redemander ; et nous serions coupables de nous en dessaisir et de le remettre en d'autres mains, sans son autorité. Jusqu'à ce qu'elle ait parlé, nous demeurons toujours chargés de cette obligation, et nous répondrions à Dieu sur nos âmes, si nous laissions en pareille circonstance cette Église sans pasteur.

» Nous vous conjurons donc, MM., de nous laisser, ou de nous obtenir, la liberté de continuer à nous réunir, pour nous livrer, au milieu de nos concitoyens, à l'exercice de la prière publique, quel que soit d'ailleurs le traitement qui nous sera fixé : et nous avons cette confiance en Dieu que nos disgrâces ne feront qu'enflammer notre zèle et ranimer notre ferveur. Il en coûteroit sûrement à vos cœurs de contrister les nôtres, en nous refusant la seule consolation qui puisse adoucir nos

Digitized by Google

maux. Si cependant, malgré nos instantes prières, nous sommes forcés de suspendre nos offices, souffrez que nous rappelions à votre justice et à votre religion le souvenir de nos fondateurs et de nos bienfaiteurs, et les droits rigoureux qu'ils ont à l'acquit de leurs fondations, ainsi que les besoins des pauvres, qui ont une hypothèque sacrée sur nos biens.

» Nous espérons, Messieurs, que vous voudrez bien consigner cet acte dans votre procès-verbal, comme un monument de nos justes réclamations et de nos réserves, de notre profonde douleur et de notre inviolable attachement à nos devoirs.

Signé : de Gargan, doïen ; Rattier, ch^ne archidiacre ; Voullonne, gr.-ch. ; Tribou, ch^ne et trés. ; Roussel, chanoine ; Du Bréau, pénitencier ; Clément, ch^ne ; De L'astre de Val du Fresne ; A. Beaussart, ch^ne ; Flament, ch^ne ; Dupont, ch^ne ; Le Vaillant du Chastelet, chanoine ; Tribou, ch.-théol. ; Coquatrix, chanoine ; Poultier, chanoine.[1] »

Dieu avait résolu de donner carrière à l'esprit révolutionnaire : il voulait châtier la France et purifier son Église. De très-honnêtes gens se firent les exécuteurs des décrets iniques par lesquels l'Assemblée nationale s'emparait des biens du clergé. L'église de Notre-Dame de Boulogne, comme toutes celles dont la nation ne reconnaissait plus le titre épiscopal, fut envahie par les commissaires municipaux. On dressa un inventaire minutieux de tous les objets qui servaient au culte. Cette opération, commencée le 13 janvier 1791, ne fut terminée que le 30 du mois de mars.

(1) Cette pièce, que nous publions pour la première fois, a été consignée dans le registre aux actes capitulaires, sous la date du 25 novembre 1790, et signifiée aux Commissaires de la Municipalité, qui l'ont transcrite sur leur procès-verbal, (vacation du 13 janvier 1791).

Digitized by Google

Lorsqu'on arriva dans la chapelle de Notre-Dame, une difficulté s'éleva. Fallait-il considérer ce sanctuaire comme une dépendance de la paroisse de Saint-Joseph, et, dans ce cas, en laisser la libre disposition au curé constitutionnel ; ou bien le regarder comme une dépendance de la cathédrale et en opérer la clôture ?

Le procureur de la commune, Pierre-Daniel Dutertre, homme religieux, probe et loyal, se prononça ouvertement en faveur de la conservation de la chapelle. Son réquisitoire, inscrit et signé de sa main sur le procès-verbal de l'inventaire, à la date du 4 mars, est un acte honorable et courageux dont il y a malheureusement trop peu d'exemples. Voici quelques extraits de cette pièce :

« Le procureur de la commune nous a dit que » le culte envers Notre-Dame de Boulogne se perdoit dans la nuit des tems ; que, suivant la tradition consacrée par l'histoire, il remontoit à » l'année 636, sous le règne du roy Dagobert, et » dans l'église où il a encore lieu aujourd'huy ; » que cette église pouvoit passer à bon droit pour » un des plus anciens sanctuaires de l'Europe, où » la piété envers la Sainte-Vierge ait fleuri davantage ; qu'on en trouve des preuves dans des » écrits de 1211, dans une lettre de Charles V, dit » le Sage, de 1360 ; que ce fut à l'occasion des » fréquents pèlerinages qu'une foule d'étrangers » faisoient à Boulogne, que furent bâtis l'hôpital » de Sainte-Catherine, aujourd'hui la maison des » Religieuses Annonciades, etc. »

Après avoir parlé des offrandes que les rois de France ont faites à Notre-Dame de Boulogne, il continua ainsi : « qu'à l'égard des hommages faits » par les particuliers, ils consistent en plusieurs » *ex-voto*, dont quelques-uns ont été offerts par » des particuliers encore existants ; que les va se

Digitized by Google

» sacrés et ornemens destinés au service du culte
» de la chapelle y suffisent à peine ; que la véné-
» ration des habitans de la ville, et surtout des
» marins, pour Notre-Dame de Boulogne, s'étant
» dans tous les tems manifestée et soutenue de la
» manière la plus sensible, le dit procureur de la
» commune observoit qu'il ne croioit pas possible
» de procéder à une apposition de scellés, qui ne
» deviendroit praticable qu'en faisant retirer de la
» dite chapelle les *ex-voto* et tout ce qui sert à
» orner la statue de la Vierge, pour les déposer
» dans des armoires ou caisses ; que ce seroit al-
» larmer le peuple, le priver d'un culte qui re-
» monte à l'antiquité la plus reculée, et pour le-
» quel il a la plus grande vénération ; que dispo-
» ser des *ex-voto*, ce seroit priver des familles et
» des citoyens encore existans, de la satisfaction de
» voir leurs offrandes décorer Notre-Dame de Bou-
» logne, qui fait l'objet de leur piété ; qu'il ne
» pouvoit dissimuler qu'en opérant ainsi, ce seroit
» s'exposer à des insurrections de la part du peuple,
» avec d'autant moins de raison, que les objets
» dont il s'agit sont d'une très-médiocre valeur ;
» qu'enfin il résulte des décrets de l'Assemblée
» nationale, que le service du culte public ne doit
» point être interrompu, et que les objets qui y
» sont nécessaires doivent être conservés.

» Pourquoy il requéroit, sous le bon plaisir de
» MM. les administrateurs du district, qu'il fût
» seulement procédé à l'inventaire des objets se
» trouvant en la dite chapelle de la Vierge et la
» sacristie qui en dépend, sans aucune espèce
» d'apposition de scellés, avec prière à MM. les
» officiers municipaux et MM. les membres du
» Directoire de réunir tous leurs efforts pour la
» conservation du culte en ladite chapelle de No-
» tre-Dame, objet de la plus antique vénération
» du peuple. »

Digitized by Google

On obtempéra, sous toutes réserves, au réquisitoire du procureur.

L'inventaire des objets mobiliers de la chapelle de Notre-Dame nous offre divers renseignements que l'histoire des pèlerinages ne doit point négliger.

On y voyait : « deux drapeaux offerts par des maîtres pêcheurs et suspendus dans la dite chapelle ;

» Deux grands tableaux offerts en vœux par des négociants de Dunkerque ;

» Dix autres tableaux, représentant des naufrages, et donnés par les marins de Boulogne ;

» Une lampe d'argent suspendue à la voûte, pesant vingt marcs, à quarante-huit livres le marc ;

» Du côté droit de l'autel, la représentation d'un hareng en argent, avec son écriteau, donné par les maîtres pêcheurs de Boulogne, en 1788 ;

» De l'autre côté une vache, aussi d'argent, ladite vache donnée, en 1776, par les habitants d'Ambleteuse, lors de la maladie épizootique régnant en Boulonnais ;

» Cent quatorze *ex-voto* pesant ensemble onze marcs, trois onces, à 48 livres le marc ; les dits ex-voto se trouvant à droite et à gauche de la chapelle sur deux planches auxquelles ils sont fixés, et du nombre desquels il s'en trouve plusieurs très-modernes et offerts par des personnes encore existantes ;

» Au-dessus du tabernacle, un cœur avec trois clous de vermeil ;

» *La représentation de la Vierge en bois, très-antique, tenant l'enfant* Jésus *dans ses bras, et faisant l'objet de la vénération du peuple.*

» Sur la tête de la dite Vierge une couronne de vermeil ; une autre couronne de même métail sur la tête de l'enfant Jésus ;

Digitized by Google

» Autour de la dite Vierge, et sur de petites colonnes adjacentes, quatorze cœurs en argent et vermeil; l'un desquels cœurs d'argent a été donné, en 1748, par la dame d'Ordre, encore existante; un autre en vermeil, donné par le capitaine Jean Poulet et son équipage en 1698; et un autre en argent donné en 1726 par Jean Lafond, invalide;

» Plus deux simulacres d'enfants en maillots; deux plaques rondes représentant la Vierge dans un bateau, et une petite main, le tout en argent;

» Plus trois petites croix, une Charlotte, une étoile, deux bagues et deux petits cœurs d'or, provenant d'offrandes de plusieurs particuliers;

» Vingt-six ornements, dont treize à l'usage de l'image de la Vierge, et treize à celui de l'image de l'enfant Jésus, les dits ornements de différentes espèces, garnis de franges d'or, etc.; »

Vingt-deux ornements complets, quinze chasubles, etc., à l'usage de la chapelle.

« Un calice, une patène, une cuvette et deux burettes de vermeil, pesant ensemble neuf marcs à 52 livres; »

Plus trois autres calices, différents reliquaires et autres d'objets d'orfèvrerie qu'il serait trop long d'énumérer [1].

L'évêque de Boulogne ne quitta sa ville épiscopale que le 1er juin, veille de l'Ascension, après avoir pourvu aux besoins les plus pressants de l'administration. Les catholiques romains ne pouvaient plus désormais conserver leur foi, sans s'exposer à des persécutions, « ni sacrifier sans trouble, ni chercher Dieu qu'en tremblant. » Bientôt le culte constitutionnel, après avoir subi diverses humiliations, fut supprimé à son tour; et,

(1) Nous ne parlons point des autres richesses de la cathédrale, ni des nombreux et magnifiques ornements qui servaient aux offices du chœur, et à ceux de la paroisse.

Digitized by Google

jusqu'à ce que Robespierre eut proclamé l'existence de l'Être-Suprême, la France adora tout ce qu'on voulut.

Le 20 brumaire an II, [10 novembre 1793], on célébra pour la première fois la fête de la Raison. Ce fut l'église de Saint-Nicolas qui servit à l'accomplissement de cette orgie : la cathédrale n'eut pas à en subir la honte.

Ce jour là, « pour en finir, avec les anciennes superstitions », on éleva sur l'esplanade un bûcher composé des « statues de bois, cy-devant connues sous la dénomination de Saints; » et, afin d'anéantir à la fois le régime féodal et le régime ecclésiastique, on entassa pêle-mêle avec les objets du culte une grande partie des archives de la ville et des communautés religieuses. « Suivant le témoignage de M. Hédouin, le feu, mis à midi, projetait encore à l'entrée de la nuit ses lueurs funèbres sur les vieux remparts de la cité de Godefroi de Bouillon[1]. »

La statue de Notre-Dame de Boulogne fut épargnée. « Enlevée de la chapelle qu'elle occupait dans la cathédrale et transportée dans la salle du district, (actuellement la Sous-Préfecture), longtemps elle resta déposée contre le chambranle d'une cheminée. On lui avait ôté ses ornements, et dès lors il fut facile de constater sa haute antiquité. En effet, le bois dans lequel elle avait été sculptée, se trouvait tellement vieux qu'il était difficile d'en reconnaître l'essence, et que, pour la soutenir, il avait fallu l'entourer avec soin de plaques de fer blanc[2]. »

Les révolutionnaires de Boulogne, accusés de modérantisme par le représentant du peuple,

(1) *Continuat. de l'H. de N.-D. de B.* édit. 1839, p. 166.
(2) Ibid. pp. 166, 167.

Digitized by Google

André Dumont, le 7 vendémiaire an II, [28 septembre 1793], firent du zèle lorsqu'il revint dans notre ville, le 7 nivose [27 décembre] suivant. On organisa en l'honneur du grand citoyen une fête magnifique; les membres de la société montagnarde et républicaine profitèrent de cette occasion pour « planter l'arbre de la réunion. » Voici ce que nous lisons dans le registre aux délibérations de la municipalité, à la date du 8 nivose an II [28 décembre 1793].

« Le cortége, suivi d'une foule innombrable de peuple, et aux acclamations multipliées de *Vive la République*, *vive la Montagne*, s'est rendu dans les principaux quartiers de la ville, et de là sur la place de la Maison commune, [la place d'Armes], où l'arbre de la réunion a été planté, au milieu des danses civiques et au son des chants patriotiques.

» L'allégresse régnoit dans tous les cœurs des républicains de Boulogne, qui paroissoient ne former qu'un peuple de frères, et elle étoit d'autant plus sincère que le représentant Dumont n'avoit annoncé dans ses harangues au peuple que des vérités consolantes; qu'il avoit dit hautement que les habitans de Boulogne étoient à la hauteur de la Révolution et qu'il en rendroit compte à la Convention. »

Ce qui mettait si fort les républicains de Boulogne « à la hauteur de la Révolution, » c'est qu'ils venaient de brûler l'antique statue de Notre-Dame. Un ordre du représentant leur avait enjoint ce sacrilége.

Des témoins oculaires nous ont raconté cette scène lamentable. Le hideux cortége des sans-culottes armés de piques et hurlant la Marseillaise, avait été chercher Notre-Dame au district. La ville était pleine de peuple : c'était un samedi, jour de

Digitized by Google

marché. La bise glaciale de décembre, un temps pluvieux et lourd, quelque chose comme le ciel de Paris au 21 janvier précédent, ajoutaient à l'horreur qu'inspiraient toujours ces démonstrations bruyantes et cet enthousiasme aviné. Il pouvait être de quatre à cinq heures du soir.

L'épouvante saisit toute la population, glacée de terreur à la pensée du crime qu'on allait commettre. Un sans-culotte coiffe la sainte Image de l'ignoble bonnet rouge et l'élève au milieu de la troupe, qui fait retentir l'air de hourrahs et d'imprécations. Comme dans la passion du Sauveur, on fait à Notre-Dame des saluts hypocrites, on la soufflette, on l'insulte; André Dumont préside, « il en rendra compte à la Convention... »

Un bûcher s'allume, à côté de l'arbre de la réunion; Notre-Dame y est jetée, aux applaudissements de la société montagnarde; et alors des trépignements frénétiques, une ronde infernale, des danses civiques témoignent que désormais les républicains de Boulogne sont « à la hauteur de la Révolution. »

Pendant ce tumulte sacrilége, les pieux habitants des maisons voisines, soigneusement enfermés dans leur demeure, s'étaient agenouillés en prières, demandant au Dieu du Calvaire et à la bonne Vierge Marie, de pardonner aux bourreaux, qui, dans leur délire, ne savaient ce qu'ils faisaient.

« Un silence morne accueillit le nouvel Attila, lorsqu'après cette barbare expédition il parcourut les divers quartiers de la ville, au son de la musique et des tambours. Dans de telles circonstances, ce silence était à la fois un acte de courage et une grande leçon [1].»

Notre-Dame a-t-elle été consumée dans le bû-

(1) P. Hédouin, ouv. cit. p. 167.

Digitized by Google

cher révolutionnaire ? C'est l'opinion générale ; mais nous ne pouvons dire qu'aucun témoin oculaire l'ait affirmé positivement. « A diverses reprises, dit M. Hédouin, on répandit le bruit de la conservation de cette relique vénérée ; on alla même jusqu'à citer le nom de la personne vigilante et dévouée qui était parvenue à la soustraire au bûcher préparé par André Dumont. Mais rien de certain n'est résulté de ce bruit, ni des recherches auxquelles il a donné lieu. Ici les espérances ont pris la place de la réalité, comme il n'arrive que trop souvent en ce monde [1]. »

Pour nous, qui n'avons pu converser qu'avec les derniers demeurants de la génération d'alors, nous avons souvent entendu des vieillards nous dire que Notre-Dame serait un jour retrouvée. Ils racontaient que, fort avant dans la nuit, jusqu'à neuf ou dix heures du soir, les patriotes entretinrent le feu sur la place d'Armes. On apportait des fagots, du suif, de l'huile : l'antique statue résistait à tous les efforts. Qu'en est-il advenu ? Les révolutionnaires de 1793 ont-ils eu le pouvoir de faire ce que n'avaient pu les huguenots de 1567 ? Ou bien, ont-ils aussi jeté la sainte Image dans quelque immonde cloaque d'où elle sortira un jour pour être rendue à la vénération publique ? Il nous semble difficile aujourd'hui d'en conserver l'espoir.

« Ce n'était point assez, dit M. Hédouin, d'avoir arraché du sanctuaire les reliques des saints, et en particulier celle de la Vierge ; il fallait aussi, suivant l'esprit de ces temps de destruction, que le marteau de la bande noire fît tomber l'antique chapelle de la patronne du Boulonnais.

» Cette chapelle et la cathédrale, édifices vénérables par leur ancienneté, précieux par les

(1) Ibid., p. 168.

Digitized by Google

sculptures qu'ils renfermaient, furent vendues, ainsi qu'on le disait alors, *nationalement*, au prix le plus bas [1], et disparurent bientôt du sol qui les avait si longtemps portées. Étrange nation que celle dont les gouvernants se font une loi d'éteindre les souvenirs religieux et de détruire ce qui sert à l'histoire de l'art !..

» Disons-le cependant, pour l'honneur de la population Boulonnaise, les démolisseurs étaient presque tous des étrangers. Bien plus, quelques hommes éclairés, interprètes de la pensée du plus grand nombre, avaient formé le projet de se rendre adjudicataires de cet édifice : mais il fallait détruire[2], conserver était un arrêt de mort : ils furent obligés d'abandonner ce projet.

» Alors s'exécuta un grand et déplorable désastre !... Nous voyons encore (car quoique enfant ce souvenir a laissé des traces ineffaçables dans notre mémoire), les tombeaux violés, les colonnes et les statues de marbre renversées, les autels profanés, brisés, et les murs du lieu saint s'écroulant

(1) « La ci-devant église cathédrale de Boulogne-sur-mer consistant en un bâtiment de 47 toises 3 pieds de long, sur une largeur réduite d'environ 12 toises 3 pieds et une hauteur de sept toises 3 pieds, jusqu'à l'entablement », fut vendue, avec les sacristies, par l'Administration départementale du Pas-de-Calais, dans la salle ordinaire de ses séances, à Arras, le 3 thermidor an VI [21 juillet 1798], moyennant la somme de 510, 500 francs. Les acquéreurs, au nombre de six, étaient tous étrangers au Boulonnais.— Note de l'auteur.

(2) Le contrat de vente ne porte nulle part la condition de démolir l'édifice. Il nous paraît, du reste, qu'une église, vendue le jour de la bataille des Pyramides, pouvait être conservée sans danger de mort pour les acquéreurs. Le vandalisme brutal qui a fait disparaître du sol la vieille cathédrale de Boulogne doit être imputé à ceux qui, sur une mise à prix de 18,000 francs, s'empressèrent de jeter l'énorme enchère que nous avons citée plus haut, enchère que nulle rivalité ne motivait, qui n'a pas été disputée, et qui prouve l'intention d'acquérir à tout prix.... pour détruire.... — Note de l'auteur.

Digitized by Google

avec fracas sous les coups de la pioche et du marteau[1].

CHAPITRE XXVII.

Concordat de 1801; — Rétablissement du culte de N.-D. en 1809; offrandes et pèlerinages; — Louis XVIII, au pied de l'autel de N.-D. en 1814; — Nouvelle érection du siége épiscopal de Boulogne, en 1817; — Évêques nommés.

Un concordat, réglant la restauration de l'Église catholique en France, ou plutôt l'établissement d'une Église nouvelle sur les ruines de l'ancienne (15 juillet 1801), supprima le diocèse de Boulogne et l'incorpora tout entier au nouveau diocèse d'Arras. Mgr. Hugues-Robert-Jean-Charles de la Tour d'Auvergne-Lauraguais, nommé à l'évêché d'Arras le 9 avril 1802, sacré le 16 mai et installé le 5 juin même année, rétablit officiellement le culte divin dans son diocèse. La sainte messe, célébrée jusque là dans des maisons particulières, fut chantée solennellement, pour la première fois à Boulogne, depuis la persécution de 1793, le 10 ventôse an XI [1er mars 1803].

La paroisse de la haute-ville, alors simple succursale, obtint, pour église, l'ancienne chapelle des Annonciades; mais, sans doute en mémoire du siége épiscopal, le desservant qui y fut attaché porta le titre de doyen de l'arrondissement et fut revêtu de la dignité de « pro-vicaire général des Sous-Préfectures de Boulogne et de Montreuil. »

(1) P. Hédouin, ouv. cit., pp. 169 et 170.

Digitized by Google

Les prêtres exilés revinrent exercer leur saint ministère dans les paroisses qui leur furent confiées. On vit, avec édification, quoique avec une respectueuse douleur, des chanoines de Boulogne, qui avaient été vicaires généraux de Mgr. de Pressy et de Mgr. Asseline, accepter avec un humble dévouement les fonctions de vicaires ou de simples desservants.

L'ancien curé constitutionnel de Saint-Nicolas, J.-J.-F. Roche, fut maintenu dans son poste, après avoir abjuré son serment schismatique. A Saint-Joseph, l'évêque nomma d'abord M. Denissel, ex-chanoine de Saint-Omer ; puis, il le remplaça par M. P.-A. Voullonne, un des anciens vicaires généraux du diocèse.

Ce vénérable ecclésiastique, pénétré de dévotion envers Notre-Dame de Boulogne, voulut rétablir le culte de cette antique Patronne de notre ville. Il fut puissamment secondé dans son pieux dessein par «les vétérans de l'ancien clergé boulonnais,» parmi lesquels on doit citer MM. Mathon, Ballin, Parent, etc. On choisit pour cet effet l'ancienne chapelle intérieure des Religieuses Annonciades, dans laquelle on éleva un autel spécial, semblable à celui qui existait autrefois dans la cathédrale. Sur les indications, fournies de mémoire par les personnes qui avaient vu la vieille Image de Notre-Dame, un sculpteur de Saint Omer en exécuta une copie qui fut placée dans une niche, au-dessus de l'autel ; «et bientôt on la revit dans son bateau, portant dans ses bras ce divin Enfant, né pour le salut du monde, et sous les traits et avec les ornements qu'on lui avait connus autrefois. Nos marins s'empressèrent de venir lui demander une pêche favorable, la remercier d'avoir échappé aux abymes de l'océan, et suspendirent, comme aux temps

Digitized by Google

anciens, à l'autel de Marie, les *ex-voto*, gages de leur reconnaissance et de leur piété[1]. »

On célébra, à cette occasion, une neuvaine solennelle, durant laquelle on chanta une hymne expiatoire, composée pour la circonstance[2]. On pouvait se croire reporté au temps des anciennes gloires de Notre-Dame. La paroisse de Samer vint en pèlerinage, comme autrefois, processionnellement, avec croix et bannières et grande affluence de peuple, sous la conduite de son respectable curé, M. Yvain. Cette procession se renouvela trois ans après.

Une pieuse dame, Marie Geneviève Aucoin, fille de Firmin Aucoin, capitaine de navire, et de Geneviève Duchêne, enrichit la nouvelle chapelle de Notre-Dame d'un ciboire en vermeil, en témoignage de reconnaissance. Née le 22 avril 1788, elle avait été, dans son enfance, à la suite d'une maladie dangereuse, privée de l'usage de ses membres; les médecins la condamnaient à ne jamais marcher. Ses parents affligés firent faire une neuvaine dans la chapelle de Jésus-Flagellé[3], et à Notre-Dame de Boulogne, pour obtenir du ciel la guérison que les hommes ne pouvaient donner. Leur foi fut récompensée par un plein succès. Le dernier

(1) P. Hédouin, ouv. cit. p. 170, 171.

(2) L'auteur est M. Clouet, de Montdidier, professeur dans la maison d'éducation de M. Blériot. Les deux distiques suivants donneront une idée de cette pièce :

« Salve, festa dies, toto venerabilis ævo,
» Quâ natis mater redditur alma suis.

. . . . . .

» Sacrilegos populus signum demisit in ignes,
» Huic populo parcas, ô benedicta, tuo.

(3) La chapelle de Jésus-Flagellé, à Terlincthun, paroisse de Wimille, était un lieu de pèlerinage « fort fréquenté et en grande vénération. » Sur la demande de M. Jacquemin de Châteaurenault, Mgr. Asseline bénit lui-même cette chapelle et y célébra la sainte messe, pour la première fois, le 9 octobre 1790.

Digitized by Google

jour de la neuvaine, dans l'ancienne chapelle de Notre-Dame, la veille de la clôture définitive de ce saint asile de la prière, l'enfant, qui avait été apportée sur sa petite chaise devant l'Image miraculeuse, se leva tout-à-coup, à la fin de la messe, et se mit à marcher avec aisance, à la grande admiration des assistants.

Lorsque le culte de sa bienfaitrice fut rétabli dans la chapelle des Annonciades, Mlle Aucoin, devenue madame Edouard Haffreingue, voulut offrir un *ex-voto*, monument de sa gratitude; et, quoi qu'il en puisse coûter à la modestie de la donatrice, nous nous faisons une loi de ne point passer sous silence le dernier bienfait que Notre-Dame ait fait descendre sur la terre, avant d'être arrachée de son temple, et la première offrande qui lui fut apportée quand elle remonta sur son autel.

Au mois d'août de la même année, une association en forme de confrérie, approuvée par Mgr. l'évêque d'Arras, réunit, dans un lien de commune affection envers Notre-Dame de Boulogne, un grand nombre de fidèles, à la tête desquels Mgr. de La Tour-d'Auvergne s'était inscrit lui-même.

Mgr. de la Tour d'Auvergne encouragea encore cette dévotion par la concession de quelques indulgences, dont voici la teneur :

« Hugues-Robert-Jean-Charles de La Tour-d'Auvergne-Lauraguais, par la miséricorde de Dieu, et la grâce du S.-Siége Apostolique, Évêque d'Arras, Baron de l'Empire et membre de la légion d'honneur.

» Vu la requête à nous présentée, en date du 15 du présent mois, par monsieur Voullonne, l'un de nos vicaires généraux, desservant de la succursale de Saint-Joseph, à Boulogne, dans laquelle il

Digitized by Google

nous expose qu'il a fait construire, en l'honneur de la Sainte-Vierge, une chapelle, et qu'il croit qu'un des moyens de renouveller la dévotion des fidèles envers cette puissante protectrice, et même de l'augmenter de plus en plus dans le cœur des habitants de Boulogne, seroit d'accorder des indulgences aux fidèles qui, à certains jours, assisteroient aux messes et aux saluts dans ladite chapelle; avons, pour satisfaire aux pieux désirs du suppliant, accordé, et accordons quarante jours d'indulgences :

» 1° A ceux et celles qui, les premiers et troisièmes samedis de chaque mois, assisteront à une des messes qui se diront à l'autel de la Sainte-Vierge, érigé en l'église succursale de Saint-Joseph, à Boulogne;

» 2° A ceux et celles qui assisteront aux saluts qu'on a coutume de faire dans ladite chapelle, aux fêtes de la Sainte-Vierge.

» Donné à Boulogne, dans le cours de nos visites épiscopales, sous notre seing, le sceau de nos armes et le contre-seing de notre secrétaire le vingt-sept mai mil huit cent dix.

† Charles, Ev. d'Arras.

Par mandement :

Mathon, Secr.

M. Voulonne étant mort le 14 juillet 1811, M. Mathon, ancien secrétaire particulier de Mgr. de Pressy, lui succéda. Boulogne se réjouissait de voir, à la tête de l'administration religieuse, ces hommes du passé, dont le nom s'associait aux plus grandes gloires de l'ancien diocèse. Les traditions de la Cathédrale semblaient revivre. Il y avait toujours au fond des cœurs un espoir intime du rétablissement de ce siége épiscopal, dont le dernier titulaire existait encore. On songeait à cette

Digitized by Google

Cour obscure de Louis XVIII, où restaient, fidèles compagnons et consolateurs de l'exil, Mgr. Asseline, M. Giblot du Bréau et d'autres personnes dévouées à l'Église de Boulogne.

Mgr. Asseline, mourut le 10 avril 1813, en faisant promettre à Louis XVIII de rétablir le siége de Boulogne, aussitôt qu'il serait remonté sur le trône de saint Louis.

L'Empire s'écroulait. Son illustre chef, enivré du pouvoir, avait porté la main sur la liberté de l'Église; il tenait captif le successeur de saint Pierre; et, comme Dieu n'aime rien tant sur la terre que la liberté de son Église, quiconque y touche s'expose à subir le châtiment d'Oza.

Louis XVIII rentra en France le 24 avril 1814. Le surlendemain 26, il arrivait à Boulogne, et se faisait conduire de suite à l'église paroissiale de la haute-ville, où tout avait été préparé pour le recevoir. « Monseigneur l'évêque d'Arras, conduisant le clergé, était à la tête du cortége, où l'on remarquait la garde d'honneur boulonnaise, commandée par M. le comte de Saint-Aldegonde. Une foule immense, des militaires de toute arme et de tout grade, remplissaient les rues, tendues en blanc et jonchées de fleurs et de verdure. Parvenu à la porte de l'église, le Roi y entra suivi de madame la duchesse d'Angoulême, du prince de Condé, du duc de Bourbon, et de plusieurs seigneurs et dames de la cour. Les villes de l'Artois avaient envoyé des députés, auxquels une place avait été réservée dans le chœur. Placé sous un dais, en face de la chapelle de la Vierge, le fils de saint Louis, en présence d'un concours immense de fidèles, fit son hommage à Notre-Dame et rendit au ciel de solennelles actions de grâces. Alors, pour la première fois depuis bien des années, le *Domine salvum fac regem*; [suivi du *Vivat*],

Digitized by Google

exécuté à grand chœur, par les soins de M. l'abbé de Béthisy, ancien maître de chapelle de la cathédrale, fit retentir les voûtes de notre église; et ce chant de l'antique royaume des Francs émut tous les cœurs, fit couler de tous les yeux de douces larmes.

» Pour consacrer le souvenir de cette mémorable solennité, on mit cette inscription au-dessus de la place que le Roi avait occupée :

LOUIS XVIII A FAIT ICI SA PRIÈRE A DIEU, ET L'HOMMAGE DE SA COURONNE A NOTRE-DAME DE BOULOGNE LE XXVI AVRIL MDCCCXIV.

» Peu de temps après, l'administration municipale, saisissant l'heureuse coïncidence qui existait entre le retour du Roi et l'anniversaire de la Saint-Marc, rétablit, par une délibération, cette fête éminemment Boulonnaise. On porta de nouveau l'Image de notre Vierge dans la procession du 25 avril, et cette procession eut lieu jusqu'à la révolution de juillet [1].

Le retour des Bourbons fit espérer une amélioration sensible dans le sort de l'Église de France : on se flattait de voir rétablir les évêchés supprimés par le concordat. « On reconnaît généralement, dit l'Ami de la Religion [2], que la circonscription de 1801 avoit trop restreint le nombre des diocèses, et qu'en ne mettant que soixante évêchés à la place de cent cinquante-huit qu'elle supprimoit, elle opéroit une réduction préjudiciable aux intérêts de l'Église. Il peut y avoir quelque inconvénient à ce que les siéges soient trop multipliés ; mais il y en a bien davantage à ce que les diocèses soient trop grands. Alors les évêques ne peuvent exercer la

(1) P. Hédouin, ouv. cit. pp. 171, 172.
(2) T. II. (Août 1814), p. 104.

Digitized by Google

même surveillance et maintenir le même ordre dans leur clergé. Il seroit à désirer qu'il n'y eût pas en France moins de quatre-vingt-dix évêchés. »

Plusieurs villes avaient déjà demandé le rétablissement de leur Siége : Boulogne ne fut pas la dernière à faire la même démarche. Le 9 novembre, le Conseil municipal reçut, par l'intermédiaire du Sous-Préfet, une pétition signée d'un grand nombre d'habitants. On prit sur-le-champ la délibération suivante :

« Considérant que le rétablissement de l'ancien » évêché de Boulogne, à qui les vertus et le mérite » éminent des divers prélats qui en ont succesivement occupé le siége avaient donné tant d'illustration et d'éclat, est vivement sollicité par les » anciens fidèles de ce diocèse ;

» Considérant que le séminaire de Boulogne et » son église [1] sont restés intacts ; que les bâtiments, ainsi que le jardin, en étant vastes et spacieux, une partie pourrait, avec de légers changements et très-peu de dépense, être convertie » en palais épiscopal ;

» Que les jeunes séminaristes, logés dans l'autre » partie et près de leur prélat, y prendraient plus » naturellement l'esprit et l'amour de leur état, » l'habitude de la règle et de la discipline ;

. . . . . .

» Considérant enfin que l'intérêt de la religion » et de l'État sollicite, autant que l'intérêt des fidèles du diocèse, le rétablissement de l'évêché » de Boulogne.

» Arrête ce qui suit :

» Art. 1er. Le Conseil municipal émet son vœu

(1) Le Grand-Séminaire et l'église de Saint-François de Sales, qui y était annexée, appartenaient à la ville. C'est aujourd'hui le Musée, la Bibliothèque, etc.

Digitized by Google

» [conforme] à celui énoncé en la pétition ci-des-
» sus mentionnée, pour le rétablissement de l'évê
» ché de Boulogne.

» Art. 2. Sa Majesté sera très-humblement
» suppliée de daigner accueillir ce vœu.

» Art. 3. En conséquence, la présente délibéra-
» tion et la pétition seront adressées à l'autorité
» supérieure, avec prière de mettre sous les yeux
» du roi le vœu qui y est exprimé. »

Des négociations s'ouvrirent entre le gouvernement de Louis XVIII et la Cour Pontificale, au sujet du concordat de 1801. Interrompues par les événements de 1815, ces négociations furent reprises après la seconde restauration de la monarchie : elles aboutirent au concordat du 11 juin 1817. Une bulle de Pie VII, du 27 juillet suivant, établit une nouvelle circonscription des diocèses de France. Cambrai fut érigé en Métropole, avec deux suffragants, Arras et Boulogne. M. l'abbé du Bréau, ancien grand-vicaire et chanoine-pénitencier de la cathédrale de Boulogne, aumônier du roi, fut désigné par Louis XVIII pour succéder à Mgr. Asseline.

Malgré les pressantes sollicitations du clergé Boulonnais, heureux de voir à la tête du diocèse le compagnon d'exil de son ancien évêque, M. du Bréau n'accepta point. Ce refus, qui peut être attribué à son humilité, était d'ailleurs motivé par son grand âge[1].

Etienne-Simon-Léonor de Riencourt, curé d'Andechy, au diocèse d'Amiens, fut nommé par Louis XVIII au siége épiscopal de Boulogne, sur la non-acceptation de M. du Bréau. On eut beaucoup de peine à l'empêcher de suivre l'exemple de ce der-

(1) M. Du Bréau mourut le 24 mars 1818; il était âgé de plus de 75 ans.

Digitized by Google

nier. Sa modestie lui faisait appréhender l'honneur de l'épiscopat.

Cependant Louis XVIII avait compté sans l'opposition parlementaire : on eut peur. Les hésitations et les craintes enhardirent les ennemis de la religion ; et, quand, deux ans après, les Chambres furent saisies d'un projet de loi sur cette matière, le ministère recula devant l'exécution définitive du concordat. Lorsqu'un gouvernement veut le bien, il doit le vouloir franchement.

A Boulogne, on attendait avec anxiété la conclusion de cette affaire. L'abbé de Riencourt entretenait une correspondance suivie avec le clergé et les personnes les plus influentes de la ville et du diocèse. Il y fit même, au mois de juin 1820, une excursion *incognito*, accompagné du P. Abbé de la Trappe du Gard. Il en revint émerveillé. « J'ai » vu partout (écrivait-il à M. Augé, son ami) un » clergé édifiant, respectable. De la gaîté, de la » retenue, une grande union, une tenue parfaite » de paroisse. C'est la terre des saints ; j'aurais dû » faire ce voyage *decalceato pede.*» M. de Riencourt, en quittant avec regret des « personnages si édifiants, » qui lui témoignèrent un attachement cordial, eut le pressentiment de ne les plus revoir. Il mourut en effet le 4 juin de l'année suivante, au milieu de l'humble troupeau auquel il avait consacré vingt ans de sa vie.

Les obstacles qui empêchaient l'exécution du concordat causèrent une profonde douleur au Saint-Père. Il désirait toujours une plus grande augmentation du nombre des pasteurs, « conformément, dit-il, aux demandes des peuples, dont nous avons en cette occasion admiré l'empressement et le zèle pour l'intérêt de la religion catholique. En raison des localités et des distances, un plus grand nombre d'évêques aurait favorisé les progrès de la

Digitized by Google

religion; » mais Sa Sainteté dut se résigner à réduire, par la bulle *Paternæ charitatis*, du 6 octobre 1822, le nombre des évêchés établis en 1817.

Dès lors, le rétablissement de l'évêché de Boulogne fut ajourné.

CHAPITRE XXVIII.

L'enclos de l'ancienne cathédrale est racheté par M. l'abbé Haffreingue, qui y construit une nouvelle église;—Histoire de cette entreprise, depuis 1827, *jusqu'en* 1840.

La vieille cathédrale, rasée jusqu'aux fondements, n'était plus qu'une vaste ruine, dont la vue navrait tous les cœurs. Un amas confus de décombres s'étendait, comme un tertre funèbre, sur l'emplacement de ce temple désolé. Quelques pans de murs, quelques tronçons de colonnes brisées, rappelaient à la pensée la splendeur de l'édifice et parlaient encore des merveilles qui s'y étaient accomplies. Les démolisseurs, honteux de leurs œuvres, auraient voulu, pour en éteindre le souvenir, faire disparaître jusqu'au dernier vestige du sanctuaire que leur vandalisme avait saccagé. On projeta successivement d'y bâtir des maisons particulières, d'y établir une place ou un marché, d'y construire une prison : aucun de ces plans ne put être réalisé. La Providence avait ses desseins. La plupart des anciennes maisons religieuses de la ville sont tombées sans laisser de traces; l'Oratoire, les Ursulines, les Cordeliers, les Minimes, ont été effacés du sol sans qu'il reste une pierre pour dire où était leur église; la cathédrale, au contraire,

Digitized by Google

ne s'était couchée dans son tombeau que pour se relever un jour.

Quand un endroit sur la terre a été privilégié de Dieu pour servir à l'accomplissement des grands desseins de sa miséricorde, il est rare que les révolutions parviennent à en abolir entièrement la mémoire. On peut dire de tous les lieux où la puissance divine a marqué l'empreinte de sa main adorable, ce que Jacob disait de la terre de Béthel : *Vere Dominus est in loco isto.* Les croisades n'ont eu d'autre but que d'arracher aux profanations des infidèles le Tombeau de Jésus-Christ et le sol qu'avait empourpré le sang du Rédempteur; les anges ont porté sur leurs ailes, jusqu'aux plaines de Lorette, l'humble Maison de la Vierge de Nazareth, dans laquelle le Verbe divin a pris notre fragile nature; dans la Ville Éternelle, les sanctuaires qui permettent de suivre pas-à-pas l'histoire de l'Église et la passion des martyrs, ont été miraculeusement conservés jusqu'à nos jours: ce sont des lieux choisis et sanctifiés, auxquels Dieu se plaît à conférer un caractère tout spécial de permanence et de durée.

L'enclos de la cathédrale, et le palais épiscopal qui y est adjacent, rentrèrent aux mains d'un prêtre. M. l'abbé Haffreingue, devenu, en 1816, supérieur d'une Institution fondée à la fin de la Révolution française, s'était établi provisoirement dans les bâtiments de l'évêché, avec l'espoir d'en être l'acquéreur. Son vœu fut bientôt réalisé : mis en vente par autorité de justice, ces immeubles lui furent adjugés le 18 août 1820, à l'audience des criées du Tribunal civil de Boulogne.

Rebâtir la cathédrale, pour contribuer par là au rétablissement du pèlerinage séculaire de Notre-Dame; doter la ville d'une église spacieuse et monumentale, qui puisse favoriser l'érection d'un

Digitized by Google

nouvel évêché de Boulogne ; poser, à l'extrémité de la France catholique, vis-à-vis de l'Angleterre protestante, un solennel acte de foi envers l'Immaculée Mère de Dieu ; élever sur un dôme gigantesque la statue de Celle qui a détruit toutes les hérésies, afin que, dominant la terre et la mer, Elle attire à son divin Fils les âmes égarées qui fuient loin du bercail ; tel a été le projet conçu par M. l'abbé Haffreingue. — Il nous est aujourd'hui donné d'en voir la réalisation.

Les hommes les plus dévoués aux intérêts religieux de la ville de Boulogne pressaient instamment M. l'abbé Haffreingue d'entreprendre la reconstruction du sanctuaire. C'était la pensée de sa vie et le rêve de son enfance : mais sur quelles ressources pouvait-il compter, pour entreprendre une œuvre semblable ? « Un jour, une pauvre femme vint le trouver et lui dit : « J'ai appris, mon Père, » que vous avez depuis longtemps l'intention de » faire reconstruire l'église de Notre-Dame de » Boulogne ; je ne suis pas riche, mais toute » pauvre que je suis, je désire d'y contribuer, » veuillez recevoir ma faible offrande. » Et elle lui remit une pièce d'or de vingt francs qu'il accepta, en lui assurant qu'avec cela il commencerait les travaux[1]. »

Dès le mois de mars 1827, les fondements de l'ancien édifice furent mis à découvert ; un plan fut dressé, et l'on s'occupa d'en préparer l'exécution. Plusieurs personnes émettaient le vœu qu'on imitât le style de l'antique cathédrale ; mais il n'existait rien qui pût en préciser les détails, puisqu'on n'a pas même une esquisse de ce vieux monument. D'autres auraient préféré qu'on employât le style chrétien du moyen âge, dont la

(1) C. M. Le Guillou, Nouveau Mois de Marie, 1842, p. 348.

Digitized by Google

splendide basilique de Reims, rajeunie et parée pour le sacre de Charles X, avait réveillé le souvenir trop méprisé depuis longtemps. « Mais, dit M. Hédouin, une foule de motifs graves et des obstacles à peu près insurmontables s'opposaient à la réalisation de ce vœu. Où trouver, [en 1827] cette foule d'ouvriers habiles, mus par la foi, passés maîtres dans l'art de tracer l'ogive, de tailler les colonnettes en fuseau, de faire sortir de la pierre la rosace, les clochetons ouvragés comme la dentelle, et les naïves figurines qui font l'admiration de l'homme de goût[1] ? »

Si M. l'abbé Haffreingue ne put, malgré son désir, adopter le style ogival, cette création du génie chrétien dans nos contrées du Nord, il se souvint qu'il y avait un autre style également propre à traduire une pensée religieuse, nous voulons parler de l'architecture romaine. Vainqueur du paganisme et prenant possession de la capitale du monde, le christianisme ne répudia point les formes de l'art, telles que les avait faites la société dont les dieux s'en allaient. Conformément à la devise *Instaurare omnia in Christo*, les artistes chrétiens s'approprièrent l'héritage de l'antiquité, non pas sans doute pour s'astreindre à une imitation servile, mais pour s'appliquer à perfectionner l'œuvre de leurs devanciers. Tout ce que l'art ancien avait de sensuel, de matériel, de terrestre, fut épuré, spiritualisé, élevé à la hauteur des sublimes doctrines au service desquelles on l'employait. Que l'on compare Saint-Pierre de Rome avec tel monument payen que l'on voudra, la différence entre les deux édifices fera voir les modifications profondes dont un même art est susceptible,

(1) P. Hédouin, ouv. cit, p. 181.

Digitized by Google

quand on l'applique à rendre des idées qui ne se ressemblent pas.

Le 1er jour du mois de mai de la même année 1827, M. le baron Le Cordier, sous-préfet de l'arrondissement de Boulogne, posa la première pierre de la chapelle de Notre-Dame[1]. Toutes les autorités s'étaient réunies pour cette solennité, qui eut peu de retentissement au dehors : on n'en trouve qu'une brève mention dans les journaux du temps.

Deux jours avant de poser la première pierre, il n'y avait d'autres ressources, pour cette colossale entreprise, que de légères offrandes s'élevant tout au plus à un millier de francs. Un secours inespéré arriva tout à coup, la veille même de la cérémonie. Le dernier sénéchal du Boulonnais, François-Marie-Omer de Patras, chevalier, seigneur de Campaigno, remit aux mains de M. l'abbé Haffreingue une somme de 48,000 francs, qui fut portée, quelques mois plus tard, à 96,000. Le pieux sénéchal se dépouillait ainsi de toute sa fortune, en faveur de la Patronne du comté dont il avait occupé la première magistrature. C'est à peine s'il garda de quoi subvenir aux frais de ses funérailles : il repose dans le cimetière d'Hesdin-Labbé, sous un humble tertre de gazon que distingue une modeste croix de bois[2].

Si les lois de notre siècle le permettaient le corps de cet insigne bienfaiteur de Notre-Dame devrait être transporté dans les caveaux de la cathédrale.

(1) *V. l'Appendice B*, à la fin du volume.

(2) On lit encore sur le fragile monument qui domine sa tombe : » Sépulture de feu Messire François-Marie-Omer Patras de Campaigno, chevalier de Saint-Louis, ancien sénéchal du Boulonnais, âgé de 78 ans, veuf de dame Lanoix, décédé à Hesdin-Labbé le 17 septembre 1828.-- Requiescat in pace. »

Digitized by Google

Dans les premiers jours de juin suivant, une découverte inattendue frappa vivement l'attention publique. En dégageant les fondations, à l'endroit où quatre massifs de maçonnerie supportaient le clocher, les ouvriers employés aux travaux de la cathédrale mirent à jour des constructions dont on ne soupçonnait pas l'existence. Des murs garnis de colonnes, sur lesquelles reposaient encore des chapiteaux sculptés, révélèrent une ancienne crypte, décorée de peintures, et précédemment enfouie sous le pavé de l'église [1]. M. l'abbé Haffreingue fit, dès lors, jeter une voûte sur ces vieux murs et continua les travaux de son église, en se proposant de restaurer un jour l'antique substruction du XIe siècle, à laquelle s'intéressaient les amis de notre histoire.

A cette époque, il n'était encore question que de reconstruire la chapelle de Notre-Dame, en y ajoutant un édifice circulaire, en forme de dôme. L'opinion publique se prononça bientôt en faveur de la reconstruction entière de la cathédrale. Une pétition, signée par un grand nombre d'habitants notables de la ville de Boulogne, fut présentée au conseil municipal le 27 juin. On y exposait l'insuffisance de l'église actuelle de la Haute-Ville, et on demandait qu'il fût pris des mesures pour en faire construire une nouvelle sur l'emplacement de l'ancienne. Cette proposition fit modifier considérablement les plans primitifs de M. l'abbé Haffreingue.

Mgr. de la Tour d'Auvergne promit au maire de Boulogne de seconder l'entreprise « avec zèle et activité; » mais on comptait sur l'appui du gouvernement, et, cet appui venant à manquer par

(1) Voir *la Boulonnaise*, nos des 5, 12 et 15 Juin 1827, et *l'Annotateur* du 7 juin.

Digitized by Google

suite de circonstances imprévues, le conseil municipal ne prit aucune décision.

Charles X vint à Saint-Omer, au mois de septembre, pour y présider des exercices militaires. La ville de Boulogne avait espéré voir ce prince dans ses murs, à l'occasion de ce voyage; mais son espoir fut déçu. C'était en vain que l'administration municipale avait fait présenter au roi une adresse, dans laquelle le vœu de Louis XI, les souvenirs de Louis XIV et de Louis XV étaient rappelés comme une des traditions de la monarchie française. « Tous les jours, dit M. Hédouin, les feuilles de l'opposition de quinze ans battaient en brèche le trône, en attaquant le souverain dans les moindres pratiques du culte de ses pères, et ses ministres crurent prudent de lui conseiller de ne pas renouveler ce vœu, consacré par l'exemple de tant de rois[1]. »

Les travaux de la chapelle de Notre-Dame et de la partie de l'église qui y est contiguë, marchèrent rapidement pendant les dernières années de la Restauration. Le 8 décembre 1829, fête de l'Immaculée Conception de la bienheureuse Vierge Marie, M. l'abbé Haffreingue eut la consolation d'offrir, pour la première fois, le Saint Sacrifice de la messe dans une petite chapelle qu'il venait de terminer, au chevet de l'église. C'est là que, depuis ce jour, ont eu lieu les exercices de piété de la Congrégation de la Sainte-Vierge, établie dans l'Institution, par un bref de S. S. Pie VII, du 25 juin 1819.

Cependant la révolution de 1830 vint arrêter l'élan religieux, qui s'efforçait de réparer les ruines amoncelées sur notre pays par la révolution de 1789.

Les travaux de la cathédrale furent interrompus jusqu'en 1832. « A partir de cette époque, pas un

(1) F. Hédouin, ouv. cit., p. 174.

Digitized by Google

seul jour ne s'est écoulé sans que la construction de la nouvelle église n'ait marché. Dans certains instants on a vu jusqu'à 160 ouvriers faire des extractions dans nos belles carrières, tandis qu'un aussi grand nombre, à peu près, de maçons, charpentiers et manœuvres, travaillaient à l'avancement de l'édifice.

» A la suite des commotions politiques il y a toujours perturbation dans les existences : la confiance diminue, les entreprises s'arrêtent, la circulation de l'argent devient plus rare, et la classe laborieuse du peuple est soumise momentanément à une inaction forcée, entraînant après elle les besoins et la souffrance. — M. l'abbé Haffreingue, en employant alors tant de bras, fit acte de prudence, d'humanité, et les Boulonnais amis de leur pays lui en surent un gré infini. Il est de fait que, dans certaines années, il a dépensé au-delà de 100,000 francs, qui ont été répartis entre diverses industries.

» Pendant que ces choses se passaient, Notre-Dame de Boulogne ne cessait pas d'être l'objet des intercessions de ceux que le malheur ou la maladie venait atteindre ; et parmi tous les exemples que nous pourrions donner à l'appui de cette vérité, nous en citerons un, bien remarquable. Vers la fin de l'année 1838, M. l'amiral baron Vattier, connu par la sincérité de ses sentiments religieux, fut frappé d'une congestion cérébrale, accompagnée d'une fièvre violente. Ses jours coururent un tel danger que les médecins distingués lui donnant leurs soins, avaient perdu l'espoir de les sauver. M. le baron Vattier se mit avec ferveur sous la protection de Notre-Dame ; des messes et une neuvaine eurent lieu dans la nouvelle chapelle : de jour en jour la santé du malade s'améliora, et il finit par la recouvrer entièrement[1]. »

(1) P. Hédouin, ouv. cit., pp. 177 et 178.

Digitized by Google

Le dôme, qui, en 1830 n'avait atteint que la hauteur de sa première corniche intérieure, fut porté jusqu'à près de 120 pieds au-dessus du sol. Il serait difficile de dire quelle masse d'énormes pierres se sont assises dans la partie inférieure de cette construction hardie, qu'on voyait chaque jour s'élever et grandir. Les dons particuliers des fidèles arrivaient incessamment au fur et à mesure des besoins de l'œuvre. Nulle autorité publique ne secondait le prêtre qui soulevait ces montagnes, appuyé sur le seul secours de sa foi en Marie. Les journaux de la ville gardent un silence étonnant sur les premiers et si rapides progrès d'un édifice qui, en 1839, planait majestueusement sur la cité, et dont on voyait « de loin, en traversant les flots, se dresser, comme des bras suppliants tendus vers le ciel, les colonnes inachevées. »

S. S. le Pape Grégoire XVI accueillit avec bonté le vénérable M. Haffreingue, dans le voyage qu'il fit à Rome, en 1837, pour dédier au Saint-Père les plans de l'église projetée. La bénédiction apostolique, qui descendit alors sur cette œuvre dans la personne de celui qui l'avait entreprise, donna un élan nouveau à la piété des fidèles.

Un jeune diacre de Boulogne, M. Jean-Charles François, dit Lamontagne, mort à 23 ans, le 25 juillet 1838, consacra par testament la plus grande partie de sa fortune à des œuvres de piété. N'ayant pu dévouer sa vie au salut des âmes, il avait voulu y travailler, au moins indirectement, en procurant à notre ville une église de plus. Les vingt mille francs qu'il affecta à la construction de l'église de Saint-Pierre, dans le quartier des marins, ont donné la première impulsion à la création de cette nouvelle paroisse. La cathédrale eut part aux libéralités du jeune lévite, qui légua, pour la continuation de cet édifice, une somme de dix mille francs,

Digitized by Google

avec la condition expresse que son legs fût employé aux travaux de la nef.

Jusque là, M. l'abbé Haffreingue n'avait pas encore mis la main à cette partie de l'église qu'il relevait avec tant de persévérance. « La ville de Boulogne comprit enfin qu'il lui fallait quelque chose de plus que des monuments de luxe et de plaisir. Elle reporta ses regards vers les lieux d'où lui est venue son antique splendeur. »

La paroisse de la haute-ville ayant été agrandie, en 1838, « on sentit plus vivement que jamais, à l'extrême exiguité de sa chapelle, trop petite pour renfermer ses fidèles, à quel point était déplorable la destruction de l'ancienne cathédrale, et combien serait pénible et difficile l'achèvement d'une basilique nouvelle, si l'ordre du travail n'était pas changé:

» Des pourparlers avec M. l'abbé Haffreingue eurent donc lieu : et quelques jours lui suffirent à prendre la détermination de faire don à la ville du terrain et de l'église nouvelle, et de lui consacrer exclusivement tout ce que la piété des fidèles lui donnerait, tout ce qu'on pourrait obtenir du gouvernement [1]. »

Ce fut à cette époque que l'on débarrassa la crypte de tous les décombres dont elle était restée remplie depuis 1827. Une notice, publiée par MM. Hédouin et de Bazinghen, le 24 mars 1839, signala ce vieux monument à l'étude des archéologues et des amis de notre histoire religieuse [2].

« Par une de ces inspirations qui arrivent a

(1) *Annotateur* du 11 avril 1839, p. 229.

(2) *Notes archéologiques et historiques sur la crypte;* br. in-8° de pp. 9, réimprimée dans l'*Hist. de N.-D.*, édit. 1839, pp. 207-215.

Cf. Notre *Notice sur la Crypte*, 1851, art. *Crypte centrale*, p. 12-18.

Digitized by Google

tout le monde, parce qu'elles sont vraies et naissent des sentiments les plus intimes, depuis cette découverte, la popularité, la foi publique est venue à cette église. A peine la chapelle antique eut-elle été ouverte, un véritable entraînement s'empara des esprits [1]. »

Le lundi 8 avril 1839, la première pierre de l'église proprement dite fut bénite solennellement par M. Lecomte, curé-doyen de Saint-Nicolas, vicaire-général de Mgr. de la Tour d'Auvergne, et posée au milieu de la base du premier pilier de la droite de la croix, par M. Alexandre Adam, maire de la ville de Boulogne. Le clergé des deux paroisses de la ville, le sous-préfet de l'arrondissement, le président du tribunal civil, le colonel de la garde nationale, le directeur des douanes, toutes les autorités enfin, ainsi qu'un grand nombre d'habitants et d'étrangers se trouvaient à l'heure indiquée dans l'enclos de l'ancienne cathédrale.

La pose achevée, M. l'abbé Sergeant, aumônier de l'hôpital Saint-Louis, monta en chaire et prononça un discours, dans lequel il rappela les souvenirs de Notre-Dame de Boulogne. « Tout le monde a remarqué, disait un journal de ce temps [2], la discrétion des éloges que l'orateur ne pouvait se dispenser d'adresser à M. Haffreingue, « cet homme » qui sentant que rien n'est impossible à la foi, » seul d'abord, et en dépit de tous les obstacles, a » osé tenter cette entreprise gigantesque, qu'on » accuserait presque de témérité, si, par ce qui se » passe sous nos yeux, il n'était prouvé qu'il n'a » fait que suivre l'inspiration du ciel : » — et les « hommages mérités, adressés, aux magistrats éclai- » rés qui, non contents d'honorer de leur présence

(1) *Annotateur* du 4 avril 1839, p. 210.
(2) *Annotateur* du 11 avril, déjà cit., p. 226.

Digitized by Google

» cette imposante cérémonie, secondent et encou-
» ragent l'œuvre sainte de leur coopération et de
» leur crédit ; parce qu'ils savent que la religion
» est la seule base solide de la paix des sociétés,
» et combien sont dignes de satisfaction les désirs
» d'une population religieuse, qui demande un
» temple où elle puisse rendre à Dieu le tribut
» d'adoration que tout homme lui doit. »

» Une quête faite sur les lieux, et applicable aux frais de construction de l'église, a produit 840 francs.

» On a vu, non sans un vif intérêt, une bonne vieille femme, presque octogénaire, déposer en tremblant, et les larmes aux yeux, un rouleau de gros sous qu'elle avait dû quêter elle-même, tant elle paraissait pauvre. Ce trait entre mille dit mieux que tous les écrits de quel œil le peuple, le véritable peuple, voit cette réédification attendue depuis un si grand nombre d'années[1].»

De nombreuses démarches furent faites, à la suite de cet événement, pour obtenir une subvention de l'État. Le conseil municipal de la ville de Boulogne s'y employa de tout son pouvoir. Par une délibération, en date du 28 juin 1839,

» Le Conseil,

» Considérant que M. Haffreingue poursuit avec
» la plus louable activité l'exécution d'un projet
» qui doit doter la ville de Boulogne d'un édifice
» dont la nécessité se fait sentir depuis longtemps ;

» Que cet honorable ecclésiastique a engagé
» dans cette entreprise le fruit des travaux de
» toute sa vie et même son avenir ; que dernière-
» ment encore, et pour régulariser le terrain sur

(1) *Annotateur* du 11 avril déjà cit.-Nos lecteurs reconnaîtront aisément dans ces articles la plume élégante et facile de M. A. Gérard, qui s'est montré de tout temps bien dévoué à l'œuvre de Notre-Dame.

Digitized by Google

» lequel le monument doit être élevé, il a consacré
» plus de 70,000 francs à une acquisition d'im-
» meubles ;

» Considérant que les habitants ont ouvert une
» souscription et se sont imposé les plus grands
» sacrifices ; mais que l'ensemble de ces res-
» sources sera loin de suffire, en présence des dé-
» penses considérables qu'exige la construction
» d'une église élevée sur un plan très-développé ;

» Considérant enfin que ce monument doit de-
» venir un jour la propriété de la ville ;

« Arrête, à l'unanimité, que l'autorité supérieure
» sera instamment priée d'accorder à M. l'abbé
» Haffreingue une subvention qui lui permette d'at-
» teindre son but, et par là de pouvoir par suite
» doter le pays d'un monument dont la nécessité
» est généralement reconnue. »

Le gouvernement refusa, sous prétexte qu'il s'agissait « d'une œuvre particulière et d'une église sans titre. » En France, aujourd'hui, ce qui n'est pas inspecté, patenté, réglementé n'a rien à attendre de la charité officielle. — La charité catholique est bien éloignée de ces froids calculs.

Une souscription particulière s'était ouverte dans la ville de Boulogne. Le conseil municipal, ne pouvant rien faire de plus, vota la restitution des droits d'octrois, perçus et à percevoir, chaque année, sur les matériaux qui devaient servir à la construction de l'édifice. On recueillit, en 1839, la somme de 101,129 fr. 95 c.

Mgr. de la Tour d'Auvergne encouragea ces libéralités et en provoqua de nouvelles par la publication de la lettre suivante :

« Nous, Hugues-Robert-Jean-Charles de la Tour d'Auvergne-Lauraguais, évêque d'Arras, grand-officier de la Légion d'honneur,

» A nos diocésains de la ville de Boulogne,

Digitized by Google

» Salut et bénédiction en N. S. J. C.

» Nous sommes très-édifiés, nos très-chers frères, des sacrifices énormes que vous vous imposez pour procurer une église convenable à la population de la paroisse de la haute-ville.

» Votre zèle et votre dévouement à cette œuvre si sainte et si digne de votre piété, ne doivent point rester sans encouragements de notre part.

» Nous avons donc résolu et nous ordonnons que les quêtes quadragésimales de votre ville, pendant les années 1840, 1841 et 1842, soient consacrées à subvenir à la dépense de construction de cette église.

» Nous serons heureux d'apprendre que ce don de notre part vous a été agréable et que la destination que nous lui donnons a rendu cette quête plus abondante.

» Puissiez-vous du reste, nos très-chers frères, y voir une nouvelle preuve de notre tendre sollicitude pour vous !

» La présente sera lue et publiée au prône de l'église de Boulogne le premier dimanche après sa réception, et transcrite sur les registres de fabriques de cette église. Elle sera aussi consignée dans les archives de notre évêché.

» Donné au château de Bellebrune, le dimanche 29 septembre 1839.

† Ch., év. d'Arras. »

Dix-huit mois auparavant, « une dame anglaise, la comtesse de Mazenghie, avait formé le projet d'ouvrir une souscription dans les deux royaumes de France et d'Angleterre ; mais la mort, qui vint peu après l'enlever à sa famille, l'empêcha de réaliser ce projet. Une autre dame anglaise, Mlle Muller, persuadée que cette œuvre était réservée à une personne de sa nation, en réparation des désastres

Digitized by Google

exercés autrefois par les Anglais dans l'ancienne église de Notre-Dame de Boulogne, résolut de poursuivre ce pieux dessein. » En conséquence, après s'être occupée de recueillir les offrandes de la ville, elle se rendit à Paris, dans les derniers jours d'avril 1840, pour y solliciter, au nom de Notre-Dame de Boulogne « l'obole du pauvre et les dons du riche[1]. »

M. l'abbé Cœur, actuellement évêque de Troyes, l'un des plus chaleureux orateurs de notre temps, prêcha, le 10 mai, un sermon d'œuvre, en faveur de Notre-Dame de Boulogne, dans l'église de St-Germain-des-Prés. La quête, qui était faite par Mmes la comtesse de Beaurepaire, la princesse de Bauffremont, la comtesse de Béthune-Sully, la princesse de Craon, la comtesse L. de Maricourt, la comtesse Armel de Rougé, produisit une somme d'environ 4,000 francs.

Dans son numéro du 11 mai, la *Presse*, rendit compte du sermon de M. l'abbé Cœur et de la bonne œuvre à laquelle les catholiques de la capitale étaient conviés. La *France* reproduisit quelques-unes des paroles éloquentes qui avaient vivement frappé l'auditoire. M. l'abbé Cœur s'écriait, en parlant de la Très-Sainte Vierge :

« Il est dans le christianisme un nom qui ne » cède qu'à Dieu : plus aimé, plus béni, plus » grand que tout le reste, sacré comme la foi, doux » comme l'espérance, il eut, à toutes les époques, » le privilége de consoler, de ravir et d'émouvoir » le monde, depuis le prémier malheur jusqu'à la » dernière infortune, c'est toujours lui qui verse » sur les enfants d'Adam la paix et la miséricorde ; » ce nom a tout remué, tout ébranlé sur la terre » et dans l'humanité, et sa gloire n'est pas éteinte,

(1) *Appel en faveur de la souscription*, pp. 3 et 4.

Digitized by Google

» sa puissance n'est pas anéantie : partout il est
» écrit sur ce globe en divins caractères, partout
» les plus nobles cœurs lui font un sanctuaire,
» toutes les angoisses lui envoient une prière, un
» soupir, un hommage ; ce grand nom de Marie
» agite encore notre siècle : c'est lui que respirent
» ces chants, que proclame la pompe de ces lieux,
» la magnificence pieuse de ces autels ; c'est lui
» qui nous rassemble tous.

» Parti du bord de l'Océan, il a ému la Capitale :
» voici que les chrétiens de Boulogne ont com-
» mencé un hymne religieux en l'honneur de leur
» antique Patronne : l'Étoile de la mer a un temple
» solennel, avec les merveilles de son architecture
» et la majestueuse élévation de sa coupole, porte
» jusqu'aux nues déjà le témoignage sublime de
» tous leurs sentiments de foi, de reconnaissance,
» d'amour ; mais ils ne veulent pas l'achever sans
» le concours de leurs frères de Paris ; il faut que
» la Cité-Reine vienne mêler sa voix à ce divin
» concert, et priant au nom de la France ajoute à
» l'harmonie son caractère d'universalité. »

CHAPITRE XXIX.

Bénédiction de la nouvelle chapelle de Notre-Dame, le 29 mai 1840 ; — On retrouve une des mains de la Statue miraculeuse ; — Continuation des travaux de la cathédrale, souscriptions et offrandes, 1840—1849 ; — Bref de S. S. Pie IX.

La chaire de Saint-Germain-des-Prés retentissait encore de ces magnifiques accents de l'éloquence chrétienne, lorsqu'une cérémonie du plus haut intérêt vint réjouir la ville de Boulogne.

Digitized by Google

Élevé à la dignité de cardinal-prêtre de la sainte Église Romaine, Mgr. de la Tour d'Auvergne venait d'être reçu triomphalement dans les murs de la seconde cité de son vaste diocèse. La chapelle de Notre-Dame de Boulogne, érigée sur les ruines de celle que Claude Dormy avait consacrée en 1624, venait d'être terminée. On pouvait dès lors satisfaire la piété des fidèles, qui attendaient avec impatience le moment où il leur serait permis d'y offrir à Dieu leurs prières, sous le patronage de Marie. Le vénérable cardinal daigna se rendre aux vœux de notre population. Le vendredi 29 mai, Son Éminence bénit Elle-même la chapelle, et voulut y célébrer, pour la première fois, le Saint-Sacrifice de la messe, qu'on a continué d'y célébrer chaque jour, depuis cette époque.

« De quelle émotion ne dut pas alors être pénétré notre auguste pasteur, en pensant que, le premier, après un demi-siècle, il célébrait les Saints-Mystères dans un sanctuaire où d'illustres pontifes, ses prédécesseurs, les de Pressy, les Asseline, avaient offert à Dieu l'encens de leurs prieres; où de pieux guerriers, de grands monarques, Godefroi de Bouillon, Louis XIII, après lui Louis XIV, étaient venus s'agenouiller pour invoquer le Dieu des combats, ou faire à Marie l'hommage de leur diadème! Que de pleurs d'attendrissement ne furent pas versés en ce moment, dans cette chapelle, depuis longtemps veuve de son Dieu! Un vénérable vieillard, contemporain de l'ancienne Notre-Dame, fut entendu sanglottant et laissant sa joie s'exhaler en soupirs : une ère de bonheur venait de commencer pour lui [1] ! »

Une belle statue de la Sainte-Vierge, debout dans une nacelle, où deux anges l'accompagnent, suivant l'antique tradition, a été placée sous un

(1) *Annotateur* du 4 juin 1840, sous la signature A***.

Digitized by Google

dôme particulier, élevé au fond de cette chapelle. Ce n'est plus la miraculeuse Image qui a reçu pendant tant de siècles les vœux empressés des pèlerins; mais ce n'en est pas moins un mémorial du passé, la représentation terrestre de la Vierge qui est aux cieux, et le signe extérieur qui manifeste sa présence à l'œil du chrétien.

Dieu n'avait pas cependant permis que l'antique statue périt tout entière : un précieux fragment en a été conservé à l'insu des profanateurs de 1793. On se souvient que la sainte Image resta, pendant quelque temps, dans la salle du district, avant les saturnales qui la firent disparaître probablement pour toujours. Un ancien Conservateur des eaux et forêts, M. Cazin de Caumartin, alors attaché à l'état-major de l'armée du Nord, se rendit au district pour faire viser sa feuille de route. La salle était déserte. M. Cazin, qui aperçut l'Image de Notre Dame, reléguée dans un coin, s'en approcha, et voyant qu'une « partie d'une de ses mains, qui avait été brisée, tenait à peine, » il la détacha du poignet à l'aide de son sabre. Il s'empressa, en sortant du district, d'aller l'offrir à sa tante, Mlle Alix Cazin, qui lui sut infiniment de gré de ce religieux cadeau. Ces faits ont été attestés par M. Cazin lui-même, dans une lettre du 21 novembre 1839, adressée à M. Hédouin, et publiée par ce dernier dans l'histoire de Notre-Dame, dont les dernières feuilles étaient alors sous presse.

Mlle Alix Cazin remit, à sa mort, cette relique entre les mains du chanoine Dupont, qui, à son tour, en disposa en faveur de M. Gros d'Houlouve. La bénédiction de la chapelle, où la Vierge de Boulogne avait été honorée pendant douze siècles, offrit une occasion toute naturelle pour faire rentrer dans la cathédrale la main de Notre-Dame, la main droite, celle de la puissance et de la béné-

Digitized by Google

diction. M. l'abbé Haffreingue la fit renfermer dans un cœur de vermeil que l'on suspendit à la statue nouvelle.

Les souscriptions en faveur de l'église continuèrent d'avoir un grand retentissement. Les journaux religieux prêtèrent à l'envi leurs colonnes à l'insertion des appels qui furent faits en faveur de l'œuvre. L'*Univers*, l'*Union*, d'autres feuilles, publièrent des articles remarquables. On fit connaître à toute la France quels étaient les sacrifices que la ville de Boulogne s'imposait pour donner une église à sa Vierge bien-aimée.

Nous trouvons, dans l'*Annotateur* de Boulogne, une notice sur l'empressement religieux avec lequel toutes les classes de la société contribuèrent alors aux dépenses, nécessitées par la construction d'un édifice de proportions si grandioses. En voici les principaux détails :

« L'effet produit en France par l'annonce de cette réédification, si on le juge au point de vue de notre siècle si occupé et si distrait, est fait pour étonner. Il prouve que sur tous les points, les esprits, lassés de nos bouleversements politiques et des vaines recherches du repos moral tentées dans les diverses voies qu'ils s'étaient un peu aventureusement ouvertes, reviennent aux idées religieuses comme à la garantie, à la sauvegarde la plus sûre des sociétés. Sous ce rapport il n'est point permis aux hommes sérieux, que préoccupent les intérêts de l'avenir, de passer indifférents à côté d'un monument qui révèle avec cet éclat combien est grande encore la puissance du catholicisme, toutes les fois qu'abandonnant les ambitieuses pensées de la politique qui l'ont trop souvent associé, pour le compromettre, aux choses de ce monde, il se borne à remplir la mission sainte de la religion sur la terre, à réchauffer dans les cœurs le culte du bien et du juste, et le sentiment de la charité.

Digitized by Google

» Beaucoup de gens considéraient, il y a un an, cette entreprise comme une folie au-dessus des forces de notre temps, et se rappelaient, non sans quelque ironie, que si les évêques des XIIIe au XVIe siècles avaient pu, aidés du denier du pauvre autant que de la fastueuse offrande du riche, élever ces imposantes cathédrales qui font l'ornement de nos vieilles cités, le siècle de ces miracles d'union était passé sans retour. Ils doivent être aujourd'hui convaincus que cette œuvre s'achèvera, et qu'eût-elle été conçue sur des proportions plus grandioses encore, elle se serait encore achevée.

» De toutes parts les offrandes arrivent. Beaucoup d'étrangers ont choisi notre ville comme résidence d'été et ville de bains, de préférence à toute autre, pour apprécier sur les lieux mêmes cette entreprise et l'aider ensuite plus efficacement de leur concours : — des visiteurs en grand nombre suivent avec intérêt les travaux, que M. l'abbé Haffreingue laisse accessibles à tous ; et il en est bien peu qui ne déposent en se retirant, dans le tronc à ce destiné, quelque don pécuniaire, témoignage de leur sympathie pour la pensée créatrice du monument.—Une souscription spéciale, ouverte parmi les ouvriers, à 5 centimes par personne, s'est, en une année, élevée à plus de 1,000 francs.—Le 23 juillet dernier, M. le maire de Boulogne recevait, de Montauban, la lettre anonyme suivante, dont nous n'avons pas besoin de faire ressortir le mérite :

« Monsieur le Maire,

» Une personne qui vient de lire dans le journal
» qu'un respectable ecclésiastique de votre ville y
» faisait construire, à ses frais, une église, n'a pu
» résister au plaisir de s'associer, selon ses faibles
» moyens, à une action qui annonce un si grand
» fonds de piété et de désintéressement.

Digitized by Google

» Ci-joint est un mandat de 5 fr.; valeur intrin-
» sèque, c'est peu de chose ! aussi n'est-ce pas
» sous ce rapport seulement qu'on l'envoie ; c'est
» un hommage rendu, et d'abondance de cœur, à
» de nobles sentiments. »

— » Dans une autre lettre, écrite par M. l'abbé Roy, directeur du grand séminaire d'Orléans, sous la date du 5 de ce mois, nous lisons :

« Deux excellentes personnes de ce pays, qui
» vivent dans les privations et l'obscurité, pour
» avoir le bonheur de consacrer leur patrimoine
» aux bonnes œuvres, et qui ne veulent pas que
» la main gauche sache ce que donne la main
» droite, me chargent de faire passer 500 francs à
» Boulogne pour la construction de l'église Notre-
» Dame. »

» Un respectable vieillard de Cassel, M. Frohart de Lamettes[1], qui à diverses reprises depuis deux ans a envoyé jusqu'à cent francs à la fois, écrivait récemment, en adressant encore 150 fr., *qu'il regrettait amèrement qu'à cause de ses 89 ans accomplis, ses petits-enfants ne lui permissent pas de venir apporter lui-même son offrande.* —

» Nous pourrions multiplier ces citations et ces faits ; mais il faut nous borner et choisir, et ce que nous disons ici suffit pour justifier nos prévisions.

» Si nous considérons maintenant ce qui se passe plus près de nous, dans notre pays même, nous y trouvons la preuve que le vif intérêt, témoigné, il y a un an, à l'entreprise, n'a fait que s'accroître depuis lors ; et que, si le Boulonnais demande à la France entière et même à l'étranger de l'aider à relever son vieux temple jadis si honoré, ce n'est qu'à la condition d'y participer lui-même avec cette

(1) M. Frohart de Lamettes reconnaissait pour son quatrième aïeul Jehan de Frohart, sieur de Honvault.

Digitized by Google

largeur de libéralité qui commande l'admiration et assure le concours.

» Ainsi, jusqu'à ce jour, l'on n'avait pensé à rien organiser de parfaitement régulier pour seconder la souscription. L'on a récemment conçu l'idée de faire choix dans chaque localité, suivant son importance, d'un ou plusieurs chefs de séries ou trésoriers, qui choisissent de leur côté autant de personnes qu'ils connaissent disposées à se mettre à la tête d'une dizaine de souscripteurs. A ces dizainiers sont remis des *bons de souscription* rappelant sommairement le but de l'œuvre; et sur ces bons les *hommes de bonne volonté* inscrivent leur nom et la somme qu'ils se proposent de donner, ou par semaine, ou par mois, ou par année. On reçoit l'obole de cinq centimes du pauvre, comme la plus riche offrande. Or, les pauvres qui s'inscrivent sont nombreux !

» Ce mode de souscription commence à peine à se répandre dans quelques villages de nos environs, et déjà l'on a recueilli,

A Audinghen et Tardinghen. . . .	960 f.	» c.
A Wissant.	149	50
A Audembert.	182	»
A Audresselles	27	25
A Hervelinghen	100	»
A Ambleteuse	120	»

» La souscription n'est achevée qu'à Audinghen et Tardinghen. Nous recevons, à ce sujet, de M. Tintillier, vicaire d'Audinghen, une lettre datée du 14 septembre, où entr'autres choses intéressantes nous lisons :

« La souscription a été accueillie ici avec une » sorte d'enthousiasme, puisque dans l'espace de » quelques semaines, elle a réalisé la somme, » énorme pour un village, de 960 francs. Ce ne » sont pas seulement les riches, mais les ouvriers

Digitized by Google

» et les pauvres eux-mêmes qui ont voulu y contri-
» buer. Entr'autres particularités, je citerai deux
» jeunes filles que je m'abstiendrai de nommer
» pour ne pas blesser leur modestie, qui ont offert
» chacune 5 francs, fruit du travail de plus d'une
» semaine ; un pauvre vieillard, accoutumé à rece-
» voir chaque semaine une modique aumône à la
» porte du presbytère, et qui dans le temps de la
» souscription, après l'avoir reçue, est allé la dé-
» poser dans la bourse d'un des trésoriers de
» l'œuvre. Voilà des faits que j'ai cités pour l'hon-
» neur d'Audinghen, et parce qu'ils prouvent, au-
» tant qu'il m'est donné d'en juger, que la foi est
» encore vive et que Dieu a marqué cette œuvre
» du sceau de sa protection. Puisse ce bel exemple
» être imité par toute la France, et nous verrons
» s'achever ce beau monument qui fera la gloire
» du Boulonnais.

» Dans les autres communes citées, elle est à son début ; et quand on songe à la pauvreté de plusieurs de ces communes ; quand on sait que la plupart d'entre elles s'imposent de lourds sacrifices pour l'entretien de leurs églises, de leurs presbytères et de leurs écoles, l'on est heureux d'appartenir à un pays, au sein duquel les sentiments de piété religieuse, indices de tous les sentiments honnêtes, vivent avec cette puissance.

» Une souscription particulière est permanente à Paris, où le mode de souscription qui vient d'être indiqué ne pourrait être employé. Près de quatre-vingts personnes, au nombre desquelles figure notre honorable député M. F. Delessert, ont accepté avec empressement le mandat de veiller à son succès ; et ce n'est pas sans quelques raisons que l'on attend beaucoup de ce foyer des grandes pensées, de ce centre des lumières et des arts [1]. »

(1) *Annotateur* de Boulogne, du 27 Sept. 1840, pp. 622 et 623

Digitized by Google

Ajoutons que la reine Marie-Amélie eut la générosité d'envoyer une somme de cent francs à M. le curé de la haute-ville, pour la construction de la cathédrale ; et que le roi Louis-Philippe, dans le même but, fit parvenir à M. Haffreingue un tableau de M. Féron, admis à l'exposition de Paris, et représentant le martyre de saint Sébastien. On dit que la liste civile l'a payé 6,000 francs : c'était un bel encouragement donné au peintre.

La souscription se poursuivait à Paris par l'intermédiaire des personnes les plus recommandables. L'archevêque, Mgr Affre, et tous les curés de la capitale s'étaient montrés parfaitement bien disposés à seconder la quête de Notre-Dame. Parmi les hommes qui s'y employèrent, nous devons une mention spéciale à M. Hanicle, curé de Saint-Séverin, dont le zèle ne s'est jamais arrêté depuis lors et dont nous retrouverons le nom dans la suite de cette histoire. Nous ne devons pas oublier non plus M. Francis Nettement, qui voulut prêter à l'œuvre l'appui de sa plume, et se charger d'une liste sur laquelle s'inscrivirent des noms illustrés par le mérite littéraire ou distingués par l'éclat des arts.

On a rendu publique la lettre que M. Nettement écrivit alors à Châteaubriand, dans l'intérêt de la souscription. Nous la reproduisons d'après les journaux du temps :

« Monsieur le vicomte,

» Honoré par M. l'abbé Haffreingue, fondateur de l'église de Notre-Dame de Boulogne, d'une lettre où il m'engage, comme trésorier de l'œuvre, à employer tous mes efforts pour en assurer le succès, j'ai accepté cette noble mission. Au moment de l'accomplir et de m'adresser, s'il le faut, à Paris tout entier, à toutes les classes, à tous les rangs, à toutes les opinions, au nom d'une pensée de reli-

Digitized by Google

gion et d'art, en faveur d'un monument national qui va presque transporter Saint-Pierre de Rome sur la côte de France en face de l'Angleterre, je crois devoir, Monsieur le vicomte, écrivain et chrétien, m'adresser d'abord à l'auteur du *Génie du Christianisme*, à celui dont la plume illustre de chrétien, de poète et d'artiste, mieux que la volonté de Napoléon, a rétabli la religion en France, car si l'empereur rouvrait les églises, la glorieuse intelligence de M. de Châteaubriand, plus puissante que toute cette puissance, rouvrait les cœurs.

» Que votre nom, Monsieur le vicomte, votre nom Français et Européen, soit le premier sur la liste des *Lettres et des Arts*, par laquelle doit commencer la souscription dont je serai comme le messager. Dieu permettra, j'espère, que le registre sur lequel j'ai fait graver une croix, surmontée de ces mots : « Notre-Dame de Boulogne, » avec le millésime 1840, se remplisse de signatures de tous les partis et de toutes les opinions, et devienne, dans notre France, comme un signe d'unité religieuse entre ses enfants, sur tant d'autres points divisés. Votre nom, votre gloire, Monsieur le vicomte, seront le phare à la lumière duquel pas un nom du royaume de la pensée, des lettres et des arts, ne refusera de s'inscrire, pour apporter sa pierre à l'édifice auguste qui s'élève comme un saint navire au-dessus des flots, entre la France et l'Angleterre ; monument national qui, à six cents pieds de hauteur, planera sur la mer, et viendra répéter, à l'Océan, l'antique et divine parole : Tu n'iras pas plus loin ! »

» Je suis avec respect, etc.

FRANCIS NETTEMENT.

Digitized by Google

Chateaubriand répondit à cet appel en inscrivant son nom en tête de la liste, où l'on voit figurer les noms de Victor Hugo, Lamennais, Alfred de Vigny, Jules Michelet, madame Ancelot, à côté de ceux du baron Bosio, du vicomte Walsh, du vicomte de Conny, de MM. Berryer, de Genoude, de Lourdoueix et autres. M. Alfred Nettement recueillit ainsi la somme de 375 francs. Qui sait si les quelques pierres obscures que ces modestes offrandes ont scellées dans les murailles de Notre-Dame ne pèseront pas plus, dans la balance de l'éternité, que bien des discours et des livres ?

Pendant qu'on s'efforçait ainsi de relever les murs de l'édifice, la dévotion à la Patronne de Boulogne n'était pas négligée. On fit frapper une médaille de piété, en l'honneur de cette douce Étoile des mers, avec l'inscription : *Notre-Dame de Boulogne, stella maris, sis bona.* Cette médaille, répandue parmi les fidèles, popularisa de plus en plus le culte de la bienheureuse Vierge. On nous assure que, présentée à un condamné à mort, dont l'impiété avait été jusque-là rebelle aux exhortations du prêtre, elle produisit sur lui une si heureuse impression qu'il se convertit sur-le-champ.

Il deviendrait peut-être fastidieux pour nos lecteurs de développer avec trop de détails le récit des diverses offrandes qui furent faites pour la continuation des travaux de la cathédrale. Nous devrions parler des démarches de la Fabrique de Saint-Joseph auprès du gouvernement, par délibération du 15 mars 1841, démarches restées d'ailleurs sans succès;—dire quelque chose du sermon d'œuvre, prêché par le P. Lefebvre, de la Compagnie de Jésus, dans l'église paroissiale de Saint-Séverin, à Paris, le 31 mai 1842, sous la présidence de Mgr. l'Internonce du Saint-Siége ;—rendre un

Digitized by Google

hommage mérité aux généreux sentiments qui inspirent à Mr. P.-L.-N. Latteux de la Bouverie, de léguer à Notre-Dame une somme de 20,000 fr., lors de son décès (15 février 1843); — raconter les diverses tentatives qu'on fit pour établir dans la chapelle de Notre-Dame une association de prières dans le but d'obtenir la conversion de l'Angleterre; — énumérer les hommages poétiques et littéraires, qui arrivèrent de toutes parts en l'honneur de notre Vierge; mais les bornes de cet ouvrage ne nous permettent pas d'être sur ce point aussi complet que nous l'aurions désiré.

Qu'il nous suffise de rappeler la grande Loterie, organisée et tirée en 1846, et qui produisit une somme de plus de 80,000 fr., recueillie par toute la France, l'Angleterre et l'Irlande. Tous les appels, notes, avis et circulaires, lancés à profusion dans le public, ne se bornaient pas à solliciter la charité des fidèles en faveur du nouveau sanctuaire. On y rappelait toujours, en quelques mots, l'histoire de Notre-Dame de Boulogne, et on s'efforçait de jeter ainsi des semences fécondes qui ont fait germer la pensée des nouveaux pèlerinages.

A la suite de la loterie, on établit dans les bâtiments de l'Évêché un bazar considérable, au profit de l'œuvre; puis d'année en année les souscriptions se continuèrent sous différentes formes.

La révolution de 1848 n'interrompit point les travaux : c'était la pensée de tous de donner aux classes laborieuses la facilité de gagner leur pain de chaque jour, en même temps qu'on se ralliait autour de la religion, comme à la seule colonne inébranlable de l'ordre social.

Notre époque est attaquée de la maladie révolutionnaire. Aucun gouvernement n'est stable : on dirait que Dieu livre le monde à l'anarchie. Tous les moyens que l'on s'est efforcé d'employer jus-

Digitized by Google

qu'ici, pour conjurer le mal, n'ont été que des palliatifs impuissants. Aussi, le torrent révolutionnaire qui déborda en 1848 fit-il les plus grands ravages. L'héritage temporel de la sainte Eglise Romaine n'a pas été à l'abri des tentatives anarchiques dans lesquelles l'esprit du mal a eu la force de prévaloir. On a vu avec effroi le saint et doux Pontife qui tient aujourd'hui le gouvernail de la barque de Pierre, obligé de chercher sur la terre étrangère un asile où il pût élever librement vers le ciel ses mains bénies.

Dans ces circonstances, un cri de douleur, une protestation de dévouement, un témoignage de filiale affection partis du monde entier, allèrent à Gaëte consoler et réjouir le cœur du Vicaire de Jésus-Christ. Les catholiques de Boulogne s'associèrent à cette manifestation; et la lettre suivante, portée par M. le duc d'Harcourt, ambassadeur de la République Française auprès du S.-Siége, fut remise au Souverain-Pontife par Mgr. Giraud, archevêque de Cambrai.

TRÈS-SAINT PÈRE,

« Pendant que Pierre était gardé dans la prison par quatre bandes de quatre soldats chacune, l'Eglise ne cessait d'adresser au Ciel des prières pour Lui, et obtenait bientôt sa délivrance.

» Aujourd'hui que le glorieux Successeur du prince des Apôtres, privé de sa capitale, gémit sur la terre d'exil, toute l'Église se lève comme un seul homme, pour demander avec instance au Ciel qu'il mette un terme à ses maux.

» C'est le vœu que nous nous empressons de déposer, chaque jour, au pied de la Madone de Boulogne, avec l'espérance d'être bientôt exaucés.

» Daignez, Très-Saint Père, en accepter avec

Digitized by Google

bienveillance le symbole[1], ainsi que l'expression de notre piété filiale et respectueuse, dans l'hommage de l'Histoire de Notre-Dame de Boulogne, que nous avons l'honneur de déposer humblement à Vos pieds.

» Permettez aussi, Très-Saint Père, à Vos respectueux et dévoués enfants de Boulogne-sur-mer, de Vous prier de bénir, des bords de la Méditerrannée où la tempête Vous a jeté, le nouveau sanctuaire qu'ils élèvent, sur les bords de l'Océan, à Celle qu'on n'appelle pas en vain l'Étoile de la mer, ainsi que le faible instrument dont la divine Providence se sert pour diriger les travaux de cette Église.

» Nous avons l'honneur d'être, Très-Saint Père, avec le plus profond respect,

De Votre Sainteté,

Les très-humbles et très-obéissants serviteurs,

HAFFREINGUE,

Chanoine honoraire d'Arras, chef d'institution.

Le Saint-Père accueillit avec bienveillance cet hommage de piété filiale et daigna répondre à M. l'abbé Haffreingue, en lui envoyant un bref dont voici la traduction[2] :

PIE IX PAPE.

» Cher Fils, Salut et Bénédiction Apostolique.
» Nous avons puisé un grand motif de consolation
» dans Votre lettre du 10 janvier dernier, adressée
» en Votre nom et en celui de Vos Concitoyens de
» Boulogne. Car, outre l'éclatant témoignage
» qu'elle renferme, de Votre dévouement et de
» Votre respect filial pour Nous et pour Notre Su-
» prême Dignité ; elle Nous annonce que, à la pre-
» mière nouvelle de Notre profonde tribulation,

(1) L'exemplaire de l'histoire de Notre-Dame dont il est ici question, est richement relié en velours vert, couleur de l'espérance.

(2) V. le texte de ce bref, *Appendice C.*

Digitized by Google

» Vous n'avez rien eu de plus à cœur que de de-
» mander à Dieu en toute prière et supplication
» de Nous secourir de Sa force toute puissante, et
» de faire miséricorde à tout le peuple Chrétien.
» Animés de cet esprit de piété et de religion,
» continuez à supplier instamment la Bienheureuse
» Marie, Mère de Dieu, que Vous vous glorifiez
» avec raison, à l'exemple de Vos Pères, d'hono-
» rer d'un culte tout particulier, et de vénérer
» comme Votre Patronne spéciale. C'est pourquoi,
» Cher Fils, Nous Vous adressons, à Vous et à
» tous Vos Concitoyens, les plus vifs remercî-
» ments pour Votre hommage si affectueux ; per-
» suadés que Vous redoublerez d'ardeur pour sou-
» tenir par Vos prières Notre faiblesse en ces
» temps d'affliction. En même temps, Nous ne pou-
» vons assez dignement louer le zèle avec lequel,
» Nous le savons, tous les habitants de Boulogne
» coopèrent à une œuvre principalement conçue
» et dirigée sous Votre inspiration : Nous voulons
» parler du temple que Vous et Vos Concitoyens
» de Boulogne élevez en l'honneur de la Bienheu-
» reuse Vierge Marie, à si grands frais et avec tant
» de munificence.

» Certes, ce témoignage de Votre foi et de Vo-
» tre piété rappelle d'une manière éclatante le
» respect et la dévotion de Vos Pères envers la
» Reine des cieux et la Souveraine du monde.
» Aussi, Nous n'en doutons pas, la puissante pro-
» tection de Marie fera-t-elle à jamais la princi-
» pale défense et le plus ferme appui de Votre
» ville. Nous applaudissons donc de tout Notre
» cœur, Cher Fils, à Votre zèle et à la libéralité
» de tous les habitants de Boulogne ; Nous sup-
» plions avec ferveur le Tout-Puissant de daigner,
» dans Sa bonté, favoriser Vos efforts, et Vous bé-
» nir pour tant de soins et de travaux auxquels

Digitized by Google

» Vous vous êtes dévoués en l'honneur de Sa
» Très-Sainte Mère. Enfin, comme gage de l'af-
» fection toute particulière que Nous Vous por-
» tons à tous dans le Seigneur et aussi de Notre
» reconnaissance pour Vos hommages, recevez la
» Bénédiction Apostolique, que Nous Vous accor-
» dons avec amour et dans toute l'effusion de Notre
» cœur paternel, à Vous principalement et à tous
» les habitants de Boulogne, en y joignant Nos
» vœux pour Votre véritable prospérité.

» Donné à Gaëte le 10 mars de l'an 1849, et de
» notre Pontificat le 3me.

Pius PP. IX.

CHAPITRE XXX.

Pèlerinages de 1849, à l'occasion du choléra; — On commence à reconstituer le trésor de Notre-Dame; — Le commandeur Charles Torlonia promet de donner le maître-autel; — L'opinion publique se prononce de nouveau en faveur du rétablissement de l'évêché de Boulogne-sur-mer; — Confrérie de Notre-Dame de Boulogne-sur-Seine; — Chapelle de N.-D. de Boulogne dans l'église des marins, à Naples.

Encouragés et soutenus par les bénédictions du Pontife suprême, les pieux fidèles de notre ville s'empressaient de faire de nouveaux sacrifices pour l'achèvement du sanctuaire de Notre-Dame. Les difficultés du moment, la crise financière et l'écroulement des fortunes, n'apportèrent point de retard dans la continuation des travaux. On voyait chaque jour quelques assises nouvelles

Digitized by Google

s'ajouter à la coupole du dôme; la nef se terminait; le portail, dont la robuste façade appuyait l'édifice, allait recevoir ses tours sonores; encore quelques arcades jetées sur les sveltes colonnes, et l'on pourrait commencer à couvrir l'église.

Cependant un fléau terrible que Dieu envoie comme un ange exterminateur, afin de décimer les peuples coupables, s'était une seconde fois abattu sur la France. Le choléra sévissait partout, emportant çà et là de nombreuses victimes. On se souvint du pouvoir de Notre-Dame de Boulogne contre la peste, et l'on accourut en pèlerinage au sanctuaire d'où l'on attendait une efficace protection. Le signal fut donné par la paroisse de St.-Nicolas de la basse-ville de Boulogne, le samedi 16 juin 1849. Rien n'avait été préparé pour recevoir dans la nouvelle église cette procession inattendue, qui venait renouer les traditions du passé. Une émotion indicible pénétrait tous les cœurs. Deux jours après, 18 juin, la paroisse du Portel, à laquelle s'étaient adjoints les habitants d'Outreau et d'Équihen, traversa toute la ville, marchant en bon ordre, recueillie et priant, pour se rendre dans la cathédrale, où la messe fut célébrée. Les travaux de construction étaient alors en pleine activité; des pierres de taille et d'autres matériaux encombraient la nef : les pèlerins trouvèrent à peine un endroit pour prier. C'était un spectacle vraiment attendrissant que celui de voir ces hommes, ces femmes, ces enfants, ces mères de famille, agenouillés sur des pierres éparses, au milieu d'un édifice inachevé, qui semblait une vaste ruine. La paroisse de St.-Joseph, sur le territoire de laquelle est bâtie Notre-Dame, suivit l'exemple des paroisses voisines : elle vint en procession dans le nouveau sanctuaire, le mardi 19 juin.

La cité de Marie fut protégée merveilleusement

Digitized by Google

en cette circonstance; aussi, pour perpétuer le souvenir de ce pèlerinage, les marguilliers de cette paroisse, en leur nom et au nom des habitants, firent-ils déposer dans la nouvelle chapelle un cœur de vermeil, avec cette inscription :

A N.-D. DE BOULOGNE
LA PAROISSE ST. JOSEPH
PÈLERINAGE DU 19 JUIN
1849.

Ce cœur, qui a été béni par M. le curé, sera, disent les donateurs, « un témoignage de la dévotion et de la confiance des habitants envers la Sainte-Vierge, qui n'a jamais cessé de veiller sur notre cité, et d'y répandre ses bénédictions [1]. »

On lit, en outre, dans l'*Impartial de Boulogne* du 27 septembre 1849 :

« Le fléau qui désole la France avait envahi la commune de Baincthun ; il y faisait de nombreuses victimes. On tourna les yeux vers le Ciel; il fut résolu qu'on irait processionnellement faire un pèlerinage à Notre-Dame de Boulogne. Huit cents personnes environ composèrent le pieux cortége ; un homme qui déjà avait les premières atteintes de la maladie voulut s'y joindre, quelque remontrance qu'on lui fit.

» Les prières furent entendues. Le cholérique s'en retourna guéri. En rentrant à Baincthun, le curé trouva chez tous les malades une amélioration sensible.

» A partir de ce jour la mortalité a cessé à Baincthun. »

Ces démonstrations de la piété populaire envers Notre-Dame de Boulogne firent espérer le réta-

(1) Lettre d'envoi, adressée à M. l'abbé Haffreingue, le 15 août 1849, par M. A. Lipsin, secrétaire de la Fabrique.

Digitized by Google

blissement définitif des pèlerinages processionnels des paroisses. Quant aux pèlerinages individuels, ils n'ont jamais cessé. Chaque année, en différentes circonstances, on a vu de pieux missionnaires, des voyageurs partant pour des contrées lointaines, venir implorer le secours de l'Étoile des mers. Des naufragés sont accourus, comme autrefois, nu-pieds, à peine couverts de leurs vêtements humides, empressés de s'acquitter de leur vœu. Mais ces faits que tout le monde peut attester, dans notre ville, n'ont été recueillis par personne et sont perdus pour l'histoire. Nous avons vu plusieurs fois de pauvres femmes, venues de bien loin, mendiant leur pain sur la route, accomplir dévotement leur pèlerinage, demander à la Vierge tutélaire, des grâces qui consolent en aidant à mieux supporter le poids du malheur.

Le plus grand miracle de Notre-Dame de Boulogne, dans notre siècle, est assurément la construction de l'édifice merveilleux sur lequel est fixée l'attention du monde entier. Les journaux français en ont presque tous entretenu leurs lecteurs; l'Angleterre et l'Irlande en ont lu l'histoire et la description[1]; l'Italie par l'organe si autorisé du *Giornale romano*, a été informée de ce que la foi d'un prêtre a su faire dans notre ville; les missionnaires d'Amérique eux-mêmes ont proposé aux fidèles de leurs chrétientés naissantes l'exemple de leurs frères de Boulogne, pour leur apprendre à bâtir des cathédrales[2].

L'admiration ne fut pas stérile. De toutes parts arrivaient des dons et des offrandes. L'étranger qui visite Boulogne, à quelque culte qu'il appartienne, passe rarement à côté de la cathédrale sans

(1) V. entre autres *the London and Dublin orthodox journal of useful knowledge and catholic intelligence*, vol. XXI, n° 526.

(2) Mgr. Rappe, évêque de Cleveland (Ohio), ancien aumônier des Ursulines de Boulogne.

Digitized by Google

la visiter et sans y laisser de quoi payer une pierre.

On voulut aussi reconstituer l'ancien trésor de Notre-Dame. En 1846, un grand nombre de pieuses dames, appartenant à de nobles familles de la Capitale, offrirent une quantité considérable de pierreries, dont on fit deux couronnes, l'une pour la Sainte-Vierge et l'autre pour l'Enfant Jésus. Les dons recueillis à cet effet par M. l'abbé Hanicle, curé de St.-Séverin, et le R. P. Lefebvre, furent tellement abondants qu'on put ajouter aux couronnes une grande croix, destinée à être mise dans la main du divin Enfant, et un cercle de douze étoiles brillantes, le tout monté en vermeil. Ces précieux joyaux ont été estimés à une valeur de plusieurs milliers de francs.

Mais le présent le plus magnifique dont s'honorera à jamais la cathédrale de Boulogne, est celui que projeta de faire le Commandeur Charles Torlonia. Ce grand bienfaiteur de l'Église et des pauvres, si prématurément ravi à la reconnaissance de la Capitale du monde chrétien et à la tendre affection de sa famille, apprit, par l'intermédiaire d'un de nos concitoyens qu'il honorait de son amitié, l'enthousiasme de généreuse libéralité avec lequel on s'efforçait de concourir à la réédification du sanctuaire de Notre-Dame. Le Commandeur voulait être de toutes les bonnes œuvres ; il pensa que, pour un tel monument, il fallait que la plus belle offrande vint de Rome, centre de la chrétienté et chef-lieu des beaux arts; et, en conséquence, il traça les dessins du maître-autel dont il résolut de faire commencer l'exécution. Dieu et Notre-Dame eurent pour agréable sa bonne pensée : il en reçut bientôt la récompense, avant d'y avoir mis la première main. « Les larmes des malheureux, que le temps ne tarit point, les regrets profonds et universels causés par la perte que fit

Digitized by Google

alors la ville de Rome, disent assez ce que fut le Commandeur Charles Torlonia, d'illustre mémoire[1]. »

Il suffisait que le vertueux Commandeur eût eu la pensée d'une entreprise charitable pour que son frère, le Prince Alexandre Torlonia, dont Rome et le monde admirent la munificence, se fit un pieux devoir de la réaliser. Toutefois, les circonstances ne lui permirent pas de travailler à ce grand ouvrage, avant que la violence des événements politiques au milieu desquels on se trouvait en 1848, n'eût, en s'apaisant, ramené un peu de sécurité pour l'avenir.

Les années 1850, 1851 et 1852 s'écoulèrent sans marquer aucun événement important pour l'histoire de Notre-Dame de Boulogne. Grâces aux dons inépuisables de notre population, l'édifice grandissait chaque jour, et le culte de la Sainte-Vierge se développait de plus en plus.

En 1853, la question du rétablissement de l'évêché de Boulogne occupa vivement l'opinion publique. Un journal de Lille, la *Gazette de Flandre et d'Artois*, donna sur ce sujet plusieurs articles remarquables. Nous ne pouvons nous dispenser d'en citer ici quelques fragments :

« Quelque part que soit placé un évêché, il y sera la source de grands biens pour la religion. C'est un centre de lumière qui répand la vérité, et comme un foyer qui échauffe et vivifie tout ce qui l'environne. Mais il y a des circonstances où son action est plus nécessaire, des lieux où son influence est plus immédiate, ses œuvres plus fécondes et plus salutaires. La position topographique de Boulogne en fait une ville tout exceptionnelle. Placée à l'extrémité de la France, ses rapports avec les pays étrangers sont incessants ; son port, le plus fréquenté du littoral du nord, sa population

(1) *Giornale romano*, sup. cit, août 1848.

Digitized by Google

flottante si nombreuse, composée de peuples divers et surtout d'Anglais, lui donnent une physionomie et des habitudes particulières. Elle semble destinée par la Providence à favoriser le rapprochement à l'Église romaine de cette ancienne île des saints, si profondément remuée, depuis quelques années, dans ses convictions religieuses, et même de cette nouvelle Albion qui, en secouant le joug de la mère-patrie, s'éloigne insensiblement des erreurs qu'elle avait puisées dans son sein.

» Mais pour atteindre ce but et réaliser ces espérances, elle a besoin d'une impulsion catholique puissante et d'institutions vigoureuses qui la mettent à même de lutter contre le génie de l'hérésie qui la travaille et les torpeurs du matérialisme pratique qui la paralysent. Le prosélytisme protestant se révèle chaque jour au milieu d'elle : il élève des oratoires, construit des temples et répand l'argent à pleines mains pour fausser les consciences et faire des apostats. Absorbée par les embarras du commerce, ou perdue dans le tourbillon des affaires et des plaisirs, la population normale tombe rarement dans les piéges que lui tend l'esprit du mensonge ; mais aussi elle se montre peu attentive aux enseignements de la foi, et vit comme étrangère aux idées et aux intérêts d'un monde meilleur.

» La religion catholique y a des défenseurs, sans doute ; sa voix retentit dans les chaires évangéliques ; elle déploie, à certaines époques, dans les rues de la cité, la pompe de ses cérémonies saintes, et verse sur le peuple ses célestes bénédictions. Mais on conçoit quelles ressources nouvelles et quels gages certains de triomphe elle trouverait dans la présence continue d'un prince de l'Église, qui serait, à tous les moments, sa lumière dans ses perplexités, sa force dans les combats du Seigneur, sa consolation dans les épreuves. Car l'évêque est

Digitized by Google

pour les prêtres et les fidèles qui l'entourent ; ce qu'est à une armée la voix et la main d'un chef habile en qui elle a mis sa confiance.

» A ces motifs d'un ordre si élevé et qui donnent à la ville de Boulogne des titres incontestables à la faveur qu'on sollicite pour elle, s'en joignent d'autres moins graves, mais qui ont leur prix dans de pareilles institutions.

» Boulogne, il est vrai, a vu son église emportée par le flot de la tempête révolutionnaire; mais, par le zèle d'un de ses prêtres et le généreux dévouement qu'il a su inspirer aux hommes religieux du pays, l'ancienne *Notre-Dame* sort de ses ruines et reparaît, sinon avec ses formes à jamais regrettables, du moins avec ses vieux souvenirs et ses gloires inaltérables. Le palais épiscopal, frais comme au jour de ses splendeurs, attend l'envoyé de Dieu, le grand et le petit séminaires sont destinés à recevoir les espérances du sanctuaire, en sorte que rien ne manque à l'organisation du diocèse au point de vue matériel [1]. »

Les idées émises par la *Gazette de Flandre et d'Artois* ont été favorablement accueillies par tous les grands journaux qui s'en sont occupés. Le *Constitutionnel*, la *Patrie*, l'*Union*, le *Messager du Midi*, l'*Indépendant de l'Ouest* en ont parlé avec sympathie. « Il semble, dit cette dernière feuille, qu'on ait compris partout les graves inconvénients qui sont le résultat nécessaire de la trop grande étendue d'un diocèse. Aussi, de tous côtés s'élèvent en ce moment des vœux afin d'obtenir l'augmentation des siéges épiscopaux. »

Les manifestations de l'opinion publique par les journaux peuvent soulever et agiter des questions : elles sont impuissantes à les résoudre. — Au moment où nous écrivons, le gouvernement de l'Em-

(1) *Gazette de Flandre et d'Artois*, 21e année, n° 39.

Digitized by Google

pereur paraît disposé à faire quelques remaniements dans la carte ecclésiastique de France. Espérons que le titre d'évêque de Boulogne, ajouté par Mgr. Parisis à son titre d'évêque d'Arras, avec l'approbation du Saint-Siége, sera une préparation toute naturelle au rétablissement de notre antique évêché.

Tout ce qui concerne Notre-Dame de Boulogne semble doué d'une vie toute spéciale. On a pu relever le sanctuaire, ranimer la foi des populations, exciter de nouveau l'ardeur des pèlerinages. Il n'est pas jusqu'aux branches de cet arbre béni qui n'aient retrouvé leur verdure et leurs fleurs.

Au mois de mai de cette même année 1853, M. Guillaume Le Cot, chanoine de Blois et curé de Notre-Dame de Boulogne-la-Petite, près Paris, eut l'heureuse pensée de reconstituer la confrérie de Notre-Dame, établie dans son église depuis le règne de Philippe-le-Long. La Révolution Française avait entraîné cette institution, avec tant d'autres, dans son flot destructeur; et le peu de foi qui régnait alors dans la paroisse de Boulogne avait ôté aux pasteurs qui la dirigeaient l'espérance de voir renaître cette œuvre des anciens jours. M. Le Cot eut plus de confiance que ses prédécesseurs. « Après avoir fait enrichir la confrérie de nouvelles faveurs spirituelles [1], il a rouvert le pèlerinage et fait appel non seulement aux âmes pieuses de Boulogne, mais encore à tous les chrétiens.

» L'image de Notre-Dame de Boulogne, placée dans un vaisseau entre deux anges, a été exposée, le dimanche 3 juillet, dans l'église de Boulogne, et, après un office très-solennel, cette image a été portée en procession dans la paroisse, au grand contentement de toutes les personnes pieuses de la

(1) Par deux rescrits de la Sacrée-Congrégation des Indulgences, expédiés après audience et au nom de N. S. P. le Pape Pie IX, les 29 nov. et 15 déc. 1852.

Digitized by Google

commune et de celles qui étaient accourues de Paris, pour participer à cette sainte cérémonie [1].»

Ainsi partout revivent les traditions d'un passé, vieux de plusieurs siècles. Au reste, nos temps modernes n'ont rien à envier aux anciens sous ce rapport. Si Philippe V bâtissait, au quatorzième siècle la chapelle de Boulogne-sur-Seine, un autre prince, digne par sa piété de s'appeler le fils de saint Louis, Ferdinand de Bourbon, roi des Deux-Siciles, dont tout l'univers connaît les vertus, ainsi que les immenses travaux qu'il a entrepris pour le bonheur et la prospérité de son peuple, a donné de nos jours un grand et immortel exemple de dévotion envers la Patronne des marins, la Vierge de Boulogne. Ce prince, qui a fait bâtir de si magnifiques églises dans son royaume, à Gaëte, par exemple, où s'élève un superbe édifice gothique en marbre, a fait construire près de l'Arsenal, sur le môle, à Naples, une église des marins, dont une, des plus belles chapelles, est dédiée à Notre-Dame de Boulogne. Comme dans notre ville, la Sainte-Vierge y est représentée dans un bateau accompagnée de deux anges. Ainsi, au pied du Vésuve, sur les bords de la Méditerranée comme aux rives de l'Océan britannique, l'*Étoile de la mer* protége le marin sur les flots, aussi bien que le pèlerin de la vie sur l'océan du monde, *per amaras hujus sæculi undas.*

(1) Notice insérée dans l'*Univers*, juillet 1853.

Digitized by Google

CHAPITRE XXXI.

Pèlerinages des paroisses du Boulonnais, pendant la Station de l'Assomption, en 1853;—Visite de LL. MM. Impériales au Sanctuaire de Notre-Dame, le 27 septembre de la même année.

S'IL est un spectacle consolant pour la religion et rassurant pour les amis de l'ordre social, c'est assurément celui que présente le mouvement religieux imprimé aux populations depuis quelques années[1]. Il n'est presque point de province en France qui ne nous apporte quelque pieux récit de procession solennelle, de pèlerinage séculaire, de création d'église, de charités généreuses, d'œuvres admirables, pour lesquelles on remarque dans les masses un saint empressement et une dévotion pleine de foi. Heureux notre pays, de donner au monde l'exemple du retour à la religion de ses pères, et par là de mériter la protection du Très-Haut.

La ville de Boulogne-sur-mer, si renommée comme ville de plaisance et de bains, exposée aux séductions de l'indifférence, à cause du séjour d'un grand nombre d'étrangers qui appartiennent à différentes nations et à différents cultes, vient d'être le théâtre d'une des plus belles manifestations religieuses qu'il ait été donné à notre siècle de voir et d'admirer. Le pèlerinage de Notre-Dame de Boulogne, après plus de cinquante ans d'interruption, vient de reprendre son premier éclat dans la nouvelle église que les Boulonnais ont élevée à leur antique Patronne. Tout le monde connaît main-

(1) Nous avons cru devoir reproduire le récit des pèlerinages de 1853 tel que nous l'avons publié, l'année même, dans *l'Univers* du 8 septembre.

Digitized by Google

tenant en France le gigantesque monument que le génie persévérant d'un seul homme (M. l'abbé Haffreingue) a su bâtir sur les ruines du vieux sanctuaire dédié à Marie, *Etoile de la Mer*. Le dôme de Boulogne signale maintenant au navigateur la gloire religieuse de la France, comme la colonne de la grande armée, dressée sur le même rivage par les vainqueurs d'Austerlitz, atteste notre gloire militaire. Avant la Révolution, la ville de Boulogne possédait un siége épiscopal, sentinelle avancée de la foi catholique en face de l'Angleterre; mais un autre titre non moins glorieux avait fait parvenir sa renommée jusqu'aux extrémités du monde : c'était le pélerinage de Notre-Dame.

Aussi empressé de rétablir le pèlerinage dans sa splendeur, que le sanctuaire dans sa première beauté, M. l'abbé Haffreingue a établi, dans le dôme maintenant presque terminé, une station annuelle, qui a été remplie successivement par le R. P. Lefebvre, par MM. les abbés Humphry, Th. Ratisbonne, Duquesnay et le R. P. Ambroise, qui ont attiré au pied de leur chaire un auditoire considérable de pieux chrétiens. Les fidèles ont appris le chemin du nouveau temple et se sont empressés d'y venir présenter leurs offrandes. Déjà, en 1849, lorsque le choléra sévissait sur notre patrie, quelques paroisses s'étaient rendues processionnellement aux pieds de Notre-Dame de Boulogne, pour conjurer Marie d'arrêter le cruel fléau : elles purent toutes reconnaître sa puissante intercession. Depuis lors le concours s'était arrêté; mais il vient de prendre un nouvel essor.

La station de 1853 était destinée à consacrer désormais le rétablissement définitif du pèlerinage. La nouvelle église, dont les ouvriers construisaient alors la toiture, avait été très-bien décorée pour la circonstance. La Vierge de Boulogne, dans son

Digitized by Google

bateau, portant sur la tête une précieuse couronne de vermeil enrichie de pierreries, due à la munificence des dames de Paris, attendait ses visiteurs les mains pleines de grâces et de bénédictions. Çà et là, sur les colonnes, les pilastres, les murs, étaient disposées des inscriptions pieuses qui rappelaient quelqu'un des titres de Marie à la vénération des fidèles, ou qui exprimaient les touchantes invocations de la liturgie catholique. Il y avait là tout un poème, tout une litanie sublime, qui résume le culte de Marie. Les souvenirs historiques, n'ont pas été oubliés : à côté des armes de Mgr Parisis, actuellement évêque d'Arras, brillaient celles de l'illustre évêque de Boulogne, de Partz de Pressy, comme, à côté des armes de S.S. Notre Seigneur le Pape Pie IX, heureusement régnant, on voyait celles de Clément V.

Le jour de l'Assomption, la paroisse de la haute-ville déploya dans les rues de la cité son cortége de fidèles, où l'on remarquait avec joie la vieille noblesse du pays, coudoyant l'ouvrier des fabriques, se pressant autour de la statue de sa Patronne et marchant sous la bannière des saints, dans ce pêle-mêle pittoresque qui charme l'artiste et attendrit le chrétien. Malgré les séductions de mille plaisirs divers, malgré la foire, les mâts de cocagne et les réjouissances officielles, il y avait foule à la procession. On se dirigeait vers la nouvelle église en chantant des cantiques et des hymnes; puis, après avoir salué la Madone de Boulogne par le *Salve Regina*, qui remplissait les voûtes inachevées de l'édifice, au milieu du chant des psaumes et des litanies de la Sainte-Vierge, la procession reprit le chemin de l'église. Alors arriva plus populeuse encore, aussi pieuse et aussi recueillie, la procession de la basse-ville, formée d'un nombreux clergé et d'une multitude de pieux fidèles, qui venaient ren-

Digitized by Google

dre hommage à leur Patronne et lui consacrer par la prière leurs personnes et leurs biens. Les vastes nefs s'emplissaient de pèlerins, de visiteurs, de curieux, à qui ce spectacle parlait plus éloquemment que tous les livres et toutes les prédications. Le soir, tous les élèves de l'institution dirigée par M. l'abbé Haffreingue, consacraient aussi leurs vacances, qui devaient s'ouvrir le lendemain, par une procession solennelle à Marie, protectrice de leurs travaux et patronne spéciale de leur jeunesse.

Ces trois processions préludaient à l'ouverture de la station que devait prêcher cette année le P. Carboy, de la Société des missions de France. L'éloquent orateur a su attirer au pied de sa chaire une foule considérable de fidèles, qui sont venus avec assiduité, plus nombreux que les années précédentes, entendre la parole de Dieu et prier devant Notre-Dame de Boulogne. Les trois instructions journalières du P. Carboy ont été accueillies avec émotion; et un pieux élan de foi s'est emparé des populations rurales qui avoisinent la ville de Boulogne. Des milliers de pèlerins sont venus processionnellement invoquer leur Patronne. Rien n'était beau comme de voir ces bons habitants des paroisses de nos campagnes ou des marins de nos côtes, Saint-Martin, le Portel, Équihen, Pernes, la Capelle, s'avancer au chant des cantiques, croix et bannières en tête, ou bien effeuillant silencieusement les roses de leur chapelet, faisant monter au pied du trône de Marie cette prière publique et collective qui a tant de pouvoir sur son cœur. Sur le penchant des collines, dans les chemins boisés, sur les crêtes arides des dunes de sable, en rencontrant ces dévotes processions, le voyageur, l'homme oisif et distrait retrouvait le moyen-âge et la foi de ses pères; il essuyait une larme involontaire et s'écriait : « On a beau dire, je n'ai jamais rien vu de

Digitized by Google

si touchant. » Et, parmi tout ce peuple, quelle foi ! quel recueillement ! La plupart arrivaient à jeûn, suivant la coutume des pèlerins ; tous entendaient la messe dans le nouveau sanctuaire ; plusieurs communiaient ; et, après avoir entendu quelques paroles d'édification que leur adressait l'éloquence si fertile du P. Carboy, ils regagnaient leurs foyers pour y travailler, plus gais et plus contents, sous la protection du *Secours des Chrétiens*. Aucun obstacle n'arrêta le saint enthousiasme des populations : la pluie, qui tombait par torrents, ne put faire différer le pèlerinage des habitants de Pernes. Qui pourrait dire de quel prix est une telle démarche, auprès de Celui qui récompense un verre d'eau donné en son nom ?

On remarquait avec plaisir que ces processions étaient composées de beaucoup d'hommes, bien que le temps et la saison fussent peu favorables, puisque les travaux de la moisson étaient encore loin d'être terminés. Les femmes, les enfants, les vieillards eux-mêmes avaient voulu prendre part à ces pieux exercices ; ces derniers venaient en quelque sorte montrer à la génération nouvelle le chemin de ce temple où leurs souvenirs de jeunesse les reportaient avec une douce émotion. L'attendrissement avec lequel ces bonnes gens parlaient des merveilles du vieil édifice et racontaient à leurs fils et à leurs petits-fils les grands miracles de Notre-Dame de Boulogne, pénétrait tous les cœurs d'un profond sentiment de piété. La chaîne des temps était renouée ; l'interruption du pèlerinage n'avait été qu'une éclipse passagère, dont l'effet est de rendre plus brillant aux yeux fascinés l'éclat de l'astre qui l'a subie.

Depuis le 15 août jusqu'au dimanche 28, la foule n'a cessé de se presser dans le nouveau sanctuaire. Les processions des villages se sont succé-

Digitized by Google

dées ; les enfants des écoles des Frères de la Doctrine chrétienne et de celles des Sœurs de la Retraite ont aussi fait leur procession à Notre-Dame ; et nous avons appris que plusieurs d'entre les plus pauvres se sont privés de leur déjeûner, ce jour-là, pour offrir quelques sous de plus à la Vierge de Boulogne. Les élèves des Religieuses Ursulines ont suivi l'exemple donné par tous les pensionnats chrétiens.

Le jour de la clôture, après la communion générale, qui a été extrêmement nombreuse, deux processions, l'une du village de Wimille, l'autre de la paroisse des marins de notre ville, ont encore gravi la colline de Boulogne, pour couronner ces pieux exercices. Nous ne pouvons recueillir les mille épisodes attendrissants qui ont signalé cette station.

Comme il restait beaucoup à faire pour mettre le nouvel édifice en état de servir au culte divin dans la paroisse de la haute-ville, qui n'a pour église, depuis 1802, qu'une petite chapelle de couvent, un appel a été fait à la piété des fidèles. La charité des pèlerins s'est montrée avec générosité. L'obole de la veuve et le denier du pauvre, toujours si agréables à Marie, confondus avec l'or du riche, vont monter vers le ciel avec les pierres du sanctuaire pour attester aux siècles à venir la foi de notre pays. La quête du sermon de clôture a produit près de 2,500 fr., dans un auditoire qui n'était pas composé de plus de mille personnes.

La cathédrale avait conservé la plus grande partie de l'ornementation dont on l'avait parée pour ces fêtes, lorsque S. M. l'Empereur arriva dans notre ville, pour la première fois, le 27 septembre 1853. Le chef de l'État connaissait l'œuvre de persévérance et de foi que M. l'abbé Haffreingue a entreprise.

Lorsque le clergé, sous la conduite de M. l'abbé Lecomte, Lui fut présenté, l'Empereur demanda

Digitized by Google

aussitôt, à plusieurs reprises : « Où est M. l'abbé Haffreingue ? Je désire le voir et lui parler. » Quand ce respectable prêtre se trouva devant S. M., l'Empereur lui dit « Monsieur l'abbé, comment » avez vous eu le courage d'entreprendre une » œuvre aussi considérable ! Il est vrai que la » foi qui transporte les montagnes fait aussi » construire des églises : Je vous promets de vous » aider de tout mon pouvoir. » — Sire, répondit M. Haffreingue, je remercie vivement Votre Majesté de l'intérêt qu'elle porte à l'église de Notre-Dame de Boulogne. Je serais heureux qu'elle voulût bien nous faire l'honneur de visiter l'édifice. L'Empereur le promit et il tint parole, le jour même.

En revenant de la Colonne, LL. MM. entrèrent dans l'église de N.-D., sans y être si tôt attendues. Les barrières qui fermaient le sanctuaire furent écartées à la hâte, et, tandis que l'on courait prévenir M. l'abbé Haffreingue, LL. MM. s'agenouillèrent sur les prie-dieu qui leur avait été préparés dès le matin, et adressèrent leur prière à la Patronne de Boulogne. Bientôt l'autel de N.-D. fut illuminé, le *Domine salvum* fut chanté par quelques prêtres accourus à la hâte, à la nouvelle que LL. MM. étaient entrées dans l'église. L'Empereur et l'Impératrice s'informèrent de l'ancienne Image de N.-D., de la Vierge noire à laquelle les rois de France faisaient leur hommage. On leur apprit que la Révolution avait fait brûler l'antique statue, mais qu'il en restait une main, qui était conservée dans un cœur d'or attaché à la statue actuelle. LL. MM. s'agenouillèrent alors une seconde fois, et renouvelèrent leur prière, après laquelle M. Haffreingue leur présenta une Histoire et des médailles d'or de N.-D., qu'Elles acceptèrent avec beaucoup de bienveillance et d'empressement. LL. MM. admirèrent la hardiesse et la beauté de

Digitized by Google

l'œuvre, et le bel effet des voûtes, et parcoururent l'ensemble de l'édifice. L'Empereur, s'adressant à M. Haffreingue, lui demanda combien de temps il lui fallait encore pour terminer son église.—Quatre ans, Sire, lui répondit-il. — Mais, avez-vous les fonds nécessaires? — Sire, Votre Majesté m'a dit, ce matin, que la foi qui soulève les montagnes bâtissait aussi les églises; j'espère que cette foi, qui m'a soutenu pendant vingt-six ans, ne m'abandonnera pas pendant le temps qui me reste encore. L'Empereur lui promit alors de nouveau son concours et lui dit: « Je vous enverrai de Paris mon offrande. »

LL. MM., après avoir traversé toute la nef, se dirigèrent par le grand portail vers les voitures qui les y attendaient. Les acclamations de la foule qui se pressait sur le parvis, accueillirent LL. MM., et les cris de *Vive l'Empereur*, *Vive l'Impératrice*, éclatèrent de toutes parts avec le plus vif enthousiasme. L'intérêt que notre population porte à l'œuvre de Notre-Dame avait attiré sur ce point l'attention générale. On était heureux de voir LL. MM., imitant la piété de nos anciens rois, venir faire leur visite et leur offrande dans ce sanctuaire célèbre, où sont venus prier tant d'autres souverains illustres.

Le lendemain 28, M. l'abbé Haffreingue fut mandé par l'Empereur à la Sous-Préfecture, où LL. MM. étaient descendues. L'Empereur voulait attacher lui-même sur la poitrine du prêtre l'Étoile de la Légion-d'Honneur. En remettant à M. Haffreingue l'insigne de cette distinction, l'Empereur lui prit la main et lui glissa, avec beaucoup de délicatesse, et sans que personne pût s'en apercevoir, un rouleau qui contenait 10,000 francs en billets de banque, pour son église.

Quelques jours après, M. Cucheval-Clarigny

Digitized by Google

rendait compte de l'œuvre de Notre-Dame dans le journal officiel de l'Empire. Il retraça sommairement l'histoire du sanctuaire et donna une description de l'édifice actuel. « D'année en année, dit-il, et d'effort en effort, la nouvelle église a monté vers les cieux, et déjà son dôme, presque terminé, rivalise avec les édifices les plus élevés de la Chrétienté et plane sur tout le pays. Pourtant on était loin du but, et l'achèvement de l'édifice semblait encore pour bien longtemps ajourné, lorsque le voyage de l'Empereur dans le Nord a valu à M. l'abbé Haffreingue la plus précieuse coopération. L'Empereur ne s'est pas borné à remettre au digne prêtre un témoignage bien mérité d'estime et une offrande libérale. Il lui a promis un concours auquel Boulogne devra de voir terminer promptement un des monuments les plus grandioses de notre temps[1]. »

Depuis lors, M. l'abbé Haffreingue a continué les travaux de son église avec la coopération des fidèles, les ressources de sa foi, l'appui de la prière et la confiance en Marie, Reine du Ciel, et suzeraine du Boulonnais.

(1) V. *Moniteur universel* du 8 octobre 1853.

Digitized by Google

CHAPITRE XXXII.

Station et pèlerinages de 1854 ;--*Cloches de la nouvelle cathédrale ; — Proclamation du dogme de l'Immaculée Conception ; — Station, pèlerinages et procession du* 15 *août, en* 1855 ; — *Le colonel Dupuis, tué devant Sébastopol, lègue sa croix de commandeur à Notre-Dame de Boulogne ; — Funérailles du brave colonel,* 17 *avril* 1856.

Ainsi les rues de Sion avaient cessé de pleurer leur solitude : on revenait enfin prier dans le Temple où nos pères se sont agenouillés si pieusement; les solennités avaient repris leur cours. Mais une chose manquait jusqu'alors, pour donner le signal de l'arrivée, pour convoquer les fidèles. L'édifice grandiose portait fièrement dans les airs sa majestueuse jeunesse ; son dôme s'élançait au Ciel, pour y faire monter l'adoration et la prière du pèlerin; il régnait sur la ville et la contrée, dominant toutes les autres constructions, pour proclamer la supériorité de l'idée religieuse sur tous les intérêts terrestres; et lorsque, dans ses jours de fêtes, il livrait au vent les couleurs flottantes de ses oriflammes diverses, il parlait aux yeux et laissait deviner ce qui se passait en son sein ; mais sa voix n'était pas articulée, il était muet.

Inspirés par le désir de faire cesser cet état de choses, et dévorés du zèle de la maison de Dieu, deux de nos concitoyens, généreux et intelligents amis de notre ville, Mgr. Jules Lefèvre, abbé de Lavagna[1] et vicaire-général du diocèse d'Aquila,

(1) L'Insigne Basilique Innocentienne de St.-Sauveur de Lavagna a été fondée par Innocent IV, dans les domaines de la famille Fieschi, près de Gênes, en mémoire de l'institution du chapeau rouge pour les cardinaux, en 1245.

Digitized by Google

(aujourd'hui commandeur de l'ordre de Constantin-le-Grand), et M. Auguste Adam, aidés de quelques bienfaiteurs de la nouvelle cathédrale [1], ont voulu donner une voix à cette église, qui déjà s'essayait aux cérémonies saintes, et lui permettre de sonner les heures de ses fêtes. Une cloche, du poids de 2,500 kilogrammes, supérieure à toutes celles des églises de Boulogne, fut fondue à Angers dans les ateliers de M. Guillaume-Besson, ainsi qu'une autre, plus petite, du poids de 250 kilog., offerte à M. Haffreingue, le jour de sa fête, par les élèves de son établissement. Ces cloches, d'un métal magnifique, sont tournées et polies, ce qui ajoute à l'intensité et à la durée des vibrations.

Le dimanche 13 août 1854, à quatre heures après midi, Mgr. Pierre-Louis Parisis, évêque d'Arras, de Boulogne et de Saint-Omer, fit la bénédiction solennelle des deux nouvelles cloches. Depuis bien longtemps aucune cérémonie de ce genre n'avait été vue dans notre ville [2]. Aussi la foule s'y était portée avec empressement. Le chœur de la Société de l'Union chantait les mélodies grégoriennes avec le rhythme et l'expression du XIIIe siècle, tantôt à l'unisson, tantôt harmonisé *alla Palestrina*, d'après le livre choral de M. Fanart de Reims, et posait dans notre ville la première pierre de la restauration du chant liturgique, déjà accomplie à Arras sous l'impulsion de S. G. et avec la coopération active et intelligente de M. le chanoine Planque. D'autres villes nous avaient précédés dans cette voie : la Société de l'Union aura l'honneur

(1) Mesdames la Baronne de Colbert, la Comtesse O'Mahony, la Comtesse de Rocquigny, Mme Ternaux-Grandsire. MM. C.-Al. Adam, Abot de Bazinghen, J.-T. Grandsire et L. Grandsire. — V. Les *Inscriptions des cloches*, 4 pp. 8o.

(2) Ces détails sont extraits de l'*Impartial* de Boulogne, du 17 août 1854.

Digitized by Google

de nous y avoir fait entrer. Nous ne nous ferons point l'écho des critiques — il devait y en avoir — ni des louanges—il y en eut beaucoup plus, et partant de plus haut ; — mais nous dirons que la Société de l'Union et son habile directeur M. Godefroid, ont fait preuve de beaucoup d'intelligence et de goût, en nous donnant, pour cette solennité, du chant religieux grave et antique, au lieu de suivre le chemin battu et de faire de *l'opéra* dans l'église.

La musique du 12me léger a fait entendre plusieurs morceaux d'harmonie écrits dans un bon style, et exécutés avec la plus grande perfection.

Le R. P. Carboy a prononcé un discours de circonstance, dans lequel il a considéré la cloche comme étant l'écho du passé, l'enseignement du présent et l'espérance de l'avenir, pensée féconde dont il a tiré le plus beau parti.

Après la cérémonie de la bénédiction, Mgr. adressa à la pieuse assistance quelques paroles dont nous essayons de rappeler le sens.

« Lorsque, après plus de soixante ans, un Evêque fait entendre sa voix pour la première fois, dans cette gracieuse cité de Boulogne, sous ces voûtes merveilleusement relevées, — ce ne peut pas être pour exhorter, car tous les cœurs sont émus du même sentiment ; — ce ne peut être que pour prier et pour bénir. »

Mgr. appela ensuite les bénédictions du Ciel « sur l'homme incomparable qui a rétabli le sanctuaire et le pèlerinage de N.-D. de Boulogne, sur les familles les plus nobles et les plus distinguées, les hommes les plus recommandables par les services rendus, les magistrats et les chefs de notre glorieuse armée qui se sont pressés aux pieds de la Patronne de Boulogne. »

Puis il invitait Marie à venir prendre possession

Digitized by Google

de son temple qui n'est pas encore achevé, mais que le zèle décore avec tant de goût et de magnificence. — « O Marie, vous êtes la Reine du Ciel, mais la Reine de Boulogne en particulier ; aussi l'on vous traite en reine ; et voilà pourquoi l'on vous élève un dôme magnifique, on vous offre des calices d'or ; et quand, à la voix de cet airain bénit, les populations des environs viendront entourer votre autel et vous offrir leurs hommages, ce sera encore pour reconnaître votre glorieux titre de Reine. »

Mgr. a terminé son allocution en exprimant le vœu de voir Boulogne, « cette ville si distinguée, si polie, si élégante, devenir de plus en plus profondément sainte et chrétienne. »

La quête, faite par M. l'abbé Haffreingue, au profit de son œuvre, a produit une somme de près de 2,000 francs.

Toute notre population était présente à cette imposante solennité ; les places réservées étaient occupées par les parrains et marraines des cloches, M. le comte de Cossé-Brissac et Mme Adam-Ternaux, M. Abot de Bazinghen et Mme Langdon ; par M. Alexandre Adam, président du Conseil général, M. Louis Fontaine, maire de Boulogne, M. le général de Courtigis, M. le Commandant de place, et plusieurs autres notabilités administratives et militaires.

Voulant témoigner sa noble reconnaissance pour l'honneur qui lui était fait, et déposer dans l'église de Boulogne un monument durable de sa généreuse munificence, M. le comte de Cossé-Brissac a offert à la Cathédrale un magnifique calice d'or, de style gothique, ornementé à la moderne, ciselé par M. Froment-Meurice, un des premiers orfèvres de Paris. Autour du pied, on remarque trois

Digitized by Google

groupes en relief, en argent oxydé, représentant la Foi, l'Espérance et la Charité. Le nœud de la tige est décoré de médaillons en bosse, figurant les principaux Apôtres. Le tout est surmonté d'une coupe riche, entourée de ciselures représentant des épis de blé et des grappes de raisins. Autour du pied, on lit ces mots en caractères gothiques : *Sic Deus dilexit mundum usque ad mortem.*

Nous ne nous étendrons pas sur la grande procession du jour de l'Assomption : tout le monde a pu admirer, comme nous, l'éclat de ces pompes religieuses, si bien faites pour ramener le calme et le sentiment du devoir au cœur des populations. L'ordre qui régnait dans cette imposante cérémonie, les témoignages de respect qui accueillaient partout le pieux cortége, la présence d'un évêque éminent, qui venait inaugurer solennellement une fête si chère aux Boulonnais, tout était propre à exciter, dans la foule immense des assistants, une profonde et religieuse émotion.

Parmi les diverses corporations qui composaient le cortége, on a remarqué spécialement le pensionnat des dames Février, les dames de l'œuvre des pauvres églises, et surtout le groupe des dames Anglaises, avec leur bannière éclatante et leur costume à la fois si riche et si modeste. Les membres de la conférence de St.-Vincent-de-Paul, entouraient les reliques de leur patron, enfermées dans une chasse bysantine. Derrière l'évêque marchaient M. le sous-préfet et M. le maire, qui avaient bien voulu prêter leur concours à cette belle fête.

Du reste, chacun avait payé son tribut à Notre-Dame de Boulogne. Les maisons, généralement décorées avec goût, formaient dans l'ensemble un coup d'œil magnifique.

Le 16, la cloche de Notre-Dame s'est fait entendre à diverses reprises, pour saluer l'entrée

Digitized by Google

solennelle du pèlerinage de quatre paroisses. C'étaient La Capelle, Baincthun, Wirwignes et Fiennes, qui avaient envoyé une députation nombreuse pour invoquer la protection de la Patronne du Boulonnais. Conduits par leur curé, croix et bannières en tête, ces pieux fidèles s'avançaient au chant des cantiques, et, dans un profond recueillement, assistaient à la messe célébrée par leur pasteur sur l'autel de Notre-Dame, recevaient en grand nombre de sa main la sainte communion et se retiraient processionnellement.

Le 18, les trois paroisses du Portel, d'Outreau et d'Equihen nous amenèrent un nombre de pèlerins plus considérable encore que l'année précédente. L'enceinte du dôme et de la chapelle de Notre-Dame ne suffisant pas à contenir la foule, on dut se servir de l'autel provisoire, qui avait été érigé, pour la bénédiction des cloches et les saluts du soir, dans la grande église ; et, pour la première fois depuis la Révolution Française, le Saint-Sacrifice fut célébré sur l'emplacement du chœur. M. l'abbé Lebègue, curé d'Equihen, a eu l'honneur de cette inauguration.

Le dimanche 20, eut lieu, avec édification et recueillement, la procession de Saint-Martin, puis celle de Wimille.

Le 21, arrivèrent celles de Pernes et de Conteville, enfin celles de Condette, de Saint-Étienne et de Saint-Léonard. On fit la clôture de la neuvaine, le mercredi 23. « Le R. P. Carboy avait promis à Notre-Dame de Boulogne de lui faire donner par ses auditeurs la somme de 3,000 francs avant la clôture de sa mission. La dernière heure allait sonner, et il manquait encore 200 francs, lorsque la Providence envoya parmi nous le vénérable doyen du Chapitre d'A...., et un billet de 1,000 francs tomba dans la bourse du quêteur. C'est donc

Digitized by Google

3,800 francs qu'a recueillis le zélé prédicateur (1). »

Pendant que la ville de Boulogne honorait Marie par des fêtes aussi splendides, le vicaire de Jésus-Christ s'apprêtait à prononcer une sentence dogmatique, attendue avec impatience par tout le monde chrétien. Lorsque, prompte comme la foudre, la nouvelle de la proclamation du privilége sublime accordé à la Mère de Dieu dans sa Conception Immaculée, fut parvenue dans notre ville, les cloches de la cathédrale l'annoncèrent à notre population, en même temps qu'un *Te Deum* et un *Magnificat* étaient chantés dans la vaste enceinte de cet édifice.

Le soir, un salut solennel réunissait dans la chapelle de Notre-Dame une assemblée nombreuse; des hymnes harmonisées en faux-bourdon étaient chantées en l'honneur de la Vierge Immaculée, en même temps que l'invocation *Regina sine labe originali concepta*, sortant de toutes les poitrines, était un acte de foi de tous les cœurs.

La cathédrale, splendidement ornée au-dedans, était illuminée au dehors, jusqu'au dôme qui la domine si noblement. Plusieurs maisons de la haute-ville étaient également illuminées et donnaient par cette manifestation religieuse une sorte de caractère public à la solennité du jour, qui, du reste, était toute spontanée.

Un second salut fut chanté dans la cathédrale, par la paroisse de Saint-Joseph, le jour de l'octave de l'Immaculée-Conception; et, le 31 décembre, jour fixé par Mgr. Parisis, pour que l'on chantât dans tout le diocèse un office votif du rit solennel, en actions de grâces, une manifestation plus éclatante encore prouva combien est vive la foi des chrétiens de Boulogne. Ce jour-là, une illumination

(1) *La Colonne* de Boulogne du 27 août 1854.

Digitized by Google

générale, qui, bien que contrariée par le mauvais temps, peut rivaliser avec celles que commande de temps en temps l'enthousiasme politique, vint étonner les protestants, ébranler les incrédules et réjouir les fidèles. Un prélat romain, Mgr. Blanquart de Lamotte, protonotaire apostolique, chanta le salut de Notre-Dame, où la foule s'empressa d'accourir.

C'est dans ces circonstances qu'arriva le cadeau de la marraine de la grosse cloche, Mme Al. Adam-Ternaux, dont la famille est au premier rang des bienfaiteurs de notre église. Comme nous l'avons dit plus haut, le parrain, M. le comte de Cossé-Brissac, a donné un calice d'or, de grand prix ; la marraine voulut donner un ostensoir, pour servir aux bénédictions du Très-Saint-Sacrement dans les solennités de la nouvelle église. Cet ostensoir, en vermeil, de style Renaissance et d'un goût aussi remarquable que la beauté du travail, a été exécuté dans les ateliers de M. Poussielgue. Il a 92 centimètres et demi de hauteur ; son poids est de 4 kilogrammes un quart, et tout a été artistement ménagé pour qu'il soit facile à porter. Il est tout enrichi de pierreries et présente certaines parties en argent brillanté et d'autres oxydé, qui forment un admirable effet. L'image traditionnelle de N.-D. de Boulogne dans son bateau s'élève au milieu de la tige et donne ainsi à l'objet un cachet particulier. Cet ostensoir a servi pour la première fois dans les saluts de l'Immaculée-Conception.

Les journaux de l'époque ont annoncé encore d'autres offrandes, l'une pour la construction de la lanterne et de la flèche qui surmontent le dôme ; l'autre, pour la statue de l'Immaculée-Conception, qui doit être placée sur ce même dôme, à 600 pieds au-dessus de l'océan.

Une dame laissa aussi en mourant une somme

Digitized by Google

d'argent pour la statue de Notre-Dame de Boulogne, qui surmontera la façade de ce majestueux édifice. Cette statue rappellera un nom cher aux pauvres, qui, sans doute, répèteront en la regardant : « C'est la bonne comtesse de Montbrun qui l'a donnée. »

En 1855, les pèlerinages ne furent ni moins nombreux, ni moins édifiants que l'année précédente. Nous en empruntons le récit à l'*Impartial* de Boulogne, des 16 et 23 août.

La procession qui a parcouru notre ville, à l'occasion de la fête de l'Assomption, dépasse en éclat et en nombre toutes celles qui ont eu lieu jusqu'ici. Le cortége, présidé par M. l'abbé Bailly, prévôt du vénérable Chapitre d'Arras et vicaire-général de Mgr. Parisis, se composait d'une longue succession de groupes symboliques, la plupart composés de jeunes filles vêtues de blanc et distinguées par la couleur de leurs écharpes, et représentant, soit les mystères du Rosaire, soit la charité dans ses diverses institutions, depuis les enfants des orphelinats jusqu'aux vieillards de l'hospice. L'ensemble de cette procession était l'un des plus majestueux et des plus touchants spectacles qu'il soit possible de contempler.

Les RR. PP. Rédemptoristes prêchèrent les conférences de la station, qui se termina le jeudi 23.

Depuis le jour de l'Assomption, notre ville fut sans cesse traversée par de nombreux pèlerinages, qui se rendaient processionnellement à Notre-Dame. Les cloches de la cathédrale annonçaient ces divers exercices et saluaient de leurs volées joyeuses l'arrivée et le départ des pèlerins. Qui se serait attendu à voir sitôt renaître cette piété des temps antiques, au milieu de notre siècle mondain ?

Les communes rurales de Condette, Hesdin-Labbé, Wirwignes, Alincthun, Colembert, Le Wast,

Digitized by Google

Pernes, La Capelle, Rinxent, Audinghen, Fiennes, la plupart très-éloignées de notre ville (Fiennes en est à 16 kilomètres), ont envoyé de nombreuses députations de pèlerins qui sont entrés dans notre ville, avec croix et bannières, pour faire leur station à la cathédrale. Les processions les plus remarquables ont été celles de Wimille et de Saint-Martin; cette dernière surtout présentait un magnifique coup-d'œil et se déployait avec un ordre irréprochable ; la plus nombreuse était celle des marins du Portel et d'Équihen, à laquelle s'était réunie la paroisse d'Outreau. Tous ces pieux marins venaient implorer leur Patronne, l'Étoile de la mer, en faveur de leurs frères qui portent si haut dans l'Océan le pavillon de la France, en face de l'ennemi.

On attendait aussi, cette année, la paroisse de Samer (à 16 kil. de Boulogne); mais différents embarras ont fait remettre ce projet à l'année suivante.

Les villes voisines ne s'étaient pas encore ébranlées dans ce but : toutefois, l'exemple ne tarda pas à être donné par une confrérie appartenant à l'une des paroisses d'Amiens. Plus de quatre-vingts personnes faisant partie de cette pieuse congrégation sont venues offrir leurs prières à Notre-Dame de Boulogne. Le chemin de fer s'est prêté à la réalisation de leur projet, en abaissant ses prix en leur faveur. Ce n'est certainement pas là un des épisodes les moins intéressants qu'ait offerts cette année la Neuvaine de Notre-Dame.

Nous ne parlerons pas des divers pensionnats de la ville qui ont, comme les années précédentes, accompli leur pèlerinage en déployant dans nos rues ces longues files de jeunes enfants chantant des cantiques à la Vierge, et laissant flotter au vent leurs étendards symboliques et leurs bannières

Digitized by Google

aux mille couleurs. Les exercices de la Neuvaine ont été suivis par un auditoire nombreux. Il pouvait sembler au premier coup-d'œil que la cathédrale était désormais livrée au culte ; et si l'on n'avait encore entendu crier la scie et retentir le marteau ; si l'on n'avait songé que cet autel était provisoire, que la cloche sonore allait se taire pour un an, que le sanctuaire inachevé allait retrouver sa laborieuse solitude, on se serait laissé prendre à ce rêve ; on aurait cru que le passé n'était qu'un songe, que la tradition de la prière dans ce temple de Boulogne était rétablie pour toujours. Espérons que ce rêve sera bientôt une réalité !

Le 17 avril 1856, la cathédrale de Boulogne fut le théâtre d'une imposante cérémonie religieuse. Nous en avons raconté les détails dans l'*Univers*, et nous croyons que les pages de l'histoire de Notre-Dame doivent conserver la plus grande partie de ce récit.

Un enfant de notre cité, sorti des rangs d'une famille honorable, s'était élevé dans la carrière des armes jusqu'au grade de colonel. La France l'avait vu partir pour la Crimée avec son beau régiment en 1854. C'était sa dernière campagne, après quarante-quatre ans d'une vie passée tout entière dans le laborieux dévouement du service militaire. Le colonel Dupuis, à qui son mérite allait faire décerner le grade d'officier-général, se proposait, à cinquante-neuf ans, de prendre enfin sa retraite, pour venir se reposer au sein de sa famille. Dieu en a disposé autrement : il a voulu que le sacrifice fût complet. Tombé sous le feu de l'ennemi, dans l'assaut du 8 septembre, Dupuis, atteint de onze blessures, succomba, comme les anciens chevaliers, léguant son âme à Dieu, et sa croix de commandeur à Notre-Dame de Boulogne. Sa famille, dont il était l'orgueil, n'a pas voulu que son corps

Digitized by Google

restât enseveli sur la terre étrangère ; et les dépouilles du brave colonel du 57e de ligne, recueillies par la piété de quelques amis fidèles, reposent enfin au milieu de nous.

Animé par le sentiment d'un généreux patriotisme et pénétré de la reconnaissance du cœur, M. l'abbé Haffreingue avait offert les caveaux de la nouvelle cathédrale pour la sépulture du héros chrétien. La ville entière s'est associée à ce vœu ; et le conseil municipal a adressé au Gouvernement une demande officielle, tendant à obtenir une exception à la loi du 23 prairial an XII[1].

En attendant, les restes mortels de notre concitoyen ont été déposés dans le cimetière de la ville. Ses obsèques ont été célébrées au milieu du concours empressé de la cité tout entière. Le clergé de la ville s'était réuni sous la conduite des quatre curés, qui tous ont voulu prendre part aux religieuses prières que l'Église adresse à Dieu pour ses morts, et comme honorer triomphalement les funérailles d'un martyr. C'est que, outre les qualités de l'esprit et du cœur, Dupuis avait montré dans sa vie et dans sa mort la pieuse foi du chrétien.

Un de ses amis, qui était son frère d'armes depuis quarante ans, M. le sous-intendant militaire Herbault, est venu le dire au pied de sa tombe, en l'affirmant sur la vérité et sur l'honneur, en présence de « ces vaillants officiers, au cœur et à l'esprit religieux, » qui étaient accourus en foule pour rendre un dernier hommage à sa mémoire :

« Religieux de cœur et d'esprit, comme ses camarades, pénétré de toutes les vérités de l'Évangile ; pratiquant la prière qui console, qui aide à

(1) Le Gouvernement n'a pas cru pouvoir faire d'exception à la loi.

supporter les peines de la vie et fait descendre l'espérance dans le cœur, homme de foi ! enfin, témoin ses dernières dispositions, témoin son invocation à Notre-Dame de Boulogne, notre sainte Patronne, le don qu'il lui a fait de sa croix de commandeur de la Légion-d'Honneur, de cette croix qu'il avait gagnée après tant d'années de si remarquables services et qu'il était si fier de porter sur son cœur ! cœur noble et d'honnête homme, s'il en fut jamais ! Ah ! oui, l'armée a perdu en lui un de ses meilleurs officiers et la France un de ses plus dignes défenseurs. »

Enfant de cette noble cité boulonnaise qui a donné à la première croisade Godefroi de Bouillon et ses frères, le colonel Dupuis a toujours professé un religieux dévouement à la Vierge, patronne et suzeraine de notre ancien comté.

A diverses reprises, durant le cours de sa longue vie militaire, le colonel Dupuis s'était montré généreusement dévoué à Notre-Dame de Boulogne. Il ne manquait pas une occasion d'envoyer son offrande pour la reconstruction de la cathédrale. Peu de jours avant de quitter la France (29 mai 1854), il écrivit à M. l'abbé Haffreingue, afin de se faire inscrire « de tout cœur et de toute âme, comme souscripteur modeste, pour la somme de 100 fr., comme fondateur de l'œuvre. » D'autres fois il recueillait des souscriptions parmi ses camarades, à qui il s'empressait de faire connaître le sanctuaire illustre dont il était fier pour son pays natal.

En mourant à Sébastopol, dans une guerre que l'Église catholique a proclamée sainte, le jour de cette mémorable action où le général en chef a reconnu lui-même formellement le doigt de Dieu et l'intervention de Celle dont on célébrait la gracieuse Nativité, le colonel Dupuis pensait à Dieu et à Notre-Dame de Boulogne.

Digitized by Google

« *Donne 20 francs pour la cathédrale de Notre-Dame*, écrit-il à son frère le jour de sa mort : puis il ajoute : SI JE MEURS, TU DONNERAS A NOTRE DAME MA CROIX DE COMMANDEUR. »

Vœu sublime ! ce joyau, le plus cher qu'un cœur français puisse posséder, l'étoile des braves, ce symbole de l'honneur, patiemment conquis par une vie de dévoûment et de sacrifices, il veut l'appendre comme un vivant souvenir, un *ex-voto* perpétuel, une prière après lui, aux pieds de Celle qu'a vénérée sa mère, de Celle qui, reine du Ciel et de la terre, était la reine de son cœur !

Voilà pourquoi les portes de la nouvelle basilique se sont ouvertes à un cortége de deuil, elles qui n'avaient encore donné passage qu'aux processions des pèlerins et à des solennités plus joyeuses ; voilà pourquoi l'airain de ses tours, qui n'avait pas encore tinté le glas funèbre, s'est ébranlé pour convoquer la cité aux obsèques de son noble enfant, pour convoquer les frères d'armes du brave colonel, comme à une dernière veillée de chevalerie.

Le vieux sol historique de Notre-Dame a tressailli sous le poids d'une si glorieuse dépouille. Les anciens preux qui dorment sous les voûtes de la crypte, après avoir versé leur sang pour la patrie, pour la France et cette terre de Boulogne que leurs bras ont défendues, ont reconnu un frère, et leur tombe s'en est réjouie. Que ne nous a-t-il été donné de le voir partager leur sépulture, suivant l'ardent désir du vénérable M. Haffreingue et le vœu de tous nos concitoyens !

S'il n'a pas été possible de réaliser cette pensée, nous nous consolons, du moins, à l'idée que la cathédrale de Boulogne, en s'associant au deuil de notre cité, s'est associée aux glorieux triomphes de la France. Déjà tant de généreux soldats, et à

Digitized by Google

leur tête un noble général, à la veille de l'expédition de Bomarsund, sont venus prier à l'autel de Notre-Dame, lui recommander le salut, chercher à la table eucharistique la nourriture de leur âme et la tranquillité du cœur, sources fécondes du courage; il était bien juste que la première messe chantée sous ses voûtes fût le service funèbre d'un brave, mort pour son pays, dans une guerre généreuse et sainte.

La nouvelle cathédrale, décorée pour la circonstance, a cessé un instant de retentir sous les coups de marteau du sculpteur; elle s'est initiée aux pompes funèbres. Dans sa vaste enceinte, sous ces voûtes élancées, dont on a pu apprécier le caractère religieux et grave, se pressaient en foule les magistrats de la cité, les officiers du camp de Boulogne, les amis du colonel, enfin une assistance nombreuse, composée de tous les rangs de la population. Des discours ont été prononcés au cimetière. M. le sous-intendant Herbault nous a dit les vertus civiques et militaires qui ont distingué la vie de M. Dupuis; M. Henry, capitaine au 2e voltigeurs de la garde impériale, son compagnon d'armes en Crimée, nous a raconté sa fin sublime, et a donné au brave colonel ce bel éloge, qu'il était arrivé au régiment « avec une âme candide et pure, » et qu'aucune atteinte « ne put jamais l'altérer, car elle se fortifiait des croyances de la religion chrétienne et de la morale parfaite qui en découle. »

« Toutes les nobles qualités du vaillant colonel brillèrent d'un vif éclat dans cette campagne de Crimée, où nos soldats montrèrent tant de courage et d'énergique résolution.

» Dans la division dont faisait partie le 57e, il n'est personne qui n'ait remarqué le colonel Dupuis, ce vieillard à la physionomie grave et douce,

Digitized by Google

qui, stimulant partout, veillant toujours, d'une activité surprenante, et, ferme et droit dans sa grande taille, était chaque jour dans les tranchées sous la mitraille, les bombes et les obus qui pleuvaient de toutes parts. L'admiration était générale pour tant de dévoûment, pour tant d'ardeur infatigable.

» Enfin arrive le grand jour : tout est disposé pour le terrible assaut, heure suprême d'une lutte longue, cruelle, acharnée.

» Dans ce moment solennel, le colonel Dupuis a une pensée pour Dieu, pour son pays, pour sa famille. Puis, calme, imposant, il donne ses ordres : On ne s'occupera pas des blessés, dit-il, et si moi-même je suis frappé, qu'on me laisse sur place, qu'on marche en avant, toujours en avant, sous le commandemment de celui qui doit me remplacer. »

» Ce n'était pas une vaine parole qu'il prononçait, car, le signal donné, intrépide, il enlève son régiment, auquel il communique sa bouillante ardeur. Frappé des premiers, il tombe, et refuse impérieusement les soins de ses soldats, qui, n'écoutant que leur attachement et leur amour pour leur chef vénéré, essayèrent en vain de lui désobéir pour le porter loin du danger.

» Cependant Malakoff tombait en notre pouvoir, et bientôt la nuit, enveloppant de ses ombres ce théâtre de carnage et de destruction, on put, dans le silence qui succédait au dénouement de ce drame terrible, apprécier à quel prix nous avions acheté notre grande victoire.

» Le lendemain, parmi tant de morts qui couvraient ce sol ensanglanté, on retrouvait le colonel Dupuis, son corps couvert de onze blessures, qui n'attestaient que trop combien, jusqu'au dernier

Digitized by Google

moment, les lois de l'honneur avaient eu de puissance dans ce cœur de héros. »

Tel est l'homme que la ville de Boulogne a voulu honorer par des funérailles solennelles, s'inclinant avec respect devant les restes de son corps mutilé, comme devant les reliques d'un martyr; tel est l'homme pour qui elle a sollicité auprès de l'Empereur l'honneur de reposer, comme les anciens preux,

Devant la doulce Dame qu'ay voulu réclamer,

à l'ombre du sanctuaire, où règne la puissante légataire de sa croix de commandeur.

Notre-Dame était pour beaucoup dans la solennité qui empruntait de cette circonstance un caractère spécial de majesté toute exceptionnelle. Aussi, outre la foule qui occupait les vastes nefs de notre intéressante cathédrale, la population tout entière s'était amassée sur les côtés des rues, ou sur les remparts, durant le long parcours qui s'étend de la gare jusqu'à l'église, comme dans les jours des processions les plus magnifiques. Honneur à cette cité, pour l'estime qu'elle a faite du héros chrétien, honneur à celui qui a mérité par ses vertus d'obtenir un semblable triomphe[1]!

(1) *Univers* du 21 avril 1856.

CHAPITRE XXXIII.

Station de 1856, prêchée par le R. P. Lavigne; — Procession de l'Assomption; Pèlerinages des paroisses du Boulonnais, de celles de S.-Séverin et de Boulogne-sur-Seine; — Bénédiction d'une cloche; — Autel du chœur, exécuté à Rome par les ordres et grâces à l'insigne munificence du Prince Alexandre Torlonia; — Chants sacrés, offerts à N.-D. de Boulogne par S. Meluzzi, Maître de chapelle de la Basilique patriarcale du Vatican; — Indulgences accordées au sanctuaire de N.-D. de Boulogne par S. S. N. S. le Pape Pie IX.

Notre-Dame de Boulogne n'avait jamais, depuis la Révolution Française, reçu tant d'honneurs, vu tant de pèlerins, béni tant de peuple, que pendant la station de l'année 1856. Nous en avons fait le récit dans l'*Impartial* de Boulogne, où nos lecteurs nous permettront de le prendre pour le transporter dans ces pages.

Boulogne, disions-nous, cette cité de luxe et de commerce, de plaisance et de bains de mer, présente en ce moment l'aspect de ces villes de Bretagne, que des pèlerinages séculaires ont rendues célèbres et renommées. Les solennités annuelles qui, depuis quelques années, viennent remuer profondément notre ville, se sont ouvertes le vendredi 15 août par la grande Procession de Notre-Dame. Le déploiement immense de cette Procession en fait un des cortéges les plus gracieux qui se soient jamais déroulés dans les rues de la cité. Frais costumes de modestes jeunes filles, groupes variés d'enfants qui portaient des symboles, bannières aux mille couleurs se balançant dans les airs et flottant au caprice du vent; corporations, confréries, associations religieuses et de charité, marchant nombreu-

Digitized by Google

ses et recueillies, pour servir d'escorte et de garde à la Reine de Boulogne, *urbis Domina*, qui visitait son peuple pour le bénir et recevoir ses hommages, voilà ce qu'il nous a été donné de voir dans cette grande fête populaire.

Et puis, cet acte de foi de la cité, cette cathédrale où les mains de tous ont apporté une humble pierre, cette œuvre merveilleuse qui parle si haut au cœur, s'ouvrait aux cérémonies saintes. La grande voix de sa cloche convoquait les fidèles à venir sous ses voûtes, éprouver combien elles sont favorables à la prière, aux saintes pensées, aux émotions religieuses. Et, malgré les distractions et les appels des fêtes du monde, la foule s'empressait de venir entendre la voix sympathique et vibrante d'un orateur sacré, attendu avec impatience, et chaque jour apprécié avec plus de faveur.

Le R. P. Lavigne a captivé notre population ; les vastes nefs de Notre-Dame s'emplissaient chaque jour : près de deux mille auditeurs, dans un magnifique et religieux silence, écoutaient avec avidité la parole sainte, et s'agenouillaient au pied de l'autel improvisé.

Le samedi 16, commençait l'ouverture des pèlerinages. La procession des marins du Portel, des pêcheurs d'Équihen, des habitants d'Outreau traversait notre ville, croix et bannières en tête, au chant des cantiques, le chapelet aux mains, la prière sur les lèvres, le recueillement au cœur, avec ordre et piété, avec édification.

Le 17, la paroisse de Wierre-Effroy, sous la conduite de son digne curé, M. Blaquart, venait chanter dans la cathédrale l'office des vêpres, le premier office de ce genre qui ait fait retentir les voûtes de la nouvelle église ; puis une députation de Maninghen, et enfin la paroisse de Wimille, nombreuse, toujours fidèle à Notre-Dame de Boulogne, depuis

Digitized by Google

que son digne et vénérable pasteur, feu M. Boutoille, l'un des derniers prêtres ordonnés par le dernier évêque de Boulogne, lui a montré le chemin du sanctuaire à l'ombre duquel avait grandi son enfance.

Nous ne devons pas oublier de citer la paroisse de Wierre-aux-Bois, venue pour la première fois depuis le rétablissement des pèlerinages, et qui, malgré un éloignement de plus de quatre lieues, nous est arrivée composée d'un très-grand nombre de pèlerins.

Le 18, Hesdin-Labbé, St.-Étienne, St.-Léonard, Fiennes; le 19 Condette, Wirwignes; le 20 Audinghen, arrivaient successivement au son de la cloche de Notre-Dame, pour offrir à la Patronne du Boulonnais le tribut de leur vénération, l'hommage de leur fidélité, l'ardeur de leurs prières.

Et cependant, les pensionnats de la ville, celui des Ursulines d'abord, puis ceux des Dlles Février, Vaillant, Avoine, Bédelé, Duchêne, Bosson, les élèves des Frères, cette innombrable et si intéressante jeunesse, l'espoir du pays, venaient consacrer leur enfance à la Vierge et apprendre, au début de la vie, le chemin du temple dont ils jouiront plus que la génération qui l'a vu bâtir.

Chaque jour amenait de nouveaux visiteurs. Calais, autrefois très-dévoué au culte de N.-D. de Boulogne, ainsi que toutes les villes des alentours, nous a envoyé cette année une députation du *Cercle de St.-Joseph.*

Le jeudi 21, les paroisses de La Capelle, Rinxent, Pernes, St.-Pierre-lès-Calais, arrivaient successivement dans notre ville. Le lendemain, on voyait les enfants de l'Orphelinat de Mlle Beaumont, les élèves des sœurs de Saint-Joseph, les pensionnats de Mme Gambiez et de Mme Leprince entrer tour-à-tour à la cathédrale pour y prier au pied de l'autel

Digitized by Google

de la Vierge ; puis, c'était l'Hôpital de Boulogne qui envoyait à la consolatrice des affligés ses vieillards et ses jeunes enfants. Le samedi 23, c'était le tour des élèves des sœurs de la Retraite et de l'externat des Ursulines. Le dimanche 24, après l'orphelinat de M. Flour, la procession de la paroisse de Saint-Martin s'est déployée d'une manière merveilleuse dans les rues de la haute-ville, avec un grand recueillement, un ordre parfait et une tenue irréprochable. On y remarquait un brancard sur lequel deux jeunes personnes portaient une paire de chandeliers d'église : c'était l'*ex-voto* de la paroisse à Notre-Dame de Boulogne. L'année précédente, la même procession avait donnée cette heureuse initiative : c'est ainsi que dans les siècles passés le trésor de Notre-Dame s'était enrichi de précieuses offrandes.

L'après-midi du même jour, les processions des campagnes ont été admirables. Les vastes nefs avaient peine à contenir la foule. Sept curés, celui de Bainethun, amenant plusieurs centaines de pèlerins, ceux de Belle-et-Houllefort, d'Alinethun et Bellebrune, du Wast, de Colembert et Nabringhen, de Cremarest et de Wirwignes, suivis chacun d'un nombre considérable de leurs paroissiens, sont entrés tour-à-tour dans notre ville, croix et bannières en tête. Il semblait, à voir cette affluence empressée, que notre église eût repris ce jour-là le caractère d'église-maîtresse que le siége épiscopal lui donnait jadis. L'orateur inspiré qui a versé la parole sainte sur ce peuple assemblé, M. l'abbé Moudens, directeur du petit collége de Toulouse, a retrouvé ces beaux et pathétiques accents dont les chaires de notre ville ont bien souvent retenti. Transporté par une profonde et chaleureuse émotion il a célébré ce concours merveilleux de fidèles aux pieds de la Patronne spéciale

Digitized by Google

de notre pays; il a évoqué les ombres de ces pontifes qui dorment sous les dalles des cryptes; il a salué de sa plus riche parole, au milieu d'un frémissement général d'émotion, cette croix qui allait le lendemain monter au faîte de l'édifice pour le couronner, le protéger, le bénir et l'achever. Le soir, cette croix qui n'a pu être placée que le mardi matin, et que la procession de Paris a saluée la première, a été bénite par M. Delcroix, curé de la haute-ville.

Le grand événement de cette station a été le pèlerinage que les paroisses de St.-Séverin et de Boulogne-sur-Seine ont fait à l'antique Patronne de Boulogne-sur-mer. C'est une manifestation presque unique dans les annales chrétiennes. On avait vu dans les siècles passés, pendant les âges de foi, le pèlerin prendre son bourdon et partir pour un lointain voyage; on avait vu des paroisses entières et des confréries pieuses se rendre en corps à une paroisse peu éloignée, pour y prier auprès d'une image sainte et solliciter la protection d'un patron vénéré; mais tous ces actes, solitaires ou collectifs, n'avaient pas le caractère de ce qu'il nous a été donné de voir.

Six cent soixante personnes, parmi lesquelles beaucoup d'hommes, ont quitté leurs affaires, leur famille, leur pays, pour aller, à soixante lieues, prier dans un sanctuaire qui s'élève sur les ruines d'un temple fameux par les grâces que les générations passées y ont obtenues. Jamais train de plaisir, organisé pour les fêtes les plus intéressantes, n'a été accueilli comme ce train de pèlerinage, où la foi chrétienne était le seul mobile du déplacement. Plus de quatre cents billets ont été refusés faute de place, et parce que l'administration, qui s'est prêtée à l'exécution de cette pensée avec un dévoue-

Digitized by Google

ment qui l'honore, n'avait pas compté sur un empressement aussi universel.

Grâces à l'exquise bienveillance de M. Volait, chef du mouvement, et à notre excellent chef de gare, M. de Créty, tout avait été disposé pour recevoir convenablement et religieusement les vingt wagons qui allaient verser dans notre ville ce convoi solennel. Plus de cinquante prêtres de Boulogne et des environs attendaient, en habit de chœur, leurs confrères de la capitale, et ont voulu conduire les pèlerins jusqu'à l'église de N.-D. Vers six heures, le train, retardé par un accident arrivé à un convoi de marchandises qui embarrassa la voie sur un point de sa route, entrait dans la gare de Boulogne, au chant du *Magnificat*. Immédiatement après, le R. P. Lavigne, monté sur une estrade, élevée pour la circonstance, acclamait cette nombreuse députation par une de ces improvisations éloquentes dont il a le secret, et que nous reproduisons telle que nous avons pu la recueillir de sa bouche inspirée; c'est l'élan spontané, lyrique, d'un cœur fortement impressionné, vivement ému :

Vidimus mirabilia hodie.

Nous voyons aujourd'hui de merveilleuses choses.

St-Jean.

« Quelles paroles, mes frères, pourraient exprimer dans ce moment les sentiments qui se pressent dans nos âmes? Dieu! quelle foule, quelle » assemblée, quel spectacle! Voyageurs, que nous » venons accueillir, qu'elle est la pensée qui domine vos âmes? Qu'êtes-vous venu faire? » Pourquoi avez-vous glissé sur ce fer avec cette » rapidité? Êtes-vous venus avec une pensée industrielle, ou une pensée de plaisir, que nous » rencontrons ordinairement dans ceux qui voyagent sur ce chemin de fer? Non, chose étrange!

» c'est que voici un voyage unique, dans lequel » nous arrivent six cents pèlerins, qui n'ont qu'une » pensée, qu'un seul sentiment. Partout on » trouve des pensées diverses; chacun cherche son » bien; ici, les désirs sont uniformes, toutes les » pensées sont unes. Vous êtes venus vous pros- » terner au pied de l'autel de Marie; c'est elle, » c'est Marie qui domine vos âmes; c'est pour elle » que vous vous êtes mis en mouvement; c'est » pour elle que vous avez formé ces grands pro- » jets; c'est avec elle que vous les avez exécutés. » Ah! soyez les bienvenus. Au nom de la ville de » Boulogne-sur-mer, dont je suis le député, dont » je suis heureux d'être l'ambassadeur, nous vous » saluons et vous remercions.

» Vous avez entendu dire de grandes choses sur » cette cité: *Gloriosa dicta sunt de te Civitas* » *Dei!* vous avez voulu voir ces merveilles; vous » êtes venus saluer l'auguste Vierge qui est assise » sur cette petite colline de Boulogne: *funda-* » *menta ejus in montibus sanctis;* vous êtes » venus dans cette cité, où, dans ce moment, les » étrangers comme les habitants de la patrie ne » sont qu'une même chose, et n'ont avec vous » qu'un seul et même cœur: *Alienigenæ et* » *Tyrus et populus Aethiopum, hi fuerunt* » *illic.* »

» Un jour, dans ce port, il y a quelque chose » comme douze siècles, apparut dans une nacelle » la statue de Notre-Dame de Boulogne; tout le » monde la voyait et disait: qu'elle merveille! » Mais au XIXe siècle, de notre temps, cette Vierge » apparaît avec un caractère non moins merveil- » leux. On ne savait pas d'où elle venait, on ne » l'avait point vu entrer dans ce port; et vous, » aujourd'hui, dites-moi comment s'est élevé cet » édifice? Comment cette croix qui le domine

» plane-t-elle dans les airs? Voulez-vous bien
» m'expliquer comment un homme, un seul
» homme, avec rien, avec sa volonté, avec son
» cœur, ayant la puissance de commander, pour
» ainsi dire, au néant, a fait cette grande chose?
» Oui, Dieu l'a établi, et Dieu lui-même racon-
» tera, et on écrira dans l'histoire des peuples ce
» qu'il a fait: *Dominus narrabit in scripturis*
» *populorum et principum, horum qui fuerunt*
» *in eâ.*

» Aussi, ceux qui viennent nous arrivent avec
» allégresse; je ne vois point sur leur visage la
» trace des fatigues: *sicut lætantium omnium.*
» Frères bien-aimés, je vous acclame, je vous
» tends la main! Venez unir vos sentiments avec
» les nôtres; venez voir comme nous sommes
» heureux dans cette cité de Boulogne! Joie inef-
» fable! Gloire à tous ces pèlerins de Paris! La
» joie est dans tous, et leur joie va s'unir à celle
» de tous les habitants de Boulogne.

» On nous a dit qu'il y avait autrefois ici des
» hôtelleries pour les voyageurs; Boulogne est
» plus, aujourd'hui, c'est une hôtellerie univer-
» selle. Toutes les maisons vous sont ouvertes;
» de nombreux habitants sont venus se faire ins-
» crire pour avoir l'honneur de recevoir un pèle-
» rin de Marie.

» Mes frères, vous êtes en présence d'un grand
» fait, d'un grand symbole; vous allez voir dans
» tous ces étrangers qui peuplent la ville de Bou-
» logne un magnifique témoignage de cette union
» fraternelle qui réunit tous les hommes dans un
» même sentiment, et par-delà cette mer qui
» bat ces rivages, bien loin, mais sous les yeux
» de Dieu, se trouvent encore des frères aimés qui
» nous sont unis, qui ont la même foi.

» Mes frères, vous allez vous placer sous la

Digitized by Google

» même croix, sous la même bannière. Ebranlez-
» vous, au nom du Seigneur! Cette procession
» va se dérouler sous la croix comme la proces-
» sion des siècles, comme la procession des élus.
» Ceux qui ont l'honneur d'appartenir à la sainte
» condition du sacerdoce, ou simplement à l'état
» laïque, tous seront confondus dans un même
» cœur, un même amour; tous seront reliés par la
» même pensée. Vous vous avancerez avec nombre,
» avec harmonie, avec majesté. Courage! tous nous
» sommes des pèlerins sur la terre; voyageurs
» ici-bas, nous cherchons notre patrie; nous mar-
» chons en ordre: les uns arriveront un peu plus
» tôt, les autres un peu plus tard, au trône du
» Seigneur, comme tout-à-l'heure à l'autel de
» Marie; mais tous y seront. Je m'arrête; je ne
» puis vous dire combien je suis heureux; mais
» je sens qu'autour de moi vous m'entendez, vous
» me comprenez.

Immédiatement après, la procession des pèlerins s'épanouissait sur nos quais et dans les rues qui conduisent à la cathédrale; d'abord le suisse de Saint-Joseph, la croix et la bannière de Notre-Dame, puis la cloche offerte par la paroisse de Saint-Séverin, sur un char richement orné, traîné par quatre chevaux que le maître de poste de notre ville avait offert à cet effet. Puis la bannière de la paroisse de Boulogne-sur-Seine, avec l'image de Notre-Dame dans son bateau traditionnel; un cœur de vermeil, *ex voto* de cette paroisse, porté sur un coussin de soie blanche par une jeune fille vêtue de blanc; la bannière de Notre-Dame de Sainte-Espérance, suivie d'une députation de l'archiconfrérie de ce nom, érigée dans l'église de Saint-Séverin par le digne curé de cette paroisse; enfin plus de quatre-vingts prêtres, en habit de chœur, présidés par MM. les curés de Saint-Séverin

Digitized by Google

et de Boulogne-sur-Seine, précédés du suisse et des acolytes de Saint-Séverin, portant la croix et des flambeaux allumés.

Notre cité s'était levée comme un seul homme, comme au jour de ses plus brillantes fêtes, aussi empressée, aussi nombreuse qu'elle l'était pour assister aux passage des Souverains qui sont venus y visiter la France et l'Empereur. C'était un bien émouvant tableau que celui de cette foule de pèlerins qui montaient la colline de Boulogne, au déclin du jour, sous les yeux d'un peuple attentif et respectueux, debout pour les admirer et les saluer de sa présence.

Les chants sacrés n'ont pas été un seul instant interrompus pendant toute la marche; toutes les cloches de la ville étaient en branle et mêlaient leur joyeuse volée à l'allégresse qui était dans tous les cœurs.

On arrive enfin à la cathédrale; et M. le curé de Boulogne-sur-Seine, après que le chœur des jeunes filles de sa paroisse eut chanté un cantique spécial à Notre-Dame, prononça d'une voix émue l'allocution suivante :

> *Auribus nostris audivimus, patres nostri annuntiaverunt opus quod operatus es*: Seigneur nous l'avons entendu, nos pères nous ont raconté tout ce que vous avez opéré en leur faveur.

» Ainsi s'exprimait le saint Roi prophète, frappé
» du récit des merveilles éclatantes que le Dieu de
» nos pères avait opérées au milieu d'eux. Or, en
» ce beau jour où le Seigneur, voulant nous donner
» un nouveau gage de sa miséricorde, a dirigé nos
» pas dans cette Cité si célèbre pour sa piété et
» pour les prodiges sans nombre dont elle a été
» l'heureux théâtre, ne sommes-nous pas en droit

Digitized by Google

» de nous écrier avec le même prophète : Ce que » nous avons entendu raconter, nous l'avons vu » nous-mêmes dans la cité du Dieu des vertus, » dans la cité de notre Dieu : *Sicut audivimus, » sic vidimus in civitate Domini virtutum, in » civitate Dei nostri.*

» Quelle est en effet pour nous, mes frères, la » Cité de Dieu, sinon celle que Jésus-Christ a » fondée sur la terre, et par conséquent ne pou- » vons-nous pas considérer comme une des plus » imposantes Métropoles ce temple auguste élevé » en l'honneur de la Reine du ciel et de la terre, » à notre commune Patronne, par le zèle infati- » gable d'un saint prêtre, qui avait choisi Dieu » seul pour son architecte et pour son conseil. » C'est donc à ce temple magnifique que je ne » craindrai pas d'appliquer encore ces autres pa- » roles du prophète : Oui, il est célèbre ce tem- » ple, et déjà on en publie les merveilles, je ne » dirai pas seulement dans notre France, mais » dans toutes les régions catholiques : *Gloriosa » dicta sunt de te.*

» Nous tous qui avons le bonheur d'y être » rassemblés aujourd'hui, entrons donc dans les » mêmes extases d'allégresse, et écrions-nous » avec David : *Lætatus sum in his*, en répétant » de concert : Honneur, actions de grâces au » génie vraiment sacerdotal, à ce nouveau Salomon » qui en a conçu et si heureusement exécuté le » plan. Mais, mes frères, ce qui doit nous rendre, » à nous surtout enfants de N.-D. de Boulogne- » sur-Seine, ce superbe édifice et plus précieux et » plus cher encore, c'est qu'il est le nouveau » sanctuaire de notre Mère, de notre Patronne » spéciale, de cette bien-aimée Suzeraine qu'il » nous est si doux de vénérer en ce moment, et » d'invoquer dans le lieu même qu'elle s'est mira-

Digitized by Google

» culeusement choisi pour y manifester les mille
» et mille prodiges de sa puissance et de sa bonté.
» Ne nous contentons donc pas de rétablir
» aujourd'hui par notre pèlerinage, de pieux rap-
» ports, de séculaires liens de famille, déposons
» aux pieds de notre bonne Mère le faible tribut
» de nos prières et de notre amour filial. Déjà je
» vois dans un prochain avenir le Seigneur lui
» donner pouvoir de surpasser par de nouveaux
» bienfaits tous ceux qu'ont reçu d'Elle nos ancê-
» tres. Déjà je vois ce temple devenu le canal
» des grâces et des bénédictions les plus salutaires
» et les plus abondantes.
» Oui, puissante et miséricordieuse Patronne,
» vous vérifierez ce présage! Du haut de ce Dôme
» majestueux où vous êtes attendue avec une si
» sainte impatience, vous promènerez vos regards
» tutélaires sur la France, et dans votre immense
» miséricorde vous les abaisserez aussi sur ce sol
» voisin qui autrefois mérita le titre glorieux de
» patrie des saints. Vous penserez surtout à nous
» vos petits enfants de Boulogne-sur-Seine: et
» c'est dans cette intime confiance que nous vous
» prions humblement d'agréer cet emblême de
» l'amour et de la reconnaissance dont nos cœurs
» sont pénétrés pour vous. »

Après cette prière, M. le curé de Boulogne déposa sur l'autel *l'ex-voto* de ses paroissiens, un cœur de vermeil entouré de rayons, sur lequel on lit :

ALMÆ VIRGINI BOLONIÆ PROPE MARE
SODALES
ALMÆ VIRGINIS BOLONIÆ PROPE
PARISIOS HOCCE AMORIS
PIGNVS SACRA IN PEREGRINATIONE
VII KAL SEPT MDCCCLVI
DDD

Digitized by Google

C'est-à-dire : « A Notre-Dame de Boulogne-sur-mer, la confrérie de Notre-Dame de Boulogne-près-Paris, a offert ce gage d'amour, dans son pèlerinage de piété du 26 août 1856. »

Le R. P. Lavigne monte alors en chaire, et prend pour texte les paroles du psaume où l'on célèbre le bonheur des frères qui sont unis par les liens de la charité : *Ecce quam bonum.* « Je ne vous disais pas tout, dans ce premier élan, au milieu de cette assemblée si nombreuse; ah! je ne vous disais pas tout ce qu'il y avait dans mon cœur. Redisons-le donc, mes frères, six cents pèlerins venant se jeter au pied de l'autel de Marie, mus par un même désir, voilà ce que nos pères du Xe et du XIe siècles nous auraient envié. Paroisse de Boulogne-sur-Seine, Paroisse de Saint-Séverin, soyez à jamais bénies, dans cette grande et large représentation! Je parle de Paris; mais il y a dans cette assemblée une représentation de la France tout entière! Ces prêtres appartiennent à vingt, à trente diocèses; je sais des hommes qui sont venus des contrées méridionales de notre pays, un prêtre, dont la parole a si souvent retenti dans cette chaire; tous sont venus chercher une grâce dans ce sanctuaire où tant de peuples se sont prosternés devant cet autel, où tant de rois sont venus déposer leur diadème. »

Nous nous laissons entraîner au charme de cette parole chaleureuse qui va droit au cœur; nous voudrions redire cette admirable paraphrase du *Salve Regina*, dont l'orateur a développé les accents pleins de tendresse et de douce piété; ces vœux pour les prêtres, pour les fidèles; cette ardente prière pour la conservation des jours précieux de l'homme qui a relevé le temple du Seigneur, afin qu'il en voie un jour la solennelle consécration; ces félicitations adressées aux vénérables curés qui

Digitized by Google

ont amené ce pèlerinage; mais il faut nous hâter.

Le salut a été chanté par M. le curé de Boulogne-sur-Seine: ensuite les pèlerins se sont séparés, afin d'aller prendre une demeure pour la nuit, les uns dans les hôtels, où l'on avait retenu des lits pour eux, les autres, et c'est le plus grand nombre, dans les maisons particulières où l'on s'est fait une fête de les recevoir. L'un d'eux nous disait : « Je n'aurais jamais cru assister en plein XIXe siècle à une pareille scène du moyen âge, ni voir se vérifier, si à la lettre, cette parole de saint Paul, *hospitalitatem sectantes*. »

Le 27, pendant la messe du matin, une communion générale des pèlerins de Paris (plus de cinq cents), est venu prouver combien ce voyage avait un caractère franchement religieux, combien le pèlerinage avait eu pour but l'inspiration de la foi, et non une vaine recherche de distraction et de plaisir.

A onze heures, M. le curé de Saint-Séverin, délégué par Mgr. l'évêque d'Arras, a fait la bénédiction de la cloche qu'il venait offrir au nom de l'archiconfrérie de N.-D. de Sainte-Espérance.

La robe de la cloche, donnée par la marraine, était une magnifique écharpe de drap d'argent brodée d'or, destinée à servir à la bénédiction du très-Saint-Sacrement dans la cathédrale. A l'exemple du parrain et de la marraine de la grosse cloche, Melle de Préville a voulu enrichir le trésor de Notre-Dame par l'offrande d'un ciboire émaillé, orné de filigranes et de pierres fines, précieux travail d'orfévrerie, sorti des ateliers de M. Poussielgue.

Nous ne dirons rien de plus sur le pèlerinage des Parisiens, qui a quitté notre ville le jeudi 28, à deux

Digitized by Google

heures, après avoir défilé solennellement dans les rues de la cité, sous la conduite du digne et vénérable curé de Boulogne-sur-Seine, au chant non interrompu du *Magnificat*. Le R. P. Lavigne a prononcé à la gare une allocution pleine de poésie, de verve et de chaleur, que nous regrettons de n'avoir pu recueillir.

Le vendredi 29, les marins du courgain de Calais, et une députation d'Abbeville que des circonstances imprévues ont rendue peu nombreuse, puis enfin la paroisse de Samer, en bon ordre, avec beaucoup de piété et d'édification, venaient compléter pour cette année la série des pèlerinages.

La clôture de la station, signalée par une communion générale, et par une quête très-fructueuse pour l'achèvement de l'église (près de 6,000 fr.), a eu lieu le dimanche 31, au milieu d'une réunion de fidèles qui était certainement la plus considérable que la nouvelle cathédrale ait embrassée dans son enceinte.

Ce qui fera surtout le caractère propre des pèlerinages de 1856, c'est l'impression de profonde piété qui animait les visiteurs. Après les secousses si violentes que l'irréligion a causées à l'ordre social, il est consolant de voir la foi chrétienne reprendre si universellement son empire sur les âmes. C'est la foi qui seule est capable de comprimer au fond du cœur humain les convoitises coupables; c'est elle seule qui est la vraie clé de voûte des sociétés : en voyant ses œuvres et sa puissance, pourrions-nous n'avoir pas confiance dans l'avenir ?

La station de 1856, avec les pèlerinages qui l'ont illustrée, a produit un grand effet parmi la population étrangère qui habite notre ville. Le déploiement des pompes catholiques, ces témoignages si ardents de la piété populaire envers la Mère de Dieu, frappent d'un juste étonnement ceux qui ont

Digitized by Google

été élevés dans les froides pratiques d'un culte puroment intérieur. Dans ces occasions, les esprits révoltés et fanatiques s'aigrissent et s'irritent; mais les âmes droites et bonnes s'attendrissent et reçoivent quelques gouttes de la rosée divine.

Ainsi, tandis que plusieurs journaux anglais déploraient avec une misérable pitié l'abaissement moral de la France, livrée comme un jouet au despotisme clérical, et dénonçaient les agressions qui se tramaient à Boulogne contre l'indépendance de l'Église établie, des abjurations se préparaient, des âmes égarées rentraient au bercail. Le R. P. Lavigne a eu le bonheur de recevoir dans le sein de l'Église une demoiselle protestante, fille majeure, « et cela au grand déplaisir de sa mère, qui ensuite, sans doute, ébranlée elle-même, venait avec sa fille remercier l'homme honorable, M. le comte de Chabrol qui lui avait servi de parrain [1]. »

Qui pourrait dire combien d'autres âmes ont emporté en elles-mêmes la pensée de faire un examen approfondi des doctrines catholiques? Le soleil de la grâce a versé, dans le sanctuaire de Notre-Dame, son premier rayon sur ces âmes, qui s'en iront achever ailleurs leur conversion.

Peu de jours après la fin de la station, on apprit que le pèlerinage des Parisiens avait été l'occasion de plusieurs faveurs obtenues du Ciel par l'intercession de Notre-Dame de Boulogne. Ainsi, une personne qui a voulu rester inconnue, envoya un cœur de vermeil, en actions de grâces pour la réussite d'une affaire importante. D'autres fidèles se sont réjouis d'avoir des conversions, des retours à Dieu, parmi les membres de leur famille; d'autres enfin ont éprouvé ces consolations de la foi qui affermissent les cœurs, les soutiennent dans les épreuves de

(1) *Univers* du 6 septembre 1856.

Digitized by Google

la vie, et sont comme un avant-goût des joies du ciel.

Un fait plus extraordinaire a vivement excité l'attention. Il y avait à Montmorency une jeune fille de quatorze ans, qui appartient à une famille honorable, et qui était, depuis quatre-vingt-douze jours couchée sur un lit de douleur, par suite d'une fièvre typhoïde compliquée d'une autre maladie. Cette pauvre enfant, pliée en deux par la violence du mal, ne pouvant se redresser, ni étendre la jambe droite, avait été abandonnée des médecins et on lui avait administré les derniers sacrements. Le mal empirait chaque jour : une neuvaine, qu'on fit à Notre-Dame des Victoires, n'ayant amené aucune amélioration dans l'état de la malade, on se résignait au douloureux sacrifice de la voir partir de ce monde, lorsqu'on annonça le pèlerinage des Parisiens à Notre-Dame de Boulogne.

Le père de l'enfant voulut s'y rendre, accompagné de quelques membres de sa famille. En partant, il dit à sa femme : « Mon amie, je pars ; mais ce n'est pas pour mon plaisir, je veux faire ce voyage en véritable pèlerin, pour adresser une bonne prière à la Sainte-Vierge afin d'obtenir la guérison de notre chère enfant. »

A peine ce père affligé touchait-il aux confins du Boulonnais, qu'une révolution s'opère dans le corps de sa fille. Un craquement se fait entendre, une poche ulcéreuse se déchire, l'enfant s'écrie : « Je suis guérie, qu'on m'habille ! » Aussitôt elle se lève et se met à marcher parfaitement droite.

Quand, le surlendemain, son père fut revenu du pèlerinage, il la trouva convalescente, faible encore, mais allant de mieux en mieux, heureuse de sa guérison qu'elle attribue à la Sainte-Vierge et que les médecins trouvent merveilleuse [1].

(1) Voyez, pour plus de détails, la *Relation circonstanciée du pèlerinage de piété de Paris à Boulogne-sur-mer, accompli par les*

Digitized by Google

Tandis que les pèlerinages français reprennent leur cours avec une splendeur qui égale celle des anciens jours, des pèlerinages étrangers se préparent. Nous savons que des cardinaux italiens n'attendent qu'une occasion pour venir prier aux pieds de la Madonne de Boulogne. Plusieurs évêques et prélats, appartenant aux États-Pontificaux, ont manifesté le même désir. Du fond des Abruzzes, le pieux et docte évêque d'Aquila, Mgr. Luigi Filippi se dispose à venir apporter comme offrande de pèlerinage une magnifique croix de procession du XIIIe siècle, en bronze niellé, avec émaux et filigranes d'argent.

L'Italie paiera ainsi largement son tribut d'hommages, à Notre-Dame de Boulogne. Mais le don qui surpassera tous les autres, est celui que fait le Prince Alexandre Torlonia. Nos lecteurs se rappellent avec quelle magnificence le duc d'Aumont avait fait construire le jubé de l'ancienne cathédrale, et combien étaient admirées les sculptures dont Louis XIV avait décoré le maître-autel; mais ces œuvres royales, dont les débris sont conservés dans notre crypte, ne peuvent soutenir la comparaison avec les riches mosaïques, les marbres précieux et les délicates sculptures qui orneront l'autel de la nouvelle église.

Cet autel est en voie d'exécution, à Rome. On y travaille avec activité, depuis bientôt deux ans, et l'ouvrage n'est pas encore terminé. Tous ceux qui en ont vu les plans et les matériaux, s'accordent à dire qu'il n'y aura nulle part dans le monde un autel semblable. C'est une belle et chrétienne pensée. Les enseignements de la sainte liturgie nous apprennent en effet que l'autel représente Notre-Sei-

paroisses de S.-Séverin et de Boulogne-sur-Seine, les 26, 27 *et* 28 *août* 1856, *par M. l'abbé Collomb, vicaire à la paroisse de St-Séverin;* Br. in 18 de pp. 36.

Digitized by Google

gneur Jésus-Christ [1], et l'on peut dire, avec saint Anselme : *Altare non fit propter Ecclesiam, sed Ecclesia propter Altare.*

L'autel de Notre-Dame aura quatre faces, sur deux desquelles on pourra célébrer la messe. Une série d'arcades, formées par des colonnettes dont le fût est en *lapis martyrum*, les bases et les chapiteaux en bronze doré, règne tout à l'entour. L'intérieur de chacune des arcades sera rempli par un tableau en mosaïque représentant un sujet religieux. Les marbres les plus riches, l'agate, l'onyx, l'arcangelo, le lapis-lazuli, la lumachella y sont employés.

Ce chef-d'œuvre est dû au crayon d'un habile architecte, le chevalier Nicolas Carnevali, qui en dirige les travaux avec beaucoup d'art et de goût. La peinture des tableaux qui doivent être reproduits en mosaïque avait d'abord été confiée à un élève de Gagliardi, mais aujourd'hui c'est à Gagliardi lui-même, peintre renommé, chargé par le gouvernement papal de peindre à fresques l'église de Saint-Augustin, et à Bartolini, autre peintre distingué, qui travaille à de grandes fresques dans la basilique de St.-Paul-hors-les-murs, que le Prince Torlonia a demandé les modèles qui doivent servir au mosaïciste. Confiés au pinceau des meilleurs peintres romains de notre temps, ces tableaux ne peuvent manquer d'avoir le caractère de perfection qui distingue les plus beaux monuments exécutés dans la capitale des beaux-arts. Constantin Rinaldi, le plus célèbre mosaïciste de l'époque, s'y montrera, nous assure-t-on, à la hauteur de sa renommée. La partie des pierres est confiée à Joseph Léonardi, dont l'intelligence, surtout pour la disposition des marbres et l'exactitude du travail, est bien connue.

(1) Altare quidem sanctæ Ecclesiæ ipse est Christus. (Pontific. rom. *de ordinat. subdiac.*)

Digitized by Google

L'habile bronziste Latini est chargé des ornements en métal doré.

Un archéologue de premier mérite, le R. P. Marchi, de la Compagnie de Jésus, a composé pour les deux faces latérales de l'autel, deux inscriptions commémoratives que nous sommes heureux de pouvoir publier. Du côté de l'Épître, au-dessous des armes du commandeur Charles Torlonia, exécutées en mosaïque, on lira [1] :

MARIAE DOMINAE NOSTRAE BOLONIENSI
KAROLVS TORLONIA
EQ. TORQ S. O. H. DOMO ROMA
ALTARE HOC EXSTRVENDVM
ANIMO PROPOSVERAT.
QVVM OPERE INFECTO
AD CAELESTES AVOLAVIT
AN. CHR. M. DCCC. XXXXVII

Du côté de l'Évangile, au-dessous des armes de S. E. le Prince Alexandre, également faites en mosaïque, on lira [2] :

MARIAE DOMINAE NOSTRAE BOLONIENSI
ALEXANDER TORLONIA PRINCEPS ROMANVS
LOCO KAROLI FRATRIS VITA FVNCTI
PIA IN DEVM LIBERALITATE
MARMORIB. GEMMIS OPERE MVSIVO METALLIS
ROMAE AFFABRE VETERIQ. ARTIFICIO FACTIS
HEIC ALTARE EXSTRVXIT
AN. CHRIST. M. DCCC. LVII.
BOLONIENSES GRATI ANIMI CAVSA.

(1) A Marie, Notre-Dame de Boulogne, Charles Torlonia, Commandeur de l'Ordre sacré des Hospitaliers (*Eques Torquatus Sacri Ordinis Hospitalium*), de Rome, sa demeure, s'était proposé de construire cet autel, lorsque, l'ouvrage n'étant pas fait, il s'est envolé vers les habitants des Cieux, l'an du Christ 1847.

(2) A Marie, Notre-Dame de Boulogne, Alexandre Torlonia, prince romain, au lieu de son frère, décédé, par une pieuse libéralité envers Dieu, avec des marbres, des pierres précieuses, des

Digitized by Google

N'est-ce pas un fait inouï dans l'histoire qu'un prince romain fasse exécuter un travail semblable pour une église bâtie sur cette côte lointaine, où Virgile plaçait les derniers des mortels : *extremi hominum Morini?* Outre les journaux de la France et de l'Angleterre qui se sont occupés de l'autel de Notre-Dame, nous devons citer une revue romaine, l'*Album*, dirigée par le chevalier G. de Angelis, qui compte déjà vingt-trois années d'existence, et qui s'occupe principalement des édifices, objets d'arts, antiquités, qui concernent la ville de Rome; la littérature, la poésie, y ont aussi une place distinguée. C'était déroger aux habitudes du journal que d'y parler d'un édifice étranger; mais l'œuvre de Notre-Dame est regardée à Rome comme si importante qu'on a cru pouvoir faire cette exception en son honneur.

L'*Album*[1] a fait connaître en détail la nouvelle cathédrale de Boulogne et le pèlerinage qui s'y rétablit de nos jours.

Inspiré par le désir de contribuer aux solennités annuelles qui s'accomplissent dans le sanctuaire de Notre-Dame[2], le célèbre compositeur Salvator Meluzzi, grand-maître de chapelle de la Basilique patriarcale de St.-Pierre du Vatican, a composé en l'honneur de N.-D. de Boulogne un chant spécial pour les litanies de la Sainte-Vierge, dans le style *alla Palestrina*. On sait que ces chants, comme ceux de la chapelle Sixtine, sont réservés et qu'on ne peut s'en servir hors de l'église

mosaïques, des bronzes, habillement travaillés à Rome dans un style antique, a élevé ici un autel, l'an du Christ 1857. — Les Boulonnais ont fait placer par reconnaissance cette inscription.

(1) N° du 16 août 1856.

(2) Possa la S. Vergine accogliere benignamente l'omaggio di questo mio lavoro, e associarmi alla preghiera del pellegrino che ogni anno muove costà ! — *Extrait de la lettre d'envoi, adressée par le Signor Meluzzi à M. l'abbé Haffreingue, le 19 avril 1857.*

Digitized by Google

à laquelle ils sont destinés. Les arts s'empressent donc à l'envi de concourir à former l'auréole de Notre-Dame. L'église catholique a ce privilége d'attirer à elle toutes les plus belles productions de l'esprit humain. Elle a été la mère de la civilisation moderne; il n'y a pas un progrès des arts et des sciences qui ne lui doive un hommage, parce qu'il n'en ait point qui n'ait reçu d'elle une impulsion.

Le maître de chapelle du Vatican, ne s'est pas contenté de composer le chant des litanies; il a voulu donner à l'une des hymnes de Notre-Dame de Boulogne, le *Virgo Terrarum* du P. Commire, une mélodie spéciale en plain-chant, d'une tonalité pure et d'une belle simplicité. Il y ajouta encore deux *Tantum ergo*, écrits dans ce style grave et mâle qui a été si longtemps la gloire de l'école romaine, et qu'on a trop abandonné.

Nous commençons cependant à revenir aux saines traditions de l'art religieux. La musique moderne avec sa légèreté, ses fioritures, ses allures mondaines et le sensualisme qu'elle respire, est de moins en moins bien accueillie dans nos églises; mais les œuvres qui ont le caractère de celles que le signor Meluzzi a destinées à la cathédrale de Boulogne sont dignes du sanctuaire, elles sont faites pour la prière et serviront à la gloire de Dieu. L'épreuve de ces morceaux a été faite à Rome au milieu des applaudissements des connaisseurs; il en a été rendu compte dans les journaux français et anglais, et l'on se dispose à les exécuter à Boulogne, lors des prochains pèlerinages.

De nouvelles fêtes se préparent, plus brillantes et plus magnifiques que celles dont nous avons esquissé l'histoire. La statue colossale de l'Immaculée-Conception, sculptée par M. Bonassieux, va être solennellement inaugurée au sommet de l'édifice.

Des pèlerins nombreux sont attendus à cette

Digitized by Google

occasion dans notre ville. Le sanctuaire de Notre-Dame de Boulogne vient d'être agrégé au célèbre sanctuaire de Notre-Dame de Lorette. Sa Sainteté Notre-Seigneur le Pape Pie IX, par un bref du 17 juillet dernier, accorde l'Indulgence plénière, une fois chaque année, à tous les fidèles chrétiens de l'un et de l'autre sexe, qui, en accomplissant les conditions ordinaires, visiteront l'église et prieront devant la sainte Image de Notre-Dame de Boulogne [1]. Cette faveur est infiniment précieuse pour tous les pèlerins, puisqu'ils peuvent choisir dans toute l'année le jour qui leur plaira le mieux pour gagner l'indulgence. Par surcroît, le même Bref accorde une indulgence de sept ans et sept quarantaines, tous les jours de l'année, sans exception, à ceux qui, ayant au moins la contrition de leurs péchés, viendront prier aux intentions de l'Église dans le sanctuaire de Notre-Dame. Ces indulgences sont toutes applicables aux âmes du Purgatoire.

D'autres priviléges et d'autres grâces spirituelles sont réservés au sanctuaire de Notre-Dame de Boulogne et seront publiés pendant les fêtes de la station prochaine, pour la gloire de Dieu, l'exaltation de la Sainte-Église et le développement du culte de Marie Immaculée.

(1) Voyez le texte de ce Bref, à l'*Appendice D*.

FIN.

Digitized by Google

Appendice A.

—

Procès-verbal authentique d'une guérison miraculeuse constatée par François de Perrochel, évêque de Boulogne.

FRANÇOIS par la grace de Dieu et du Saint Siege Apostolique Evesque de Boulogne, A tous ceux qui ces présentes Lettres verront, salut en nostre Seigneur: Veu la Requeste à Nous presentée par nostre Promoteur, expositive qu'il seroit venu à nostre connoissance, que Marie Sergeant fille d'honnorable homme Philippes Sergeant, ancien Echevin et Juge-Consul de la ville de Calais de nostre Diocese, et y demeurant, et de feuë Alix du Rozel ses pere et mere, ladite fille âgée de vingt-six ans, ou environ, auroit esté dans le mois de Septembre de l'année derniere 1674. subitement guérie de plusieurs maladies et infirmitez, dont elle estoit travaillée depuis plusieurs années, et ce dans la Chapelle de Nostre-Dame de nostre Eglise Cathedrale de cette Ville de Boulogne, où elle faisoit une Neuvaine, en sorte qu'il y auroit apparence que ladite guerison auroit esté miraculeusement operée par les merites et intercessions de la tres-Sainte-Vierge; et tendante à ce que ladite Marie Sergeant fust oüie en sa declaration sur ladite guerison, circonstances et dependances d'icelle. Nostre ordonnance apposée à ladite Requeste du 15 jour de Juin de la presente année 1675. portant qu'il seroit ainsi fait, et commission délivrée à Maître Oudard Hache Chanoine et Thrésorier de nostre Eglise Cathedrale, pour recevoir ladite declaration. La commission delivrée audit Maistre Oudard Hache du 24. dudit mois de Juin, aux fins de se transporter en ladite Ville de Calais, et y estant,

Digitized by Google

recevoir la declaration de ladite Marie Sergeant sur ladite guerison, circonstances et dependances d'icelles. Le procez verbal de la declaration de ladite Marie Sergeant, du 25. du mesme mois, dressé par ledit Commissaire, qui se seroit transporté en ladite Ville de Calais à cet effet. Nostre Ordonnance apposée audit procez verbal, du 26. dudit mois, portant qu'il seroit communiqué à Nostre Promoteur. La requisition dudit Promoteur du mesme jour, tendante à ce qu'information fust faite du contenu audit procez verbal. Nostre Ordonnance sur ledit requisitoire, aussi du mesme jour, portant qu'il seroit ainsi fait, et commission delivrée audit Maistre Oudard Hache, pour faire ladite information. La commission delivrée audit Maistre Oudard Hache pareillement du mesme jour, aux fins de nostre dite Ordonnance. Les exploits des assignations données aux témoins, tant en ladite Ville de Calais, par Maistre Jean-Baptiste Bourginne Prestre, du 27. du mesme mois de Juin, qu'en cette Ville de Boulogne, par Augustin Dumont Appariteur, des 13. et 17. du mois de Septembre de cette mesme année. L'information commencée en ladite Ville de Calais, par ledit Commissaire, le 28. dudit mois de Juin, et continuée par luy en cette Ville, les 13. 14. et 18. dudit mois de Septembre. Nostre Ordonnance apposée à ladite information du 20. dudit mois de Septembre, portant qu'elle seroit communiquée à nostre Promoteur. Le requisitoire dudit Promoteur du 23. dudit mois de Septembre, par lequel, sur ce qu'il avoit appris que ladite Marie Sergeant auroit esté depuis quelques semaines indisposée, il auroit requis qu'elle fust ouïe en sa declaration sur ladite indisposition, et sa declaration communiquée aux Medecins, Chirurgiens, et Apotiquaires, qui avoient deposé dans ladite information, pour en avoir leur sentiment. Nostre Ordonnance du mesme jour, portant qu'il seroit ainsi fait, et commission delivrée audit Maistre Oudard Hache, pour se transporter en ladite Ville de Calais, et y estant, recevoir la declaration de ladite Marie Sergeant, sur ladite indisposition, communiquer ladite declaration ausdits Medecins, Chirurgiens et Apoti-

Digitized by Google

quaires, et prendre sur icelle leur sentiment. La commission delivrée audit Maistre Oudard Hache, aussi du mesme jour, en execution et aux fins de nostre-dite Ordonnance. Le procez verbal de la declaration de ladite Marie Sergeant sur ladite indisposition, dressée par ledit Commissaire, le 24. dudit mois de Septembre. Autre procez verbal de la declaration et sentiment des Medecins, Chirurgiens et Apotiquaires [1] sur ladite declaration de ladite Marie Sergeant à eux communiquée, aussi dressé par ledit Commissaire, le 25. du mesme mois. Nostre Ordonnance apposée ausdits procez verbaux du 27. dudit mois de Septembre, portant qu'ils seroient communiquez à nostre Promoteur. Les conclusions diffinitives de nostre-dit Promoteur, du 20 dudit mois d'Octobre dernier, tendantes à ce que la guerison arrivée en la personne de ladite Marie Sergeant, fust par Nous declarée estre veritablement miraculeuse, et comme telle, qu'il en fust rendu à Dieu des actions de graces solemnelles, et que ladite guerison fust publiée par nostre commandement dans tout nostre Diocese. Tout consideré et meurement deliberé, et pris sur ce conseil mesme par écrit des plus fameux Docteurs de la sacrée Faculté de Theologie de Paris et de la Maison de Sorbonne [2], sur les pieces de procedures cy-dessus à eux communiquées. Et veu ce qui resulte de ladite information, tant des avis des Medecins, Chirurgiens, et Apoticaires au nombre de cinq, que des dépositions des témoins au nombre de douze, partie de la Ville de Calais, partie de celle de Boulogne, et des autres pieces et procedures susdites, sçavoir que ladite Marie Sergeant estoit depuis quelques années travaillée de plusieurs infirmitez et maladies compliquées, et inveterées, consistantes en un vomissement presque continuel, attenuation, affoiblissement, et contraction de nerfs, et muscles du corps, notamment de la hanche, cuisse, et jambe droite, de sorte que tout en estoit racourcy prés d'un demy pied de sa longueur naturelle

(1) Messieurs Mareschal et Hochard, Docteurs en Médecine.

(2) Messieurs Porcher, Grandin, du Metz, de la Planche et de Boulogne, Docteurs en Théologie.

Digitized by Google

et ordinaire; la distortion de l'œil droit causée et restée des douleurs et convulsions extraordinaires qui ont accompagné lesdites infirmitez; une défaillance de nerfs, qui a detenu la malade trois ans ou environ, partie dans le lit, sans en pouvoir sortir, et partie sans pouvoir hors d'iceluy se soutenir qu'à l'aide d'une ou deux potences, le tout ayant perseveré, et lesdits maux n'estant pas diminuez par l'application des remedes, ains s'estant opiniâtrez contre l'art et l'industrie des Medecins, et mesme la malade n'ayant usé d'aucun desdits remedes plusieurs mois avant sa guerison, sauf le cautere actuel, qui luy ayant esté appliqué le 6. jour de Février de ladite année 1674. avoit toûjours esté entretenu, sans neanmoins qu'elle en ait esté soulagée, non plus que des autres remedes. Que le cinquiéme jour de Septembre de ladite année 1674. elle se fit transporter en cette Ville de Boulogne contre le sentiment des Medecins et presque de tous ses parens et amis, qui ne la croyans pas en estat d'entreprendre ce voyage, l'en voulurent détourner, et ce pour accomplir le vœu qu'elle avoit fait à Dieu de venir en Pelerinage à nostre Eglise Cathedrale, et en la Chapelle, ou l'Image de la tres-Sainte-Vierge si celebre et si connuë depuis plusieurs siecles sous le nom de l'Image de Nostre-Dame de Boulogne, est exposée et honorée d'une speciale veneration de tous les fidels, pour obtenir de Dieu, par l'intercession de la mesme tres-Sainte-Vierge sa guerison, laquelle elle esperoit d'autant plus d'obtenir, qu'elle avoit sçeu qu'à l'âge de trois ou quatre ans, estant incommodée d'une hanche au point de ne pouvoir marcher, elle auroit esté guerie en suite de l'execution et accomplissement d'un vœu fait à Dieu par sa feuë mere, de venir en Pelerinage et de la faire apporter à la mesme Chapelle de Nostre-Dame de Boulogne pour sa guerison. Que le sixiéme dudit mois de Septembre un Religieux Minime, qui avoit celebré la Sainte Messe pour elle dans ladite Chapelle pendant neuf jours auparavant son arrivée en ladite Ville, recommença, en estant prié par elle, une seconde Neuvaine de Messes. Qu'elle alloit tous les jours de ladite

Digitized by Google

Neuvaine à ladite Chapelle, mais avec grand' peine, et appuyée sur des potences, pour assister à la Messe dudit Religieux Minime, qu'elle entendoit assise dans une chaise pour ne se pouvoir tenir dans une autre posture. Que la nuit du 12. au 13. jour dudit mois de Septembre, elle ressentit des douleurs extrémes, et une foiblesse extraordinaire, sans neanmoins vouloir prendre aucun remede, quelque instance qu'on luy pust faire pour l'y obliger, et que ledit jour 13. Septembre, qui estoit le huitiéme de ladite Neuvaine, elle fut contrainte de se faire porter dans une chaise en ladite Chapelle, où estant et ses douleurs s'estant tres-notablement augmentées par tout le corps, elle fut en suite guerie de toutes lesdites maladies et infirmitez, son vomissement ayant cessé, ses hanche, cuisse, et jambe droite, ayant repris leur juste longueur naturelle, et estant devenuës égales à celle du costé gauche, comme elles l'estoient auparavant lesdites maladies, son œil droit ayant esté pareillement rétably, en sorte qu'elle a marché seule, et veu dudit œil, dont l'usage luy avoit esté intercepté, et le cautere, ou place d'iceluy s'étant fermée sans aucun vestige que de la seule cicatrice; le tout soudainement survenu, et ayant depuis perseveré en cet estat, ce qui nous est apparu encore le jour d'hier, qu'elle s'est presentée devant nous, marchant avec la mesme facilité que si jamais elle n'avoit esté incommodée, son œil droit estant parfaitement sain, et nous ayant mesme declaré que depuis sa guerison elle marche plus facilement, et d'un pas plus ferme, et voit plus clair de sondit œil droit qu'elle ne faisoit auparavant lesdites maladies et infirmitez. Nous AVONS DECLARÉ, comme par ces presentes Nous DECLARONS, ladite guerison ainsi arrivée en et sur la personne de ladite Marie Sergeant, estre veritablement miraculeuse, et arrivée par la voye extraordinaire de la Toute-puissance de Dieu et de sa pure misericorde, sans l'aide ni secours d'aucune cause naturelle y concurrente, et ce en faveur des intercessions de la tres-sacrée Vierge Marie, Mere de Dieu, en suite d'un vœu fait par ladite Marie Sergeant; comme telle ordonnons, qu'il sera rendu à Dieu des actions de graces

Digitized by Google

solemnelles par une Procession generale, qui se fera du consentement de nos tres-chers en nostre Seigneur les Venerables Doyen, Chanoines, et Chapitre de nostre Eglise Cathedrale, Dimanche prochain premier Dimanche de l'Avent, immediatement aprés les Vespres de adite Eglise, à laquelle seront mandez de nostre part tous les Ecclesiastiques et Religieux de cette Ville, et au retour de laquelle sera chanté dans la mesme Eglise l'Hymne *Te Deum laudamus.* Ordonnons en outre la publication de ladite guerison miraculeuse estre faite dans tout nostre Diocese, à la diligence de nostre-dit Promoteur, le tout à la gloire de Dieu, à l'honneur de la sacrée Vierge Marie, l'exaltation de sa Sainte Eglise, et l'édification des Fidels. En foy de quoy nous avons fait expedier les presentes signées de nostre main, et contre-signées par nostre Secretaire, et y apposer le Sceau de nos Armes. DONNÉ à Boulogne en nostre Palais Episcopal, le 29. jour de Novembre 1675. Signé FRANÇOIS EVESQUE DE BOULOGNE: et plus bas, par commandement de Monseigneur l'Illustrissime et Reverendissime Evesque de Boulogne, MORLET, Secretaire: et scellé du Sceau de l'Evesché.

Appendice B.

—

PROCÈS-VERBAL

De la pose de la première pierre de la chapelle de Notre-Dame de Boulogne, 1er mai 1827.

Rursum ædificabo te, ædificaberis Virgo Israël (*Jerem.* C. XXXI. v. 4.

L'an de grâce mil huit cent vingt-sept et le premier du mois de mai, sous le Pontificat de N. S. P. le Pape Léon XII, et le règne de Charles X, notre bien-aimé monarque,

Monsieur le Baron Le Cordier, chevalier de l'ordre

Digitized by Google

royal de la Légion-d'honneur, sous-préfet de l'arrondissement de Boulogne-sur-mer, assisté de MM :

Vasseur, chevalier de l'ordre royal de la Légion-d'honneur, maire de la ville, Dutertre, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, premier adjoint, Lorgnier, deuxième adjoint;

De Rosny, chevalier de l'ordre royal de la Légion-d'honneur, membre de la chambre des députés des départements;

Wissocq, président du Tribunal-civil de l'arrondissement de Boulogne-sur-mer;

L'abbé Blanquart, chanoine-honoraire du Chapitre royal de Saint-Denis;

Cousin, président de la chambre de commerce;

De Berset, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, lieutenant de roi;

Caron de Fromentel, chevalier de l'ordre royal de la Légion-d'honneur, procureur du roi;

Lefebvre-Ducrocq, juge de paix de l'arrondissement;

Le Baron d'Ordre, Inspecteur des forêts du département;

Marcotte, chevalier de l'ordre royal de la Légion-d'honneur, directeur des douanes;

D'Aubigny, chevalier de l'ordre royal de la Légion-d'honneur, lieutenant de gendarmerie;

A posé la première pierre de cette chapelle, dédiée à la Sainte-Vierge, relevée sur les anciennes fondations par les soins de M. l'abbé Haffreingue, chef d'Institution à Boulogne, sous la direction de M. Marguet, Ingénieur de première classe, au corps royal des ponts et chaussées, et du sieur Rault, entrepreneur de Bâtiments.

Et de ce que dessus nous avons dressé le présent procès-verbal, et, après lecture faite, avons signé.

Digitized by Google

Appendice C.

—

Bref adressé à M. l'abbé Haffreingue par S. S. N. S. le Pape Pie IX, le 10 mars 1849.

PIUS PP. IX.

Dilecte Fili Salutem et Apostolicam Benedictionem. Magnam Nobis consolationis causam Litteræ attulerunt, quas die decima proximi Januarii Tuo juxta, et Concivium Tuorum nomine datas accepimus. Nam præter filialis erga Nos et Supremam Dignitatem Nostram devotionis et observantiæ luculentissimum, quod ipsæ habent testimonium, id etiam renuntiant nihil Tibi atque Illis postquam nuncia istuc gravissimæ tribulationis Nostræ pervenerunt, antiquius unquam ac potius fuisse quam Deo in omni oratione et obsecratione supplicare, ut Nobis omnipotenti virtute Sua succurrat, faciatque cum Christiano populo universo misericordiam. Hac sane pia ac religiosissima mente supplices Vos jugiter instate apud Beatissimam Dei Genitricem Mariam quam Bolonenses Majores Vestri, Vosque ipsi præcipuo et impensissimo jugiter devotionis cultu singularem Patronam venerari et coli merito gloriamini. Maximas itaque Tibi Dilecte Fili, ac universis Concivibus Tuis agimus et habemus pro amantissimis hujusmodi officiis gratias, minime dubitantes, quin his infirmitatem Nostram luctuoso hoc maxime tempore apud Deum juvare majorem in modum studeatis. At vero satis pro merito studium haud possumus commendare in quod, Te potissimum duce, novimus Cives istos universos incumbere; de templo loquimur quod in honorem Beatissimæ ejusdem Virginis Mariæ magno istic Tuo eorumdemque Concivium Tuorum sumptu ac munificentia ædificari intelleximus. Quo quidem religiosissimæ pietatis Vestræ testimonio Majorum Vestrorum erga Cœlorum Reginam et mundi Dominam obsequium et

Digitized by Google

devotionem præclare refertis, et Ejusdem propterea validissimo patrocinio muniri jugiter, ac præcipuum in modum Vestram hanc Civitatem perpetuo fulciri sane non dubitamus. Tuo itaque zelo ac Bolonensium omnium Civium liberalitati toto animo plaudimus, Dilecte Fili, et Deum Optimum Maximum summis votis ac precibus exoramus, ut studiis Vestris propitius adesse velit, ac Vobis benedicat qui in honorem Sanctissimæ Matris Suæ tot adeo curas ac labores suscepistis. Denique præcipua, qua Vos omnes in Domino prosequimur, caritatis, ac grati pro officiis animi Nostri pignus habete Apostolicam Benedictionem quam cum veræ omnis prosperitatis voto conjunctam Bolonensibus Civibus universis, ac Tibi præcipuum in modum Dilecte Fili, intimo paterni cordis affectu amanter impertimur. Datum Cajetæ die 10 Martii anno 1849.

Pontificatus Nostri Anno Tertio

PIUS PP. IX.

Appendice D.

Indulgences accordées à ceux qui visiteront le sanctuaire de Notre-Dame de Boulogne.

PIUS PP. IX

AD PERPETUAM REI MEMORIAM.

Ad augendam fidelium religionem et animarum salutem cælestibus ecclesiæ thesauris pia charitate intenti, omnibus et singulis utriusque sexus Christifidelibus vere pœnitentibus et confessis, ac sacra Communione refectis, qui Ecclesiam sub invocatione B. M. V. Civitatis Bononiæ ad mare Diœcesis Atrebaten, et in sitam sacram Imaginem ejusdem B. M. V.

Digitized by Google

vulgo de Boulogne nuncupatam quocumque anni die singulis annis devote visitaverint, et ibi pro Christianorum Principum concordia hæresum extirpatione, ac S. Matris Ecclesiæ exaltatione pias ad Deum preces effuderint, quo die id egerint, plenariam semel tantum spatio uniuscujusque anni per unumquemque Christifidelem ad sui libitum eligendo lucrifaciendam omnium peccatorum suorum indulgentiam et remissionem misericorditer in Domino concedimus. Quovis autem anni die eisdem saltem contritis, et reliqua præmissa peragentibus septem annos ac totidem quadragenas de injunctis eis seu alias quomodolibet debitis pœnitentiis in forma Ecclesiæ consueta relaxamus. Quas omnes et singulas Indulgentias, peccatorum remissiones, ac pœnitentiarum relaxationes etiam animabus Christifidelium quæ Deo in charitate conjunctæ ab hac luce migrarunt per modum suffragii applicari possint elargimur. In contrarium facientibus non obstantibus quibuscumque. Præsentibus perpetuis futuris temporibus valituris. Datum Romæ sub annulo piscatoris, die XVII. Julii. MDCCCLVII. Pontificatus Nostri Anno Duodecimo.

De speciali Mandato SSmi

loco † sigilli.

Pro Dno Card: Macchi

Io: B. Brancaleoni Castellani subst.

Digitized by Google

TRADUCTION DU BREF D'INDULGENCES

Accordées au pélerinage de N.-D. de Boulogne.

—

PIE IX, PAPE,

POUR EN CONSERVER LE SOUVENIR A PERPÉTUITÉ.

« Mu par Notre paternelle charité, afin d'augmenter la piété des fidèles et de procurer le salut des âmes au moyen des célestes trésors de l'Église, Nous accordons miséricordieusement dans le Seigneur à tous et à chacun des fidèles chrétiens de l'un et de l'autre sexe, qui, vraiment pénitents, s'étant confessés, et ayant reçu la sainte communion, visiteront dévotement, en quelque jour de l'année que ce soit, chaque année, l'Église dédiée à la Bienheureuse Vierge Marie dans la ville de Boulogne-sur-mer, au diocèse d'Arras, et la sainte Image de la même Bienheureuse Vierge Marie dite *de Boulogne*, et qui y adresseront à Dieu de ferventes prières pour la concorde des Princes Chrétiens, pour l'extirpation des hérésies et pour l'exaltation de notre mère la Sainte Église, le jour où ils le feront, l'Indulgence plénière et la rémission de tous leurs péchés, pouvant être gagnées par chacun des fidèles chrétiens une fois seulement chaque année, le jour qu'il leur plaira de choisir. Nous accordons pareillement chaque jour de l'année, dans la forme ordinaire de l'Église, une remise de sept ans et de sept quarantaines sur les pénitences imposées ou dues, à quelque titre que ce soit, à tous ceux qui, au moins contrit de cœur, rempliront convenablement les conditions qui précèdent. Nous voulons que toutes ces indulgences, puissent être appliquées, sous forme de suffrage aux âmes des fidèles qui ont quitté ce monde, unies à Dieu dans la charité.

Nonobstant toutes choses contraires, les présen
auront force et valeur dans les temps futurs à perpétui

« Donné à Rome, sous l'anneau du Pêcheur, le
juillet 1857, de Notre Pontificat, la douzième année

« Par mandement spécial de Sa Sainteté

Pour son Éminence le Cardinal Macchi

« J.-B. BRANCALEONI-CASTELLA

Vu pour être mis à exécution,

A Arras, le 9 août 1857.

Pour Monseigneur l'Évêque d'Arras,

B. DES BILLIERS, *vic. ge*

152.445

Boulogne — Imp. BERGER frères.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google